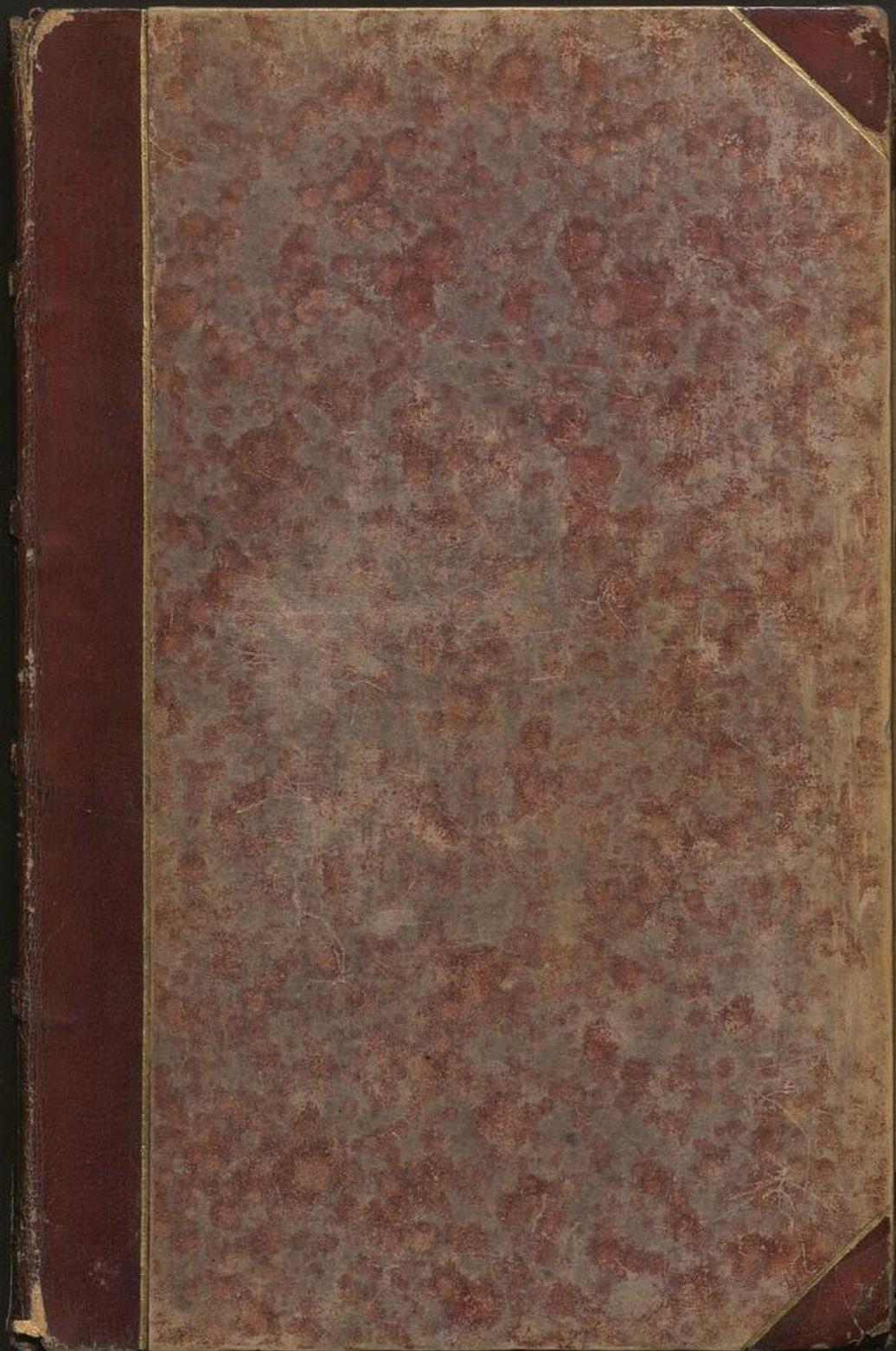


W. COXE
—
L'ESPAGNE
SOUS
LES BOURBONS

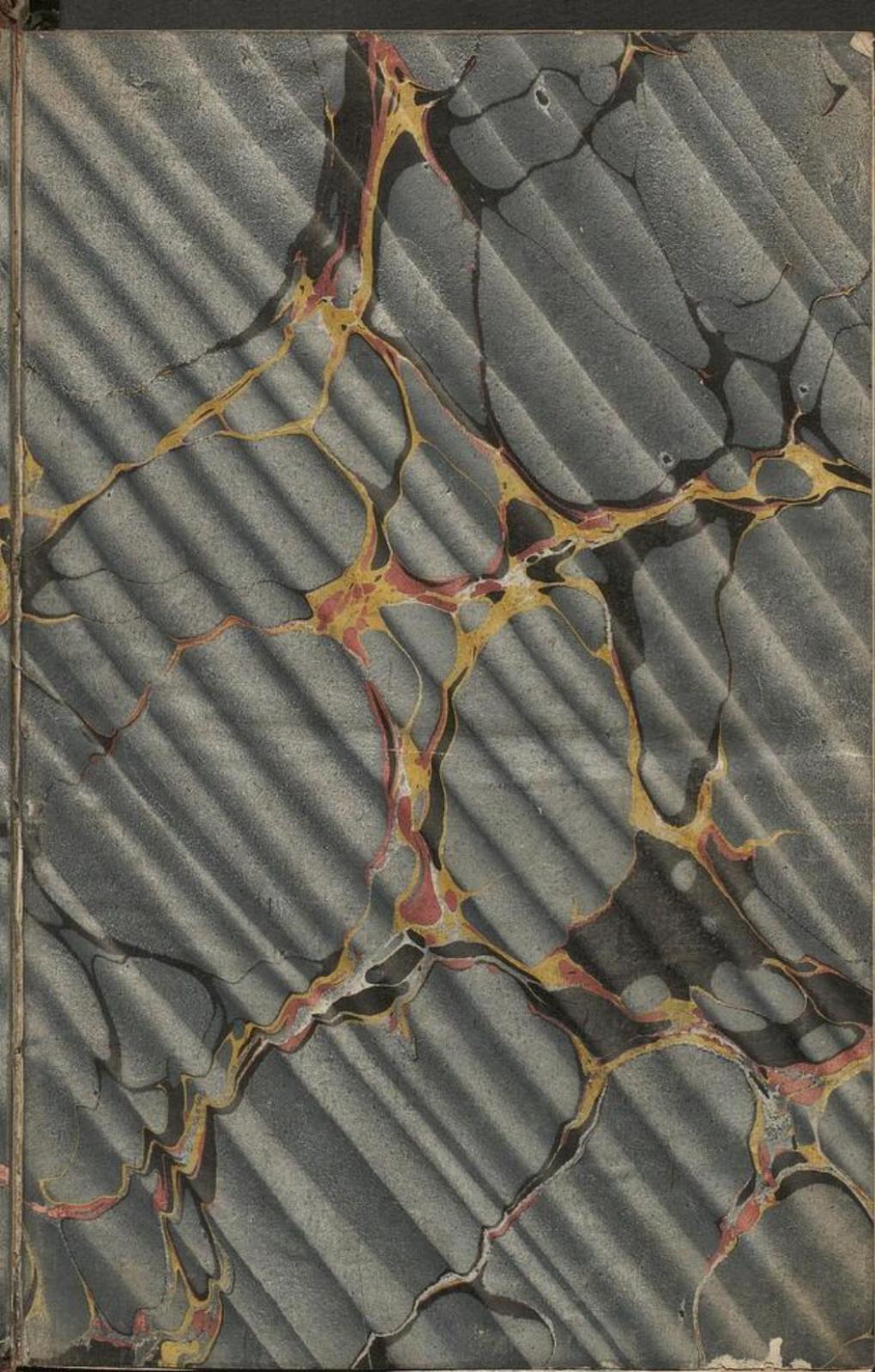
2

15
III
56





Ex Libris
Duque de Arcos
Nº 1225



15-III-56

L'ESPAGNE

1808-1813

DETAILED HISTORY OF THE



L'ESPAGNE
SOUS LES ROIS
DE LA MAISON DE BOURBON.

TOME II.

Cet ouvrage se trouve aussi à PARIS :

Chez TREUTTEL ET WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon,
n° 17.

REY ET GRAVIER, Libraires, quai des Augustins,
n° 53.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
Rue de Vaugirard, n° 9.

L'ESPAGNE

SOUS LES ROIS

DE LA MAISON DE BOURBON,

OU

MÉMOIRES

RELATIFS A L'HISTOIRE DE CETTE NATION,

DEPUIS L'AVÈNEMENT DE PHILIPPE V EN 1700,
JUSQU'A LA MORT DE CHARLES III EN 1788.

ECRITS EN ANGLAIS SUR DES DOCUMENTS ORIGINAUX INÉDITS,

PAR WILLIAM COXE,

Auteur de *l'Histoire de la Maison d'Autriche*;

TRADUITS EN FRANÇAIS, AVEC DES NOTES ET DES ADDITIONS,

PAR DON ANDRÉS MURIEL.

TOME DEUXIÈME.

A PARIS,

CHEZ DE BURE FRÈRES,

LIBRAIRES DU ROI, ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

RUE SERPENTE, N° 7.

1827.



L'ESPAGNE

SOUS LE ROIS

DE LA MAJESTÉ DE BOURBON

MÉMOIRES

RELATIFS À L'HISTOIRE DE CETTE VILLE

PAR M. DE LAUNAY

PAR M. DE LAUNAY

TOURNAI

A PARIS

CHEZ DE BURET

Membre de l'Académie de la Ville de Paris

1782

1782

L'ESPAGNE

SOUS LES ROIS

DE LA MAISON DE BOURBON.

CHAPITRE XVII.

1710.

Les malheurs de la France vont toujours en augmentant, et Louis XIV se trouve dans la nécessité de renouer les négociations. — Principes, progrès et rupture des conférences de Gertruydenberg.

PENDANT l'année 1709, des malheurs successifs accablèrent la France presque sans interruption. Dans les Pays-Bas, théâtre principal de la guerre, la sanglante bataille de Malplaquet ajouta sans doute encore à la gloire et à la réputation de bravoure des troupes françaises; mais leur courage ne put les préserver de l'épouvantable défaite qu'elles essuyèrent. Villars, le plus habile, comme le plus heureux de leurs généraux,

fut blessé et forcé de quitter le commandement ; les alliés brisèrent encore davantage cette chaîne de fer qui ceignait et gardait la frontière, et avait jusqu'alors arrêté leur marche audacieuse ; ils s'emparèrent de Tournai et de Mons. Le monarque français, en voyant les progrès d'un ennemi victorieux, et, d'un autre côté, envisageant l'état d'épuisement où la nation se trouvait, ne pensait pas sans effroi à la campagne prochaine, ni aux suites funestes d'une défaite qu'il pouvait essuyer. La conduite de l'électeur de Bavière rendait encore sa position plus embarrassante. Ce prince, désespérant de la fortune de la France, fit des ouvertures aux alliés ; il offrit de leur remettre Luxembourg, et les autres places fortes des Pays-Bas qu'il conservait pour Philippe, en échange d'un territoire équivalent, ou de la restitution de ses états. (1)

Louis XIV, pendant cette campagne désastreuse, était sans cesse préoccupé de l'idée de reprendre les négociations, aussitôt que le retour de l'hiver suspendrait les opérations militaires.

Quant à Philippe, à peine fut-il parti pour l'armée, qu'on mit en œuvre les mêmes moyens dont on s'était déjà servi précédemment, pour

(1) *Maison d'Autriche*, vol. I, page 1022. TORCQ, tome II, page 235.

faire croire à la mésintelligence entre la France et l'Espagne. Le monarque français retira ses troupes de Pampelune, Fontarabie, et autres places au sud des Pyrénées; Bezons reçut l'ordre de se mettre en marche, avec toute l'armée sous ses ordres, pour le Roussillon : c'était pourtant dans ce même moment que Philippe recevait de son père, le dauphin, l'assurance la plus positive sur le secours que le roi de France était et serait toujours disposé à lui accorder ('). On permit aux soldats de passer au service du roi d'Espagne; et il se trouva que le nombre de ceux qui s'y engagèrent montait à cinq mille hommes, dont on forma un corps, tandis qu'on renvoya les Wallons des Pays-Bas en Espagne, sous prétexte qu'ils étaient sujets espagnols. Ainsi, les troupes qu'on faisait semblant de retirer à Philippe restaient à son service sous une dénomination différente; et les troupes qui restèrent sous le commandement de Bezons étant réunies à celles de Noailles, formèrent une armée puissante sur la frontière de la Catalogne, prête à la franchir au premier signal.

Afin d'atteindre son but vis-à-vis des alliés, et pour calmer l'anxiété de l'électeur de Bavière, Louis XIV demanda à son petit-fils la cession de Luxembourg, Namur, Charleroi et Nieuport,

(') SAINT-PHILIPPE, tome II, pages 263, 307, 309.

les seules places qui lui restaient dans les Pays-Bas espagnols. Lors du départ d'Amelot pour l'Espagne, il fut chargé d'aplanir graduellement et de loin les obstacles qui pourraient s'opposer à cette demande, et de déclarer qu'à moins de faire ce sacrifice, le roi de France se verrait, quoiqu'à regret, forcé de plier devant une nécessité impérieuse et de réunir ses armes à celles des alliés.

Cette menace n'étant suivie d'aucun effet, on donna un tour nouveau à la proposition. Louis XIV envoya Ibbeville, agent de l'électeur, pour faire la demande au nom de son maître, en vertu du traité signé en 1703. Il espérait que l'offre de ces places importantes, avec le reste des Pays-Bas, tenterait irrésistiblement les Hollandais, ou du moins, que cette cession empêcherait la défection de l'électeur.

Philippe n'osa pas consentir à cette demande avant d'avoir consulté les ministres espagnols; mais ceux-ci n'ayant pour but que le bien de leur propre pays, ne virent dans le traité avec la Bavière qu'un simple prétexte pour acheter la sûreté de la France aux dépens de l'Espagne, et ils s'y refusèrent sur la raison que Philippe se priverait par là des moyens d'obtenir une paix favorable. Le duc de Medinaceli surtout s'opposa avec le plus de chaleur à l'exécution du traité, alléguant que la France n'avait qu'un seul moyen d'aider l'Espagne, qui était de rompre toute négociation

avec les alliés, et de faire une diversion puissante par la Catalogne. Cette vive opposition l'emporta sur la timide obéissance de Philippe; Ibbeville quitta l'Espagne, convaincu que le roi voulait bien, mais qu'il n'osait admettre la proposition dont il s'agissait.

Cependant, Louis persistait toujours dans son dessein d'amener les alliés à ouvrir une nouvelle négociation. Il savait, par sa propre expérience, que la plus petite lueur d'espérance de la paix contribue à ralentir les opérations guerrières. Il n'ignorait pas que, d'après les premières conférences, non seulement le courage de ses partisans en Angleterre et en Hollande s'était ranimé, mais qu'il en avait retiré de grands avantages, ayant eu le temps de rassembler des ressources pour la dernière campagne. Il est vrai que, depuis la rupture des conférences, on avait entretenu une correspondance suivie, par le canal des agens français en Hollande, et qu'une sorte de négociation, quoique non revêtue de formes diplomatiques, avait eu lieu par l'entremise de Petkum, résident du duc de Holstein, afin d'aviser à quelque expédient satisfaisant, qui pût modifier les quatrième et trente-quatrième articles préliminaires, qui étaient les seuls obstacles, en apparence, à la conclusion de la paix.

Louis découvrit des symptômes si favorables dans le parti qui s'était prononcé pour la paix,

qu'il chercha à leurrer les Hollandais en leur offrant un traité séparé, par lequel il leur serait cédé une partie, ou la totalité des Pays-Bas espagnols, avec des avantages extraordinaires pour leur commerce (1). Mais ces intrigues n'échappèrent pas à la vigilance des alliés; elles restèrent sans résultat par la conclusion du traité des *barrières* entre l'Angleterre et la Hollande, par lequel on garantissait à la république des avantages pareils à ceux offerts par la France, ainsi que la sûreté de son territoire, mis sous la protection de la grande alliance.

Par ce traité célèbre, dont le but était d'unir intimement la Hollande et l'Angleterre, à l'effet d'empêcher à l'avenir les agressions de la France,

(1) Saint-Philippe, qui est ordinairement bien informé sur les affaires d'Espagne, affirme que le but d'Ibbeville, dans sa mission, fut d'obtenir la cession des Pays-Bas et le commerce d'Amérique pour les Hollandais. Cette assertion est contredite par l'éditeur des *Mémoires de Noailles*, qui prétend, d'après les documens qu'il avait sous les yeux, que la mission d'Ibbeville se borna tout simplement à la demande faite au nom de l'électeur de Bavière. Il se pourrait, néanmoins, que cet éditeur eût accordé aux instructions écrites et ostensibles de cet agent plus d'importance qu'elles n'en méritent. La conduite de Louis XIV donne un grand poids à l'assertion de Saint-Philippe. NOAILLES, tome IV, page 106. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 312. DESORMEAUX, tome V, page 292. HARE'S *Letters to a Tory member*.

il fut établi dans les Pays-Bas espagnols un gouvernement provisoire, qui devait agir au nom de Charles, comme roi d'Espagne, quoiqu'avec exclusion expresse de ce souverain, jusqu'à ce qu'ils fussent transférés définitivement à la maison d'Autriche. Une barrière était garantie aux Hollandais, laquelle, avec le droit de mettre garnison à Furnes, ainsi que dans les tours de Knoque, était composée d'Ypres et Menin, partie conquise des Pays-Bas espagnols, de Lille, Tournay, Condé et Valenciennes, qu'on avait enlevées à la France. On devait y ajouter Nieuport, Charleroi et Namur, ainsi que les villes possédées par Philippe; plus, Maubeuge et les autres places dont on s'emparerait par la suite dans cette guerre. Les États devaient aussi fortifier et posséder Lierre, Halle, la citadelle de Gand et Dendermonde, comme des points nécessaires de communication avec leur barrière; et ils devaient acquérir aussi la partie supérieure de la Gueldre, ayant le droit de mettre des garnisons à Liège, à Huy et à Bonn, pour couvrir leur frontière du côté du Rhin et de la Meuse. Leurs limites s'étendraient à une distance convenable des ouvrages extérieurs de leurs forteresses. Pour empêcher le peuple des Pays-Bas d'entrer en concurrence commerciale avec les États, on renouvellerait les dispositions du traité de Munster, qui fermait la navigation de l'Escaut, et réta-

blissait le tarif des droits perçus dans ce pays. Enfin, l'Angleterre s'engagea à obtenir de l'Espagne, pour la république, les mêmes privilèges commerciaux accordés aux nations les plus favorisées. (1)

En même temps on continuait, par des voies indirectes, la négociation avec la cour de Versailles, et l'on mettait en avant diverses propositions pour tâcher de concilier les points en question. Lorsque les alliés demandèrent la cession des places fortes espagnoles, Louis XIV répondit que ses troupes ne les occupaient déjà plus, et qu'il ne pouvait pas s'engager à céder ce qui n'était pas en sa possession. On demanda ensuite que l'on remit les places de Bayonne et de Perpignan en dépôt, ce qui, sans compromettre la sûreté de la France, aurait intercepté les communications avec l'Espagne; mais la demande fut rejetée, sur la raison que le roi de France ne pouvait pas mettre les clefs de son empire dans les mains de ses ennemis. Finalement, le cabinet français présenta un nouveau projet qu'on regardait comme les préliminaires mêmes, avec quelques changemens de forme seulement. Il renfermait la promesse de reconnaître, immédiatement après la signature de la paix, Charles comme roi

(1) *Défense du traité des barrières*. LAMBERTI, tome V, page 464.

d'Espagne, des Indes et de toute la monarchie espagnole; de retirer toute espèce de secours et de défense à Philippe, et de remettre aux États, comme garantie, quatre des places fortes françaises de la Flandre, jusqu'à ce que les affaires fussent successivement terminées (*). Les alliés rejetèrent à leur tour cette proposition, qu'ils considéraient comme captieuse, et n'ayant d'autre but que de substituer un traité vague et éventuel aux conditions claires et positives établies dans les préliminaires.

Il paraît que, pendant ces négociations, Louis XIV apprit, par le parti pacifique de la Hollande, qu'une proposition pour réserver à Philippe une partie de la monarchie espagnole pourrait bien être agréée. La lutte des partis en Angleterre, et l'impopularité toujours croissante du parti de la guerre, présageaient un changement dans l'administration de ce pays. Des intrigues ourdies pour jeter la discorde entre les différens membres de l'alliance, n'avaient pas été sans succès; des troubles éclataient dans l'empire; la guerre entre la Russie et la Suède menaçait de s'étendre aux états de l'Autriche. Ces circonstances, et l'espoir d'un changement de fortune, déterminèrent le roi de France à tenter encore de nouer une nouvelle négociation.

(*) *Hare's letters to a Tory member.* LAMBERTI, tome V, page 464.

En conséquence, il feignit d'accepter les préliminaires, à l'exception du trente-septième article, dont il croyait l'exécution impossible dans le délai assigné, et proposa d'entrer en discussion pour aviser à un autre moyen équivalent. Les États, qui se fiaient à ces protestations, se décidèrent à accorder des passe-ports aux plénipotentiaires français; un grand conseil de cabinet fut tenu à Versailles, l'ambassadeur d'Espagne y assista pour rédiger les instructions, et prendre les arrangemens qui seraient jugés nécessaires. (1)

Les deux plénipotentiaires français, le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, partirent le 4 mars pour se réunir aux députés Vanderduzen et Buys, que le gouvernement hollandais avait nommés pour traiter au nom des alliés. Afin d'empêcher une communication directe entre les plénipotentiaires français et les partisans de la France, le village éloigné de Gertruydenberg fut définitivement fixé pour la tenue des conférences.

La première séance eut lieu le 9 mars; mais au lieu d'une simple discussion sur l'article proposé, ainsi que les alliés en avaient reçu l'assurance, lorsqu'ils avaient consenti à reprendre les négociations, les plénipotentiaires français établirent un principe nouveau, relativement au

(1) *Mémoires de Polignac*, tome II, page 40. LARREY, tome IX, page 324.

partage de la monarchie espagnole. Dans cette conférence, ainsi que dans celles qui suivirent, ils cherchèrent à introduire des clauses conditionnelles, et à réserver à Philippe l'Aragon ou la Navarre d'abord, et ensuite les Deux-Siciles, avec les places sur les côtes de la Toscane. Les alliés restèrent inébranlables dans le principe général de leurs articles préliminaires; ils refusèrent d'admettre aucune modification à leurs demandes, relativement à la monarchie espagnole, qu'ils réclamaient tout entière : la Sardaigne et la Sicile étaient tout ce qu'ils consentaient à céder.

L'exécution de cette condition, ou de toute autre qui pourrait être convenue, et la garantie qu'on devait donner pour l'accomplissement des articles étaient la base de tous les points essentiels à discuter, et sur la solution desquels était fondée la question de la guerre ou de la paix. Cependant, quoique le monarque français promit d'employer ses bons offices auprès de Philippe, pour le persuader qu'il devait accepter les conditions stipulées en son nom, il refusa toutefois de se rendre responsable de son consentement, et il déclara constamment qu'il ne pouvait et ne voudrait jamais le lui arracher par force; il promit de lui retirer son appui; et s'attachant à la phrase des préliminaires qu'il avait auparavant censurée avec tant d'amertume, il dit qu'il était prêt à *agir de concert avec les alliés*. Il offrait de payer

tous les mois un subside, d'abord sous la condition qu'il y aurait une mutuelle réduction dans le nombre des troupes françaises et alliées; ensuite il fixa la somme ronde d'un million de livres sans condition, accompagnant toutes ces propositions de la cession temporaire de quelques places des Pays-Bas, à son choix, pour servir de garantie.

On ne fut pas long-temps sans s'apercevoir que toute coopération en subsides ou en troupes était tout-à-fait impraticable. Sous d'autres rapports, la discussion roulant toujours sur le même principe émis au commencement, il ne resta plus aucun doute aux alliés sur la nécessité où ils se trouvaient réduits de renoncer aux vues qu'ils s'étaient proposées, ou de tenter encore une fois le sort des armes pour les réaliser. Ils rejetèrent donc toute proposition relative aux subsides et à toute coopération quelconque, et ils se tinrent à la lettre des préliminaires, insistant sur ce que Louis XIV s'engageât à obtenir, de gré ou de force, de son petit-fils qu'il abandonnât toute la monarchie espagnole dans le délai de deux mois. « Ni l'argent, ni les troupes françaises, disaient les députés, ne nous importent guère; le point essentiel et la seule garantie que nous demandons, c'est l'exécution du traité et l'accomplissement des articles préliminaires. » (1)

(1) TORCY, tome II, page 393. DESORMEAUX, tome V, page 330.

Cette déclaration, claire et précise, ne comportait ni délai ni discussion. Les deux partis étaient décidés à ne se départir en rien de leurs premières déclarations. La négociation ayant traîné en longueur, soit à cause du mode adopté, soit par la tenacité des ministres français à ne pas s'écarter de l'objet de leur mission, tout fut terminé, et leur départ eut lieu le 25 juillet.

Philippe, et surtout les ministres espagnols, avaient suivi, avec la plus grande attention et beaucoup d'inquiétude, le cours que prenait la négociation; une espèce d'épisode fut imaginée à Madrid, dans le double but de calmer, d'une part, les inquiétudes excitées en Espagne par les premières conférences, de l'autre, pour donner une nouvelle apparence de vérité à la prétendue mésintelligence avec le cabinet français. Le monarque espagnol ayant essayé inutilement de prendre part aux conférences, ne cacha pas son mécontentement des offres faites par la cour de France, qu'il accusait d'être aussi injuste que pusillanime. Il blâma hautement son empressement à conclure la paix, et le regardait comme un acte d'imprévoyance, et même de folie. Il chargea son ministre, le comte de Berqueik, de faire publiquement des ouvertures aux Anglais et aux Hollandais, quoiqu'il ne doutât pas qu'il s'exposait à essayer un nouveau refus.

Au reste, toutes ces marques d'indépendance

n'étaient que pour la forme. Avant que la négociation commençât, le cabinet de Versailles en était prévenu : Torcy lui-même ne s'en cache pas. On est donc fondé à penser que les mêmes communications auront eu lieu entre les deux cabinets, pendant le cours de ces conférences, quoiqu'il soit vrai de dire que Torcy nie l'existence d'aucune communication pendant la durée de celles-là.

Aussitôt après la rupture des négociations, les deux partis firent leur appel au public, et cherchèrent, suivant l'usage, à verser tout le blâme l'un sur l'autre, rendant mutuellement l'ennemi responsable des malheurs de la guerre.

Nous ne quitterons pas le sujet de ces conférences sans soumettre au lecteur quelques réflexions sur la conduite et les motifs d'agir des deux parties contendantes.

Les puissances alliées étaient convaincues que les offres de Louis XIV, d'abandonner son petit-fils, n'étaient rien moins que sincères. Elles regardaient la désunion annoncée de sa part entre la France et l'Espagne comme une ruse. Elles n'ignoraient pas que ce monarque avait promis secrètement à son petit-fils de le soutenir; elles considéraient avec raison la reconnaissance du prince des Asturies, la nomination du second fils du duc de Bourgogne au titre ducal d'Anjou, et en général la conduite de Philippe, comme

des preuves décisives de son intention de ne jamais abandonner le trône espagnol. De son côté, le roi de France s'offensait du soupçon que les alliés avaient sur sa bonne foi. Il ne voyait dans la demande des garanties qu'un prétexte pour tirer parti de son affaiblissement, et lui arracher ses conquêtes. Il leur reprochait de faire des propositions qu'ils savaient ne devoir jamais être acceptées; il était persuadé qu'ils n'admettraient jamais des conditions qui assureraient pour le présent le salut de la France, et qui ne pourraient la compromettre pour l'avenir; enfin il tâcha de jeter sur Eugène et Marlborough l'odieux de continuer la guerre pour leurs intérêts privés.

Quant à la question si long-temps agitée de la sincérité de ses protestations pacifiques, il est évident qu'il était aussi peu disposé à abandonner la monarchie espagnole, que les alliés à se relâcher de leurs prétentions à cet égard; et, sur cette négociation, comme sur les précédentes, nous adopterons l'opinion de l'excellent biographe de Philippe, auquel nous empruntons le passage suivant.

« Parmi les alliés, personne ne désirait la paix, espérant d'étendre leurs conquêtes; et quant à Louis XIV, il n'avait aucune envie de l'obtenir. Il affectait à la vérité de la désirer sincèrement, afin de tromper ses ennemis, et de se débarrasser des importunités de ses courtisans. Il ne com-

munique son secret qu'au dauphin et à Philippe, en les priant de ne jamais se laisser tromper par les apparences d'une paix prochaine, ou du dessein d'abandonner l'Espagne, mais, au contraire, d'être toujours bien sûrs de sa résolution de continuer la guerre. »

« Philippe, dit-il dans un autre endroit, ne crut jamais que son grand-père l'abandonnerait. Le dauphin l'exhorta aussi à ne pas ajouter foi aux bruits de paix, et à être convaincu que les secours de France ne lui manqueraient jamais. Louis XIV lui écrivit dans le même sens, quoiqu'avec un peu moins de clarté. Ces lettres délivraient Philippe d'une partie de ses craintes; cependant les démarches de ceux qui désiraient ardemment la paix, ne laissaient pas que de lui causer quelque inquiétude. »

Le biographe espagnol est encore plus positif en parlant de la seconde négociation.

« Le roi de France voyant son peuple désirer la paix avec anxiété, les deux factions de l'Angleterre acharnées l'une contre l'autre, et les Castillans devenir chaque jour plus attachés à leur roi, sentit qu'une coalition semblable, composée d'éléments aussi contraires, ne pouvait pas durer long-temps. Il se décida donc à temporiser, jusqu'à ce que des circonstances favorables se présentassent. Le dauphin le confirma toujours dans cette opinion, et le duc de Bourgogne lui-même

refusa d'approuver aucun traité, à moins que les états d'Italie ne fussent accordés à son frère. » (1)

Il est aisé de voir aussi par toute la correspondance de la cour française et de ses agens en Espagne, qu'un ordre simple, précis et positif du roi de France, aurait suffi pour que Philippe quittât son trône, et pour décourager le parti dont le zèle et les efforts le soutenaient. Il est non moins avéré qu'au moment même où il promettait aux alliés qu'il ferait tout pour le persuader, il se trouvait déjà assuré de son refus, et que par conséquent il proposait une condition qu'il était préparé à éluder.

Les déclamations vagues en général de ses partisans au sujet de sa sincérité et de sa bonne foi, seraient beaucoup moins absurdes qu'elles ne le sont, si l'on pouvait, de quelque manière que ce fût, donner le change sur ses tergiversations politiques. Il y en a qui prétendent que dans cette occasion il fut sincère, parce que sa position était critique et presque désespérée ; mais, on le sait, la sincérité qui n'a pour fondement que la crainte et la nécessité, n'offre pas un appui bien sûr, et Bolingbroke lui-même, le grand avocat de Louis XIV, eut grandement raison, ainsi que cela est prouvé par sa correspondance, de déplorer son erreur aussitôt que l'alliance fut dis-

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, pages 263, 309.

soute, et que les alarmes et le danger s'évanouissent. (*)

Dans cette véritable disposition de toutes les parties, la discussion relative aux otages et aux autres moyens d'arrangemens, ne pouvait que se ressentir de l'intrigue et de la méfiance. Louis XIV refusa de remettre les places de Bayonne et de Perpignan sur la frontière d'Espagne, qui pouvaient seules fournir les mesures efficaces pour faciliter la translation de la couronne d'Espagne. D'un autre côté, en proposant la garantie peu satisfaisante des places des Pays-Bas, il songeait à rendre cette offre illusoire par les réserves dont il l'accompagnait; tandis que les alliés, pour leur part, refusaient d'accorder un armistice, à moins qu'ils n'en obtinssent les mêmes avantages que de la continuation heureuse des hostilités.

Quant aux autres chapitres d'accusations mutuelles, il nous sera permis, d'après ce que nous venons de lire, de les passer sous silence, et de les regarder comme des amplifications de rhéto-

(*) Il suffira de citer un seul passage : « Les Français nous pressent de conclure en nous disant qu'ils peuvent compter sur d'autres ; et en même temps ils chicanent avec nous sur l'article le plus essentiel de notre traité, et ils cherchent à éluder une promesse faite, répétée et confirmée. » *Lord Bolingbroke to Prior*. Jamais les ennemis personnels de Louis XIV, ainsi qu'on se plaît à les appeler, n'ont porté une plus forte accusation contre lui.

rique, dont on se sert toujours dans les manifestes.

En faisant ces remarques, nous sommes aussi éloignés de censurer la conduite de Louis XIV que celle des alliés. Un roi de France ne peut être blâmé de chercher à empêcher la translation de la couronne d'Espagne à la maison d'Autriche, sa rivale; on ne saurait non plus reprocher à un père de s'opposer au détronement de son petit-fils, ni à un souverain le désir de terminer une guerre malheureuse par une paix honorable. Mais il n'y avait pas lieu non plus à blâmer les alliés de ce qu'ils voulaient enlever à la France ses nombreuses conquêtes, ni de ce qu'ils insistaient sur des conditions qu'une longue et coûteuse expérience leur avait appris être nécessaires pour leur propre sûreté et leur indépendance. Dans des questions politiques de ce genre, il n'y a pas un principe abstrait de justice. Il est tout naturel qu'un Français approuve la conduite de Louis XIV, et qu'un Anglais trouve bonne celle de son pays. (*)

(*) Dans les négociations qui ont lieu à la suite de batailles et en présence de dangers, il est à supposer que le plus faible est d'ordinaire de meilleure foi pour conclure que celui que les succès ont enorgueilli : or Louis XIV voyait sa capitale menacée par les armées victorieuses des alliés. Aussi les conférences de Gertruydenberg firent voir de la part des plénipotentiaires de la France des dispositions

Nous ne pourrons pas avancer dans notre narration sans rencontrer de nouvelles preuves de l'opinion que nous venons d'énoncer relativement au monarque français. Tandis que pour tromper les alliés, il affectait de refuser tout secours à Philippe, qu'il repoussait Medinaceli qui lui demandait de faire une diversion en Catalogne, et qu'il se plaignait hautement de l'ingratitude des Espagnols qui insultaient ses agens, méconnaissaient les anciens services qu'il leur avait rendus, et qui vexaient ses négocians, il

plus sincères à terminer que de la part des alliés. Ce fut la hauteur et l'orgueil de ces derniers qui les aveugla : le monarque français profita habilement de leur faute. Lorsque la paix paraissait déjà assurée en vertu des concessions faites par les plénipotentiaires français, et qu'en acceptant la nouvelle alliance de Louis avec ses ennemis contre Philippe, on était convenu d'un secours pécuniaire pour faire la guerre au monarque espagnol, cherchant par là à ôter à cette nouvelle alliance l'image horrible d'un père armé contre son fils, et d'une nation contre une autre qui ne l'avait point offensée ; lorsque la paix, disons-nous, paraissait acceptée sur ces bases, le sieur Petkum, député de la Hollande, déclara que son ordre était de dire aux plénipotentiaires que le roi de France seul devait se charger de la restitution de l'Espagne et des Indes dans le terme de deux mois, suivant l'article 37°. « Ce rapport, dit une *Relation* des conférences qui existe manuscrite à la Bibliothèque du roi à Paris, à force d'être insensé, parut fabuleux : on demanda au député s'il avait un pouvoir, ou une lettre de créance quelconque, qui l'autorisât à parler ainsi. Il répondit que

encourageait secrètement Philippe à persévérer, en lui faisant espérer des secours aussitôt que les dangers pressans dont il était entouré disparaîtraient. En réponse à la demande faite lors de la mission d'Ibberville, il écrivait : « Si vous êtes informé, comme je n'en doute pas, de ce qui se passe en Flandre, vous comprendrez aisément que pendant que Douai est assiégé, la conjoncture n'est pas propre au siège de Gironne, et que ce ne serait pas contribuer au repos de l'Espagne que de laisser la France ouverte à mes ennemis.

non, et les plénipotentiaires français ne purent rien comprendre. Les députés hollandais arrivèrent pourtant à la séance prochaine avec des pouvoirs explicatifs relatifs à la proposition du sieur Petkum, qu'ils appuyèrent. Les négociations furent rompues. »

Pour ceux qui désireront approfondir l'état réel de cette question, qui ne peut jamais être assez examinée, parce qu'elle aura un grand intérêt, surtout pour la Grande-Bretagne, ils peuvent consulter d'une part les *Mémoires de Torcy*; la *Conduite des alliés*, par Swels, et les *quatre dernières années* de la reine Anne; les *Examens*; les *Lettres de Bolingbroke* sur l'histoire, et l'*Histoire de la reine Anne*, par Sommerville; et d'autre part les *Lettres de Hare à un membre Tory*; la belle apologie du *Traité des Barrières*, écrite par M. Poyntz, quoique attribuée à l'évêque Hare; la *Réponse* de lord Walpole à Bolingbroke, et une exposition complète de toute la négociation dans le *Supplément de Tindal à Rapin*, vol. XVI. On peut consulter aussi les documens officiels dans *Lamberti*.

L'état des affaires changera peut-être avant la fin de la campagne, et si je puis alors disposer d'une partie de mes troupes, je serai bien aise de les employer comme vous le désirez.

« Profitez cependant, autant qu'il vous sera possible, de la faiblesse de l'archiduc, et songez que votre sort est entre vos mains. La campagne que vous allez faire en décidera; et si elle est glorieuse pour Votre Majesté, nos ennemis en seront moins difficiles sur les conditions de la paix. Il serait inutile de vous dire encore à quel point elle est nécessaire à mon royaume; et je crois que vous savez que je l'expose aux plus grands périls, en rejetant les propositions odieuses qui m'ont été faites à votre préjudice.

« Je vous avoue que j'avais lieu de croire, que, risquant tout pour vous, mes sujets ressentiraient, au moins en Espagne, les effets de la reconnaissance dont vous m'assurez, et que je crois être véritable. Ils éprouvent cependant des traitemens que je n'aurais pas soufferts sous le règne de votre prédécesseur : j'ordonne à Blécourt de vous en parler fortement. Vous me ferez plaisir de l'écouter avec attention, et de lui rendre une réponse décisive; car il ne suffit pas que vous disiez que vos ministres agissent sans vos ordres. J'ai trop bonne opinion de vous pour admettre une pareille excuse. Elle ne vous serait pas honorable, comme elle ne serait pas conforme aux sentimens

d'amitié et d'estime que je conserverai toujours pour vous. » (1)

Les circonstances auxquelles cette lettre se rapporte, ainsi que l'expérience de l'année précédente, persuadèrent les deux cours que l'administration espagnole, telle qu'elle se trouvait composée, ne servirait qu'à rendre vains tous leurs efforts. Pour opérer donc ce changement, la cour d'Espagne frappa un coup d'autorité qui devait servir en même temps à en imposer aux grands, signalés par leur opposition au gouvernement. Le duc de Medinaceli fut arrêté et transféré à la forteresse de Ségovie. Il fut traduit devant un tribunal spécial chargé de lui faire un procès sur sa conduite. On n'a jamais rendu public l'énoncé des crimes dont il était accusé; mais on répandit partout avec une grande affectation le bruit qu'il avait livré aux ennemis la négociation privée avec les Hollandais, et communiqué les assurances données par Louis XIV à son petit-fils de ne pas l'abandonner. Dans le cours de la campagne, on le transféra à Pampelune. Sa mort, arrivée l'année suivante, jeta sur cette affaire un voile qui n'a pas été soulevé depuis, quoiqu'il paraisse assez probable qu'il n'eut d'autres torts que l'amour de l'indépendance de son pays, et sa vigoureuse et constante opposi-

(1) NOAILLES, tome IV, page 3.

tion aux projets de la France. Il fut remplacé dans son ministère par Ronquillo, qui arriva à ce poste éminent, en s'engageant à remédier aux maux occasionnés par la conduite de son prédécesseur, et à pourvoir aux besoins du trésor et de l'armée. (1) (*)

La tranquillité ayant été rétablie dans le cabinet par ce changement, Philippe reparut à l'armée afin de tenter un effort décisif pour la conservation de sa couronne. La reine fut déclarée régente pendant son absence, avec l'assistance d'un conseil composé de Veraguas, Bedmar, Frigiliana et Ronquillo, nommé comte de Gramedo. Sa cor-

(1) SAINT-PHILIPPE, tome II, page 330.

(*) Voici la cause que l'on donne à l'arrestation du duc de Medinaceli, dans les *Mémoires de Lambert*, à la page 165 du cinquième volume.

La source de cette disgrâce venait d'un écrit cacheté que le marquis d'Astorga avait laissé en mourant, avec ordre de le transmettre entre les mains du roi. Le marquis y déclarait que le duc de Medinaceli, premier ministre, transmettait tous les secrets d'État au duc d'Uceda, qui était en Italie, et que ce dernier en faisait part à la cour de Vienne. Un prince d'Italie, qui était dans la grande alliance, parvint à s'assurer de l'existence de cette correspondance; il se servit pour cela de quelqu'un qu'il avait auprès du duc d'Uceda, à qui celui-ci communiquait ses secrets; le prince envoya des preuves matérielles à la cour de Madrid. Cette cour reconnut qu'il n'y avait que le duc de Medinaceli qui eût pu les révéler; le duc d'Uceda embrassa, peu de temps après, le parti de la maison d'Autriche.

respondance avec le roi de France nous montre son esprit enjoué et son allégresse, en voyant terminée la désunion affectée entre les deux cours.

La reine d'Espagne à Louis XIV, 1^{er} août.

« Le sieur de Blécourt m'ayant communiqué la résolution que Votre Majesté a prise de rappeler ses plénipotentiaires sur les propositions barbares que les alliés leur ont faites en dernier lieu, j'ai cru devoir vous marquer, par un exprès, l'extrême reconnaissance que j'en ai, et la sincère disposition où nous sommes d'aider la France, en tout ce que nous pourrons, à soutenir une guerre que la témérité de nos ennemis rend tous les jours plus nécessaire et plus juste de notre part. Il y a long-temps que nous prévoyions quelle devait être la fin des conférences de Gertruydenberg. Persuadés que les Anglais et les Hollandais ne veulent ni le roi votre petit-fils en Espagne, ni la France en état de tirer un jour vengeance de la tyrannie qu'ils exercent à son égard, nous avons vu, par cette raison, avec un déplaisir infini, le parti que vous aviez pris de nous abandonner, pour ainsi dire, croyant, par cette conduite, porter à des sentimens plus modérés un ennemi que la bonne fortune aveugle, et qui ne reconnaît plus d'autre loi que celle de la force qu'il a malheureusement en main. Aujourd'hui que nous devons voir un artifice dans toutes les insinua-

tions qu'on nous a faites, d'*affecter une désunion* qui nous a causé tant de mal, tâchons, je vous en supplie très humblement, de regagner, par une route tout opposée, ce que nous avons perdu; et n'ayant plus qu'un même intérêt, efforçons-nous de tirer, par des mesures mieux concertées que par le passé, les avantages que nous pouvons espérer de l'union effective des deux couronnes. Nous ne vous serons point à charge; mais nous demandons, comme une chose absolument nécessaire, pour persuader aux Espagnols que nous allons agir avec le même esprit, de nous envoyer au plus tôt le duc de Vendôme pour commander en Catalogne. Le roi, qui connaît par lui-même combien il a besoin d'un bon général, le souhaite avec passion; et je puis vous assurer que cela fera le meilleur effet du monde, même par rapport à la France, dans le cœur de nos sujets. On ne peut être plus sensible que je le suis aux bontés de Votre Majesté, et je vous prie de l'être un peu aussi à la tendresse que le roi et moi avons pour vous.»

Cependant Louis XIV, soit qu'il jugeât que les Espagnols seraient humiliés de supporter le commandement d'un général étranger, soit par toute autre raison, éluda de consentir à la demande de la reine; et quoique la nomination de Vendôme eût été déjà notifiée depuis le mois de mai par ses plénipotentiaires, pendant les conférences de Ger-

truydenberg (1), Philippe se vit dans la nécessité d'accepter pour commandans sous ses ordres, le marquis de Villadarias et le prince de Tzerclaes, manquant tous deux des talens nécessaires pour tenir tête à Staremberg.

(1) Torcy, tome II, page 330.

CHAPITRE XVIII.

1710.

Campagne de 1710. — Défaites éprouvées par l'armée de Philippe à Almenara et à Saragosse. — La Cour et les tribunaux se retirent à Valladolid. — Mission de Noailles. — Le duc de Vendôme nommé pour commander l'armée. — Enthousiasme des Castellans pour la cause de Philippe. — L'archiduc marche sur Madrid. — Imprudences et revers des alliés. — Les troupes espagnoles reprennent leur ascendant. — Succès de Noailles en Catalogne. — Les alliés quittent Madrid. — Retour de Charles à Barcelonne. — Stanhope et ses Anglais faits prisonniers à Brihuega. — Bataille de Villaviciosa. — Retraite de Staremberg en Catalogne. — Philippe entre à Saragosse.

Il n'y eut aucune campagne, pendant toute la durée de la guerre de la succession d'Espagne, plus fertile en événemens que celle de 1710, qui va faire le sujet de ce chapitre.

Aussitôt que les renforts envoyés par la France eurent joint l'armée, Philippe en prit le commandement, dans l'idée de profiter de la supériorité numérique de ses troupes, et dans l'espoir de pouvoir pénétrer jusqu'au cantonnement des alliés. Il passe la Sègre à Lerida avec vingt-trois mille hommes (15 mars), et attaque Balaguer

pour s'ouvrir un passage en Catalogne; mais Staremborg, toujours sur ses gardes, rassemble ses troupes à la hâte, jette des renforts dans la place, et prend position à Agramonte, d'où ses éclaireurs pouvaient facilement inquiéter les Espagnols et les gêner dans leurs communications, tandis que le débordement de la Sègre augmentait leur détresse, déjà assez grande par les fatigues et le manque d'approvisionnement.

Les choses étaient dans cet état, lorsque Philippe, ajournant son attaque contre Balaguer, et repassant la Sègre, s'approcha du camp des alliés dans l'intention de présenter la bataille ou de les forcer, en les harcelant, à abandonner une position par laquelle ils gênaient ses opérations. Il détacha, à cet effet, quelques corps pour faire des excursions dans le pays, et s'empara sur leurs flancs de quelques forts de peu d'importance.

Les mois de juin et de juillet s'écoulèrent sans que les deux armées fissent des progrès sensibles; mais vers le milieu de ce dernier mois, une petite expédition qui débarqua quelques troupes à Cette, dans la province de Languedoc, pour soulever les protestans des Cévennes, attira une grande partie des forces de Noailles vers la frontière septentrionale de la Catalogne. Par cette diversion, les alliés eurent quatre mille hommes disponibles, et avec ce renfort, auquel se joignirent des troupes arrivées d'Italie, Charles se mit en

campagne pour reprendre l'offensive (juillet 27). Il arrivait au camp au moment même où Philippe, forcé par le manque de subsistances de quitter sa position, se retirait vers Lerida, d'où il recevait son approvisionnement. C'était pour la première fois que ces deux princes rivaux se trouvaient en présence; les événemens qui eurent bientôt lieu ne furent pas indignes de la présence des deux monarques compétiteurs, quoiqu'à vrai dire, ils se trouvassent sous la direction immédiate de leurs généraux respectifs.

Les alliés levèrent leur camp le même jour que les Espagnols, repassèrent la Sègre après eux, manœuvrèrent pour les couper de Lerida, et détachèrent un gros corps de cavalerie sous les ordres de Stanhope, pour passer un gué sur la Noguera à Alferez. Philippe, pour empêcher leur passage, fit avancer toute sa cavalerie, en attendant qu'il pût arriver avec l'infanterie pour la soutenir; mais celle-ci arriva trop tard, et dans un tel désordre, qu'elle attaqua sans succès les alliés qui occupaient déjà une position très avantageuse sur une hauteur en avant de la petite ville d'Almenara. La cavalerie qui s'était avancée essuya le feu de quatorze pièces d'artillerie; l'infanterie ne put la secourir à temps; elle fut chargée par toutes les forces de l'ennemi qui, par une marche rapide, s'étaient portées sur cet endroit. En un clin d'œil la cavalerie espagnole fut cul-

butée ou rejetée sur les colonnes d'infanterie. Toute l'armée eût été défaite complètement si la nuit n'eût favorisé sa retraite. Philippe, ainsi que ses généraux, firent de vains efforts pour rallier les troupes; il ne dut son salut qu'à un régiment de cavalerie qui se sacrifia pour le sauver. (1)

Cette affaire mal engagée ne coûta à l'armée de Philippe que quinze cents hommes; mais elle lui imprima une terreur panique, et fut la source d'autres désastres. Dans le premier moment de la déroute, le roi était entré à Lerida (*); et avant qu'il eût pu réunir ses forces dispersées, l'ennemi occupait déjà Barbastro et Huesca, ainsi que les places qui protégeaient la communication avec la Catalogne. L'ennemi continua ses mouvemens, passa la Cinca à Monzon, culbuta l'arrière-garde espagnole (13 août), quoiqu'elle fût soutenue

(1) *Histoire de l'Europe*, 1710, page 545. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 337. *Lettre du général Stanhope à M. Walpole, sur la bataille d'Almenara, du 31 juillet 1710.* — *Papiers de Walpole.* — *Histoire de la reine Anne*, par Sommerville, page 636.

(*) Les officiers qui environnaient le roi sur la fin de la bataille l'obligèrent, ou, pour mieux dire, le conjurèrent de se retirer et de prendre la route de Lerida; six escadrons des alliés n'étaient plus qu'à une petite distance de l'endroit où il combattait. La retraite du roi fut favorisée par la valeur et la présence d'esprit de Vallejo, qui commandait le régiment des dragons de son nom. Ce brave officier résolut de se sacrifier, lui et son monde, pour le salut

par la cavalerie, et s'avança enfin vers l'Èbre pour couper l'armée royale et lui fermer le chemin de la capitale et de l'intérieur du royaume.

Philippe n'épargna rien pour rétablir ses affaires. Il commandait des troupes découragées; la désertion lui enlevait des soldats; la confiance dans les chefs était perdue, et l'armée se plaignait hautement et avec amertume qu'on voulait la sacrifier pour avoir un prétexte d'abandonner l'Espagne. Mais, fort heureusement pour lui, il arriva sur l'Èbre à Saragosse (17 août) avant les alliés, et confia le commandement au marquis du Bay, qui, après s'être distingué sur la frontière occidentale du royaume, fut appelé avec une partie de ses forces à l'honneur de sauver son souverain. L'armée campa entre l'Èbre et le Gallego (18 août). On tint plusieurs conseils pour

de son roi; il partagea ses troupes en cinq petites divisions, qui fondirent simultanément avec la plus grande intrépidité sur les ennemis, firent acheter cher la victoire aux Anglais, et donnèrent le temps au roi et à ceux qui l'accompagnaient de se retirer à la faveur de la nuit, ce qui empêcha les ennemis de les poursuivre. TARGE, *Histoire de l'avènement de la maison de Bourbon*, tome V, page 424.

Le marquis de San-Philippe attribue au marquis de Villadarias l'honneur d'avoir contenu les escadrons ennemis, pour donner le temps au roi de se sauver. Quoi qu'il en soit de ce fait particulier, on s'accorde généralement à reprocher à Villadarias quelques fausses manœuvres dans cette journée importante.

décider les opérations ultérieures. Les uns proposaient d'abandonner l'Aragon, d'autres étaient d'avis qu'il fallait risquer une seconde bataille; mais telle était l'incertitude du monarque et la diversité d'opinions parmi les généraux, que, décidés à combattre, ils négligeaient de faire les préparatifs nécessaires, et non seulement laissèrent passer l'Èbre aux ennemis à Pina, mais leur permirent, sans les inquiéter d'aucune manière, de se ranger en bataille sur la rive opposée.

La bataille devenait inévitable; les Espagnols prennent leurs rangs et font leurs dispositions. Leur gauche était appuyée sur l'Èbre, leur centre se prolongeait sur un terrain propre à faire manœuvrer l'infanterie; la droite s'étendait jusqu'à la hauteur de Torrero qui domine Saragosse. Philippe n'avait que dix-neuf mille hommes, découragés et mécontents, à opposer à trente mille que leur dernière victoire avait remplis d'orgueil et d'enthousiasme.

Le lendemain dès la pointe du jour, on échangea des coups de canon; Philippe parcourt les rangs, encourage les troupes à bien faire, et se retire sur une éminence au milieu du camp pour tout voir et tout diriger. Vers midi la bataille commence; la cavalerie espagnole charge vigoureusement les alliés sur la droite, disperse les escadrons des Portugais; un détachement de cavaliers espagnols, dans l'ardeur de la poursuite,

est entraîné jusqu'au couvent des Chartreux, où l'archiduc attendait l'issue de la bataille; peu s'en fallut qu'il ne fût fait prisonnier. L'ardeur inconsidérée des Espagnols donna le temps aux généraux alliés de faire arriver leur réserve; les vainqueurs sont repoussés à leur tour; dès la première charge les Espagnols sont culbutés et s'enfuient à toute bride. L'infanterie des alliés, d'un pas grave et assuré, gravit la hauteur où était le centre de Philippe, essuie un feu terrible, et par une attaque rapide et impétueuse met le désordre dans les lignes ennemies. Des soldats de nouvelles levées jettent leurs armes; mais quelques vieilles bandes espagnoles, soutenues d'un faible corps de cavalerie, font bonne contenance contre toute la force de l'armée victorieuse des alliés; elles se retirent sur la hauteur de Garba qui était voisine, et ne se rendent qu'après un combat opiniâtre, qui les avait réduites au cinquième de leur nombre. (1)

Deux heures après que l'engagement était

(1) SAINT-PHILIPPE, tome II, page 348. — *Histoire de l'Europe*, pages 591 - 597.

Nous avons aussi entre les mains une lettre du général Carpenter à M. Walpole, dans laquelle on attribue principalement les victoires d'Almenara et de Saragosse au général Stanhope, qui se glorifia devant la cour et le maréchal de l'honneur de ces deux affaires (*Manuscrit de Walpole et Sommerville sur la reine Anne*).

commencé, l'on vit les Espagnols abandonner le champ de bataille. Le marquis de Bay se retira avec huit mille hommes vers les montagnes de Soria. Philippe resta bravement sur le lieu du combat, jusqu'à ce que le sort de la journée fût décidé; il quitta le camp pour regagner Madrid par Agreda, et faire tout disposer pour la translation de la cour à Valladolid.

En arrivant dans la capitale, il ne fut pas reçu comme un prince fugitif, mais comme un souverain qui possédait les cœurs de ses sujets, et qui leur devenait encore plus cher, à raison de ses malheurs et de la constance qu'il avait montrée dans l'adversité. Un décret royal transféra aussitôt la résidence de la cour et des tribunaux à Valladolid, ancienne demeure des rois de Castille. Le roi convoqua les grands et les personnes les plus distinguées de la cour, pour leur faire part de ses projets et leur dire qu'ils étaient les maîtres de rester ou de le suivre à Valladolid; l'assemblée resta un moment incertaine : les grands avaient présente à la mémoire la sévérité qu'on déploya en 1706 contre ceux qui n'avaient pas suivi la cour dans sa retraite; mais l'impulsion fut bientôt donnée par Montellano, Montalto, Medina-Sidonia, et Frigiliana, qui annoncèrent la résolution où ils étaient de partager le sort de leur souverain. Tout le monde n'eut

qu'une voix pour suivre un si noble exemple de fidélité.

Philippe passa encore deux jours à Madrid pour faire quelques dispositions nécessaires aux circonstances, et le 9 septembre il quitta sa capitale au milieu d'un concours immense d'habitans qui lui témoignaient leur attachement par des pleurs et des vœux, et qui auraient fait volontiers tous les sacrifices imaginables pour le tirer de sa position embarrassante. Son départ fut le signal d'une émigration presque générale; la plupart des grands l'accompagnaient; plus de trente mille personnes couvrirent la route de Valladolid; des dames de la première distinction suivaient à pied cet immense convoi, et il ne resta dans la capitale que ceux que l'âge, les infirmités ou le manque de ressources empêchèrent de se mettre en voyage. (1)

Charles accompagné de ses auxiliaires, tant Anglais qu'Allemands, entra triomphant à Saragosse. Pour s'attacher les Aragonais, il rétablit les anciens privilèges et leur constitution. Mais de longs et violens débats s'élevèrent entre les généraux, relativement au plan d'opérations qu'il fallait suivre. Starenberg n'était pas d'avis de

(1) SAINT-PHILIPPE, tome II, page 366. ORTIZ, chap. XII, XIII et XIV.

poursuivre l'armée ennemie ; il voulait lui couper le chemin de la France , en se rendant maître de la Navarre. Le général Stanhope, qui commandait l'armée anglaise , était d'avis de se porter sur la capitale. Son opinion l'emporta ; les alliés dirigèrent leur marche vers Madrid , dans l'espérance que les Portugais viendraient les y rejoindre , et qu'une fois maîtres de la capitale , ils obtiendraient bientôt la soumission de toute l'Espagne. (*)

Pour frapper les yeux du peuple , ou pour le surprendre et même l'effrayer , Charles fit son entrée publique dans Madrid , précédé d'une escorte de deux mille chevaux , suivi de sa garde , des officiers de sa maison et de ses principaux ad-

(*) Le marquis de Saint-Philippe rend compte du conseil de guerre tenu par les alliés après la victoire de Saragosse , et il expose fort au long les raisons alléguées par les généraux anglais et allemands , à l'appui de leurs divers avis. Nous y renvoyons les gens de l'art , qui , après les avoir approfondis , hésiteront peut-être encore à prononcer : tant il existe de causes indépendantes de la volonté des chefs qui échappent à l'humaine prévoyance , et peuvent renverser ou faire réussir une opération militaire. C'est ce qui rend difficile de déterminer s'il eût été plus sage de se porter rapidement sur la Navarre , pour couper toute communication avec la France , que de se diriger sur Madrid. La fortune , qui ordinairement décide de tout à la guerre en souverain arbitre , se plut cette fois-ci à ruiner le plan de Stanhope.

Quoi qu'il en soit , ce général avait une raison plus forte

hérens. Il n'oublia pas de se montrer attaché à la religion catholique, et d'aller visiter la basilique de Notre-Dame d'Atocha, qui est en grande vénération à Madrid; mais rien ne put ébranler la fidélité que les habitans gardaient à Philippe, ni effacer l'antipathie qu'ils avaient pour les Autrichiens. On ne vit dans cette solennité que quelques enfans que la curiosité y amenait. Partout dans les rues et dans les places régnait un morne silence, dont l'éloquence parlait plus haut que l'opposition la plus forte. Le monarque triomphateur en fut tellement contrarié, qu'arrivé à la porte de Guadalajara, il ne voulut pas continuer, comme c'était l'usage, jusqu'au palais du Retiro; mais il rétrograda pour sortir par la porte d'Alcala, en s'écriant : Madrid n'est qu'un désert. (1)

Le marquis de Mancera fut le noble organe de l'opinion publique, lorsque, pressé par les me- que toutes les considérations militaires de se porter sur Madrid, c'était les instructions de son gouvernement. On raconte, disent les *Mémoires de Noailles*, tome V, page 160, qu'en sortant du conseil de guerre tenu chez l'archiduc, un officier anglais ayant dit à Stanhope : « Eh bien, milord, où allons-nous, est-ce à Valence ou à Madrid? il lui répondit : à Madrid. J'ai ordre, de la reine et des alliés, d'y conduire le roi Charles; quand il y sera une fois, que Dieu ou le diable l'y maintienne ou l'en fasse sortir, je ne m'en soucie point, ce n'est pas mon affaire. »

(1) SAINT-PHILIPPE, tome II, page 385.

naces de Charles, l'illustre vieillard répondit avec une fermeté que le poids des années (il avait cent ans) n'avait pu affaiblir : « Je n'ai qu'un Dieu et un roi auxquels j'ai juré fidélité. Je suis à la veille de descendre dans la tombe ; je ne manquerai pas à l'honneur pour le peu de temps qui me reste à vivre. » Ce fut dans ces fâcheuses circonstances que l'archiduc fut proclamé roi dans la capitale. Le gouvernement municipal s'était dissous. Les diverses branches d'une administration éphémère furent alors confiées à Guerrero, Palmar, Belmonte, Laguna, Uceda, Hajar, Fernanñez, don Antonio Villaroel et autres nobles qui avaient, depuis long-temps, suivi les drapeaux du nouveau roi Charles, ou qui adhéraient pour la première fois à sa cause. (1)

Si jamais Louis XIV eut le désir sincère d'obtenir de Philippe la cession de sa couronne, ce fut assurément au milieu de ces désastres, convaincu, comme il l'était, que la situation de la France devenait très critique, et que l'Espagne ne pourrait désormais se soutenir que par ses propres forces. Mais, ayant reçu une adresse des principaux grands d'Espagne, immédiatement après la bataille de Saragosse, par laquelle ils lui demandaient de ne pas abandonner son petit-fils, il se détermina à envoyer Noailles prendre

(1) ORTIZ, tome VII, page 203.

des informations, et s'assurer si les ressources de l'Espagne suffiraient pour soutenir la lutte; espérant, de son côté, en continuant la guerre encore pendant une autre campagne en Flandre et en Allemagne, avoir l'occasion de diviser ou d'affaiblir les alliés. Dans le même but, il céda au vœu de Philippe, et envoya Vendôme prendre le commandement de l'armée espagnole.

Les instructions qu'il donna à Noailles feront mieux voir ses propres sentimens et l'état de la cour d'Espagne à cette époque.

Noailles eut l'ordre de représenter que la seule condition au prix de laquelle on pourrait obtenir la paix des alliés était la cession de l'Espagne, et qu'ainsi il fallait que Philippe persuadât ses fidèles sujets de se rallier autour du trône; qu'autrement il se trouverait dans la nécessité de le quitter, en échangeant cette monarchie contre un établissement ailleurs. La Sicile et la Sardaigne auxquelles on voulait faire allusion, offraient, à la vérité, un bien faible dédommagement; mais il y avait, ajoutait-on, une énorme différence entre la possession de ces deux îles avec le titre de roi, et la condition privée d'un prince chassé de ses états, et sans espoir de remonter sur le trône.

On y disait encore : « Celui qui règne, ne fût-ce que sur une petite étendue de pays, peut, par sa sagesse et sa bonne conduite, se faire considérer des autres nations de l'Europe; et, lorsqu'il voit devant

lui une longue suite d'années, il peut espérer des conjonctures favorables pour rendre sa fortune meilleure. Un prince réduit à la condition d'un particulier, est bientôt loin de la mémoire des hommes : ses vertus sont comme ensevelies. Il devient inutile au reste de la terre; souvent à charge à son propre pays; et loin de trouver des occasions de faire valoir ses droits, il ne laisse à sa postérité que de vains titres et de vaines prétentions. » La question doit être ainsi posée : « L'Espagne peut-elle, ou non, se défendre elle seule? Si elle le peut, que Philippe rappelle toute son énergie, et qu'il montre qu'il possède encore des ressources. Si la chose est impossible, il faut qu'il renonce à une dignité qu'il ne peut plus conserver, et qu'il cesse d'attirer des malheurs réels sur la France, pour des espérances chimériques. Noailles parlera ensuite séparément au roi et à la reine, ou même à la princesse des Ursins, avec la discrétion convenable : l'essentiel est de dissiper leur illusion. »

Comme on n'ignorait pas qu'en dernier résultat tout dépendait de la volonté de madame des Ursins, Noailles fut prévenu de n'épargner ni les promesses ni les menaces pour la déterminer à agir conformément aux injonctions de Louis XIV.

« On laisse au négociateur la liberté d'employer auprès de la princesse des Ursins les considérations particulières, soit d'espérance, soit de crainte,

qu'il jugera propres à la toucher personnellement, jusqu'à lui dire, mais à la dernière extrémité, qu'on la rendra responsable des mauvais conseils qui entraîneraient le roi d'Espagne dans le précipice, lorsqu'il reste encore une voie pour conserver ses états. » (*)

Noailles devait communiquer ces instructions à Vendôme, qui était aussi en route pour l'Espagne, afin que tous deux pussent agir d'un commun accord, et atteindre le but de cette mission délicate. Ces ordres leur parvinrent à Bayonne, où Vendôme fut retenu quelque temps par une légère indisposition. Noailles partit seul pour rejoindre le roi et la reine à Valladolid.

La présence du danger, les exhortations de la reine et de la princesse des Ursins avaient réveillé l'énergie de Philippe, et lui avaient rendu tout son courage ; il était résolu à ne quitter jamais une couronne qu'il avait si chèrement achetée. Le lendemain il réunit les grands près de lui, ordonna à Noailles de leur faire connaître la mission dont il était chargé : aussitôt qu'elle leur fut exposée, l'alarme devint générale. Ils déclarèrent unanimement qu'il fallait que la France envoyât des secours, et que, pour eux, ils étaient prêts à verser leur sang, et à faire le sacrifice de leur fortune pour la défense de leur souverain chéri.

(*) *Mémoires de Noailles*, tome IV, page 137.

Noailles ne les berça pas de vaines espérances; il leur déclara, d'une manière positive, qu'il n'y avait aucun secours étranger à attendre, vu la distance et la difficulté d'approvisionner une armée considérable; il leur fit remarquer cependant la faiblesse de l'ennemi. Il insista sur ce qu'il n'y avait que leurs propres et prompts efforts qui fussent capables de rétablir les affaires, ajoutant que le moment était venu de réaliser leurs promesses et leurs protestations de loyauté et d'attachement. Il insinua que pour seconder leur élan patriotique, il était probable que le roi de France se déciderait à opérer une diversion du côté du Roussillon. (1)

Ces exhortations et ces raisonnemens ne furent pas inutiles. Les grands tinrent une assemblée solennelle pour aviser aux moyens de parer à un danger si imminent. Le duc de Medina-Sidonia ouvrit la délibération en proposant de faire une adresse à Louis XIV, par laquelle on le prierait de revenir sur la résolution d'abandonner l'Espagne à sa destinée, et d'accorder quelques prompts secours. Le duc d'Osuna, seul dans l'assemblée, fut d'avis que l'Espagne pouvait continuer à se défendre sans aucune assistance étrangère. Il prétendit que ce serait une tache indélébile pour les Espagnols que de demander

(1) NOAILLES, tome IV, page 146.

des secours au dehors, après avoir été déjà trompés tant de fois par la France. Mais la présence du danger fut plus forte que son discours. On mit de côté l'intérêt personnel et les préjugés nationaux. L'orateur fut écouté avec indifférence, et la proposition du duc de Medina-Sidonia fut adoptée par acclamation. Le comte de Frigiliana, qui passait pour écrire avec facilité et même avec éloquence, fut chargé de rédiger l'adresse, qui fut signée sur-le-champ par tous ceux qui étaient présens à la séance (*). Elle fut envoyée au duc d'Albe, ambassadeur d'Espagne à Paris, avec ordre de la présenter, et de l'appuyer de tout le poids de son caractère.

Le courage castillan se réveilla pour maintenir la gloire et l'indépendance de la nation. On forma une junta de guerre pour préparer et faciliter les opérations militaires. Elle devait rester en permanence; Noailles serait prié d'assister à toutes ses séances, et les mesures qu'elle arrêterait devaient être dirigées par lui.

(*) Le biographe de Philippe a conservé les noms des grands qui signèrent l'adresse: ce sont les ducs de l'Infantado, Popoli, Atri, Medina-Sidonia, Montellano, Arcos, Abrantès, Baños, Veraguas, Soria, Jovenazzo et Bejar; les marquis de Priego, Astorga, Aytona, Bedmar, Villafraña, Montealegre, Almonacid, del Carpio; les comtes de Lemos, Peñaranda, Benavente, San Estevan del Puerto, Oñate, Frigiliana, et le connétable de Castille. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 370.

Noailles, après avoir exécuté la partie ostensible de ses instructions, mit tous ses soins à faire comprendre à Philippe la nécessité d'abdiquer sa couronne, dans le cas où l'enthousiasme et les efforts de ses sujets se trouveraient insuffisans pour la lui conserver; mais ce fut sans succès qu'il employa tous les argumens fondés sur le respect, la reconnaissance et l'affection que Philippe avait pour son grand-père; il ne fut pas plus heureux quand il exposa la supériorité de l'ennemi, la faiblesse et le désordre de la monarchie espagnole. Philippe, encouragé par la reine et par la princesse des Ursins, animé par les circonstances critiques du moment, parut puiser une nouvelle force dans les obstacles mêmes. Il répondit fermement à quelques argumens de l'ambassadeur, d'autres furent passés sous silence; il persista enfin dans sa résolution de s'ensevelir sous les ruines de l'Espagne plutôt que d'abandonner un peuple qui lui avait donné et lui donnait encore en ce moment des preuves si touchantes de sa loyauté, de son amour. Puis, parlant du caractère de ses sujets, qui paraissait, ainsi que le sien propre, avoir besoin du malheur pour retrouver toute son énergie, il dit à Noailles: « Mes troupes, il est vrai, sont faibles, dispersées et sans discipline; mais cet état doit bientôt cesser. Si l'armée d'Aragon a souffert, celle de l'Estramadure est encore intacte, et même son état est

amélioré. Il me manque un bon général; mais le duc de Vendôme ne tardera pas d'arriver. Je suis enchanté que les Anglais aient amené l'archiduc à Madrid; il peut voir dans ma capitale quelles sont les dispositions de mon peuple; il peut s'assurer par lui-même que c'est leur propre volonté, et non la force, qui les maintient dans la fidélité. L'ennemi a fait des fautes; il a négligé ses moyens de succès, et nous devons profiter de ses erreurs. Quels progrès pourra-t-il faire sans places fortes, sans magasins, au milieu d'un peuple ennemi, éloigné de trente lieues du pays d'où il tire ses approvisionnement? Peut-on croire que l'archiduc abandonne la Catalogne et l'Aragon pour rejoindre les Portugais? S'il pouvait le faire, la diversion du côté du Roussillon le forcerait de rétrograder. En définitive, nous devons chercher à empêcher leur jonction, éviter un engagement décisif et ménager sagement nos forces. Si, forcé de recevoir la bataille, l'archiduc éprouvait une défaite, elle aurait les suites les plus funestes pour lui. Voilà la dernière ressource qu'il faut tenter plutôt que d'abandonner le royaume. Quant aux finances, nos affaires ne sont pas dans un état désespéré. Nous ne sommes en anticipation que de deux mois sur notre revenu, et le *déficit* pourra être facilement comblé au moyen des emprunts et des dons gratuits. Notre position était bien autrement critique en 1706, car nous n'avions

alors ni le royaume de Valence ni les places fortes de la frontière de la Catalogne.» La reine, non moins courageuse que son mari, appuyait les représentations magnanimes de Philippe. Tous deux déclarèrent que s'ils étaient forcés de quitter l'Espagne, ils émigreraient en Amérique, et rétabliraient le siège de l'empire, soit au Pérou, soit dans le Mexique. ⁽¹⁾

Philippe rejeta avec dédain l'offre de la Sicile et de la Sardaigne, même quand on y ajouterait le royaume de Naples. Il ne vit dans ces propositions qu'un piège trompeur, un leurre insidieux pour calmer son effervescence et le dépouiller de ce qui lui restait de la monarchie. Toutes les démarches furent également vaines pour obtenir de lui la promesse d'abandonner l'Espagne et les Indes, par la conviction où il était que le caractère élevé et l'amour de son grand-père pour lui ne sauraient manquer d'approuver une si noble et si digne résolution de sa part. Noailles retourna à Versailles pour rendre compte de l'état de l'Espagne, et de la situation d'esprit de son monarque. Il était porteur d'une lettre de Philippe, qui récapitulait et présentait avec une nouvelle force les argumens dont il avait combattu les siens. ⁽²⁾

(1) TORCY, tome III, page 2.

(2) NOAILLES, tome IV, page 145 à 158. TORCY, tome III, page 2. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 264.

Vendôme arrivait dans ce moment même pour diriger le courage du monarque, et mettre à profit le zèle que montraient ses fidèles sujets. Ayant appris en route que l'ennemi était à Madrid, il s'écria : « Si le roi, la reine et le prince des Asturies sont en sûreté, je réponds du reste. » Vendôme en arrivant à Valladolid le 20 septembre, cinq jours avant le départ de Noailles, qui lui fut d'un grand secours, trouva comme lui l'état des affaires beaucoup moins mauvais qu'on ne devait se l'imaginer. Outre les gardes espagnoles et Wallones, au nombre de quatre mille hommes, il restait de l'armée d'Aragon cinq mille chevaux, et huit mille hommes d'infanterie; sur les frontières de la Vieille-Castille et du Portugal huit bataillons et douze escadrons; autant en Andalousie; trente-deux bataillons et trente-cinq escadrons en Estramadure. Des volontaires accouraient de tous côtés se ranger sous les drapeaux, tandis qu'une foule de petits détachemens, dirigés principalement par les habiles chefs des partisans don Feliciano Bracamonte et don Joseph Vallejo, infestaient toutes les routes, et venaient inquiéter les ennemis jusqu'aux portes mêmes de Madrid. (*)

(*) C'est à ces partisans que l'on dut en grande partie le succès des armes de Philippe. Don Joseph Vallejo surtout devint redoutable pour les alliés. Non seulement il leur enlevait les vivres aux portes de Madrid, mais il faisait grand

L'attachement, dit le biographe de Philippe V, la magnanimité, la loyauté du peuple de Castille, fera l'admiration des âges à venir; loin de se laisser abattre par les malheurs de leur souverain, ils se sentaient ranimer par les revers. Ils prodiguèrent leurs biens et leurs vies pour l'aider à réparer ses pertes, levèrent et entretenirent des troupes à leurs propres dépens pour défendre la cause de leur roi et celle de leur pays. Les désastres, qui se succédaient sans interruption, ne servaient qu'à redoubler leur zèle et leur fidélité, à un tel degré qu'on le croirait à peine, s'il entrait dans notre sujet de rapporter en détail quelques uns des innombrables témoignages de fidélité et de dévouement.

Vendôme ne revenait pas de son étonnement

nombre de prisonniers : il culbuta huit cents chevaux commandés par le baron de Vecel, qui passaient à Saragosse. A Ocaña, il surprit un régiment de Portugais, et sur les hauteurs d'Alcala il brava le général Stanhope lui-même, qui le cherchait avec deux mille chevaux; peu s'en fallut même qu'il ne fit prisonnier le roi Charles au Pardo, lorsqu'il était à la chasse; ce fut un des gardes-forestiers, qui eut peur de périr dans la bagarre, qui trahit le secret, et avertit Charles du danger qui le menaçait. Un autre partisan célèbre à cette époque était don Juan de Cereceda.

On assure qu'une personne attachée au service domestique du roi Ferdinand VII, et jouissant d'une grande faveur auprès de ce monarque, s'est occupée depuis nombre d'années de recueillir toutes sortes de renseignemens sur les partisans, du temps de la guerre de la succession. On ne sau-

en voyant un changement si inespéré, précisément au moment d'un si grand revers.

Il déclara que l'archiduc ne pourrait se maintenir à Madrid quand même il aurait une armée de cinquante mille hommes. Il donna les éloges les mieux mérités à la fermeté et à la prudence de Philippe, ainsi qu'au courage de la reine, qui avaient si bien réveillé, et continuaient encore à exciter l'enthousiasme patriotique de la nation.

Valladolid se trouvait exposé aux incursions de l'ennemi. Les tribunaux furent transférés à Vittoria. La reine fixa sa résidence à Corella, petite ville située sur la frontière de la Navarre, remarquable par la beauté de son site. Philippe se rendit à l'armée.

rait trop l'engager à les publier ; car les opérations de ces troupes irrégulières furent d'une haute importance pour l'affermissement du trône de Philippe V, comme celles des Guerillas l'ont été de nos jours pour le succès de la guerre contre Napoléon. Une histoire détaillée de ces bandes servirait à prouver aux générations à venir qu'aucune cause ne saurait être soutenue par les armes en Espagne, avec avantage, si elle est contraire au vœu général du peuple ; elle ne pourrait qu'affermir les Espagnols eux-mêmes dans leurs sentimens patriotiques, en même temps qu'elle rendrait leurs ennemis plus circonspects dans leurs opérations militaires ; ce qui, en définitive, tournerait toujours à l'avantage de ce pays, dont on empêcherait ainsi la ruine et la dévastation, suite inévitable de ce genre de guerre, comme l'ont prouvé les deux résistances glorieuses, mais dévastatrices, que nous avons indiquées.

Vendôme était trop sage pour risquer de compromettre les destinées de l'Espagne par des exploits, sans doute, brillans, mais hasardeux; il aimait mieux employer le temps précieux qui lui restait à organiser et discipliner les troupes, et à faire des préparatifs pour prendre l'offensive. Il laissa prudemment les soldats ennemis s'épuiser dans l'inaction et la débauche, surtout dans les rixes particulières avec les naturels, ou dans des combats continuels avec les bandes irrégulières. Pour les détails militaires, le duc de Popoli, les comtes d'Aguilar et de Las Torres, ainsi que Valdecañas, secondèrent habilement le général en chef. Don Baltazar Patiño, pour sa part, déploya une haute capacité et un zèle extraordinaire pour la réunion des approvisionnemens et la rentrée des contributions. C'est encore par les efforts réunis de ces hommes habiles qu'une armée de vingt-cinq mille hommes se trouva organisée et parfaitement équipée dans le court espace de cinquante jours, en présence et à la vue d'un ennemi victorieux.

Toutes ces dispositions étant ainsi terminées, Vendôme ne permit pas aux alliés d'opérer leur jonction avec les Portugais, ce qui, selon toute apparence, leur aurait donné le moyen de se maintenir dans la Castille. Aussitôt qu'il s'aperçut des mouvemens qu'ils commençaient à faire dans ce but, il marcha rapidement par Salamanque et Plasencia, et s'empara du passage impor-

tant d'Almaraz sur le Tage, d'où il pouvait à la fois empêcher leur jonction, et appeler à lui l'armée espagnole d'Estramadure, s'il se trouvait dans le cas d'en avoir besoin.

L'événement justifia la prévoyance du général. Afin de diviser les forces et l'attention de l'ennemi, une diversion puissante fut opérée du côté des Pyrénées orientales, où l'expédition contre Cette ayant échoué, les Français se trouvèrent prêts à reprendre l'offensive. Les alliés s'étant retirés dans leurs cantonnemens sur cette frontière, on rassembla des troupes dans le Dauphiné et dans les autres parties de l'est de la France; et Noailles, à la tête de vingt mille hommes, avec un train considérable d'artillerie, entra en Catalogne pour attaquer Gironne, la clef de cette province du côté du nord.

Cette expédition fut un coup décisif qui ruina les espérances et les desseins de Charles. Son armée était restée campée dans les environs de la capitale, dévorée par la chaleur du climat. Elle diminuait chaque jour par les maladies et les suites de l'intempérance, sans compter les combats multipliés qu'elle avait à soutenir contre les paysans et les troupes irrégulières. Les généraux alliés avaient employé les argumens les plus pressans, et fait les représentations les plus vives pour que les troupes portugaises fussent mises en mouvement, et s'avançassent dans l'intérieur de l'Espagne, pour

détruire, par la force de deux armées réunies, celle de Philippe, avant qu'elle eût repris courage et qu'elle se fût renforcée. Leur peine fut perdue; car, après de courtes et inutiles excursions dans l'Estramadure, les Portugais rentrèrent dans leurs cantonnemens, laissant Philippe maître de diriger toutes ses forces contre ses ennemis les plus dangereux. (*)

Environnés d'obstacles devant une armée en-

(*) « Le roi Charles, et les généraux Starenberg et Stanhope, ainsi que les officiers supérieurs portugais qui étaient à Madrid, voyant que la cour de Lisbonne n'accordait pas les secours qu'ils avaient d'abord demandés, diminuèrent graduellement leurs prétentions, jusqu'à se contenter de trois mille hommes d'infanterie, et de mille de cavalerie: ce secours, si peu considérable, fut encore refusé. On se fondait sur ce qu'on manquait du nécessaire pour entreprendre une si grande marche. On disait en outre que les frontières resteraient exposées aux incursions de la cavalerie ennemie: celle-ci, ajoutait-on, n'avait déjà inspiré que trop de craintes. Les ministres de deux puissances maritimes représentèrent qu'ils se chargeaient de fournir tout ce qui serait nécessaire pour la marche de ce détachement, et que, quant aux frontières, il y aurait toujours assez de troupes pour les mettre à couvert de toute insulte. La cour de Portugal refusa encore de consentir à cette proposition, déclarant qu'elle avait besoin de ces troupes. Alors les alliés ne recevant pas de secours pendant que l'armée de Philippe grossissait à vue d'œil, la retraite de l'armée alliée devenait indispensable. » *Mémoires de Lambert*, tome VI, page 171.

nemie qui s'augmentait journellement, renfermés étroitement dans un pays où ils pouvaient à peine se maintenir par la force, ne comptant plus sur l'assistance ou la coopération des Portugais, les généraux alliés ne songèrent plus qu'aux moyens de se tirer d'une position aussi critique. Au milieu de leurs incertitudes, la nouvelle de l'invasion de la Catalogne, que Charles apprit d'un déserteur envoyé par sa femme, ne fit qu'augmenter leurs alarmes. Cet avis ne laissa plus de choix sur le parti à prendre. Afin d'assurer le retour de Charles en Catalogne on fournit une escorte de deux mille chevaux, tandis que pour masquer la retraite un décret royal annonça la translation de la cour à Tolède : l'armée alors se concentra à Cienpozuelos. A peine Charles avait-il quitté les environs de la capitale, que la haine du peuple fit une nouvelle explosion. Ce prince put encore entendre le son des cloches et les acclamations qui annonçaient à Madrid le triomphe de son compétiteur ('). Peu de grands le suivirent ; encore le faisaient-ils parce qu'ils avaient figuré dans les places de son gouvernement éphémère, et dans la crainte d'éprouver le ressentiment d'un souverain offensé. Lorsque la personne de l'archiduc fut une fois en sûreté, les alliés commencèrent, le 20 novembre, leur retraite

(') SAINT-PHILIPPE, tome II, page 400.

sur l'Aragon, à travers les montagnes qui séparent la frontière de la Castille.

Ce fut alors que Philippe, dirigé par les talens et l'habileté de Vendôme, reprit le dessus. Il mérita ce changement de fortune par son courage, sa prévoyance et son énergie. Sur le premier avis de la retraite des ennemis, son armée se mit en mouvement et les inquiéta beaucoup dans leur marche. Pendant que Vendôme s'avancait contre les alliés, Philippe crut devoir entrer dans la capitale pour recevoir les félicitations de son peuple fidèle. Les députés de Madrid étaient venus au-devant de lui jusqu'à Talavera, le priant de revenir dans cette ville, et lui faisant en même temps l'hommage d'un don qu'ils avaient pu se procurer malgré les exactions de l'ennemi.

Le 3 décembre, Philippe, accompagné de Vendôme, rentra dans Madrid, où l'allégresse éclata au-delà de toute expression, comme la consternation y avait été profonde et universelle. Après avoir fait la prière accoutumée dans la chapelle de la Vierge, à Atocha, il se dirigea vers le palais : il fallut plusieurs heures pour que son carrosse traversât les principales rues, car le concours du peuple était innombrable. Tous les habitans se précipitaient en foule pour le saluer, et faisaient entendre les plus bruyantes et les plus sincères acclamations. Les maisons et les fontaines publiques étaient ornées de drapeaux et d'em-

blèmes ; il y eut illumination générale. On voyait aisément dans cette ivresse universelle le présage des plus brillans succès. (1)

Quelqu'agréables que dussent être pour Philippe ces témoignages d'amour et de dévouement de la part de son peuple, il ne perdit pas un temps si précieux dans de vaines cérémonies. Le troisième jour il quitta la capitale pour rejoindre l'armée qui avait continué de s'avancer contre l'ennemi, sous les ordres de Valdecañas, pendant que les bandes de Bracamonte et de Vallejo l'inquiétaient et le harcelaient sans cesse.

Animées par son zèle, et guidées par les avis qui arrivaient de toutes parts, les colonnes espagnoles gagnaient à chaque minute de vitesse sur les alliés. L'infanterie, dirigeant sa marche sur Guadalajara, passa l'Henarès sur le pont, tandis que la cavalerie, ayant Vendôme à sa tête, traversa cette rivière à gué, quoiqu'elle fût extrêmement grossie par les pluies.

Par ce mouvement rapide et habilement exécuté, on parvint à atteindre un corps de six mille hommes qui, sous les ordres de Stanhope, formait l'arrière-garde. Dans la nuit du 6 cette colonne occupait Brihuega, à quatre lieues de Guadalajara, pour couvrir la retraite des équipages à travers les défilés environnans. Elle y fut attaquée à l'improviste par un corps considérable de cavalerie,

(1) SAINT-PHILIPPE, tome II, page 403.

sous les ordres de Valdecañas ; le gros de l'armée ne tarda pas à arriver ; les bandes de Bracamonte et de Vallejo , dépassant Brihuega , observaient les mouvemens du corps principal que commandait Starenberg.

Le général anglais , quoique surpris dans une position où il n'avait pour toute défense qu'un vieux mur bâti en brique , avant même qu'il eût pu soupçonner l'approche de l'ennemi , ne déshonora point son pays et ne ternit point sa réputation militaire. Il fit barricader les portes , ordonna des retranchemens dans les rues , et fit créneler les murs des maisons pour garder sa position jusqu'à ce qu'il eût reçu du secours ; mais il ne put arrêter l'impétuosité des Espagnols que la présence de leur monarque bien-aimé remplissait d'enthousiasme. L'artillerie de campagne étant trop faible pour faire brèche , on pratiqua une mine sous une des portes ; son explosion renversa une partie considérable du mur : aussitôt les troupes pénétrèrent dans la ville , s'ouvrent un passage à travers tous les obstacles , bravant un feu continuel de mousqueterie qui ressemblait à un incendie , tant il était vif et nourri. Avant la nuit le commandant anglais , réduit , après un carnage horrible , à quatre mille cinq cents hommes qui lui restaient , assailli de toutes parts , fut forcé de se rendre à la merci des assaillans. (*)

(*) Parmi les actions brillantes de cette journée , on cite

On envoya de suite les prisonniers dans l'intérieur. Les partisans espagnols, chargés d'observer les mouvemens de l'armée de Starenberg, annonçaient son arrivée pour soutenir la division qui avait été coupée : on se prépara à la recevoir. L'armée royale se mit sur-le-champ en bataille sur une hauteur qui domine la plaine de Villaviciosa.

Sur le premier avis de l'attaque de Brihuega,

le trait suivant : le duc de Vendôme attaqua Brihuega et fut repoussé deux fois. Comme on allait donner le troisième assaut, le comte de San Estevan de Gormaz, grand d'Espagne, capitaine-général d'Andalousie, vint se mettre au poste le plus périlleux avec les grenadiers les plus avancés. Le capitaine qui les commandait, surpris de voir qu'un homme aussi distingué voulait marcher avec lui, lui représenta combien ce poste était au-dessous de lui. San Estevan de Gormaz lui répondit froidement qu'il savait là-dessus tout ce qu'il pouvait lui dire, mais que le duc d'Escalona, son père, plus généralement nommé le marquis de Villena, était depuis long-temps prisonnier des Impériaux, indignement traité à Pizzygitone, avec les fers aux pieds, sans qu'ils eussent jamais voulu entendre à aucune rançon ; qu'il y avait dans Brihuega des principaux officiers-généraux, impériaux et anglais ; qu'il était résolu à les prendre pour délivrer son père, ou de mourir. Il donna dans la place avec ce détachement, fit merveille, prit de sa main quelques uns de ces généraux, et, peu de temps après, en fit l'échange avec son père, vice-roi de Naples, qui avait été pris à Gaëte, les armes à la main. *Mémoires de Saint-Simon*, volume VII.

le général autrichien avait rassemblé ses troupes avec toute la diligence que permettait la nature du terrain ; mais , soit par des obstacles qui tenaient aux localités , soit par la nécessité de marcher avec ordre en présence d'un adversaire aussi actif qu'habile , il ne lui fut pas possible de franchir les six milles qu'il avait à faire jusqu'à Brihuega avant la reddition de Stanhope. Il annonça son arrivée par des signaux ; et , quoique d'après la cessation du feu il soupçonnât que Stanhope s'était rendu , il continua à s'avancer. Voyant enfin toute l'armée espagnole prête à le recevoir , et la croyant bien plus nombreuse qu'elle ne l'était dans la réalité , il prit une position défendue par des ravins et des coteaux , et commença à répondre aux coups de canon de l'ennemi dans le but de l'amuser jusqu'à ce que la nuit pût favoriser sa retraite.

Vendôme , dont le coup d'œil était celui de l'aigle , se montra jaloux de couronner ses belles opérations par la perte totale des ennemis. Sitôt qu'il le voit suspendre sa marche , il donne le signal de l'attaque. Quelques courtisans représentant à Philippe la nécessité de ne pas exposer son auguste personne , Vendôme s'écria en vrai soldat : « Ces braves gens seront invincibles si vous vous placez à leur tête (1). » L'avis s'accordait

(1) BARRES, *Histoire d'Allemagne*, tome X, page 575.

tout-à-fait avec le caractère du jeune monarque. Il prend donc le commandement de l'aile droite, charge l'ennemi, culbute la première ligne de sa cavalerie, et force la seconde à se replier. Mais ses troupes, entraînées par trop d'ardeur, négligent d'appuyer les flancs de l'infanterie qui se trouve dans le plus grand danger. La bataille devient générale; les alliés, à qui il ne reste d'autre alternative que de vaincre ou de périr, chargent avec une telle impétuosité, que l'on croit l'armée royale rompue, et l'on donne l'ordre de se retirer sur Torija.

Dans cette extrémité, les généraux espagnols et les officiers rallient les soldats qui leur restent, et formant un corps d'élite, quoique peu nombreux, combattent eux-mêmes dans les rangs comme de simples soldats, et arrêtent les progrès de l'ennemi, jusqu'à ce que Valdecañas, s'avancant à la tête des Wallons et de la réserve, tombe sur l'ennemi harassé et en désordre. Cette attaque vigoureuse rétablit la fortune de la journée. L'obscurité mit fin au combat, qui, probablement, aurait fini par être favorable aux alliés s'il avait pu durer davantage. Starenberg, resté maître du champ de bataille, fit enclouer son artillerie et celle prise à l'ennemi, et se retira pendant la nuit. Il perdit trois mille hommes dans les divers combats qu'il eut à soutenir pendant sa retraite contre les partisans espagnols, et gagna Barce-

lonne avec sept mille hommes, reste de cette armée qui avait donné des lois à l'Espagne. L'armée royale perdit, dans l'affaire de Villaviciosa, trois mille hommes tués, et eut mille blessés.

Les deux partis furent d'accord dans les éloges qu'ils donnèrent aux commandans des deux armées. On nomma Vendôme le restaurateur de la monarchie espagnole, titre qu'il avait si bien mérité. Des louanges furent aussi décernées à Starenberg, de la part de ses adversaires, pour la bravoure, le sang-froid, l'habileté dont il venait de donner des preuves éclatantes. Parmi les officiers espagnols qui se signalèrent dans cette journée, nous citerons les comtes d'Aguilár et de San Estevan de Gormaz, ainsi que Moya, Bracamonte, et surtout Valdecañas. Du côté opposé, nous citerons Villaroel qui commandait le centre et dirigea l'attaque qui faillit être funeste aux armes de son premier souverain. (1) (*)

(1) SAINT-PHILIPPE, tome II, pages 421 à 437. *Histoire de l'Europe* pour 1710. ORTIZ.

(*) Sur les affaires d'Almenara, de Saragosse, de Brihuega et de Villaviciosa, on peut voir, pour les Espagnols, les *Commentarios del marques de San Felipe*; et pour les alliés plusieurs lettres et rapports officiels dans les *Mémoires* de Lamberti.

D'après le compte que le général Starenberg rendit à sa cour, sur la bataille de Villaviciosa, l'armée de Philippe se composait de trente-deux bataillons et quatre-vingts escadrons, savoir : vingt bataillons, formés des débris de

Philippe rendit compte à Louis XIV de cet engagement mémorable; son rapport prouve sa candeur et sa magnanimité.

« Nos deux lignes furent mises en mouvement,

quarante-quatre qui s'étaient trouvés à la bataille de Saragosse, et douze tirés de l'armée d'Estramadure; et quarante-quatre escadrons formés également de soixante-dix, qui avaient pris part à ladite bataille, avec trente-six tirés de l'armée d'Estramadure.

L'armée alliée se composait de vingt-neuf escadrons et de vingt-sept bataillons; savoir: quatre escadrons impériaux, deux espagnols, un anglais, dix portugais, six hollandais et six palatins. L'infanterie consistait en quatorze bataillons impériaux, cinq espagnols, deux portugais, deux anglais et deux palatins. Ces corps se trouvaient très affaiblis; cela ne pouvait être autrement après une campagne si pénible, au mois de décembre. LAMBERTI, tome VI, page 172.

Ce fut Villaroel qui culbuta une grande partie de l'armée de Philippe. Le marquis de Saint-Philippe dit, en parlant de cette bataille, que si la bravoure et l'habileté de Villaroel avaient pu effacer la tache de transfuge, il se serait couvert de gloire. Le même écrivain affirme que, dans la confusion et l'ignorance où se trouvait Starenberg de la position et de l'état de l'ennemi après la bataille, il réunit dans la nuit ses généraux, pour aviser au parti qu'on prendrait le lendemain; ils furent tous d'avis de se rendre, excepté Villaroel, qui émit une opinion contraire en disant: « Que l'on ne pouvait pas se décider pendant la nuit; qu'au jour on verrait ce que l'on devait faire; que pour sa part il avait culbuté l'infanterie espagnole, qui ne pouvait être rassemblée de grand matin; qu'on aurait bien le temps de se mettre

écrivait-il, et à trois heures et demie notre cavalerie commença l'attaque sur la droite. Après avoir culbuté celle de l'ennemi à sa gauche, elle tomba sur quelques bataillons d'infanterie, les

en marche, et de prendre la route de l'Aragon, où l'on se trouverait en pleine sûreté. » On n'oserait pas garantir l'authenticité de cette anecdote, rapportée par Saint-Philippe seul; mais elle n'est point invraisemblable, attendu la confusion dans laquelle les deux armées se trouvèrent lorsque la nuit survint.

Villaroel avait servi d'abord Philippe avec zèle; mais il se trouva plus tard engagé dans des liaisons secrètes avec les agens du duc d'Orléans, Laflotte et Regnault; car il est certain que ce prince voulait hériter du trône d'Espagne, dans le cas où Philippe V l'abandonnerait. L'impossibilité où il était de parler au roi catholique de cet *en cas*, l'engagea dans des démarches secrètes qui firent tout son crime; elles n'échappèrent pas pourtant à la vigilance de la princesse des Ursins, qui fit arrêter Regnault, ainsi que nous l'avons déjà dit. Don Antonio Villaroel quitta, aussitôt après cette arrestation, l'Aragon où il avait commandé l'année précédente, et vint se présenter à la cour. D'après les lettres de *Fitz-Moritz*, écrites en faveur du duc d'Orléans et contre la princesse des Ursins, il paraîtrait que celle-ci chercha en vain à gagner Villaroel, et à arracher de lui des aveux contraires à son honneur et à sa loyauté. Le général se hâta de quitter la cour, et fut se cacher dans le fond de la Galice.

D'après ces lettres, dont plusieurs assertions doivent paraître fort suspectes, Villaroel apprit dans sa retraite la déroute de Saragosse, et la fuite tumultueuse et précipitée de la cour. Touché des malheurs de Philippe V, il voulut au moins les partager s'il ne pouvait pas les réparer, et il se

mit en pièces et s'empara d'une batterie. Notre infanterie chargea aussitôt après; et, après plusieurs attaques, elle parvint à se placer sur les derrières de l'ennemi, et joignit la cavalerie de la droite. Mais l'infanterie de l'ennemi se battit avec courage, et peu à peu fit retirer nos troupes, excepté les gardes wallonnes qui s'ouvrirent un passage à travers les deux lignes et la réserve, en culbutant tout ce qui se présentait devant eux et faisant un carnage horrible.

présenta à Valladolid pour offrir ses services au roi. S'il faut ajouter foi à ce qui est raconté dans lesdites lettres, son offre aurait été mal accueillie, et la princesse des Ursins aurait voulu le faire arrêter; mais ayant été prévenu par ses amis, il passa par leurs conseils dans l'armée de l'archiduc.

Le marquis de Saint-Philippe au contraire, en nommant les personnes qui se prononcèrent en faveur de l'archiduc, lors de son arrivée à Madrid, met en tête de la liste don Antonio Villaroel, lieutenant-général, *après avoir reçu, ajoute-t-il, une gratification de route du roi Philippe pour le suivre.*

Quoi qu'il en soit, Villaroel, après avoir fait des prodiges de valeur dans la bataille de Villaviciosa avec le centre de l'armée de Starenberg, suivit jusqu'à la fin la cause de l'archiduc. Nous le verrons commander les Catalans en 1714, et combattre à leur tête dans l'assaut de Barcelonne, où il fut grièvement blessé. D'après les articles convenus entre les députés de la ville et le maréchal de Berwick, il fut enfermé dans la forteresse d'Alicante avec d'autres généraux qui servaient sous lui, et qui furent également faits prisonniers dans la prise de cette ville.

« Le duc de Vendôme s'apercevant que notre centre faiblissait, et que notre cavalerie n'avait pas dispersé celle de l'ennemi sur la droite, donna l'ordre de se replier sur Torija ; mais quand nous nous retirions avec une grande partie des troupes, on vint nous annoncer que le marquis de Valdecañas et le général Mahony, avec la réserve de quinze escadrons, avaient attaqué et culbuté l'infanterie ennemie. En conséquence de cette agréable nouvelle, nous retournâmes sur les hauteurs de Bihuega, et attendîmes l'approche du jour pour reprendre notre position sur le champ de bataille. » (*)

Les deux partis réclamèrent, comme cela arrive assez souvent, les honneurs de la journée. La vérité est, ainsi que Philippe le laissa entendre dans sa lettre, et que l'événement même le prouve assez, que Starenberg gagna réellement la bataille ; mais ne s'étant proposé d'autre objet que la retraite, et ne pouvant connaître, dans l'obscurité et dans la confusion, l'état où se trouvait l'ennemi, il abandonna de son plein gré le champ de bataille, et se retira avec tous les désavantages d'une défaite. (*)

(*) *Mémoires de Berwick*, tome II, page 515.

(*) Il arriva au maréchal de Wirtemberg, à la bataille de Villaviciosa, de ne pouvoir pas retirer ses canons, parce que les troupes du roi d'Espagne lui avaient pris ses chevaux d'artillerie. SANTA-CRUZ, *Réflexions militaires*, tome VI, page 139.

Après que l'ennemi eut pris la route de la Catalogne, Philippe marcha sur Saragosse, où la reine et la cour s'étaient déjà rendues. Malgré la saison très avancée, Valedecañas et Mahony continuèrent avec activité les opérations militaires. Tandis que les Français s'emparaient de Gironne et descendaient dans la plaine d'Urgel, les Espagnols s'établirent successivement dans le centre de la Catalogne, et la prise de quelques postes peu importans, tels que Miravet, Calal et Solsonne, bornèrent le pays occupé par l'archiduc à un tiers de la province, et menacèrent les deux places maritimes, Barcelonne et Tarragone.

On se flattait généralement que la guerre d'Espagne tirait à sa fin ; et Vendôme, avec son activité ordinaire, pressait tous les préparatifs pour le siège de Barcelonne. Diverses circonstances contribuèrent pourtant à en suspendre les opérations. Les troupes étaient distribuées en cantonnemens ; et en différant le siège jusqu'à la saison suivante, on donna imprudemment à l'archiduc le temps de recruter son armée et de relever son pouvoir chancelant.

Les conseils et les ministères furent de nouveau transférés à Madrid. Ronquillo sévit derechef contre tous ceux qui par peur avaient reconnu l'archiduc ; il exila les femmes et les familles de ceux qui l'avaient suivi. Plusieurs personnes, du plus haut rang, eurent à souffrir de leur timidité

et de leur imprudence dans cette occasion. Mais, parmi les classes mitoyennes ou inférieures, Ronquillo, malgré sa vigilance et sa sévérité, ne trouva pas une seule personne qui méritât d'être punie. (*)

(*) Outre les auteurs cités dans ce chapitre, nous avons consulté Ortiz, Tindal, Targe, et autres historiens dont nous avons fait mention précédemment.

CHAPITRE XIX.

1711.

La France se trouve dans la détresse. — L'Angleterre séparée de la grande alliance. — Négociations secrètes entre le ministère anglais et la France. — Situation de l'Espagne. — Santé chancelante de la reine d'Espagne. — Contestations et froideur momentanée entre les Cours de Versailles et de Madrid. — Mémoire de Noailles sur la situation de la cour et de la nation. — Ses intrigues contre la princesse des Ursins. — Son rappel. — Disgrâce d'Aguilar. — Mission et instruction du nouvel envoyé Bonnac. — Opposition de Philippe et de ses ministres aux sacrifices demandés par Louis XIV, comme prix de la paix. — La princesse des Ursins réussit à les mettre d'accord. — Philippe donne des pleins pouvoirs à Louis XIV pour continuer la négociation en son nom. — Mort de l'empereur Joseph. — Charles quitte la Catalogne. — Il est élu empereur d'Allemagne. — Rupture entre les Cours de Londres et de Vienne. — Ouverture du Congrès d'Utrecht. — Avantages obtenus par Louis XIV. — Disgrâce de Marlborough. — Campagne de 1711 en Catalogne.

MALGRÉ les avantages récemment remportés, la couronne de Philippe n'était pas encore bien assurée sur sa tête, car le sort de l'Espagne, comme l'issue de la guerre, dépendait de la lutte engagée dans les Pays-Bas.

L'année précédente les alliés avaient ajouté à leurs conquêtes Douai, Béthune, Saint-Venant et Aire : la chaîne de fer (on appelait ainsi la frontière de la France) avait été brisée. Encore une campagne dirigée avec la même habileté, accompagnée du même succès, et Louis XIV devait se trouver réduit à la nécessité de recevoir les conditions de la paix sous les murs de sa capitale. La détresse publique devint extrême à la suite de tant de désastres, et toute l'énergie d'un gouvernement absolu suffisait à peine pour tirer d'une nation épuisée les moyens de prolonger une guerre défensive et malheureuse. La mort du dauphin (14 avril) emporta le principal partisan de la guerre d'Espagne, tandis que le parti du nouveau dauphin trouva partout, et à la cour et à la ville, des avocats zélés pour le rétablissement de la paix, qu'ils considéraient comme le seul moyen d'écartier le danger d'une ruine totale et imminente.

Quant aux alliés, lorsqu'ils terminèrent la campagne précédente, ils avaient conçu les espérances les plus flatteuses. Tous les efforts de la France pour diviser l'alliance et négocier une paix séparée avaient été infructueux ; tandis que de son côté l'empereur ayant défait les rebelles en Hongrie, et entamé des négociations avec les Turcs pour mettre fin à une guerre qui avait épuisé jusqu'alors toutes ses forces, se trouvait par là

en état d'envoyer des renforts considérables en Espagne, dans les Pays-Bas et sur le Rhin. Le moment était venu de prendre sa revanche sur la France, en lui faisant expier tous les maux qu'elle lui avait occasionnés depuis le commencement de la guerre de trente ans. Elle allait perdre enfin les acquisitions qu'elle avait dues soit à la victoire, soit à d'heureuses négociations. On aurait désormais une barrière établie d'une manière durable pour la sûreté des États de l'Europe contre sa puissance et contre l'ambition de son gouvernement; mais dans un moment aussi critique pour la maison de Bourbon, elle dut encore son salut à des jalousies mutuelles qui s'élevèrent entre ses ennemis, et dont elle a su si bien et si souvent profiter pour consolider sa propre grandeur.

Le duc de Savoie, mécontent de l'empereur, qui s'était approprié les districts qui lui avaient été promis comme prix des services qu'il avait rendus à la cause commune, ouvrit une négociation secrète avec la France; quoique découverte et tout-à-fait manquée, elle n'en fut pas moins un germe de soupçons et de discordes ⁽¹⁾, comme on le verra par la suite.

Mais ce qui, chez les alliés, contribua surtout à faire perdre le fruit de tous les sacrifices et à

(1) *Mémoires de Berwick*, tome II, page 182.

entraver les opérations militaires et qui sauva la France, ce fut de la part de l'Angleterre sa déviation des principes que son gouvernement avait proclamés le premier.

Le caractère et les vues politiques de la reine Anne avaient été cause de ce changement. Bien différente de Guillaume, cette princesse ne nourrissait contre la France aucune animosité, soit politique, soit personnelle. Elle n'était pas douée, d'ailleurs, d'assez de capacité pour bien comprendre et savoir apprécier l'esprit de la politique de son prédécesseur. Elle avait reçu le sceptre d'Angleterre comme un héritage qui lui appartenait de droit; et à la mort de son fils unique, le duc de Gloucester, l'amour fraternel s'était réveillé dans son âme. Elle brûlait du désir de rétablir sa famille détronée, en mettant un jour la couronne sur la tête de son frère; mais le bonheur qui jusqu'alors avait accompagné ses armes, et la considération publique dont jouissaient les ministres, aussi habiles qu'heureux, qui gouvernaient en son nom, lui avaient fait une loi de cacher ses sentimens secrets au fond de son cœur.

Le hasard, plutôt qu'un dessein déterminé, révéla ses inclinations secrètes. La duchesse de Marlborough, sa favorite, avait placé auprès d'elle une de ses parentes, *mistriss Masham*, dans le double but de se délivrer de l'ennui de l'avoir sans cesse auprès d'elle, et d'affermir par là sa

faveur auprès de la reine. Cette dame était aussi fort attachée secrètement à la famille des Stuarts, et, jalouse du pouvoir de sa protectrice, elle profita pour lui nuire d'un des momens d'humeur que le caractère impérieux de la duchesse faisait naître dans l'esprit de la reine. Pressée de hâter sa chute, elle fomenta le mécontentement de sa maîtresse, et devint l'intermédiaire pour une négociation privée avec le chef des torys Harley. Comme il eût été impossible à la reine d'arriver à l'accomplissement de ses vues en faveur de son frère pendant une guerre qui aurait affaibli la France, et augmenté la puissance et la considération d'un ministère whig, elle dirigea tous ses efforts vers la paix. Elle trouva tous ses conseillers torys et jacobites parfaitement d'accord sur cet objet ; car, par des considérations privées, chacun de ces partis était opposé à la guerre et secondait de son mieux les vociférations de paix. (*)

(*) Pour bien comprendre le contenu de ce chapitre, relativement à la révolution ministérielle qui eut lieu sous la reine Anne, il faut connaître l'état et la force des partis politiques qui s'agitaient à cette époque en Angleterre. Ils étaient au nombre de quatre, savoir : les Torys, les Whigs, les Jacobites et les Républicains ; mais il n'y avait parmi eux de réellement puissans que les deux premiers ; car les Jacobites, nom sous lequel on désignait les partisans de la maison des Stuarts, étaient si peu con-

La divergence d'opinions qui accompagne nécessairement les gouvernemens libres, servit les vues de la reine et hâta la chute des Whigs. On s'était servi avec succès de la liberté de la presse ainsi que du talent des écrivains les plus habiles pour blâmer leur conduite et dénigrer leur caractère. Les succès obtenus par l'Angleterre, à force d'être fréquens, avaient perdu leur prestige. A peine le danger qui avait éveillé l'esprit public était-il passé, qu'on le considérait déjà comme imaginaire, et le peuple commençait à

sidérables par eux-mêmes, qu'on n'en eût pas même parlé dans les discussions politiques de ce temps-là, s'ils ne se fussent réunis aux Torys, lesquels, malgré leur attachement à la ligne protestante, professaient des doctrines sur la prérogative de la couronne, moins en opposition avec celles des Jacobites que les Whigs. Quant aux Républicains, qui se composaient de la vieille semence des partisans de Cromwell et de quelques presbytériens, ils n'auraient pu faire seuls aucune figure s'ils ne s'étaient pas réunis aux Whigs. C'était entre ces derniers et les Torys que le pouvoir était réellement disputé.

Les principes politiques et religieux de ces deux partis sont assez généralement connus; les Whigs étaient favorables aux droits du peuple, les Torys soutenaient ceux du prince, et ce système d'autorité qu'on a désigné sous le nom de *prérogative* de la couronne. En matière religieuse, les Whigs avaient pour devise la tolérance, et la liberté de conscience, sans d'autres exceptions qu'à l'égard des catholiques; les Torys au contraire voulaient maintenir les lois pénales et les restrictions en matières de conscience,

demander à grands cris la fin d'une lutte dont on lui avait représenté la continuation comme un calcul purement personnel tantôt d'avarice, tantôt d'ambition. Les Torys mirent à profit, avec une adresse consommée, cette révolution dans l'esprit public : ils se réunirent aux Jacobites et ouvrirent des négociations secrètes avec la France et avec la famille exilée. (1)

Lorsque le projet parvint à sa maturité, le premier coup frappa la duchesse de Marlborough, qui fut disgraciée ; mistriss Masham la

ce parti se trouvant en possession des hautes dignités de l'église anglicane.

Mais le caractère peut-être le plus prononcé de division de ces deux partis consistait dans un grand attachement de la part des Whigs à tout ce qui pourrait affermir la révolution, et conserver la couronne à la ligne protestante ; et une incertitude marquée de la part des Torys, chaque fois qu'il s'agissait d'achever l'ouvrage de la réforme qu'ils avaient entreprise d'un commun accord avec leurs adversaires.

Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur le projet que l'on prête aux Torys d'avoir voulu rappeler le prétendant sous la reine Anne, il est hors de doute que ce parti, si zélé pour la prérogative de la couronne, abandonna ce dogme dès qu'il fut question de l'appliquer au roi Guillaume ; ce fut le parti whig qui soutint alors des dogmes favorables au pouvoir royal.

(1) *Mémoires de Berwick*, tome II. *Mémoires de Macpherson*, tome II.

remplâça. Les Whigs qui ne soupçonnaient pas même leur danger, ou qui regardaient en pitié les intrigues d'un agent aussi peu important qu'une camériste, hâtèrent la crise par l'excès de leur confiance présomptueuse. Au lieu de s'alarmer de la retraite de lord Sunderland, beau-frère de Marlborough, de la place de secrétaire d'état, au lieu de déconcerter les vues de leurs adversaires par leur énergie et leur unanimité, ils temporisèrent et laissèrent par là affaiblir graduellement la force de leur parti par la démission successive de leurs chefs. Dans le mois d'août, la disgrâce de Godolphin, habile ministre des finances, annonça leur prochain renversement; elle fut suivie de la tardive démission de tous les autres ministres. Enfin l'année n'était pas encore terminée, qu'on forma une administration composée entièrement de Torys, sous la direction de Harley; et l'affermissement de ce parti fut encore plus assuré par l'élection d'un nouveau parlement dans lequel l'influence du gouvernement, les dispositions particulières des membres des chambres et la coopération des jacobites lui donnèrent un ascendant irrésistible.

Ils n'osèrent pas pourtant attaquer ouvertement, même au milieu de ces succès, l'autorité bien affermie de Marlborough. Ils lui laissèrent le commandement de l'armée, jusqu'à ce qu'en remuant les passions du peuple et en lui retirant

les moyens de réussir, ils eussent aplani les obstacles qui s'opposaient à sa disgrâce. Ce changement de système de leur part leur valut encore un nouvel éclat de faveur populaire; et les services d'Harley furent récompensés plus tard par les comtés d'Oxford et de Mortimer, et par la place importante de premier lord de la trésorerie. Le poste de secrétaire d'état avec la direction des affaires étrangères fut confié à son collègue Henri Saint-John, plus connu sous le nom de lord Bolyngbroke (1), qui, avec une haine invétérée contre tout ce qui portait le nom d'Autriche, réunissait une prévention avouée en faveur de la France.

Cette révolution politique fut regardée comme un triomphe à Paris et à Madrid. On disait publiquement que la chute des Whigs avait sauvé les deux monarchies; et Torcy dit avec raison : « Ce que nous avons perdu dans les Pays-Bas, nous le retrouverons à Londres. » (2)

Les nouveaux ministres s'étant assurés de la coopération du parlement, ne songèrent plus qu'à dissoudre la grande alliance et à entrer en négociation avec le monarque français, sans don-

(1) Lord Darmouth, secrétaire d'état pour le département du Sud, ne sachant pas le français, toutes les affaires qui avaient rapport à la France furent passées à lord Bolyngbroke.

(2) Torcy, tome III, page 31.

ner le temps à leur administration de s'affermir. Ils écoutèrent avec une bienveillance marquée les propositions qu'on leur fit par le canal du maréchal de Tallard, prisonnier alors en Angleterre. Lorsqu'il partit pour la France, la négociation fut continuée par un prêtre catholique nommé Gaultier, que les Français avaient d'abord employé comme espion, et que le comte de Jersey, très dévoué à la maison des Stuarts, protégeait alors par la recommandation de sa femme dont il était l'aumônier.

Louis XIV fut enchanté de recevoir ces communications; et dès le mois d'avril, Gaultier fut envoyé à Paris avec des instructions de la part des nouveaux ministres. Ils représentaient, dans des termes très humbles, que la paix n'était pas moins nécessaire à l'Angleterre qu'à la France. Ils faisaient entendre qu'il leur fallait garder les apparences auprès des alliés, et priaient le roi de renouer les négociations avec les Hollandais. Ils déclaraient, avec une bassesse inexcusable de la part de ministres d'une nation qui avait été tout récemment d'un si grand poids dans les affaires de l'Europe, qu'on donnerait des ordres aux plénipotentiaires anglais pour empêcher que la Hollande ne mît des obstacles à la conclusion de la paix, et qu'elle ne renouvelât ces prétentions altières qui avaient blessé l'honneur et les affections du monarque français. On ne

demandait à celui-ci aucun engagement ; on se contentait seulement de l'aveu assez vague que leurs ouvertures seraient favorablement accueillies. (1)

Louis reçut, à la vérité, ces ouvertures avec cordialité. Il les regardait comme le prélude d'un arrangement bien plus honorable, que ses revers, depuis la bataille de Blenheim, ne lui avaient permis de l'espérer. Sous prétexte de consulter sur sa propre dignité, ou pour faire une odieuse distinction entre les deux puissances maritimes, il refusa d'ouvrir une négociation directe avec les États, et témoigna son désir d'employer la médiation de l'Angleterre. Il exprima ces sentimens dans un Mémoire qui renfermait les conditions qu'il se proposait d'accorder comme bases d'un arrangement général. Il offrait aux Anglais sécurité pour leur commerce, en Espagne, dans les Indes et dans la Méditerranée, une barrière aux Hollandais dans les Pays-Bas, et le rétablissement de tous les avantages commerciaux dont ils jouissaient autrefois. Il y disait qu'il était prêt à admettre des conditions satisfaisantes et raisonnables à l'égard de tous les autres membres de la grande alliance ; et comme la situation de Philippe offrait de nouveaux moyens pour arranger la dispute relative à l'Espagne, il promettait qu'on

(1) TORCY, tome III, page 36.

aviserait aux moyens d'écartier les difficultés, et de garantir l'état présent, ainsi que le commerce et les autres intérêts des puissances belligérantes. Enfin des conférences devaient s'ouvrir incessamment pour la paix générale : Aix-la-Chapelle ou Liége étaient proposés comme très convenables pour cette tenue importante. (*)

Le ministère anglais accepta ces conditions, quoique vagues ; il trouva justes les procédés du monarque français avec les Hollandais, et prenant leur source dans la délicatesse : il ne voulut pas cependant attendre l'ouverture des conférences générales ; mais, ébloui de l'offre des avantages commerciaux, il en demanda de plus amples explications qui pourraient conduire à un traité particulier et secret. Gaultier continua d'être l'intermédiaire des communications secrètes. Elles furent suivies avec la plus grande activité, tandis que l'on trompait les États par des protestations de cordialité et de confiance. Enfin ils pressèrent tellement leurs arrangemens, que Prior, l'ami et le confident d'Oxford et de Bolyngbroke, fut envoyé à Paris en juillet, pour mettre la dernière main à un traité qui allait décider de la destinée de l'Europe.

Pendant le cours de cette négociation si heureuse pour la maison de Bourbon, le cabinet es-

(*) *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. I, page 172.

pagnol faisait semblant de vouloir se séparer de la France, et montrait plus d'humeur et d'indépendance qu'il n'en avait manifesté depuis le rappel de la princesse des Ursins.

Au milieu des succès qu'il venait d'obtenir, Philippe avait vu sa joie troublée par la santé chancelante de la reine. L'effroyable maladie des écrouelles, qui la précipita bientôt au tombeau, minait déjà lentement sa constitution, affaiblie par tant de chagrins et de fatigues. Mais, quoique ses attraits commençassent à se passer, et que sa vivacité naturelle diminuât de jour en jour, son courage demeurait inébranlable. Elle conservait toujours son empire habituel sur l'esprit et les affections de son mari débonnaire. Philippe était, de son côté, vivement affecté des souffrances d'une épouse si tendrement chérie. Frappé de l'idée de la perte qui le menaçait, il abandonna le soin de la guerre, et même les occupations les plus importantes du gouvernement.

L'absence des dangers extérieurs sembla renouveler les mécontentemens qui avaient déjà éclaté au dedans. La haine nationale contre les étrangers se réveilla et prit une nouvelle force; les grands recommencèrent leurs plaintes accoutumées: ils disaient que les preuves répétées qu'ils avaient fournies de leur zèle et de leur loyauté, n'avaient abouti qu'à la diminution de la faveur du roi envers eux, et à la perte de leurs propres

droits. La fierté de Vendôme, à qui il en coûtait de se laisser contrôler dans les opérations militaires, même par Louis XIV, indisposa les généraux espagnols Aguilar et Valdecañas, qui, enorgueillis de leurs derniers services, aspiraient à la direction des affaires de la guerre, et censuraient avec amertume les opérations du général en chef. Des querelles éclatèrent, comme par le passé, entre les Français eux-mêmes; et au milieu des protestations les plus sincères en apparence d'amitié et de confiance, une grande jalousie existait entre Vendôme et Noailles.

Ces contestations devinrent une source d'aversion réciproque entre ceux qui avaient agi jusque là d'un commun accord; mais les négociations commencées pour la paix rendant indispensable le retour d'un empire absolu sur la cour de Madrid de la part de la France, le monarque français envoya Noailles à Saragosse, pour y faire les fonctions d'ambassadeur, sans cependant en avoir le titre. On ne pouvait, il est vrai, faire un meilleur choix: élevé dans les cours dès l'âge le plus tendre, il était souple, insinuant, habile, surtout discret. Il jouissait de la confiance entière de Louis XIV. La duchesse de Bourgogne, sœur de la femme de Philippe, le protégeait. Madame de Maintenon était sa parente, et il avait conservé des rapports d'amitié avec la princesse des Ursins, depuis sa première mission en Espagne.

Il venait d'être élevé à la classe des grands d'Espagne, et on lui avait envoyé aussi le collier de l'ordre de la Toison-d'Or, accompagné d'une lettre de la reine, par laquelle elle lui témoignait sa reconnaissance, ainsi que celle de son mari, pour ses services importans. Enfin la cour assidue qu'il avait faite à Philippe depuis sa jeunesse, et l'expérience qu'il avait acquise, lui avaient donné une connaissance parfaite des dispositions de la cour et du caractère de la nation espagnole.

Le tableau tracé par Noailles pour l'instruction de son souverain est presque calqué sur celui, déjà rapporté, de Tessé, malgré quelques changemens que les révolutions dernières avaient dû nécessairement y mettre. Il renferme aussi d'assez claires allusions à la mésintelligence des deux cours, dont Torcy se plaignait en disant que « les secrets de l'Espagne trouvaient, sans doute, quelque obstacle pour pénétrer en France. »

« J'insiste, dit Noailles, pour qu'on envoie au plus tôt un ambassadeur capable de se faire craindre et respecter, et qui se mêle uniquement des affaires. Pourvu qu'on ne me charge pas moi-même de la commission, je serai content, n'en connaissant aucune de moins désirable, depuis que je vois la manière dont on se gouverne.

« Pour tout ce qui concerne la France, je n'aperçois que difficultés, traverses, oppositions. Que sera-ce si l'on parvient à n'avoir plus besoin

de ses secours ? Les prétextes ne manqueront pas alors pour effacer le souvenir des bienfaits. On dira, dans l'occasion, que Louis XIV a cherché son propre intérêt en soutenant son petit-fils sur le trône; on se récriera sur l'évacuation de l'Italie faite sans la participation de Philippe, sur le parti pris de l'abandonner lorsque la cour de France y croyait voir son avantage, sur le peu de part que l'Espagne a eue aux conférences pour la paix, sur la conduite des Français en plusieurs occasions, sur les trésors qu'ils ont tirés des Indes, etc....

« Le roi, la reine et ceux qui les environnent sont toujours les mêmes. De petites raisons particulières détournent du bien général; au lieu de retourner promptement à Madrid, chose très importante, on veut aller à Corella sans motif raisonnable : tout est dans l'engourdissement, dans la léthargie; et depuis la bataille de Villaviciosa, on n'a fait que perdre le temps le plus précieux.

« Ce n'est pas qu'on n'ait pas travaillé; mais le travail est sans fruit, parce qu'il est sans ordre et sans règle. Ceux qui avaient rétabli les affaires après la bataille de Saragosse, sont devenus suspects : on les éloigne tant qu'on peut; les intrigues de cour l'emportent sur le reste : on ne se fie qu'à cinq ou six misérables, dont il n'y a ni lumières ni ressources à espérer.

« Dans cet état de choses, il est essentiel de saisir l'occasion que présente la mort de l'empe-

reur. Il faut faire la paix; on y parviendra en continuant de secourir Philippe V. Pourvu qu'il conserve l'Espagne et les Indes, quelque cession, quelque sûreté pour le commerce que l'on accorde aux ennemis, il doit s'estimer fort heureux; c'est un assez bel appanage pour une branche cadette. La France unie à l'Espagne n'ayant pu faire la loi, il ne reste qu'un parti à prendre, c'est de persuader à l'Europe que cette union ne peut lui être préjudiciable ni dangereuse; *l'intérêt même de la France, comme celui des alliés, est que l'Espagne perde quelque chose*, puisque l'on ne doit compter sur les dispositions de la cour de Madrid, qu'autant qu'elle aura besoin de nos secours.

« Quant à la campagne prochaine, malgré tous les soins que je me suis donnés, il n'y a rien de prêt à l'égard des vivres : on manque encore d'une grande quantité d'armes : on a beaucoup dépensé pour des projets séduisants, mais on a négligé le plus essentiel. Le meilleur parti était donc, comme on le disait, de ne rien hasarder, de soutenir, s'il était possible, un air de supériorité sur les ennemis, sans entreprendre les sièges projetés d'abord; de s'amuser seulement à réduire les montagnes en s'emparant de tous les châteaux, et de s'ouvrir un chemin de communication, afin de faire craindre que les troupes françaises ne se retirassent en cas de contesta-

tion entre les deux cours sur les articles de paix. »

En faisant allusion à la reine et à la princesse des Ursins, il ajoute « qu'elles gouvernaient non seulement l'esprit du roi, mais toutes les affaires quelconques; qu'elles n'avaient alors confiance dans aucun ministre capable de gouverner; qu'une inquiétude présomptueuse les emportait au-delà des bornes; qu'elles se flattaient de tout reprendre, de tout garder, tandis qu'on pouvait encore craindre de tout perdre. La reine, fière et courageuse, s'indignait des sacrifices qu'il fallait faire à la paix : la princesse des Ursins entrait dans ses sentimens, et de plus travaillait sans doute à se soutenir elle-même contre des factions redoutables. Le roi n'agissait guère que par l'impulsion de l'une ou de l'autre. Ainsi le gouvernement flottait au gré du caprice et des préventions; on n'avait ni règle ni stabilité; et la lenteur espagnole mettait le comble à l'embarras des rouages de l'administration. »

« Les Espagnols sont plus ulcérés que jamais. Ils murmurent du peu de cas qu'on fait d'eux, de la préférence qu'on accorde aux Italiens et aux Flamands; ils s'attendent à voir le gouvernement entre les mains de ces étrangers; un fantôme de conseil de guerre est sans pouvoir; ses résolutions ne sont suivies qu'autant que la chambre intérieure les approuve; elle se réserve les plus minces détails, et rien ne s'exécute, parce qu'on ne sait

à qui s'adresser pour les moindres choses. Le mal est incurable ; mais il importe que Louis XIV en soit instruit pour qu'il sache comment s'y prendre quand il aura des affaires à traiter avec cette cour. Une confiance aveugle, fondée sur les derniers succès, est la cause de l'étrange léthargie où l'on est tombé ; et quoique Philippe ait tous les sentimens qu'il doit à son grand-père, les impressions qu'il reçoit si aisément le rendraient peu traitable sur les conditions de la paix, si l'on se trouvait moins pressé par le besoin. » (1)

Ni la discrétion caractéristique de Noailles, ni sa piété au moins apparente, ni enfin le sentiment de ses devoirs envers des souverains qui lui avaient toujours donné des preuves d'affection ; aucun de ces motifs ne put préserver son âme des atteintes de l'ambition : il subit à cet égard la même influence que l'atmosphère de Madrid avait eue sur les ambassadeurs qui l'avaient précédé.

Son ami d'Aguilar et lui conçurent le projet d'éloigner le roi de la reine, croyant ruiner par là le crédit de celle-ci et l'influence de la princesse des Ursins. Il dit à Philippe que dans l'état de mauvaise santé où se trouvait la reine, il devait se garder de coucher avec elle ; et prenant alors un air patelin, il lui proposa de choisir pour mai-

(1) NOAILLES, tome IV, pages 223 et 228.

trousse une des dames attachées au service de cette princesse. Une proposition aussi inconvenante ne pouvait que blesser vivement un prince de mœurs aussi sévères que Philippe, et qui, par principes de religion, comme par amour pour sa femme, avait toujours conservé une fidélité inviolable à la couche nuptiale. Non seulement il en fut révolté, mais il courut au moment même en parler à la reine et à la princesse des Ursins. La reine s'indigna avec raison de cette attaque : elle écrivit aussitôt à la sœur du duc de Bourgogne, qui en parla à madame de Maintenon et à la cour austère de Versailles, où la galanterie n'était plus à l'ordre du jour, et dans laquelle la proposition de Noailles ne fut pas mieux accueillie qu'à Madrid. Noailles fut rappelé : d'Aguilar perdit tous ses emplois civils et militaires, et fut exilé de la cour. On tint couverte d'un voile la cause de ce changement. On donna pour prétexte au rappel de Noailles sa mauvaise santé; on attribua la disgrâce d'Aguilar à ses querelles avec Vendôme. Le mystère ne fut dévoilé que par Saint-Simon, qui tenait, comme on sait, registre ouvert, pour y coucher toutes les anecdotes de cour, et qui aimait par-dessus tout le scandale. (1)

(1) Nous n'aurions pas osé fonder cette relation sur l'autorité seule de Saint-Simon; mais elle se trouve confirmée par quelques insinuations mystérieuses dans les *Mémoires*

S'il faut en croire les mémoires de Noailles, on devait s'attendre, malgré la faiblesse de l'Espagne et sa dépendance de la France, à éprouver les plus grands obstacles avant que d'obtenir le consentement de Philippe et de son conseil hétérogène au démembrement de la monarchie. Un objet qui n'était pas moins douteux était la concession des avantages pour leur commerce, promis aux puissances maritimes. De plus, le rappel de Noailles, personnage estimé dans les deux cours jusqu'au moment de la proposition imprudente dont nous venons de parler, pour qui le roi et la reine avaient les plus grands égards, à qui ils avaient accordé leur estime, et qui d'ailleurs était aussi agréable à la princesse des Ursins que conciliant et communicatif avec les grands, un tel rappel, disons-nous, ne pouvait qu'augmenter la somme des obstacles à l'heureuse issue de la négociation commencée. Le marquis de Bonnac remplaça le duc de Noailles; et pour éviter les disputes d'étiquette, il ne fut investi que du caractère d'envoyé extraordinaire. Ses instructions, rédigées par Torcy, feront voir la gêne particulière qu'éprouvaient les relations entre la France et l'Espagne, et dévoileront en même temps la politique intéressée de la cour de Versailles, qui,

de Noailles et de Saint-Philippe. (NOAILLES, tome IV, pages 230 et 237; tome V, page 142. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 8. SAINT-SIMON, tome V, page 510.)

malgré ses protestations de désintéressement et son prétendu désir d'assurer l'intégrité de la monarchie espagnole, ne s'occupait que d'obtenir à ses dépens des conditions favorables.

5 août.

Torcy, après avoir exposé la conduite antérieure de Louis XIV vis-à-vis de l'Espagne dans diverses circonstances, depuis l'avènement de Philippe, rappelle les dernières négociations avec la Hollande, et l'inflexible obstination des alliés. « Ils étaient prévenus, dit-il, que les liaisons entre la France et l'Espagne ne pouvaient se rompre tant que Philippe occuperait le trône. Cependant le roi n'a jamais fait de traité avec son petit-fils; il l'a toujours secouru *gratuitement* et sans aucune condition; il n'a fait qu'acquiescer aux vœux des Espagnols, en acceptant le testament de Charles II. Il était libre par conséquent de continuer ou de retirer ses secours; et peut-être les aurait-il interrompus depuis long-temps, s'il avait eu moins de tendresse pour son petit-fils, et moins d'estime pour les Espagnols.

« Les ennemis commencèrent à changer de ton après la bataille de Villaviciosa; ils jugèrent que tous leurs efforts ne contraindraient pas Philippe à déposer sa couronne. Ils souhaitèrent de lui voir accepter les partages qu'ils avaient d'abord refusé de lui donner; c'est ce qu'ils firent

connaître par des propositions indirectes (1); mais le roi ne voulut point deviner leurs intentions, et il continua la guerre sans parler davantage de paix. Son silence et sa fermeté produisirent un bon effet; les nouveaux secours accordés à l'Espagne ont fait sentir aux alliés combien la conquête de ce royaume était impossible : la paix est devenue enfin l'objet de leurs vœux.

« Une étroite union entre la France et l'Espagne est nécessaire pour le bien de l'une et de l'autre, mais elle ne doit avoir aucun caractère de dépendance de la part de l'Espagne. Que les intérêts des deux royaumes soient unis : que chacun soit gouverné selon ses usages et ses maximes. Quand même le roi pourrait régler toutes les affaires de l'Espagne, il ne lui conviendrait pas de s'en charger; ce serait fortifier inutilement la jalousie des principales puissances de l'Europe, qui regarderaient l'Espagne comme absolument soumise à ses ordres.

« Mais il ne faut pas non plus que les ennemis se vantent d'avoir mis la division entre les deux rois; les marques d'une parfaite union seront aussi utiles pour la paix, que les effets en sont nécessaires pour la continuation de la guerre.

« Depuis quelques années le véritable état de la cour d'Espagne a été soigneusement déguisé.

(1) Ceci a sans doute rapport aux ouvertures secrètes, faites à cette époque par le parti des Torys.

Quel que soit le motif d'un pareil déguisement, il importe de connaître le fond des choses ; car les vues de ceux qui gouvernent les affaires politiques ne dépendent que trop des passions et de l'intérêt des particuliers ; et ce n'est pas une nouveauté que de voir le sort des princes réglés par les intrigues secrètes de la cour. On sait que les ressorts secrets qui donnent le mouvement, nuisent beaucoup aux intérêts de Philippe V. Le gouvernement est censuré avec amertume par les Espagnols. Leurs plaintes peuvent n'être pas fondées en raison ; mais elles prouvent qu'il y a du désordre dans l'administration. Il faut connaître le mal pour juger quels remèdes peuvent convenir ; et puisqu'on veut soutenir l'Espagne, il faut savoir quelles sont ses ressources, afin de proportionner les assistances.

« Il est à craindre que le roi d'Espagne ne soit le premier trompé. L'excès de confiance lui paraît une vertu ; il s'opiniâtre dans ses sentimens, et s'il prend de mauvais partis, on ne le fera pas revenir aisément de son erreur. Lorsque la reine emploiera bien ses talens, comme elle paraît en avoir l'intention, il sera heureux d'être conduit par elle, puisque du caractère dont il est, quelqu'un doit nécessairement le gouverner. La princesse des Ursins depuis quelques années affecte de s'éloigner des affaires, mais son crédit n'en est pas moindre. Philippe délibère et décide avec

la reine et la princesse ; ce conseil intérieur règle le sort de l'État ; et les autres ne sont que pour la forme. On est persuadé que la princesse des Ursins a du zèle pour la France , et qu'elle souhaite de maintenir une étroite union entre les deux couronnes ; mais elle peut se tromper dans ses vues, les donner et les soutenir comme bonnes, quoique mauvaises. Bonnac , en lui témoignant une *extrême déférence* , doit tâcher d'approfondir la vérité.

« Les démarches faites pour la paix , le démembrement inévitable de la monarchie , auront augmenté les préventions des Espagnols contre la France. Leurs ressentimens ni leur opposition dans les conjonctures actuelles ne doivent pas les faire regarder comme suspects ; mais ceux qui composent le conseil secret du monarque , ne peuvent trop lui persuader que le moment le plus heureux pour lui , sera celui où l'on signera la paix. D'abord il est trop juste pour ne pas sacrifier son intérêt au repos de ses peuples. Cependant si cette considération et celle de la France ne le touchent pas assez , vainement voudrait-on forcer le roi à continuer la guerre lorsqu'il ne s'agirait plus que de procurer à l'Espagne quelques conditions plus ou moins avantageuses. »

Après avoir chargé Bonnac de prendre des informations sur les plaintes des négocians français

relatives aux vexations qu'éprouvait leur commerce, il continue en ces termes :

« Il sollicitera l'expédition des actes concernant la souveraineté des Pays-Bas cédée à l'électeur de Bavière. Il paraîtra n'avoir en but dans toutes ses actions que la splendeur de la monarchie espagnole, et le recouvrement des provinces que les ennemis lui ont enlevées; mais il ne regardera pas cette perte comme un mal. Lorsque Philippe demeurera possesseur de l'Espagne et des Indes, ses États en seront mieux gouvernés; et l'union subsistera peut-être beaucoup plus étroitement entre les deux couronnes, que s'il recouvrait par la paix tous les États qu'il a perdus. »

Le ministre terminait ainsi ses instructions :

« On a imprudemment négligé des ouvertures de négociations avec le Portugal (Louis XIV avait conseillé d'y employer l'entremise des jésuites, dont le crédit était alors si considérable, et qui n'entraient que trop aisément dans les affaires publiques). Il serait essentiel de renouer cette négociation, et de la conduire à une heureuse fin. Il ne le serait pas moins de terminer sans bassesse les différends avec le pape, *car c'est travailler pour ses ennemis que de rompre avec la cour de Rome.* »

Mesnager, député du commerce de Rouen, allait négocier la paix à Londres. Son instruction est confiée à Bonnac, afin qu'il y conforme ses

démarches : « Il doit agir fortement : la paix est si nécessaire aux deux couronnes qu'on ne peut trop s'empressez d'en saisir l'occasion. »

Le marquis de Bonnac avait la réputation d'homme d'esprit. Il joignait l'expérience à une sagesse qu'il ne démentit point, malgré la position délicate des deux cours. Il obtint de Philippe des pleins pouvoirs qui autorisaient le roi de France à contenter les Anglais par la cession de Gibraltar et de Minorque, et par la concession de l'*Asiento* avec un port en Amérique pour la sûreté de leur commerce.

Pendant ce temps, on n'avait pas négligé de continuer la négociation avec l'Angleterre. Comme le ministère anglais insistait sur la cession de quatre places en Amérique, Louis XIV n'hésita pas d'accorder encore plus qu'ils ne demandaient, profitant de la prédilection et de l'empressement qu'ils montraient pour leurs intérêts commerciaux; et jaloux de maintenir un motif éternel d'irritation entre l'Angleterre et l'Espagne, il proposa d'assurer l'exécution du traité de l'*Asiento* en occupant Cadix avec une garnison suisse. Les journaux de Londres annoncèrent cette proposition comme un article des préliminaires. (1)

Au seul nom d'un expédient si peu honorable,

(1) TINDAL, vol. XVII, page 44. NOAILLES, tome IV, page 249.

la cour d'Espagne fut soulevée d'indignation. Philippe déclara qu'il n'écouterait jamais une proposition qui lui enlèverait Cadix, et ruinerait le commerce d'Amérique. Heureusement la cour de Londres n'accepta pas l'offre; et, après une discussion de quelques mois, elle borna ses prétentions à un établissement sur la rive de la Plata, où les négocians anglais pourraient faire le commerce des Nègres sous la surveillance d'un officier espagnol. Elle demanda également l'exemption de quelques droits perçus à Cadix sur les marchandises d'origine ou de fabrication anglaise.

Louis XIV consentit à ces conditions au nom de son petit-fils, et lui communiqua, en ces termes, le résultat de la négociation :

18 septembre.

« J'espère que vous ne vous repentirez pas de la confiance que vous me témoignez, si je vous engage à des conditions que vous n'avez pas prévues. Vous verrez qu'elles ne sont pas essentielles, et qu'il était nécessaire de les accorder pour vous délivrer absolument des instances opiniâtres que les Anglais continuaient de faire pour obtenir quatre places dans les Indes : il y a des occasions qu'il est important de ne pas laisser échapper. Ainsi ne soyez pas surpris si j'ai interprété votre pouvoir sans vous consulter. Il fallait, pour avoir la réponse de Votre Majesté, perdre un temps

précieux; et je crois travailler utilement pour vous, en cédant le moins pour conserver le principal, que vous consentiriez d'abandonner. J'informe le sieur Bonnac en détail de l'état de la négociation. Comme il vous en rendra compte, il ne me reste qu'à vous assurer que je ne souhaite pas moins la paix pour vous que pour moi, et que je serai content quand je vous verrai heureux et solidement établi sur le trône d'Espagne. C'est en y contribuant de tout mon pouvoir que je veux vous faire connaître la tendre amitié que j'ai pour vous. » (1)

Les insinuations contenues dans cette lettre ne manquèrent pas d'alarmer le roi et la reine; et, lorsque Bonnac fit part des conditions, les ministres se récrièrent contre des stipulations si nuisibles à l'honneur et aux intérêts de l'Espagne. « Les Anglais, disaient-ils, n'abusent-ils pas du désir qu'on a de la paix, pour découvrir les avantages qu'elle pourra leur procurer? et ne profiteront-ils pas ensuite, pour continuer leurs entreprises, de l'espèce d'engourdissement où ils nous auront mis par de trompeuses négociations? Le meilleur moyen d'assurer la paix ne serait-il pas de se montrer bien déterminé à la continuation de la guerre? C'est la crainte et non la pitié qui désarme les ennemis. » Ils ne donnèrent qu'à

(1) NOAILLES, tome IV, page 251.

regret leur approbation, en ajoutant cependant qu'ils cédaient par respect et par considération envers le roi de France, et non par crainte de nouveaux malheurs. (1)

En vertu de ce consentement, les arrangemens avec le ministre anglais atteignirent une parfaite maturité, et les préliminaires, tant généraux que particuliers, furent signés avec Mesnager, agent français, qui avait été envoyé secrètement à Londres, et avait obtenu en arrivant l'honneur d'une entrevue avec la reine.

Les préliminaires qui regardaient spécialement l'Angleterre renfermaient la reconnaissance de la reine Anne, et de la succession protestante; la démolition de Dunkerque; la possession de Gibraltar, Minorque et Saint-Christophe par les Anglais; le pacte pour la traite des Nègres, appelé l'*Asiento*, accordé aux Anglais pour trente ans dans les mêmes termes qu'il l'avait été aux Français; des privilèges pour le commerce anglais en Espagne, égaux à ceux des sujets de la France, et une partie de terrain pour rafraîchir les Nègres sur les rives du *Rio de la Plata*. On se réservait de s'occuper plus tard d'arrangemens relatifs aux pêcheries du banc de Terre-Neuve. (2)

Les préliminaires généraux signés en même

(1) NOAILLES, tome IV, page 253.

(2) *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. I, page 374.

temps contenaient les conditions offertes par la France comme base de la paix avec les puissances alliées.

Le point principal de la question, celui qui avait donné lieu à la guerre, fut écarté sur la déclaration vague que Louis XIV prendrait des mesures justes et convenables, pour empêcher la réunion des deux couronnes d'Espagne et de France sur la même tête. Il y était aussi question de la succession protestante et de la démolition de Dunkerque; on promettait de former une barrière pour les Hollandais dans les Pays-Bas, et une autre pour l'empire d'Autriche sur le Rhin, et l'on terminait par la phrase favorite, que toutes les puissances belligérantes recevraient une satisfaction équitable et proportionnée. (1)

Ces conditions portant implicitement la reconnaissance de Philippe comme roi d'Espagne, on ne devait pas s'attendre à voir celui-ci hésiter sur les termes de la négociation, et balancer sur l'exécution de la promesse de céder les Pays-Bas à l'électeur de Bavière, comme prélude de leur cession future à l'Autriche, et de l'établissement d'une barrière pour les Hollandais. Cependant de nouvelles difficultés s'élevèrent sur un point qui paraissait décidé; la cour d'Espagne, tout en faisant ces objections, demanda que l'on admît ses plénipotentiaires au congrès projeté.

(1) *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. I, page 374.

Lorsque Bonnac insista pour la cession des Pays-Bas, et représenta que Louis XIV y ayant engagé sa parole, le refus ne pourrait que blesser son honneur, et que les objections de l'Espagne à un arrangement général, mettraient le monarque français dans le cas d'entrer dans un traité séparé, la reine répondit avec humeur : « On a pris en France une singulière habitude dont on ne sait pas se défaire ; c'est de tout exiger de l'Espagne, et de menacer aussitôt que l'on cherche à connaître les raisons sur lesquelles ces demandes sont fondées. »

Philippe fut très mortifié en apprenant que les plénipotentiaires d'Espagne ne seraient pas admis au congrès, et peu s'en fallut qu'il n'adressât des reproches à Louis XIV lui-même, pour avoir donné son consentement à une exclusion si offensante pour sa couronne. Que penseront mes sujets, dit-il à Bonnac, s'ils voient que les intérêts de la monarchie sont uniquement entre les mains des ministres de France ? Ils penseront, reprit l'envoyé, *que si Votre Majesté se repose sur le roi votre grand-père du soin de soutenir la guerre, elle peut bien se fier à lui pour la conclusion de la paix.* Bergueik, ministre de Philippe, prenant la parole, dit qu'on n'avait jamais vu une monarchie comme l'Espagne, faire la paix sans l'intervention des ministres. Vous devez pourtant savoir. répliqua Bonnac, *que les ministres de Charles II*

n'eurent d'autre part à la paix de Riswick que de la signer. Mais tous ces argumens furent en pure perte, car le roi et la reine restèrent inébranlables; ils persistèrent à supplier Louis XIV d'avoir autant d'égard à la dignité qu'aux intérêts de Philippe, et d'engager les alliés à ne point faire attendre les passe-ports des Espagnols. (1)

Une opposition aussi prononcée irrita l'envoyé français. « Le meilleur parti à prendre, écrivait-il à sa cour, est d'aller au but en évitant de faire des reproches et des menaces; de s'assurer de la volonté des Anglais sur ce qui regarde l'Espagne, et, par ce moyen, de celle des Hollandais; d'obliger ensuite la cour de Madrid d'exécuter ce dont on serait convenu avec ces puissances, comme les alliés le faisaient autrefois. Cette méthode paraît plus convenable aux intérêts et à la dignité du roi. Tout ce qu'il faudra accorder aux dépens de l'Espagne paraîtra dès-lors un effet de l'avidité des ennemis, et de la nécessité où l'on se trouve de faire la paix; au lieu que si l'on continue à demander directement à Philippe les choses que les alliés voudront exiger de lui, on verra l'aigreur et la méfiance diviser les deux cours; on sera sans cesse accusé de sacrifier les intérêts de l'Espagne à ceux de la France. »

Le principal instigateur de cette opposition

(1) NOAILLES, tome IV, page 204.

était le comte de Bergueik, qui du poste de gouverneur des Pays-Bas, avait été appelé à la direction de deux ministères importans, ceux de la guerre et des finances. Il jouissait d'une grande faveur auprès du roi dont il avait la confiance, et fut le seul agent de toutes les communications qui avaient lieu avec Bonnac. Par sa longue résidence dans les Pays-Bas, ainsi que par l'influence de ses relations dans ce pays et ses fréquens rapports avec les Hollandais, il avait appris à connaître la valeur et l'importance de ces riches possessions; et tandis qu'il soupçonnait la bonne foi du gouvernement anglais, il était très persuadé qu'il serait aisé de faire un arrangement séparé avec les États. Ses représentations furent favorablement accueillies par Philippe et la reine, fiers tous deux de l'éclat des derniers succès, et surtout jaloux de l'honneur d'une couronne gagnée avec tant de peine. La princesse des Ursins, quoique très attachée à la France, entra ou du moins feignit d'entrer dans les sentimens des souverains et de leurs ministres.

« Le roi, écrivait Bonnac le 20 septembre, ne se détermine pas par lui-même. La reine, maîtresse absolue de son cœur et de son esprit, pense avec hauteur, prend son parti sur-le-champ; et après avoir triomphé de tant d'infortunes, elle écoute avec indifférence et mépris toutes les représentations sur les malheurs qu'elle peut avoir à

craindre. Des préjugés fondés sur l'expérience de la bonne fortune et sur le mépris de la mauvaise, ont une grande force à cet âge. La princesse des Ursins, beaucoup plus modérée dans ses sentimens, est seule capable d'adoucir ce qu'il y a d'outré dans ceux de la reine. Il est certain que la cour de France aurait rencontré beaucoup plus d'obstacles à ses vues, et peut-être des obstacles invincibles, si Philippe avait donné sa confiance aux Espagnols. » (1)

Les Hollandais, de leur côté, encouragés par les Whigs mécontents d'Angleterre, et par l'empereur, se montraient aussi peu disposés que Philippe à accéder à un arrangement aux conditions qu'on offrait. Les menaces de l'Angleterre calmèrent pourtant cette répugnance; et l'on prit des mesures pour ouvrir à Utrecht un congrès composé de toutes les puissances belligérantes. Louis XIV annonça à son petit-fils cet arrangement dans un style qui fait bien voir l'embarras que lui causait la méfiance que la cour de Madrid laissait paraître.

(30 novembre) « Les Hollandais ont enfin consenti à donner les passe-ports pour mes plénipotentiaires. Je ne sais point quand les conférences pourront s'ouvrir, et quand vos ministres y seront reçus; mais avant que de les faire partir,

(1) NOAILLES, tome IV, page 255.

désabusez, s'il est possible, le comte de Bergueik de l'idée qu'il a de traiter la paix par le canal des Hollandais. Laissez-moi conduire vos intérêts, et finissez, je vous prie, l'affaire de l'électeur de Bavière dont je vous assure que le retardement n'est pas honorable à Votre Majesté, et peut nuire à la négociation. Comptez que dans les conseils que je vous donne, je n'ai d'autre vue que votre bien. »

Mais on était arrivé au point que les remontrances et même les menaces de Louis XIV ne faisaient plus aucun effet. Le comte de Bergueik suscita de nouvelles difficultés. Il ne resta plus d'autre ressource que de se servir de l'entremise de la princesse des Ursins. Heureusement on avait encore les moyens de surmonter sa délicatesse réelle ou apparente.

Après avoir obtenu tous les honneurs auxquels il est permis à une sujette d'aspirer, elle songeait à posséder une petite souveraineté indépendante. Par son instigation, la reine avait déterminé Philippe à promettre de transférer les Pays-Bas à l'électeur de Bavière, en réservant un petit territoire d'un revenu annuel de 30,000 écus; mais on ne disait pas quel était l'objet de cette réserve. Comme on sommait Philippe de tenir la promesse qu'il avait faite à l'électeur, il saisit cette occasion de rappeler la petite souveraineté en question. Il désigna même la princesse des Ursins

comme la personne à laquelle ce don était destiné, et sollicita l'intervention de son grand-père pour obtenir le consentement de l'électeur et celui des alliés. Voici ce que la reine écrivait à ce sujet à madame de Maintenon :

A Corella , le 7 juillet 1711.

« Vous savez sans doute, ma chère Madame, la demande que le roi fit au roi son grand-père, quand il conclut le traité par lequel il céda les Pays-Bas à l'électeur de Bavière, de nous réserver une petite souveraineté de trente mille écus de rente. Le roi nous le promit; et il me semble aussi qu'on en tomba d'accord avec l'électeur qui y consentit volontiers, la chose étant si petite pour lui en comparaison de ce qu'on lui donne. Nous demandons donc à cette heure l'accomplissement de cette parole : le roi en écrit aujourd'hui au roi son grand-père; et moi, Madame, je viens vous prier de lui en parler de ma part. Quoique nous regardions cette affaire comme une chose faite, et à laquelle il ne saurait se rencontrer aucunes difficultés, nous ne laisserons pas que d'en avoir une grande obligation. Je crois que vous vous y emploierez encore plus volontiers, en apprenant que nous destinons cette souveraineté à la princesse des Ursins qui la mérite par tant d'endroits, et qui mérite aussi que vous vous intéressiez à elle; car, je vous assure, vous n'avez

pas une meilleure amie. Ne serait-il pas hon-
teux au roi et à moi, après tout ce que nous lui
devons, de ne pas lui donner quelques marques
de reconnaissance? Il n'y a point de dignité hor-
mis celle-ci que nous puissions lui donner, puis-
qu'elle les a toutes. Ainsi je crois que personne ne
pourra trouver extraordinaire ce que nous faisons
pour elle.

« Pour vous, ma chère Madame, je ne doute
nullement du plaisir que vous en aurez, et nous
aurons le roi et moi celui d'avoir votre entière ap-
probation. Il faut que j'ajoute aussi que ce que le
roi donne est à lui, et que cela ne fait aucun tort
au roi son grand-père, qui n'y met rien du sien;
qu'il lui doit être agréable qu'une sujette qui lui
est aussi dévouée que l'a toujours été la princesse
des Ursins, fasse une figure considérable. Je vous
avoue que je suis assez glorieuse pour ressentir le
plaisir de faire pour ma *camarera mayor* plus
que ce que les reines qui m'ont précédée n'ont fait
pour les leurs. Elle n'en abusera point, et on ne
doit pas craindre qu'elle entretienne de grandes
armées qui puissent faire peur à ses voisins. Je
conclus donc que nous aurons cette satisfaction;
mais je veux vous avoir cette obligation, ma
chère Madame, et à ma sœur, que cette affaire
ne reçoive aucunes difficultés, et soit terminée
incessamment, comme cela dépend du roi, mon

grand-père, qui fera vouloir à M. de Bavière ce qui est si raisonnable. »

Louis XIV promit sa coopération. La princesse des Ursins comptait sur sa prochaine élévation au rang de souveraine; elle reçut les complimens de la cour. On expédia l'ordre pour qu'on lui donnât à l'avenir le titre d'*altesse*. La grandesse espagnole s'y soumit, non sans avoir hésité un instant; la princesse touchait enfin au terme de ses plus chères espérances ⁽¹⁾. Fièrè et reconnaissante en même temps de l'appui de Louis XIV, elle bannit tout scrupule, imposa silence aux objections de Bergueik, et obtint de Philippe, non seulement un acquiescement positif aux conditions stipulées en son nom, mais une promesse formelle de ne plus insister pour l'admission de ses plénipotentiaires au congrès, et de donner à Louis XIV ses pleins pouvoirs pour suivre et terminer la négociation.

L'harmonie et la confiance paraissaient assurées plus que jamais entre les deux cours de France et d'Espagne. On trouve, dans la correspondance des deux monarques, des témoignages fréquens des égards et de la considération qu'ils avaient l'un pour l'autre.

Louis XIV disait à M. de Bonnac, le 17 dé-

(1) NOAILLES, tome IV, page 383.

cembre : « Qu'il (Philippe) ne s'étonne pas de voir, dans la lettre dont je vous envoie la copie, écrite par Bolyngbroke à la sollicitation des États-Généraux, les termes de *duc d'Anjou* et de *ci-devant électeur de Cologne et de Bavière*. Ce sont les derniers effets de l'âpreté et du désespoir du parti hollandais, qui s'opiniâtrait à la continuation de la guerre. Il changera de style, comme il est présentement forcé de changer de conduite. »

Il disait aussi à Philippe dans une lettre postérieure : « Vous avez appris par le sieur de Bonnac, que je ne me suis pas trompé quand j'ai prévu les difficultés que je trouverais à faire obtenir des passe-ports à vos plénipotentiaires : je sais quelles mesures ceux du bon parti, en Angleterre, sont obligés de garder pour assurer le succès de leurs bonnes intentions; et comptez qu'ils ont fait beaucoup d'accepter les préliminaires avec les termes que j'y ai fait insérer exprès pour assurer que vous serez maintenu sur le trône d'Espagne; mais ce serait trop perdre que de vouloir achever avant le temps un ouvrage si bien commencé. Ainsi Votre Majesté ne doit pas être surprise si les passe-ports qu'elle souhaite sont encore différés. Ce serait une faible raison pour en presser l'expédition, que de dire que c'est de l'intérêt des Anglais de mériter votre amitié. La nation n'est pas assez unie pour être sensible à cette considération; et ceux qui veulent la paix croient faire

assez pour vous, pour mériter, de votre part, quelque reconnaissance. Ne parlez donc, je vous prie, ni de l'intérêt qu'ils ont à ménager vos bonnes grâces, ni de protestations qui ne conviendraient pas dans la conjoncture présente. Faites partir vos plénipotentiaires quand vous le voudrez. Aussitôt que les conférences seront ouvertes, je ferai les instances nécessaires pour les y faire admettre; mais facilitez la paix, et songez à l'état où vous seriez si nos ennemis se réunissaient, et si je me voyais obligé d'employer toutes mes forces pour soutenir leurs nouveaux efforts. C'est pour prévenir ce changement que je vous ai fait demander un nouveau pouvoir; car il n'y aura pas un moment à perdre, lorsqu'on pourra conclure avantageusement. Vous savez que le pouvoir que vous m'avez envoyé pour traiter avec l'Angleterre serait présentement contraire à vos intérêts si je le faisais paraître, et vous pouvez compter sur ma tendresse, que je ne ferai rien à votre préjudice.

« Je reçois votre lettre du 15 de ce mois, et j'apprends avec plaisir la résolution que vous avez prise de faire expédier la patente que l'électeur de Bavière vous demande. Je vous assure que je ne ferai rien contre vos intérêts; mais je vous aime trop pour avoir vu sans peine le retardement que vous apportez à satisfaire à vos engagements; et connaissant vos sentimens, je

suis persuadé que vous vous faisiez violence. »

Voici la réponse de Philippe à cette lettre :

A Madrid, le 28 décembre 1711.

« Le marquis de Bonnac m'a informé, suivant les ordres qu'il en a reçus de Votre Majesté, de l'état de la négociation de la paix, et des difficultés que les Anglais et les Hollandais faisaient de recevoir d'abord mes plénipotentiaires, et il m'a demandé en même temps, de votre part, un nouveau plein pouvoir pour traiter avec eux. Le désir que j'ai de vous donner de plus en plus des marques de ma reconnaissance, et de la confiance que j'ai dans votre amitié, joint à celui de concourir en tout ce qui m'est possible à assurer votre satisfaction et notre repos, et celui de tous les peuples compris dans cette cruelle guerre, ne m'a pas permis de balancer à vous envoyer ce plein pouvoir, pour que vous puissiez convenir, en mon nom, des préliminaires avec les Hollandais, comme vous avez fait avec les Anglais. J'espère qu'ils seront bientôt conclus; et je ne doute pas que je n'en ressente aussitôt après les effets, et que ces deux puissances ne me reconnaissent et n'admettent mes plénipotentiaires dès qu'ils seront arrêtés. Je me flatte que vous voudrez bien y travailler comme un grand-père qui a tant de bontés pour moi, et que je n'aurai pas lieu de me repentir de la confiance que j'ai en vous.

Je vous envoie aussi une lettre ostensible pour les Anglais, afin qu'ils ne s'étonnent pas de ce que les avantages que je leur ai accordés pour préliminaires ne sont pas compris dans ce nouveau plein pouvoir, et qu'ils sachent les raisons qui m'ont empêché de les y insérer. » (*)

Dans le cours de cette importante négociation, Philippe eut encore la satisfaction d'être délivré de la présence de son rival. Rappelé à Vienne par la mort de son frère, l'empereur Joseph, Charles quitta Barcelonne le 7 septembre, y laissa sa femme sous le titre de régente de ses États espagnols, et continua à Starenberg le commandement de l'armée qui venait d'être renforcée de sept mille hommes. Il fit ses adieux aux Catalans par une lettre affectueuse dans laquelle il exposait les motifs de son départ, se montrait satisfait de leur attachement, annonçait son prochain retour, et leur recommandait la reine comme le gage le plus précieux qu'il pouvait confier à leur fidélité. Voici la déclaration de l'archiduc aux Catalans.

¶ Illustres, vénérables, excellens, nobles, magnifiques, nos amés et très fidèles députés et auditeurs des comptes de la généralité de cette principauté de Catalogne.

(*) On peut lire dans les *Mémoires de Noailles*, tome IV, page 275, les pleins pouvoirs dont cette lettre fait mention.

Le décès prompt et imprévu de l'empereur Joseph, mon frère, qui laisse vacant le trône impérial, m'a fait d'abord penser que ma présence était nécessaire en Allemagne, pour m'y opposer aux pernicious desseins de mes ennemis, qui ne manqueront pas dans cette fatale conjoncture de chercher à troubler le repos de mes royaumes et pays héréditaires, et à brouiller toute l'Allemagne; mais la considération du chagrin que vous aurait causé mon absence, m'a fait suspendre jusqu'ici cette résolution aussi juste que convenable. Cependant comme ma présence est absolument nécessaire dans mes domaines et états héréditaires pour y rétablir la sûreté, et principalement pour y travailler au bien de notre sainte religion, et en particulier pour y préparer avec toute la diligence possible des troupes et des subsides pour la défense de cette très fidèle principauté, surtout pour finir cette guerre; considérations qui ont déterminé les princes d'Allemagne à solliciter mon retour pour prévenir les grands préjudices que pourraient causer les pernicious desseins des ennemis : tout cela m'a déterminé à passer quelque temps en Allemagne; et quoiqu'il fût très convenable pour moi et pour tous mes bons et fidèles sujets de ne point me séparer de la reine mon épouse, je veux pourtant vous donner la plus grande marque de cet amour que vous avez mérité de moi par votre constance,

en vous laissant et en confiant à votre fidélité ce que j'ai de plus cher et de plus précieux.

Cette séparation me sera très sensible ; mais elle est adoucie par la pensée que je travaille en cela à votre plus grande consolation. C'est sur l'expérience que j'ai eue de votre fidélité que je m'appuie pour prendre cette résolution. Les glorieux sacrifices que vous avez faits pour moi, dans les temps les plus fâcheux, me rassurent, et me font espérer que dans toutes les occasions qui se présenteront, vous donnerez tous les secours nécessaires à la reine, mon épouse ; c'est ce qui peut seul me consoler pendant mon absence qui ne sera pas longue, et pendant laquelle je vous assure que je ferai les derniers efforts pour finir une guerre qui vous afflige, et pour vous délivrer par la force des armes de tous les maux que vous souffrez avec autant de constance de la part de nos ennemis.

Je vous recommande de nouveau le précieux gage que je vous laisse ; vous trouverez en elle votre consolation ; elle la trouvera à son tour dans votre fidélité inébranlable. Vous devez cela à l'amour que je vous porte, et dont je vais m'occuper à vous donner les marques les plus grandes par la réduction entière de la monarchie d'Espagne, ce qui relèvera entièrement le lustre de la nation catalane ; et quoique MM. les présidens aient mérité d'entendre de ma bouche

des expressions de ma tendresse, et qu'ils vous les aient redites en particulier, j'ai cru devoir encore vous les répéter, afin de vous faire mieux connaître mon affection, et de vous engager par là à continuer la vôtre pour le service de la reine mon épouse, et à pourvoir, par votre secours et votre diligence, à tous les besoins indispensables, dans les conjonctures présentes, pour le bien de cette principauté, en attendant que je revienne moi-même vous encourager et vous consoler. ¶

Signé, YO EL REY.

A Barcelonne, le 6 septembre 1711. (1)

Dans son voyage à travers l'Italie, Charles fut reçu par les républiques de Venise et de Gènes, ainsi que par les ducs de Parme et de Toscane, comme roi d'Espagne. Il fit ensuite son entrée à Milan au milieu des acclamations de ses nouveaux sujets. C'est là qu'il reçut l'agréable nouvelle de son élévation au trône impérial, du consentement unanime de tous les membres de l'empire, à l'exception des électeurs de Bavière et de Cologne, dont on déclara les voix suspendues à cause de leur absence.

Le 22 décembre il fut couronné à Francfort selon les formes ordinaires, et avec la pompe accoutumée. Outre le titre de roi de Hongrie et

(1) *Mémoires de Lamberti*, tome VI, page 661.

de Bohême, il prit aussi celui de roi d'Espagne, et témoigna sa résolution d'affermir les droits qui lui appartenaient en cette qualité, en nommant plusieurs chevaliers de la toison d'or. De là il partit pour Vienne, afin de prendre possession des états héréditaires de la maison d'Autriche qui lui revenaient par la mort de son frère, et fit avec vigueur les préparatifs pour continuer la guerre contre la maison de Bourbon, et pour empêcher la réussite des négociations entamées.

Mais les efforts de l'empereur, malgré l'appui des Hollandais et des Whigs de l'opposition anglaise, ne furent couronnés d'aucun succès. Les amis des Bourbons eurent le plaisir de voir l'interruption des rapports diplomatiques entre l'Angleterre et l'Autriche par suite du renvoi du ministre impérial, le comte de Gallas, sur le motif qu'il avait trempé dans les machinations des Whigs. La mission d'Eugène lui-même à Londres fut également sans aucun résultat. Ce grand général reçut un froid accueil des hommes puissans de l'Angleterre, et ne put échapper aux reproches ridicules et calomnieux que l'esprit de parti est toujours si habile à controuver. Il eut la mortification d'être le témoin de la disgrâce de son ami et compagnon d'armes, le duc de Marlborough; et après avoir fait des efforts inutiles pour ramener la reine Anne à des sentimens d'honneur et aux vues que réclamait

l'intérêt de sa couronne, il quitta l'Angleterre, y laissant la cause de son auguste maître dans un état encore plus désespéré qu'auparavant. (1)

Sur ces entrefaites le ministère anglais avait arraché aux Hollandais leur acquiescement au dernier traité, en les menaçant d'en conclure un séparé. Au commencement de 1712, les conférences furent ouvertes à Utrecht par les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, de Hollande et du duc de Savoie. L'empereur voyant l'inutilité de toutes ses démarches, se préparait à prendre part à la délibération, tout en affectant de recevoir les propositions de la France non comme préliminaires ou obligatoires, mais comme de simples projets à discuter. Pour éviter de fâcheuses contestations, on n'admit aucun ministre des deux princes qui se disputaient le trône d'Espagne.

Dès la seconde conférence, chaque partie présenta ses propositions. Du côté de la France, elles étaient tout-à-fait conformes aux arrangemens dont on était secrètement convenu avec le ministère anglais. De la part de l'empereur, elles étaient basées sur les principes de la grande alliance; mais la division toujours croissante parmi les alliés favorisait les vues de la France. Dans un congrès convoqué exprès pour une négociation

(1) *Maison d'Autriche*, vol. II, page 2.

commune, Louis XIV parvint à amener chaque partie à des discussions séparées, sur leurs demandes respectives; par là la division devint chaque jour plus grande. Il saisit tous les prétextes possibles de délai et de chicane pour entraver de plus en plus les conférences publiques, redoublant d'efforts et d'intrigues pour influencer, en la cajolant, la cour d'Angleterre dont dépendait en dernier ressort la continuation de la guerre ou l'accomplissement de la paix. Par suite de ce changement, Polignac, un des plénipotentiaires, écrivait dans sa joie à Torcy : « Nous jouons maintenant le rôle des Hollandais à Gertruydenberg, et les alliés jouent le nôtre; la revanche est parfaite. (1) »

Pendant les délais occasionnés par ces artifices, Louis XIV entretenait une correspondance active et intime avec la cour de Londres, au moyen de ses agens. Comme il avait tout lieu de craindre l'habileté et l'influence de Marlborough, il se servit de la cour de Saint-Germain et du parti jacobite pour coopérer, conjointement avec le ministère anglais, à se débarrasser d'un adversaire aussi puissant. Enfin il eut la satisfaction de le voir absolument sans crédit et en butte à la malveillance de ses ennemis, ainsi qu'à la haine de la nation, qu'il avait cependant servie avec tant

(1) TORCY, tome III, page 406.

d'éclat. A propos de cet événement il disait avec justesse à ses agens (1) : « La démission de Marlborough est tout ce que nous pouvions désirer de mieux ». On donna le commandement de l'armée au duc d'Ormond, dont on connaissait l'attachement à la famille exilée.

L'effet des négociations se fit sentir jusque dans la Catalogne. Louis, accusé d'être assisté servilement par le ministère anglais, adopta l'avis de Noailles de ne rien hasarder de ce côté-là, et de borner les opérations militaires à une simple guerre de postes. Il ne se trompa pas dans l'idée qu'il s'était formée de la coopération de l'Angleterre; en effet, quoique les ministres, pour justifier la diminution de l'armée dans les Pays-Bas, témoignassent une grande sollicitude pour continuer la guerre en Espagne, ils ne tardèrent pas à adopter des mesures tout aussi efficaces pour entraver les opérations militaires dans cette province.

Le duc d'Argyle fut envoyé avec un renfort peu considérable, prendre le commandement des troupes anglaises; mais il partit sans avoir avec lui les fonds nécessaires, et il s'arrêta à Gènes jusqu'à ce qu'il eût obtenu un emprunt sur son propre crédit. Les secours subséquens qu'il fallut bien accorder à ses instances plaintives se ressentaient de

(1) SOMMERVILLE, *de la reine Anne*, page 497.

ce même esprit d'économie mesquine; aussi ne put-il faire autre chose que de défendre les défilés, et de harceler l'ennemi par différens combats, mais qui n'eurent aucun résultat définitif. Ayant été à la fin obligé de quitter l'armée par suite d'une indisposition, il se rendit à Minorque, où il trouva l'occasion d'employer plus utilement son activité en fortifiant Port-Mahon, et en augmentant les moyens de défendre cette île déjà accordée à la Grande-Bretagne.

Les opérations de la guerre languissaient aussi de la part de Philippe. Il est vrai que Vendôme, trop entreprenant pour obéir à des ordres qui lui prescrivaient de temporiser, chercha à reprendre l'offensive en mettant le siège devant Cardona; mais les intrigues de cour, le manque d'approvisionnement, non moins que les sages manœuvres du général impérial Starenberg, le forcèrent à la retraite, de manière qu'à la fin de la campagne les deux armées ennemies occupaient à peu près les mêmes positions qu'au commencement. (1)

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 22. *Histoire de l'Europe pour 1711*. CUNNINGHAM, vol. II, page 371. ORTIZ, lib. XXII, cap. xv. Targe et autres historiens déjà cités. *Correspondance de lord Bolyngbrocke. Rapport du comité secret de 1715. Mémoires de Polignac.*

CHAPITRE XX.

1712 — 1714.

Mort du nouveau dauphin et de son fils aîné. — Espoir de Philippe d'être appelé à la Couronne de France. — Négociation pour empêcher l'union des deux Couronnes. — Correspondance entre Louis et Philippe. — Philippe consent à renoncer à ses prétentions au trône de France. — Progrès de l'arrangement entre la France et l'Angleterre. — L'Angleterre se sépare des alliés, et consent à une suspension d'armes. — Succès des Français dans les Pays-Bas. — Philippe fait solennellement sa renonciation. — Établissement de la nouvelle colonie française de la Louisiane. — Les Hollandais forcés d'accepter la médiation de l'Angleterre. — Les ministres de Philippe admis au Congrès. — Conclusion des négociations pour la paix. — Traités d'Utrecht, Rastadt et Baden.

PHILIPPE se trouvait enfin assuré de la possession de l'Espagne et des Indes, au moyen de sacrifices faits, il est vrai, non sans répugnance, mais qui, au fond, ne préjudiciaient en rien aux intérêts de la couronne, puisqu'ils ne contribuaient pas à cimenter l'union des puissances mêmes qui les avaient exigés. Tout à coup des craintes et des espérances nouvelles vinrent le troubler au moment où il jouissait du bonheur

de voir l'accomplissement de ses vœux. Une mortalité affreuse se répandit sur la branche aînée de sa famille. Dès l'année précédente (1711) la mort avait frappé son père, le dauphin; cette perte fut bientôt suivie de celle de son frère le duc de Bourgogne, et de son neveu le duc de Bretagne. Une seule barrière séparait Philippe du trône, c'était le duc d'Anjou, âgé de deux ans, seul héritier de la couronne, mais né avec une faible constitution.

Philippe sent renaître dans son cœur son vif attachement pour la France; il se flatte de l'espoir assez naturel que devaient lui inspirer ces tristes événemens. Il croit qu'il va recevoir, d'un moment à l'autre, la nouvelle de la mort de ce jeune rejeton qui le séparait du trône. Le voilà tourmenté du désir de retourner en France pour soutenir les droits de sa naissance. Vendôme et Bonnac ont toutes les peines du monde à lui faire suspendre son départ. Enfin il reçoit de plus amples informations; et il obéit, en restant, à la volonté de son grand-père, à qui il doit de la reconnaissance et du respect.

Une correspondance très active s'établit, à cette même occasion, entre les cours de France et d'Angleterre, dans la vue d'obvier aux conséquences de ces événemens inattendus. Une des conditions des articles préliminaires convenue avec cette dernière puissance était la séparation des deux couronnes; mais Louis XIV, d'accord avec son petit-

fil, cherchait à en éluder l'exécution : il se flattait d'atteindre ce but par l'ascendant qu'il avait gagné sur le ministère anglais. Il finit cependant par s'accorder avec la reine Anne, pour empêcher l'union qui était devenue l'objet de tant de craintes.

Aussitôt le ministère anglais envoie Gaultier à Versailles avec une note circonstanciée, par laquelle on demande formellement que Philippe renonce à la couronne d'Espagne, et que cette renonciation soit sanctionnée par les Cortès espagnols, avec exigence qu'elle soit une clause précise et explicite du traité prochain, sous la garantie des puissances contractantes. (1)

Un moment de silence et d'incertitude trahit, à tous les yeux, l'embarras et les dispositions secrètes du monarque français. Ce ne fut qu'après beaucoup d'instances qu'il fit connaître enfin sa résolution par une note en réponse à celle qu'il avait reçue. Il s'exprimait avec franchise au sujet de la renonciation exigée. Les termes dont il se servait étaient les plus énergiques qu'aucune langue moderne pût fournir. La renonciation serait de nulle valeur, y disait-on, selon les lois fondamentales du royaume. *Selon elles* (les paroles soulignées avaient été émises autrefois par un magistrat célèbre, Jérôme Bignon, avocat-général), *le prince qui est le plus proche*

(1) *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. II, page 207.

de la couronne, en est héritier de toute nécessité. C'est un héritage qu'il ne reçoit ni du roi son prédécesseur, ni du peuple, mais en vertu de la loi; de sorte que, lorsqu'un roi vient à mourir, l'autre lui succède immédiatement sans demander le consentement de personne. Il succède non comme héritier, mais comme le maître du royaume dont la seigneurie lui appartient; non par choix, mais par droit de naissance; il n'est obligé de sa couronne, ni à la volonté de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun décret, ni à la libéralité de qui que ce soit : il ne l'est qu'à la loi. Cette loi est estimée l'ouvrage de celui qui a établi les monarchies, et l'on tient en France qu'il n'y a que Dieu qui puisse l'abolir, par conséquent qu'il n'y a aucune renonciation qui puisse la détruire. Et si le roi d'Espagne renonçait à son droit pour l'amour de la paix et pour obéir au roi son grand-père, ce serait se tromper et bâtir sur le sable, que de recevoir une telle renonciation comme un expédient suffisant pour prévenir le mal que l'on se proposait d'éviter. (1)

Il était donc clair, par ce qui se passait, que ceux qui avaient conçu et resserré les liens de la grande alliance, avaient agi d'après les conseils de la sagesse et de la prévoyance, tandis que les

(1) TORCY, tome III, page 292. *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. II, page 222.

nouveaux ministres d'Angleterre avaient mis leur pays à la discrétion de la France, puisqu'ils ne s'étaient ménagé aucune ressource pour empêcher une bien plus considérable réunion de puissance et d'influence sur une même tête, que celle qu'ils avaient affecté de craindre dans la personne du nouvel empereur.

Il y avait pourtant une réponse facile à faire à cette déclaration aussi positive, que le droit divin et inviolable des successions à la couronne de France ne pouvait être annulé par aucun pouvoir sur la terre : « Puisque Philippe ne peut pas renoncer aux droits de sa naissance, il faut qu'il quitte l'Espagne ». Mais on ne devait pas s'attendre à une réponse aussi juste et aussi courageuse de la part d'hommes qui voulaient tout sacrifier à la paix, et que Mesnager lui-même appelait, avec raison, les plénipotentiaires du roi de France ('). Ils persistèrent à demander une formalité qu'ils savaient bien n'être qu'illusoire; et Bolyngbroke se contenta de faire, dans sa réponse, le raisonnement suivant : « Nous voulons bien croire qu'en France on est persuadé qu'il n'y a que Dieu qui puisse abolir la loi sur laquelle les droits de la succession sont fondés. Mais permettez-nous aussi d'être convaincus dans la Grande-Bretagne, qu'un prince peut renoncer volontairement à ses droits, et que

(') SOMMERVILLE, *de la reine Anne*, page 497.

celui en faveur de qui cette renonciation se fera, sera soutenu dans ses prétentions par les puissances qui garantiront le traité. »

Comme Louis XIV vacillait encore, le ministère britannique prit un ton de fermeté qu'il n'avait jamais osé prendre jusque-là. M. Harley, cousin du trésorier, fut envoyé à Utrecht pour annoncer l'irrévocable résolution de l'Angleterre de ne se désister jamais de sa demande. On rappela lord Strafford, un des plénipotentiaires anglais; et jusqu'à ce que la réponse de Louis XIV fût connue, toutes les communications avec les ministres français furent interrompues; on rejeta les propositions de la France relatives à une suspension d'armes. Le gouvernement anglais songea alors à regagner la confiance des alliés, qu'il avait si honteusement abandonnés, et quelques renforts qui arrivaient dans les Pays-Bas annonçaient l'intention de recommencer les hostilités.

Déjà la saison favorable aux opérations de la guerre était arrivée. Louis XIV était trop prudent pour livrer la destinée de sa couronne aux hasards de nouvelles batailles. Il consentit à la demande, et Torcy engagea l'honneur de la parole royale pour obtenir l'acquiescement de Philippe. « J'ai lieu de croire, disait-il, que le roi d'Espagne suivra l'avis du roi; mais si, contre mon attente, il ne s'y conformait pas, le roi prendra toutes les mesures que la reine d'Angle-

terre jugera convenables pour obtenir, *même par la force, si cela devenait nécessaire*, le consentement du roi catholique, et assurer la paix de l'Europe. » (1)

On accepta cette promesse avec empressement; le courage momentané du cabinet britannique se dissipa tout d'un coup, et l'on communiqua des instructions secrètes à Ormond, pour le prévenir de ne plus engager aucune affaire sérieuse, ni entreprendre aucun siège, quoiqu'il se fût conduit jusqu'alors de manière à ne pas donner d'inquiétude aux ennemis. Cette tacite suspension d'armes qui, de l'aveu de Bolyngbroke lui-même, sauva l'armée française, fut récompensée immédiatement, de la part de la France, par une attaque contre des îles occidentales anglaises dans le but de ruiner leur commerce dans cette partie du monde au moment même du retour de la paix. (2)

(1) *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. II, page 278.

On voit que les temps étaient bien changés : l'idée de faire la guerre à ses propres enfans avait jadis rempli d'horreur l'âme noble du monarque français; il s'y était refusé avec gloire lors des conférences de Gertruydenberg : on s'engageait maintenant à la déclarer à son petit-fils, si cela était jugé nécessaire par la reine d'Angleterre.

(2) « Nous nous attendions bien, écrivait le ministre dans son désappointement, à ce que l'escadre de Cassart * se

* Il s'agit de l'expédition dans laquelle M. de Cassart, chef d'escadre, brave et habile marin, dévasta les îles de Montferrat et de Saint-Christophe, colonies anglaises dans les Antilles.

Aussitôt que Louis XIV fut tombé d'accord avec le ministre anglais, il s'ouvrit à Philippe sur ses intentions. « Les instances de l'Angleterre pour la réconciliation, lui marque-t-il, sont chaque jour plus pressantes; la nécessité de la paix augmente aussi chaque jour, et les moyens de soutenir la guerre étant épuisés; je me verrai enfin obligé de traiter à des conditions également désagréables, et pour moi et pour votre majesté, si elle ne prévient cette extrémité en prenant incessamment son parti, sur le compte que le sieur de Bonnac lui rendra des affaires. Il vous dira ce que je pense dans une conjoncture si difficile, et qui exclut tout raisonnement.

« Comme je compte sur la tendresse que vous avez pour moi et pour votre maison, je m'attends que vous suivrez le conseil qu'il faut né-

porterait sur les îles du Brésil ou sur Surinam; mais nous ne nous serions jamais imaginé qu'elle attaquât nos colonies, dans un moment où nous travaillions à renouer, par tous les moyens possibles, les liens d'amitié entre les deux nations... Rapprochez cette conduite de celle de la reine. Dès l'instant que je lui eus lu la lettre de M. de Torcy, par laquelle il parut que le roi de France obligerait son petit-fils d'accepter l'alternative de renoncer à l'une des deux monarchies, elle donna ordre au duc d'Ormond de ne s'engager dans aucun siège ou bataille, et même elle en prévint la demande de la part des Français. *Je ne dirai pas que cet ordre évita à leur armée d'être battue; mais je le crois en conscience.* »
(Correspondance de Bolyngbroke.)

cessairement que je vous donne, et qui n'est point contraire à l'amitié que j'ai pour vous; c'est de conserver la possession actuelle de l'Espagne et des Indes, et d'accorder à l'opiniâtreté des Anglais de renoncer à la succession incertaine de la couronne de France, condition dont ils se contenteront, persuadés qu'ils sauront bien en assurer l'effet. » (1)

Philippe ayant, en vertu de cet ordre, opté pour la couronne d'Espagne, le ministère anglais, à qui Torcy avait fait accroire que ce prince (2) se déciderait pour la succession à la couronne de France, s'aperçut alors que par cet arrangement, tout restait exposé aux incertitudes et aux chances du hasard; car si Philippe conservait l'Espagne, rien ne pourrait empêcher sa succession éventuelle à la couronne de France, si ce n'était l'engagement solennel qu'on avait

(1) Torcy, tome III, page 299.

(2) « Si vous demandez, Monsieur, quelle précaution l'on prendra pour assurer une renonciation que je vous ai représentée comme contraire à l'ordre établi en France pour la succession de la couronne, je répondrai premièrement qu'il n'y a pas lieu de croire que *le roi d'Espagne choisisse la couronne d'Espagne préférablement à celle de ses pères*, par mille raisons aisées à comprendre et trop longues à déduire. » (Torcy à Bolyngbroke, 8 avril 1712.)

Il est à remarquer que cette lettre n'avait été écrite que dix jours seulement avant celle de Louis XIV, qu'on vient de lire dans le texte.

pourtant déclaré nul dans des termes non équivoques. Pour l'engager donc à quitter l'Espagne, la reine Anne se détermina à lui proposer une autre alternative, savoir : de laisser l'Espagne pour la maison de Savoie, et d'accepter en échange la Sicile et les états du Piémont, la Savoie et le duché de Montferrat, qui seraient tous réunis à la France s'il venait à être appelé à la possession de cette couronne, excepté la Sicile, laquelle dans cette supposition passerait à la maison d'Autriche.

Philippe fut très agité pendant le cours de cette négociation ; ce qui l'affectait surtout, c'était la dernière proposition qui accordait à la France de trop grands avantages pour n'être pas accueillie très favorablement par Louis XIV. Torcy nous a conservé la correspondance intéressante des deux monarques dans cette occasion.

« Je vous avoue, écrivait Louis XIV, que nonobstant la disposition des États, j'ai été sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner : que je pourrais toujours vous regarder comme mon successeur, et que votre situation vous permettrait de venir de temps en temps auprès de moi. Jugez en effet du plaisir que je me ferais de pouvoir me reposer sur vous pour l'avenir; d'être assuré que si le dauphin vit, je laisserais en votre personne un régent accoutumé à commander, capable de maintenir l'ordre dans

mon royaume, et d'en étouffer les cabales; que si cet enfant vient à mourir, comme sa complexion faible ne donne que trop sujet de le croire, vous recueillerez ma succession suivant l'ordre de votre naissance; que j'aurai la consolation de laisser à mes peuples un roi vertueux capable de les commander, et qui me succédant, réunirait à sa couronne des états aussi considérables que la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je suis si flatté de cette idée, mais principalement de la douceur que je me proposerais de passer avec vous et avec la reine une partie du reste de ma vie, et de vous instruire moi-même de l'état de mes affaires, que je n'imagine rien de comparable au plaisir que vous me ferez, si vous acceptez ce nouveau projet.

« Si la reconnaissance et la tendresse pour vos sujets sont pour vous des motifs pressans pour demeurer avec eux, je puis dire que vous me devez les mêmes sentimens. Vous les devez à votre maison, à votre patrie, avant que de les devoir à l'Espagne; je vous en demande l'effet. Je regarderai comme le plus grand bonheur de ma vie que vous preniez la résolution de vous rapprocher de moi, et de conserver les droits que vous regretterez inutilement si vous les abandonnez.

« Je suis cependant engagé à traiter, sur le fondement que vous y renoncerez pour conserver

seulement l'Espagne et les Indes, si Votre Majesté rejette la proposition d'échange avec le duc de Savoie ; et ce que je puis faire est de vous laisser encore ce choix, la nécessité de conclure la paix devenant tous les jours plus pressante. »

Au milieu du conflit d'affections contraires que cette proposition fit naître dans l'esprit de Philippe, son ambition crut devoir prendre les dehors de la piété. Il ne voulut pas prendre une résolution définitive avant d'avoir demandé le secours et les inspirations de celui par qui règnent les rois. Il s'approcha de la sainte table : après la cérémonie, il fit venir le marquis de Bonnac, et lui dit avec fermeté : « Mon choix est fait ; rien n'est capable de me faire abandonner la couronne que Dieu m'a donnée. » Il lui remit ensuite sa réponse à la lettre qu'il avait reçue du roi de France.

Cette réponse commençait par les remerciemens dus au roi son grand-père, pour tant de marques d'amitié contenues dans ses dernières lettres, puis elle portait : « L'idée que Votre Majesté me met devant les yeux de pouvoir me trouver auprès d'elle serait bien flatteuse pour moi, si je croyais pouvoir embrasser le nouveau parti que l'Angleterre me propose ; mais trop de raisons s'y opposent pour que je puisse l'accepter. Il me semble qu'il est bien plus avantageux qu'une branche de notre famille règne en Espagne que de mettre

cette couronne sur la tête d'un prince, de l'amitié duquel elle ne pourrait s'assurer; et cet avantage me paraît bien plus considérable que de réunir un jour à la France la Savoie, le Piémont, et le Montferrat. Je crois donc vous marquer mieux ma tendresse, et à vos sujets aussi, en me tenant à la résolution que j'ai déjà prise, qu'en suivant le plan projeté par l'Angleterre. Je donne par là également la paix à la France; je lui assure pour alliée une monarchie, qui sans cela pourrait un jour, en se réunissant aux ennemis, lui faire beaucoup de mal, et je suis en même temps le parti qui me paraît le plus intéresser ma gloire et le bien de mes sujets, qui ont si bien contribué par leur attachement et leur zèle à maintenir la couronne sur ma tête.» (1)

On fit part de cette résolution au ministère anglais, et l'on s'occupa aussitôt de régler les formalités de ces renonciations, ainsi que celles des conditions pour l'armistice. Afin d'assurer l'accomplissement de ces engagements solennels, ce ministère proposa que les actes par lesquels on voulait garantir la séparation de la France d'avec l'Espagne, fussent sanctionnés par les états-généraux de France et par les Cortès d'Espagne, comme étant les autorités législatives principales dans ces deux royaumes. Mais la confirmation des états-

(1) Torcy, tome III, page 312.



généraux ne pouvant que rendre toute évacion difficile (1) pour l'avenir, Louis XIV éluda la demande, sous prétexte qu'il y avait du danger pour l'autorité royale à convoquer cette assemblée, et qu'elle pourrait occasionner des troubles, comme cela était arrivé maintes fois. Pour suppléer à cette formalité, il offrit la sanction du parlement, ce qui, disait-il, était plus conforme aux usages reçus et à la constitution de la monarchie. Bolyngbroke ne fit aucune objection contre ce moyen supplémentaire qui réduisait l'engagement à une simple formalité : il obtint aisément le consentement de la reine et des ministres ses collègues. On convint tout de suite d'une suspension d'armes, et Louis XIV consentit à remettre Dunkerque en dépôt entre les mains des Anglais le jour où commencerait l'armistice.

Les choses étaient en cet état, quand on ouvrit la campagne ; et quoique Ormond ne prit aucune part dans les opérations offensives, la

(1) Il est inutile d'examiner la sincérité de ces renonciations, parce que la déclaration de Louis XIV, que nous avons déjà rapportée, et la conduite postérieure de Philippe, prouvent que ces princes ne les considéraient que comme de simples et vaines formalités. Le lecteur peut consulter à cet égard une brochure du temps : *The sighs of Europe, Les vues de l'Europe*, où cette question est traitée avec autant d'esprit que de raison.

présence de l'armée anglaise ne laissa pas de tenir les Français en respect, pendant qu'Eugène, avec l'armée impériale et hollandaise, assiégeait et prenait la ville du Quesnoy (4 juillet).

La perte de cette place fut compensée, néanmoins, par la publication de l'armistice avec l'Angleterre (17 juillet), et par la séparation des troupes anglaises d'avec l'armée des alliés. Cet incident ne fit qu'augmenter les dissensions auxquelles l'inaction et la défection de l'Angleterre avaient donné lieu. Les Hollandais s'opposèrent à la marche des troupes destinées à prendre possession de Dunkerque; les auxiliaires à la solde des deux puissances maritimes refusèrent d'obéir aux ordres du commandant anglais, et prirent la résolution généreuse de partager le sort de ceux avec lesquels ils avaient si souvent triomphé.

Par suite de ces disputes, l'Angleterre se sépara de la grande alliance. Les discussions d'Utrecht furent suspendues, et un accommodement fut négocié séparément entre les deux cours de France et d'Angleterre : celle-ci ne fournit plus la paie des auxiliaires. Une garnison fut envoyée par mer de Douvres à Dunkerque. Ormond occupa Gand et Bruges pour assurer la retraite des troupes sous ses ordres, et l'on s'entendit pour conclure sur-le-champ une suspension d'hostilités tant par mer que par terre.

Malgré le départ des Anglais, les Impériaux et

les Hollandais, avec les auxiliaires soldés par eux, continuèrent leurs opérations offensives. Après la reddition du Quesnoy, ils investirent Landrecies. On se flattait que leurs forces réunies, dirigées par un général aussi habile que le prince Eugène, remporteraient quelques avantages signalés, qui pourraient sinon faire avorter, du moins suspendre les négociations entamées; mais cet espoir fut trompé. Non seulement la séparation des Anglais releva le courage des soldats de Villars, mais elle les rendit supérieurs en nombre. Cet adroit général prit à son tour l'offensive : il força les lignes de Denain, où on avait placé un corps considérable qui devait protéger le prince Eugène, et tua ou fit prisonniers cinq mille hommes (juillet 24). Ce brillant succès décida du sort de la campagne. Le siège de Landrecies fut levé aussitôt. Les Français, profitant de la retraite précipitée des alliés, s'emparèrent de Marchiennes où se trouvaient leurs principaux magasins (30 juillet). Ce coup, aussi heureux que brillant, fut suivi d'un cours rapide d'autres succès. Le prince Eugène fut témoin de la prise de Douai, du Quesnoy, de Bouchain. A la fin de la campagne, aucune armée ne fut capable d'arrêter les progrès des armes françaises.

Le cabinet anglais apprit les malheurs des alliés avec autant de joie que les Français eux-mêmes; mais des obstacles imprévus dans la négociation

troublèrent le contentement des ministres : leurs concessions impolitiques leur firent ouvrir les yeux. Pour parer aux inconvéniens qui n'étaient que trop à craindre, ils crurent nécessaire de créer une nouvelle puissance en Italie, pour servir de contrepoids à la maison de Bourbon. Après avoir remis Dunkerque, ils présentèrent une note qui contenait des demandes en faveur du duc de Savoie ; ils sollicitaient pour lui une barrière du côté des Alpes, afin de lui faciliter l'entrée dans le Dauphiné, la cession de la Sicile, et la succession éventuelle à la couronne d'Espagne, en cas d'extinction de la race de Philippe.

Ces propositions, auxquelles les princes de la famille des Bourbons étaient loin de s'attendre après la générosité que le gouvernement anglais avait montrée jusque-là à leur égard, refroidirent la confiance qui régnait entre eux et l'Angleterre. Bolyngbroke lui-même parut à Fontainebleau, après quelques vaines démarches : il était chargé de conclure à la hâte un arrangement définitif (19 août).

Louis XIV eut alors la satisfaction de voir arriver dans sa cour le même ministre auquel il s'était adressé quelques mois auparavant pour demander la paix, demandant à son tour, lui-même, des conditions bien moins avantageuses que celles qu'on lui avait d'abord offertes inutile-

ment. Des considérations d'humanité ou de reconnaissance n'auraient peut-être pas été assez puissantes pour empêcher ce monarque de prendre sa revanche des mortifications qu'on lui avait fait éprouver; mais il était trop adroit pour laisser entendre qu'il comptait avec une confiance aveugle sur la complaisance du ministère anglais. La reine, de concert avec le parlement, avait déterminé les principes généraux qui devaient servir de base à un accommodement solide. L'esprit national, si accoutumé à n'éprouver aucune résistance, et fier des victoires précédentes, était trop exalté pour recevoir la loi d'un prince qui avait naguère demandé la paix en suppliant. D'un autre côté, la santé chancelante de la reine Anne faisait croire que le trône serait bientôt occupé par un prince d'un caractère bien différent, et qui aurait d'autres principes; tandis que le grand âge de Louis XIV, et l'enfance de son héritier présomptif, devaient naturellement lui inspirer le désir de prévenir les troubles du dedans par un prompt rétablissement de la paix extérieure.

Louis pesa toutes ces considérations. Bolyngbroke et Torcy arrangèrent à l'amiable, dans un petit nombre de conférences, les points les plus importans de la discussion. Un armistice de quatre mois fut conclu entre les deux nations, et

dans leur correspondance subséquente ils se réjouissaient de la consternation des alliés en voyant la paix comme terminée.

D'après ces arrangemens, les renonciations convenues eurent lieu d'une manière solennelle. Philippe en fit l'annonce à sa cour et à son conseil. Après avoir fait entrevoir les conditions de la paix, il ajouta (8 juillet) : « Le roi, mon grand-père, m'a pressé de préférer le royaume de France à celui d'Espagne; mais ni ses instances, ni la perspective de succéder à la grande puissance possédée par mes ancêtres, n'ont pu l'emporter sur la reconnaissance que je dois aux Espagnols, dont le zèle et la loyauté ont maintenu la couronne sur ma tête. Par amour pour eux, non seulement je préférerai l'Espagne à toutes les monarchies du monde, mais je me contenterais de la plus petite partie de ce royaume, plutôt que d'abandonner un peuple aussi fidèle. Pour mieux prouver la vérité de ce que je viens de dire, et mon désir sincère que cette couronne soit transmise à ma postérité, je déclare que je renonce de mon plein gré, en mon nom et en celui de tous mes descendans, à mes droits à la couronne de France, en faveur de mon frère le duc de Berri et ses héritiers, et de mon oncle le duc d'Orléans. » (1)

(1) *État de l'Europe en 1712*, page 203.

Un décret royal annonça le même jour cette résolution à la nation espagnole. Bientôt après, lord Lexington arriva en Espagne pour être témoin de la renonciation au nom de l'Angleterre.

Dans toute autre négociation que celle-ci, il aurait pu paraître extraordinaire que la reconnaissance de Philippe ne devant avoir lieu qu'après avoir rempli les conditions stipulées en son nom, la condition qui le regardait fût éludée par un subterfuge. Torcy fit observer que le traité n'étant que *conditionnel*, la reconnaissance était aussi *conditionnelle* Bolyngbroke avec sa complaisance accoutumée, déclara « que cela était naturel et parfaitement juste, et que toute autre manière d'agir serait absurde et intolérable ». Il révoqua donc de sa propre autorité les ordres positifs donnés à lord Lexington. La reconnaissance eut lieu dans une audience privée, et il fut loisible à Philippe de rendre presque illusoire les conditions stipulées pour l'Angleterre, et d'éluder les demandes en faveur des Catalans (1). On prit cependant les mesures convenables pour assembler les Cortès. Lord Lexington convint avec le ministre espagnol des formules et des termes de la renonciation.

(1) *Rapport du comité secret. État politique.* TINDAL, vol. XVIII, page 257. *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. III, page 63.

Le 5 novembre, Philippe la signa , et prêta serment de s'y conformer, dans un conseil d'état auquel le ministre anglais assista comme particulier. Dans l'après-midi il se rendit à la salle où les Cortès étaient assemblés, accompagné du président de Castille et des membres du conseil, et après avoir déclaré sa renonciation, il leur demanda de la sanctionner par leur adhésion. Nous ne pouvons mieux décrire les circonstances de cette cérémonie qu'en empruntant les paroles de la reine elle-même, dans une lettre qu'elle écrivait à madame de Maintenon.

« Vous apprendrez par M. de Bonnac, ma chère madame, ce qui s'est passé hier, dont il fut lui-même témoin. Ainsi il est inutile que je vous en fasse un grand détail. Je vous dirai seulement que le matin le roi fit faire la lecture de l'acte de sa renonciation à la couronne de France, avec toutes les clauses qu'on y a souhaitées, le signa et jura solennellement de le garder, ayant nommé pour témoins tous les chefs de nos maisons et les conseillers d'état. L'après-dîner, ce fut l'assemblée de tous les états du royaume dans une grande et belle chambre remplie de beaucoup de monde bien paré, mais pourtant sans confusion. Le roi commença par faire un discours dont il s'acquitta parfaitement bien, et dont toute l'assemblée fut fort contente; car, si ce n'était que moi, vous ne voudriez peut-être pas vous y fier. Ensuite on lut

un papier où l'on disait et marquait plus au long les raisons pour lesquelles le roi assemblait les états, et tout ce dont on est d'accord avec la France et l'Angleterre pour parvenir à une bonne paix. Après cette lecture, un député de la ville de Burgos prit la parole pour tout le royaume, et fit une réponse au roi, pleine de tous les sentimens qu'on peut souhaiter d'eux, et surtout d'une reconnaissance extrême, voyant le grand sacrifice que le roi faisait pour l'amour de ses sujets. Je regrettai bien en l'entendant parler que milord Lexington ne sût pas l'espagnol; car il me semblait qu'on ne pouvait pas le traduire aussi bien que le député le disait. Ces états s'assembleront présentement entre eux pour terminer tout ce qu'ils ont à faire et passer pour loi la renonciation du roi, et puis celle qui doit venir des princes de France. Il y aurait bien de quoi s'entretenir sur un pareil sujet; mais je ne le fais déjà que trop longuement. J'y ajouterai encore pourtant que le roi espère que cela va contribuer à avancer le repos de l'Europe, et surtout celui de la France et du roi son grand-père, qu'il souhaite si passionnément. Pour y parvenir, voyez tout ce qu'il sacrifie. » (1)

En conséquence, les Cortès ratifièrent la renonciation. On rendit une loi par laquelle, à défaut

(1) NOAILLES, tome IV, page 388.

de la succession de Philippe, la couronne et les possessions de l'Espagne passeraient à la maison de Savoie.

Philippe saisit cette occasion pour établir un nouvel ordre de succession, qui éloignât encore plus le cas de translation de la couronne à une famille étrangère. Il avait déjà porté atteinte aux dispositions contenues dans le testament de Charles II, en appelant la maison d'Orléans à la place du duc de Berri, avant l'archiduc et le duc de Savoie. Il proclamait maintenant une espèce de loi salique, qui décernait la couronne aux enfans mâles de sa descendance selon l'ordre de leur naissance, à l'exclusion de toutes les femmes tant qu'un seul mâle existerait, n'importe la distance, sous la seule réserve que le prince appelé à la succession serait né et élevé en Espagne. Si la couronne venait à échoir à une femme, le même ordre serait irrévocablement suivi à l'égard de sa descendance masculine.

Ce changement à la loi fondamentale et à l'ordre de succession, qui avait amené l'union de la couronne de Castille avec celle d'Aragon, et auquel Philippe devait lui-même sa couronne, ne s'opéra pas sans exciter un certain mécontentement. On s'arrangea de manière à s'assurer l'approbation du conseil d'état; mais dans le conseil de Castille, le projet éprouva une vive opposition de la part du gouverneur Ronquillo et de plusieurs autres

membres. La première résolution fut tellement contraire aux vues du roi, qu'il donna l'ordre de brûler l'acte qui la renfermait comme une source de doutes et de divisions pour l'avenir : de plus il demanda à chaque membre de lui exposer son opinion séparée dans un écrit cacheté. On s'arrêta à cet expédient comme étant le meilleur pour obtenir des avis conformes à la volonté de la cour. En effet, ceux-là même qui s'étaient déclarés en opposition contre cette mesure lorsqu'ils délibéraient ensemble, se montrèrent alors très complaisans et très jaloux d'obtenir la faveur du monarque : pas un seul des conseillers ne contraria ses désirs. Ce changement, ainsi sanctionné, fut converti en décret royal, et reçut la ratification des Cortès comme loi du royaume. (*)

(*) Quelque temps après, le président du conseil de Castille, Ronquillo, comte de Gramedo, perdit sa place. On attribua cette disgrâce, dit Saint-Philippe, au refus de donner à la princesse des Ursins le titre d'altesse. Mais le biographe est dans l'erreur : ce fut là le prétexte pour sa destitution ; car la véritable cause venait de la vive opposition qu'il avait montrée dans le conseil, au sujet du changement de la loi sur la succession à la couronne. Le roi l'envoya en exil. La résistance du président du conseil aux volontés de la cour, lui fait honneur, puisqu'il croyait de son devoir de veiller à la conservation des lois et des anciennes coutumes de la monarchie espagnole.

Les Cortès furent convoqués exprès pour délibérer sur cette matière. Les députés qui formaient cette assemblée,

Comme le gouvernement anglais n'avait pas insisté sur la sanction des états-généraux de France, on se contenta seulement de faire enregistrer les renonciations de Philippe et des princes français,

disaient au roi qu'ils s'étaient réunis en vertu des lettres de convocation que Sa Majesté avait daigné adresser à leurs commettans. Les provinces et villes représentées étaient au nombre de vingt-sept, savoir : Burgos, Léon, Saragosse, Grenade, Valence, Séville, Cordone, Murcie, Jaen, Galice, Salamanque, Catalogne, Madrid, Guadalajara, Tarragone, Jaca, Avila, Fraga, Badajoz, Palencia, Toro, Péñiscola, Borja, Zamora, Cuenca, Valladolid et Tolède.

M. Marina, dans sa *Théorie des Cortès*, vol. II, page 95 (édition espagnole), dit « que les Cortès ne furent convoqués ni légitimement, ni selon la forme accoutumée; que des lettres de convocation ne furent pas expédiées; que l'on ne fit point d'élection de députés dans les villes qui ont voix aux Cortès, et que l'on se contenta d'écrire aux municipalités pour qu'elles eussent à envoyer leurs pouvoirs aux députés du royaume, qui se trouvaient alors à Madrid, et dont le gouvernement connaissait bien le dévouement à ses volontés. »

On serait fort embarrassé de déterminer quelle a été la forme accoutumée employée pour la convocation des Cortès de Castille; car le temps a fait subir à ces assemblées de nombreuses et très fréquentes modifications relativement au nombre de députés, à la forme de convocation, à la manière de délibérer, etc. Il serait surtout plus difficile de trouver des Cortès légales depuis l'avènement de la dynastie autrichienne, si l'on mettait pour condition nécessaire de la validité de leurs actes l'indépendance du caractère des députés; car, si l'on excepte les premières années

dans une séance solennelle du parlement de Paris. Louis XIV annula aussi les lettres patentes qu'il avait expédiées auparavant, pour réserver à Philippe ses droits à la couronne de France. Le duc

du règne de Charles V, les Cortès ont montré constamment de la complaisance, pour ne point dire de la servilité, et une obéissance aveugle aux volontés des divers gouvernemens qui les ont convoqués. Quoi qu'il en soit, la circonstance de convocation ne manque pas aux Cortès de Madrid de 1714, ainsi que nous venons de le voir.

L'exclusion de la dynastie autrichienne, qui y fut sanctionnée, en appelant la maison de Savoie dans le cas éventuel de l'extinction de la ligne masculine descendante de Philippe, quoiqu'elle fût sans contredit une innovation fondamentale dans les lois de Castille, lesquelles n'avaient pas jusque-là reconnu l'agnation rigoureuse pour la succession de la couronne, était néanmoins hautement politique, en ce qu'elle était agréable aux Espagnols qui venaient de conserver la couronne à Philippe par d'immenses sacrifices, et qu'elle tarissait la source de nouvelles guerres pour l'avenir; elle était en même temps une garantie de la conclusion de la paix si nécessaire au peuple espagnol après tant d'années de désastres et de combats, puisqu'elle contentait la France, qui voyait avec joie la maison d'Autriche, sa rivale, exclue à jamais du trône espagnol; elle flattait aussi l'Angleterre, qui ne craignait pas moins la réunion des couronnes d'Autriche et d'Espagne que celle de l'Espagne et de la France.

Après que l'assemblée des Cortès eut sanctionné le droit de succéder, accordé à la maison de Savoie, et qu'elle eut également donné sa sanction à la renonciation, les députés de l'Aragon firent une demande tendante à faire partie de la

de Shrewsbury et M. Prior, ministres d'Angleterre, et le duc d'Osuna, ambassadeur d'Espagne, assistèrent à cette cérémonie.

La renonciation de Philippe fut confirmée par un serment solennel; mais les ducs d'Orléans et de Berri (et ce fait est digne d'être remarqué), soit par négligence, soit par projet concerté, se bornèrent à une simple déclaration. Cette circonstance est rapportée dans une lettre du duc de Shrewsbury à Bolyngbroke; celui-ci, dans sa réponse, trace un exposé assez curieux du raisonnement qui déterminâ sa conduite, dans le cours de cette négociation.

« C'est ici une chose convenue que les princes du sang de France ont juré leurs renonciations

junte de *Millones*. Cette junte réside toujours à Madrid, et se composait alors de cinq députés de Castille, qui étaient, de droit, membres du conseil des finances. Les députés de Castille s'y opposaient en donnant pour motif que les Aragonais ne payaient point l'impôt connu sous le nom de *millones*; cependant la dispute fut décidée en faveur des députés de l'Aragon. On se fonda sur la considération que si l'Aragon n'était pas sujet à ladite contribution, ce royaume payait néanmoins d'autres impôts équivalens. Il fut donc décidé que les villes de Valence et d'Aragon tireraient entre elles au sort deux députés, lesquels concourraient avec ceux de la Castille au tirage pour la députation de *millones*. Il s'ensuivait qu'un de ces députés, ou tous les deux ensemble, pouvaient en devenir membres.

Les Cortès terminèrent là leurs séances.

respectives à la couronne d'Espagne, ainsi que le roi Philippe l'a fait pour celle de France; et les paroles qui terminèrent les renonciations des ducs de Berri et d'Orléans, confirment cette opinion. Il y est dit : *Nous jurons solennellement sur les évangiles contenues au Missel, etc.*

« Je vous avouerai pourtant, milord, que dans l'insertion de ces paroles ainsi que dans l'omission de la solennité du serment, il y a quelque chose qui ne satisfait point. La reine pense de même, et si je n'ai aucun ordre à vous transmettre à cet égard, c'est, je crois, parce qu'on regarde les choses comme si avancées, qu'il n'est plus temps de revenir sur cette circonstance; dans ce cas il vaudrait peut-être mieux supposer que les princes ont juré, que d'entrer dans des discussions, et fournir par là occasion à l'autre peuple maintenant, et aux Français un peu plus tard, de chicaner sur la validité de ces actes. Votre grâce me permettrait-elle d'ajouter ici mon opinion personnelle? Si vous croyez qu'on puisse suppléer à ce manque de solennité avant la conclusion de la paix, ou au moment de la ratifier, les princes devaient jurer, ce me semble, non comme faisant cet acte sur votre demande, mais comme remplissant cette formalité dans le temps et le lieu convenable. » (1)

(1) Lettre au duc de Shrewsbury, *Whitehall*, 24 mars

Une circonstance qui, certes, n'est pas la moins extraordinaire de cette transaction, c'est que, malgré les protestations les plus solennelles de la part de Louis XIV, sur sa résolution de ne s'approprier aucune partie du territoire espagnol, il saisit cette occasion pour tenter un nouvel effort contre la prospérité commerciale de l'Angleterre, et contre les possessions espagnoles dans le Nouveau-Monde. Nous voulons parler de la concession faite à un négociant appelé Crozat, en l'autorisant à coloniser le pays que la France s'était efforcée en vain jusque-là d'occuper, avec l'intention de former un établissement dans le golfe du Mexique, et de circonscire les colonies anglaises et espagnoles à l'ouest. On sait que ce pays, qui, sous le nom de la Louisiane, se trouvait en réalité démembré des provinces espagnoles, de la Floride et du Mexique, et qui, arrosé par le Mississipi, contenait une étendue très considérable de territoire, offrait les moyens de s'emparer du commerce très lucratif du Mexique, et divisait les colonies septentrionales de l'Espagne, en dominant la navigation entre la Vera-Cruz et la Havane. Les transactions subséquentes, et les guerres en Amérique, n'ont que

1712 et 1713. *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. III, page 509.

trop fait voir la haute importance et les motifs réels de cette acquisition. (1)

Les désastres de la campagne dans les Pays-Bas, l'urgence des subsides à fournir à l'Autriche, et la crainte que l'Angleterre ne signât une paix séparée surmontèrent la répugnance des Hollandais, et ils confièrent enfin leurs intérêts au cabinet anglais comme à leur unique appui (19 décembre) : ils ne pouvaient guère les confier à des agens moins capables. Dans la discussion qui s'ensuivit, le monarque français eut tout l'avantage. Il chicana sur les mots de *traité du commerce* ; et au lieu de la barrière qui avait été établie par le bon sens des ministres précédens, il obtint la restitution des places importantes de Lille et Maubeuge, excluant les villes de Nieuport, Lierre et Halle, dont on avait besoin pour assurer le pays entre l'Escaut et la mer. Il eût même obtenu Tournay, si la complaisance de Bolyngbroke n'eût été contenue par les sentimens énergiques, ou plutôt par la prévoyance du trésorier.

(1) RAYNAL, *Histoire des Indes orientales et occidentales*, vol. VII, page 16 (traduction anglaise). *État de l'Europe*, en 1712, page 208. On peut lire quelques remarques importantes dans l'ouvrage de Rostlethwayte, *Grands intérêts politiques et commerciaux de la Grande-Bretagne*. On pourra consulter aussi les Cartes de ce pays, faites avant la fin du dix-septième siècle.

Les États souscrivirent, quoiqu'à regret, à cet arrangement qui devint le prélude de leur paix avec la France. (1)

Cet événement fut suivi immédiatement de la conclusion de la paix générale entre la France et tous les membres de la grande alliance, excepté l'empereur et l'Empire. Les conditions à l'égard de la France, l'Angleterre et la Hollande furent en substance les préliminaires eux-mêmes.

(1) *Correspondance de Bolyngbroke*, vol. II et III, *passim*. LAMBERTI, tome VII, page 319; tome VIII, page 34, etc.

Nous voyons le ministre anglais fournir lui-même à la cour de France des argumens à ce sujet :

« La reine, dit-il, ne peut jamais rien faire qui ait l'apparence d'une opposition directe à ce que les alliés demandent ce qu'ils jugent à propos; mais tant qu'ils agiront comme ils font actuellement, elle peut avec justice rester passive et neutre sous le rapport de leurs intérêts. C'est un assez grand avantage pour la France, et tel, qu'à parler franchement, elle aurait sacrifié il y a un an beaucoup plus que Tournay.... »

« Je pense d'après mon opinion personnelle, et je crois pouvoir dire celle de la reine, qu'en cette occasion il conviendrait mieux que dans le cours des négociations, les Français déclarassent que quelle que fût leur intention à l'égard des cessions qu'ils consentaient à faire aux Hollandais, lorsque la reine expliqua clairement ses vues, néanmoins leur conduite a été telle, et la situation des affaires a tellement changé de face, que le roi est résolu à insister pour que Tournay lui soit rendu. »

Lettre de Bolyngbroke à Prior, 10 septembre 1712. *Lettres à lord Bolyngbroke*, vol. III, page 65.

Philippe fut reconnu comme roi d'Espagne et des Indes; on admit enfin au congrès les plénipotentiaires, le duc d'Osuna et le marquis de Monteleone, qui signèrent les traités avec l'Angleterre et la Savoie. Pour prévenir l'union de la France et de l'Espagne, le monarque espagnol renouvela ses renonciations, et déclara le duc de Savoie successeur à la couronne, dans le cas où sa propre succession viendrait à s'éteindre. Il reconnut les droits de la reine Anne et de la succession protestante dans la maison de Hanovre, céda Gibraltar et Minorque à l'Angleterre, garantit à la nation anglaise l'*Asiento* (*) pour

(*) Ce mot *asiento* signifie en espagnol *traité*, et veut dire ici permission accordée aux Anglais de faire le commerce des Nègres dans les colonies espagnoles.

Voici l'origine et les diverses modifications de l'*asiento*: la première patente pour l'importation des Nègres dans les possessions espagnoles d'outre mer, fut accordée aux Flamands en 1517. Ceux-ci firent de très gros bénéfices et jouirent de ce privilège malgré la grande opposition du cardinal Ximènes, l'âme, comme on sait, de l'administration espagnole à cette époque. En 1522, les Flamands y étaient en si grand nombre qu'ils surpassaient celui des Espagnols: ils eurent même l'audace de tomber sur ces derniers, tuèrent le gouverneur, et attaquèrent le fort de Santo-Domingo. Melchior d'Avila et Fernando Perez les repoussèrent. La cour d'Espagne s' alarma de cet attentat; on défendit l'importation des Nègres; elle cessa tout-à-fait en 1580. A cette époque, les Génois, qui avaient prêté des sommes

trente ans, et promet de rétablir leur commerce sur le même pied où il était sous la domination des monarques de la dynastie autrichienne. Il céda les Pays-Bas, Naples et Milan avec l'île de Sardaigne à la maison d'Autriche, et la Sicile au duc de Savoie avec le titre de roi, et la rever-

énormes à Philippe II pour l'expédition de l'*Invincible Armada* contre l'Angleterre, n'ayant pas l'espoir, vu les embarras du trésor espagnol, d'être remboursés de si tôt, obtinrent de faire revivre cet octroi jusqu'à ce qu'ils fussent payés de l'argent qu'ils avaient avancé. Ils en jouirent jusqu'en 1646; et se trouvant alors entièrement remboursés de leurs créances, ils cessèrent leur commerce, parce que le grand nombre de pirates dont ces mers fourmillaient, rendait la navigation et le trafic très difficiles.

Plus tard, un nommé Nicolas Portia acheta diverses obligations, appelées par les Espagnols *Cartilla del Pagador real*. Pour en être satisfait il s'adressa à la cour, et demanda le privilège de l'importation des Nègres pour cinq ans, et l'ayant obtenu, il le transféra à deux allemands appelés *Cousman* et *Becks*, parce qu'il n'avait pas les moyens de l'exploiter. Les Allemands firent des bénéfices énormes, et non seulement ils ne payèrent pas à Portia les sommes convenues, mais ils gagnèrent le gouverneur de Carthagène, qui enferma Portia sous prétexte qu'il était lunatique. Cependant il trouva moyen de s'échapper, et arriva en Espagne, où il rendit compte de tout ce qui s'était passé. Il promit au premier ministre de grands avantages si on lui accordait un nouveau privilège pour cinq ans; il l'obtint en effet. Ces octrois ont depuis été accordés aux Portugais, aux Français, et en 1712 aux Anglais. LAMBERTI, tome VII, page 124.

sion à la couronne d'Espagne, si sa succession venait à s'éteindre. Enfin il s'engagea à ne jamais vendre ou céder à la France, ni à nulle autre nation, aucune ville ou province de l'Amérique. Telle fut la substance des traités avec l'Angleterre et la Savoie, qui se chargèrent d'obtenir l'accèsion des autres puissances.

Toutes les parties firent des efforts pour que l'empereur fût compris dans la pacification; mais Charles rejeta les conditions qu'on lui offrait; il refusa d'abandonner ses droits à l'Espagne, aux Indes et à la Sicile. Il n'était pas content non plus des conditions auxquelles il devait recevoir les Pays-Bas; il persista dans sa résolution de continuer la guerre, et engagea les princes de l'Empire à soutenir encore une campagne. Cependant, dans l'impossibilité de porter la guerre partout, il conclut un traité de neutralité pour l'Italie (14 mai 1713), consentit à évacuer la Catalogne et les îles de la Méditerranée, à la seule condition d'une amnistie générale pour tous ses adhérens; et il concentra toutes ses forces sur le Rhin, où il espérait pouvoir faire un effort vigoureux et décisif.

L'événement prouva combien l'Autriche se trompait en croyant qu'elle pourrait soutenir, seule et sans le secours des alliés, la guerre contre la France. Villars prit le commandement de l'armée du Rhin, s'empara de Spire, Worms,

Kaiserslautern, et força Landau de se rendre après une résistance obstinée; puis traversant le Rhin, prit Fribourg dans le Brisgau. Ces revers firent voir à l'empereur qu'il avait mal calculé sa force et ses ressources. Après avoir perdu tout espoir d'être secouru par les puissances maritimes, il entra dans une négociation séparée avec la France. Les conférences furent ouvertes à Rastadt entre Eugène et Villars. Ils furent bientôt d'accord, et signèrent les préliminaires qui furent la base d'un traité entre la France et l'empereur, et l'Empire, lequel fut signé à Baden en Suisse.

Les traités de Westphalie, de Nimègue et de Ryswick servirent de bases pour la paix dans tout ce qui regardait la maison d'Autriche et l'Empire. Landau fut cédé à la France; Fribourg, le vieux Brisach et Kehl furent restitués à l'empereur. La France consentit à lui laisser la possession de Naples, du Milanais et de la Sardaigne, ainsi que des Pays-Bas, aux conditions déterminées par le dernier traité des Barrières. Les électeurs de Bavière et de Cologne furent réinstallés. Les princes d'Italie furent maintenus dans la jouissance paisible de leurs possessions ordinaires. Charles ne voulant pas se désister de ses prétentions sur l'Espagne, il ne lui fut pas possible de s'entendre avec Philippe; et la solution de la grande dispute relative aux états espa-

gnols resta livrée au hasard des batailles ou à des négociations ultérieures.

De nombreuses difficultés empêchaient aussi la conclusion d'un traité particulier entre Philippe et les Hollandais, quoiqu'il leur eût fait connaître son adhésion aux conditions convenues sous l'intervention de l'Angleterre. Les demandes de la république, relatives à ses privilèges commerciaux et au paiement des arrérages dus par les rois d'Espagne de la dynastie autrichienne, donnèrent lieu à de très longues discussions.

Les conditions convenues entre l'Angleterre et l'Espagne ne reçurent également leur exécution qu'avec de nouvelles difficultés; elles causèrent des délais auxquels on n'eût pas dû s'attendre. Philippe, par une répugnance réelle ou simulée à consentir au démembrement de sa monarchie, reprit les pièces et documens nécessaires pour constater la cession de la Sicile au duc de Savoie. D'un autre côté, il se servit de l'intervention de l'inquisition pour élever des obstacles relativement à l'autorité spirituelle, soit à Gibraltar, soit à Minorque. Il fit aussi des difficultés sur les arrangements commerciaux et rejeta décidément les demandes faites par le roi de Portugal.

Pour aplanir enfin toutes ces difficultés, le ministère anglais suivit l'exemple de Louis XIV; il cajola la princesse des Ursins, et parvint par ce moyen, faible en apparence, à conclure un

traité de commerce. « Je pense, écrivait Bolyngbroke à Strafford, le 13 février 1713, que c'est madame des Ursins qui nous a fait renvoyer le traité tel qu'il est; faites entendre, je vous prie, aux ministres espagnols que la reine le croit ainsi, et que vous êtes tout-à-fait dévoué aux intérêts de cette dame. Tant que la reine d'Espagne vivra, elle gouvernera son mari; la princesse gouvernera à son tour la reine; d'où il faut conclure qu'il y a pour nous un avantage réel à flatter l'orgueil de cette vieille femme, puisque nous n'avons pas les moyens de flatter son avarice. (1)

Tous les efforts pour assurer à la princesse des Ursins son duché de Limbourg ayant été inutiles, le gouvernement anglais ne dut plus compter sur son assistance. Parmi les points qui n'étaient pas arrêtés, se trouvait aussi l'arrangement avec le Portugal. Déjà, depuis 1711, Philippe avait ouvert une négociation secrète avec la cour de Lisbonne; mais l'Angleterre l'avait fait avorter. La guerre avait été continuée en Estramadure sans aucun résultat; aucune des parties contendantes n'en retira un avantage marqué. La suspension d'armes entre l'Angleterre et l'Espagne fut suivie, le 7 novembre, d'un armistice semblable avec le Portugal, que

(1) *Lettres de Bolyngbroke.*

l'on prorogea par la suite jusqu'à ce qu'un traité définitif eût lieu.

Le gouvernement anglais affectait de prendre un grand intérêt au Portugal; mais il se refroidissait à mesure que le gouvernement de Madrid élevait de nouvelles difficultés. Enfin le roi de Portugal abandonna de son plein gré les réclamations auxquelles les derniers traités lui donnaient droit; et après une discussion qui dura jusqu'en 1715, il ne songea plus à son agrandissement du côté de l'Espagne, pour acquérir la colonie du Sacramento, à l'entrée du Paraguay et de la rivière de la Plata, et qui a été depuis le sujet de tant de contestations entre les deux cours. Il obtint aussi de la France qu'elle abandonnât ses prétentions à certains districts sur les frontières du Brésil, et à la liberté de naviguer sur le fleuve des Amazones.

Ainsi se termina cette négociation qui sauva la maison de Bourbon. Torcy donne, dans cette occasion, des éloges à la modération de l'Angleterre. « L'Angleterre, dit-il, en quittant ses alliés, qui furent plus tard défaits à Denain, eut la gloire de contribuer à rendre à l'Europe une paix heureuse et durable; avantageuse à la France, puisqu'elle lui fit rendre les principales places qu'elle avait perdues pendant la guerre, et conserver celles que le roi avait offertes trois ans auparavant; glorieuse, puisqu'elle maintint un

prince de la famille royale sur le trône d'Espagne; nécessaire, par la perte déplorable qui affligea le royaume quatre ans après cette triste négociation, et deux ans après la paix, du plus grand roi qui ait jamais porté une couronne. » Et à la fin de ses Mémoires, après avoir rapporté la restitution d'Aire, Béthune et Saint-Venau, et avoir donné des regrets à la nécessité de consentir à la démolition de Dunkerque pour rompre la grande alliance; après avoir parlé des concessions faites au duc de Savoie, il termine en disant : « mais la monarchie espagnole, l'objet et le prix d'une guerre sanglante pendant douze ans, fut conservée dans la famille royale. Le droit des descendans de Saint-Louis fut reconnu par les puissances et les nations elles-mêmes qui avaient conspiré auparavant pour forcer Philippe à descendre du trône sur lequel Dieu l'avait placé. » (1) (*)

(1) Pour le contenu de ce chapitre, on a consulté et comparé les *Actes du traité d'Utrecht*, LAMBERTI, vol. 7 et 8; les *différens traités dans la collection générale des traités de paix et de commerce*; les *Feuilles périodiques* et les *Documens sur l'état politique de l'Europe*; le *Rapport du comité secret en 1715*, et autres *documens parlementaires de cette époque*; TINDAL, où l'on trouve un trésor de faits importants; *Les Quatre dernières années de la reine Anne, et conduite des alliés*, par Swift; les *Mémoires de Villars, de Polignac, et ceux du prince Eugène*, écrits par lui-même;

les *Mémoires de Torcy*. SAINT-PHILIPPE, tome III. MABLI, *Droit public*. KOCH, *Abrégé de l'histoire des Traités de paix*. *Paix d'Utrecht*, tome I. LARREY, *Histoire de Louis XIV; Histoire de la reine Anne*, par Sommerville; *Histoire de Cunningham*; et enfin la *Collection des Lettres de Bolyngbroke*, qui fournit tant de preuves de la faiblesse et de l'entêtement du cabinet britannique, sans lesquelles on ne saurait y croire.

(*) Nous ne nous arrêterons pas à examiner ici quels furent les motifs secrets qui décidèrent la reine d'Angleterre à confier le pouvoir à des hommes ouvertement prononcés en faveur de la paix; nous indiquerons seulement quelques uns des raisonnemens de ces ministres, à l'appui de leur système politique.

La guerre avait eu pour but d'affranchir l'Europe du pouvoir de la France; ce but était rempli. Louis XIV avait éprouvé des revers, et ne menaçait plus l'indépendance des autres peuples. Il était assez indifférent pour l'Angleterre que la couronne d'Espagne fût possédée par un prince de la maison de Bourbon, ou de celle d'Autriche; car, certes, Philippe V ne serait pas plus redoutable, uni avec la France, qu'il ne l'avait été Charles V, et que ne le serait encore tout autre prince autrichien qui porterait la couronne impériale en même temps que celle d'Espagne. D'ailleurs, on ne pouvait plus se faire illusion à l'égard de l'opinion des Espagnols, qu'on avait d'abord représentés comme étant très attachés à la dynastie autrichienne. Déjà, en 1710, le général Stanhope, commandant les forces anglaises en Espagne, et qu'on ne pouvait accuser de désespérer trop facilement du succès de ses projets personnels, avait déclaré au ministère anglais qu'il n'y avait plus rien à faire en Espagne, à cause de l'attachement des peuples à Philippe V, et de leur aversion pour l'archiduc; que des armées pourraient

courir sans effet ce pays *jusqu'au jour du jugement*, ce furent ses propres expressions. Enfin, la bataille de Villaviciosa renversa toutes les espérances d'établir l'archiduc en Espagne.

Lors de la vive discussion entre M. Saint-John (lord Bolyngbroke) et le prince Eugène sur ce sujet, le ministre anglais avoua sa surprise d'entendre le prince poser en principe que la cour de Vienne ne consentirait pas à la paix, sans la condition préliminaire, devenue alors impraticable, de mettre la couronne d'Espagne sur la tête de l'empereur. Malgré les raisons du ministre anglais, le général autrichien prétendant toujours traiter sur cette proposition, le premier finit par lui reprocher, les preuves à la main, que depuis le commencement de la guerre, et au mépris des stipulations de la grande alliance contre la France, la cour de Vienne, en faveur de laquelle l'Angleterre s'était armée, n'avait jamais fourni le nombre de troupes et l'argent pour lesquels elle s'était engagée; que la Hollande en avait usé de même; d'où il résultait que le fardeau de la guerre était retombé presque entièrement sur la Grande-Bretagne, motif légitime pour la porter à une paix qui serait d'ailleurs glorieuse et équitable. Le prince Eugène crut répondre valablement par un mémoire qui prouvait que l'empereur pourrait employer, dans la campagne suivante contre la France et l'Espagne, soixante-huit mille trente hommes d'infanterie, et vingt-deux mille huit cents de cavalerie, outre des sommes considérables. Le ministre anglais termina la conférence en répliquant qu'en supposant même qu'il y eût assez de troupes, il y avait trop peu d'argent; que, dans le cas dont il s'agissait, le futur ne pouvait remédier au passé, ni indemniser l'Angleterre d'avoir supporté, année commune, depuis qu'Anne était sur le trône, un subside de cinq millions 369,621 livres sterling*, somme énorme;

* 120,516,472 livres tournois.

enfin que la reine devant à son peuple de ne pas l'épuiser plus long-temps, elle était irrévocablement résolue à conclure la paix.

Quant à la convenance de cette paix pour l'Angleterre, si l'on met de côté les intérêts des partis Tory, Whig et Jacobite, qui troublaient alors la nation, si l'on juge cette grande transaction avec impartialité, on est fondé à penser aujourd'hui que le plan de pacification fut utile à l'Angleterre, puisqu'il devint le principe de la prospérité qu'elle atteignit depuis; et pour ce qui concerne les alliés, ce plan leur fut également avantageux, puisque l'équilibre établi par lui a duré quatre-vingts ans, c'est-à-dire jusqu'à la guerre de la révolution française. La paix de 1815 l'a rétabli à peu près sur les mêmes bases.

De ce qu'il y ait eu après la paix d'Utrecht une réaction en faveur des Whigs, et de ce que le parlement ait envoyé à la tour de Londres le comte d'Oxford, et lancé un acte d'*attainder* contre lord Bolyngbroke, parce qu'ils l'avaient signé, il faut en conclure seulement que les partis attachaient alors, comme ils attachent toujours, une grande importance à l'accomplissement de leurs vues intéressées. Sans doute l'occasion était des plus belles pour abaisser la France; mais il fallait courir encore de nouveau les chances de la guerre; et une bataille gagnée par Louis XIV pouvait changer de tout point la face des choses.

S'il y avait quelque puissance fondée à se plaindre, c'était l'Espagne. Après des souffrances et des sacrifices inouis, elle perdait plusieurs provinces importantes; la paix se faisait à ses dépens. Cette monarchie restait encore, il est vrai, grande et puissante; l'affermissement de la nouvelle dynastie était aussi pour elle un avantage immense; mais enfin c'était par le démembrement de provinces considérables, appartenantes à l'Espagne, que l'on parvenait à contenter les diverses parties contendantes.

On trouvera des détails fort curieux sur la paix d'Utrecht, et sur les causes qui la préparèrent, dans l'*Essai historique* sur Bolyngbroke, qui précède les lettres de ce ministre, imprimé à Paris en 1808.

CHAPITRE XXI.

1712 — 1714.

Départ des troupes anglaises de la Catalogne. — Situation fâcheuse des Catalans. — Leur résolution courageuse. — Traité pour l'évacuation de la Catalogne conclu par l'empereur. — Négociation entre l'Angleterre et l'Espagne, relative à la constitution catalane, et aux privilèges de cette province. — L'Angleterre abandonne sa cause. — Les Catalans rejettent l'offre du gouvernement de Castille, et se préparent à une défense obstinée. — Opérations militaires dans la Catalogne. — Marche de l'armée française; siège, défense et assaut de Barcelonne. — La constitution catalane abrogée. — Majorque se rend. — Lettre de l'empereur au général Stanhope sur le sort des Catalans.

PHILIPPE, avant d'avoir signé le traité définitif avec le Portugal, s'était assuré la possession de tous les pays qui lui avaient été assignés par la paix d'Utrecht, en soumettant la Catalogne, Majorque et Iviza.

La campagne de 1712, en Catalogne, n'avait pas été plus décisive que celle de l'année précédente : la mort du duc de Vendôme, arrivée à Vimeros, dans le royaume de Valence, au com-

mencement du printemps, suspendit subitement toute opération militaire. (*)

Aussitôt après la conclusion de l'armistice général entre la France et l'Angleterre, les troupes anglaises quittèrent Barcelonne au milieu des clameurs et de l'indignation du peuple que le gouvernement anglais avait excité à se ranger sous le drapeau autrichien. Pour prévenir les suites du désespoir des habitans, l'impératrice jugea nécessaire d'envoyer quatre personnes d'un rang distingué, jouissant d'une grande considération, pour faciliter leur départ et leur fournir des provisions. Ces troupes, après avoir campé pendant quelque temps dans l'endroit même où Charles avait autrefois débarqué, et avoir fait des vœux en faveur du brave peuple catalan qu'elles étaient forcées d'abandonner, s'embarquèrent à bord de l'escadre commandée par sir John Jennings, et furent transportées à Minorque.

Malgré le départ des troupes anglaises, la campagne ne fut, de la part de Philippe, que pure-

(*) Vendôme mourut d'une attaque d'apoplexie, qu'on attribue à un long souper qu'il fit : ce général était âgé de cinquante-neuf ans. Sa dépouille mortelle fut déposée dans le Panthéon de l'Escurial, à côté de celles de tous les princes et princesses d'Espagne qui n'ont pas régné. Il résulte du procès-verbal de la réception de son corps dans le monastère, qu'il y arriva le 9 septembre 1712. Bourgoing dit avoir vu cet acte.

ment défensive, ne voulant pas courir les chances de la guerre, lorsqu'il avait lieu d'espérer que l'issue des négociations lui serait favorable. Il n'y eut, pendant toute l'année, aucun événement militaire qui mérite d'être mentionné, si ce n'est une attaque infructueuse de Starenberg contre Gironne, où le marquis de Brancas soutint un blocus de neuf mois.

Le général de l'empereur reparut vers la fin de l'automne à Barcelonne. Il voulait connaître les dispositions des Catalans. Il fallait aussi concerter avec les états le plan de la campagne prochaine. En arrivant, il retrouva dans ce peuple magnanime la même énergie qu'il avait auparavant; il vit qu'il ne montrait aucun abattement, malgré la défection des Anglais. Quoique tout annonçât que la paix serait le résultat des négociations commencées, il restait inébranlable dans l'attachement au souverain de son choix, et prêt à sacrifier sa fortune et sa vie à la défense de sa constitution chérie.

L'empereur fut profondément ému de ce témoignage de dévouement et de générosité. Mais les revers dans les Pays-Bays, la défection des Hollandais qui en fut la suite, la complaisance toujours croissante de l'Angleterre pour la maison de Bourbon, ne lui laissèrent d'autre ressource que de réunir toutes ses forces sur les frontières de l'Empire, et de tenter un coup décisif pour

sauver son honneur et sa propre personne. Ce ne fut pourtant pas par de vains regrets qu'il répondit à l'affection de ses fidèles Catalans ; et, lorsqu'il fallut traiter pour l'évacuation de la principauté, il chercha à préserver au moins leur constitution. Malgré tous les désavantages qui l'assiégeaient, il parvint à obtenir une amnistie générale pour tous ses partisans en Espagne ; il arracha à la France et à l'Angleterre la promesse solennelle, qui fut insérée dans la convention, d'employer leur médiation à la paix future, pour que les Catalans conservassent leurs privilèges. Par suite de ce consentement qui fut accordé par l'Angleterre, il devait retirer ses troupes et ne plus donner aucun secours aux Catalans. L'exécution de l'armistice devait commencer par la remise, entre les mains de Philippe, de Barcelonne ou Tarragone, à son choix. Lorsque le temps fixé pour cette exécution arriva, et au moment où l'impératrice allait monter à bord d'une escadre anglaise, les Catalans, qui l'avaient toujours regardée comme le gage assuré de la protection de Charles, témoignèrent la plus vive indignation. Le respect qu'ils avaient pour la personne de la princesse, à laquelle ils étaient sincèrement dévoués, comprima l'excès de leur ressentiment, lorsque la première division des troupes s'embarqua ; mais il fallut toute l'adresse et tous les ménagemens que sut employer Starenberg pour

empêcher les effets de leur désespoir au moment de l'embarquement de la dernière. Dans l'intervalle qui se passa jusqu'au retour de l'escadre anglaise, il les calma par la promesse de rester avec eux pour défendre la ville; et lorsque le moment fatal fut enfin arrivé (15 mai), il amusa les chefs avec des propositions de capitulation, pendant que les troupes quittaient leurs postes et se dirigeaient en silence sur le rivage.

Les Catalans, quoique sans espoir de secours extérieurs, et abandonnés de tout le monde, ne voulurent point céder à leur mauvaise fortune. Un corps peu nombreux, mais bien déterminé, fit une marche rapide pour occuper Tarragone, au moment où les Impériaux quittaient cette place; et il y serait arrivé probablement avant les troupes royales, si les habitans n'avaient pas fermé les portes pour empêcher leur entrée: cependant, quoique trompés dans leur projet de s'emparer d'une des clefs principales de la province, ils eurent la satisfaction de voir une grande partie de la garnison venir les rejoindre, ainsi que quatre mille hommes qui avaient déserté les drapeaux de l'empereur, du consentement de Starenberg. De plus, six mille hommes de troupes régulières étaient restées dans Barcelonne, outre la garnison de Cardonne, et des nombreux partis de miquelets qui gardaient encore les défilés de ce pays montagneux. Ils étaient décidés de tenir bon avec

ces forces, comptant sur les promesses de l'Angleterre, et sur l'encouragement secret qu'ils devaient recevoir de leur souverain bien-aimé.

Philippe, qui brûlait de soumettre tous ses États à la même forme de gouvernement, et qui avait déjà affranchi sa couronne des entraves qu'opposait la constitution d'Aragon, était bien décidé à abroger aussi les privilèges de la Catalogne, qui y avaient plus d'une fois favorisé la rébellion et disposé les esprits à appeler l'étranger à son secours. Il évita, en conséquence, de signer aucun engagement contraire à ces vues; il offrit aux Catalans une amnistie générale avec l'oubli du passé, et leur proposa la constitution de Castille dans des termes qui paraissaient exprimer une faveur. Cette offre fut reçue avec mépris par un peuple qui partageait avec les Aragonais un attachement prononcé à ses usages et à ses institutions primitives, et qui n'avait pas moins d'aversion pour les lois de Castille.

Piqué de cette opiniâtreté, Philippe n'épargna aucune démarche pour les priver de l'assistance et des secours de l'Angleterre. On vit avec surprise le gouvernement anglais donner encore de nouveaux témoignages de sa complaisance, oublier ses premiers engagements, et se jouer de la situation et des intérêts de ses alliés, malheureux par sa faute.

Lorsque la reine d'Angleterre eut engagé les

Catalans à prendre les armes en faveur d'un prince autrichien, elle promit de leur conserver leurs privilèges. Cette promesse venait d'être ratifiée de nouveau dans le traité pour l'évacuation; mais Philippe trouva moyen d'influencer une partie du cabinet anglais, et de le déterminer à éluder l'exécution d'un engagement garanti deux fois devant l'Europe entière. Ainsi dans les articles soumis à l'approbation de la cour d'Espagne, en vertu des arrangemens préliminaires avec la France, lord Lexington ne faisait pas mention de la constitution des Catalans, et bornait sa demande à un simple armistice. Dans la correspondance de Bolyngbroke avec les plénipotentiaires à Utrecht, on représentait ces privilèges comme contraires aux intérêts de la Grande-Bretagne, et la constitution de Castille, qu'on offrait en place, comme bien plus favorable aux sujets qui cherchent à vivre dans l'obéissance légitime envers leurs souverains. La reine, pressée d'obtenir la paix, ne fit aucune difficulté d'employer ce langage, qui lui était conseillé par son secrétaire d'état.

Il y eut cependant une opposition momentanée de la part des membres les plus indépendans de l'administration. Ils témoignaient par là leur désir de défendre l'honneur national, faisant ce qui dépendait d'eux pour que les promesses royales reçussent leur accomplissement. La divergence

des opinions, l'incertitude dans les conseils, des ordres et des instructions contradictoires, furent les suites nécessaires de ce dissentiment. On voit lord Lexington tantôt demander seulement un armistice, tantôt insister sur les privilèges des Catalans; cédant sur ce point dans une occasion, et renouvelant la question au moyen d'une vaine protestation dans une autre.

Philippe était trop bien assuré de l'état réel et des véritables dispositions du cabinet britannique, pour s'alarmer de cette incertitude et du conflit de ces sentimens divers. Il envisagea les remontrances comme de simples formalités pour maintenir les apparences et pour sauver l'honneur de la reine. Il dit froidement à l'ambassadeur anglais : « Vous avez besoin de la paix autant que nous ; vous ne voudrez pas rompre avec nous pour une bagatelle. » En voyant la protestation de lord Lexington, Bedmar, ministre des affaires étrangères, témoigna sa surprise, et ajouta : « Votre Excellence doit se rappeler qu'elle a signé cet article de sa propre main. Le roi ne remettra pas en question un point déjà convenu. »

Ce refus net, et, avouons-le, un peu brusque, fit taire toutes les objections, ainsi que Philippe l'avait prévu. Le traité avec l'Espagne fut ratifié à Londres sans aucune hésitation ni remontrance. Il fut envoyé à Utrecht pour qu'on l'insérât dans les conventions concernant la paix générale. Cette

preuve de complaisance pour les partisans des Bourbons ne fut pas la seule que donna le ministère anglais : il montra le plus grand empressement pour la réduction de Barcelonne; fit les démarches les plus actives auprès de la régence pour l'engager à se soumettre; appuya les plaintes des cours d'Espagne et de France contre l'empereur de ce qu'il les encourageait à résister à l'autorité royale, et enfin pressa la conclusion de la paix avec le Portugal, afin de réunir toutes les forces de la monarchie espagnole contre ses sujets rebelles.

Ces circonstances engagèrent Philippe à demander avec instance la coopération de la France et de l'Angleterre. Louis XIV, débarrassé de la guerre par le traité de Rastadt, ne balança pas à acquiescer à la demande, et rassembla une armée de vingt mille hommes, qui, sous les ordres de Berwick, fut destinée à passer les Pyrénées et à prendre part à la soumission de Barcelonne. La reine d'Angleterre, de son côté, non seulement approuva cette coopération, mais, au mépris de ses assurances solennelles et réitérées, elle envoya une escadre dans la Méditerranée sous le commandement de Wishart, auquel elle donna des instructions pour empêcher l'arrivée des approvisionnementens à Barcelonne, voulant contribuer par là à sa prompte reddition.

Au moment même où la couronne et le minis-

tère faisaient des efforts pour mettre fin à la guerre en Catalogne, la nation anglaise, par un sentiment fort louable sans doute, compatissait au malheur dont les Catalans étaient menacés. La chambre des lords, malgré la majorité que le ministère avait pour lui dans le parlement, fut l'organe de l'opinion publique quand elle pria la reine de continuer sa médiation pour que les Catalans pussent jouir, comme par le passé, de leurs anciens et légitimes privilèges. Cet incident fit trembler un instant le ministère. La reine renouvela encore une fois à la face de son peuple et de l'Europe sa promesse solennelle en faveur des Catalans. L'amiral Wishart reçut un avis de Bolyngbroke qui lui recommandait de se relâcher dans l'exécution des ordres qui lui avaient été communiqués précédemment. On inséra une clause en ce sens dans les instructions de lord Bingley, et deux mois après nous voyons lord Bolyngbroke lui-même faire un reproche au ministre espagnol « de ce que les privilèges des Catalans n'ont pas été maintenus, et que des conditions raisonnables ne leur ont pas été offertes, ce qui, dans le cas de non acceptation de leur part, leur ôtait tous les droits à la compassion et à l'intérêt de la reine et de l'Europe en général. »

Wishart arriva donc à Cadix avec son escadre. L'opinion publique de l'Angleterre et la révocation des premiers ordres n'étant pas ignorées

à Madrid, on l'accueillit avec froideur, ou pour mieux dire avec une sorte d'incivilité. Cependant Philippe, voulant profiter de la présence de son escadre, sans lui avoir aucune obligation de son assistance, tenta de nouer une nouvelle négociation avec les Catalans; il leur offrit un pardon généreux et une amnistie générale, s'ils voulaient mettre bas les armes, et se soumettre aux lois de Castille.

Mais rien ne put ébranler la courageuse résolution de ces peuples. Ils rejetèrent unanimement toute proposition qui n'était pas accompagnée du maintien de leurs lois et de leur constitution. Ils offraient de les racheter par une contribution considérable (1). Voyant enfin qu'ils ne pouvaient parvenir à leur but, ils décidèrent, quoiqu'ils fussent absolument abandonnés à eux-mêmes, de perdre plutôt la vie que leur constitution. Aussitôt ils lèvent et organisent de nouvelles troupes, réparent leurs fortifications, et équipent une petite escadre de bâtimens légers au nombre de quatorze voiles, sans compter quelques frégates et cutters. Pour fournir à des dépenses aussi considérables, et pour entretenir leurs armées, ils saisissent les bâtimens de toutes les nations chargés de provisions, en payant toutefois la valeur

(1) *La Situation des Catalans examinée dans le rapport du comité secret. Lettres de Bolyngbroke, 1713, 1714.*

des chargemens, puis ils déclarent la guerre sur mer aux Français et aux Espagnols avec toutes les formalités requises en pareil cas. Le commandement militaire est confié à Villaroel, qui avait le rang de général au service de l'Autriche. Il devait être bien secondé par des officiers du pays, tant supérieurs que subalternes, formés dans cette guerre longue et formidable. Afin d'en imposer aux gens timides et effrayer les partisans ou les agens de Philippe, on créa un tribunal sous le nom de *Conseil de conscience*, dont on prit les membres dans le clergé séculier et régulier. Ce tribunal devait juger sans appel, et d'après les ordonnances militaires, tous ceux qui manqueraient à leurs devoirs envers la patrie, ou qui prononceraient seulement le mot *capitulation*. Un nombre déterminé d'officiers que le peuple appela *matamores* furent désignés pour mettre sur-le-champ ses arrêts à exécution (1). Les citoyens se sentirent encouragés par l'arrivée fréquente des provisions que les partisans autrichiens envoyaient sans cesse de la Sardaigne et de Naples, ainsi que des côtes neutres de l'Italie. Ils se flattaient que les contestations survenues entre la cour de Madrid d'un côté, et la Hollande et le Portugal de l'autre, tourneraient à leur avantage; et ils conservaient des rapports très

(1) DÉSORMEAUX, tome V, page 317.

étendus avec un grand nombre de mécontents dans leur propre province, ainsi que sur les frontières d'Aragon et de Valence, pour qui le moindre revers éprouvé par les armes royales aurait été le signal d'une insurrection soudaine.

Cependant l'orage se formait, les nuages s'amoncelaient sur leurs têtes. Le duc de Popoli avec le corps principal et de gros détachemens sous les ordres du marquis de Tuy et du comte de Montemar, dispersèrent peu à peu les partisans qui infestaient les districts des montagnes, et serraient Barcelonne du côté de la terre, tandis qu'une escadre espagnole la bloquait par mer. Les troupes françaises étaient également en marche pour agir de concert avec celles de Philippe, afin de soumettre ses sujets insurgés.

Le bombardement commença le 7 mai 1714; mais les assiégeans furent chassés de leurs retranchemens par une vigoureuse sortie de la garnison. L'arrivée d'un détachement français put seulement les préserver d'une déroute complète. Le siège continua d'être un blocus, jusqu'à l'arrivée du maréchal de Berwick à la tête d'une armée française de vingt mille hommes. Les forces alliées réunies devant la place montaient alors à trente-cinq mille hommes. Huit mille étaient restés à Gironne pour maintenir les communications avec la France; un corps de cavalerie parcourait le pays dans diverses directions pour

disperser les partisans insurgens; et huit mille hommes se trouvaient disséminés dans les districts entre Barcelonne et l'Èbre.

Les Catalans ne pouvaient opposer à ces forces imposantes que seize mille hommes enrégimentés, sans compter les citoyens armés; mais la présence d'un danger imminent et inévitable réveilla chez eux ce courage et cette bouillante ardeur qui ont, de tout temps, distingué le peuple espagnol. Quoiqu'ils n'eussent plus d'espoir d'être secourus, ils ne voulurent pas se rendre. Il ne leur resta d'autre alternative que celle de repousser les royalistes ou de périr sous les ruines de leur ville. Ils avaient employé toutes les ressources de l'art, et redoublèrent d'efforts et de ruses pour le succès de leur défense. Les fortifications de Montjui et de la ville furent augmentées; on barricada les rues; les murs des maisons furent crénelés; on fit de chacune d'elles une citadelle. On prit toutes les précautions imaginables pour se défendre pied à pied, tant qu'il resterait la plus petite portion de terrain. On envoya les vieillards, les malades et les peureux à Majorque, en les recommandant aux soins des habitans qui étaient leurs frères et leurs confédérés; les prêtres, les moines, et même les femmes, prirent les armes. L'évêque et le clergé excitaient l'enthousiasme du peuple par leurs exhortations, aussi-bien que par leur exemple.

Aucun motif de religion ou de patriotisme ne fut oublié. On mit en jeu les affections de famille, qui sont si actives et si puissantes. Enfin on déposa sur le maître-autel de la cathédrale la promesse de la reine Anne de maintenir les lois et la constitution des Catalans, et l'on fit un appel solennel à la Divinité, de l'injuste et cruel délaissement dont ils allaient devenir les victimes.

La fermeté inattendue et l'aspect menaçant des Catalans convainquit Philippe qu'il aurait besoin, pour résister à tant d'efforts, de toute l'assistance qu'il pourrait obtenir de l'étranger. Il crut donc devoir changer de conduite vis-à-vis de l'amiral anglais; et par des faveurs et des présens, il parvint à obtenir de lui, non seulement de gêner l'arrivée des vivres à Barcelonne, mais d'adresser une remontrance menaçante à la régence, dans laquelle il se plaignait de tentatives pour piller les bâtimens anglais et de mauvais traitemens à l'égard des marins de la nation. Les Catalans répondirent à cette menace en s'excusant sur l'impérieuse nécessité, et en promettant le redressement de ces griefs; mais en même temps, ils firent un appel pathétique à la générosité anglaise, et demandèrent sa médiation pour obtenir un armistice. Cet appel ne fut suivi d'aucun effet; car pour faciliter aux Espagnols la continuation du blocus avec le même nombre de vaisseaux, l'amiral en détacha trois de son es-

cadre pour escorter la flotte qui arrivait de l'Amérique.

Dans cette position critique, la mort de la reine Anne, à laquelle on s'attendait depuis long-temps, et l'avènement de George I^{er} firent revivre les espérances des assiégés. Comme les malheureux saisissent avec empressement la moindre lueur d'espérance, ils se flattaient que ce changement devait amener une intervention prompte et efficace en leur faveur. Cette confiance, il est vrai, n'était pas tout-à-fait dénuée de raison, car le premier acte du nouveau gouvernement fut une démarche pour eux auprès de la France. Il déclarait qu'ils étaient sous la protection de la couronne d'Angleterre, en réclamant contre la marche des troupes françaises et le siège qu'elles mettaient devant Barcelonne, au mépris de la promesse solennelle du monarque français de contribuer, de concert avec les Anglais, au maintien de la constitution catalane.

Ces démarches venaient trop tard pour pouvoir être utiles aux assiégés. Louis XIV répondit : « Qu'il avait déjà employé ses bons offices ; que leur obstination seule était la cause des malheurs qu'ils éprouvaient, et que son honneur l'empêchait de rappeler ses troupes. » Pour éviter de nouvelles remontrances, il envoya des renforts à l'armée, et donna ordre au général qui la com-

mandait de redoubler d'efforts pour soumettre Barcelonne.

Les factions se réveillèrent dans Londres, et ne tardèrent pas à tourmenter George, qui commençait un nouveau règne. Retenu par la crainte d'une insurrection jacobite, il n'osa pas appuyer de nouvelles instances par des actes d'hostilité; mais tous les appels qu'il fit à la grandeur d'âme de Louis XIV et à l'humanité de Philippe ayant échoué, il donna aux malheureux Catalans le seul secours qu'il lui était possible de leur procurer dans les circonstances, en intimant à l'amiral Wishart l'ordre de ne plus incommoder les assiégés et de ne plus empêcher l'arrivée par mer de toute espèce de secours. (1)

Les Catalans ne pouvaient rien attendre de l'empereur, qui avait déjà signé la paix. Ils avaient échoué dans toutes leurs démarches, non seulement auprès des puissances chrétiennes, mais même auprès des Turcs. Ainsi ils restèrent abandonnés à leur courage et à leurs propres ressources. (*)

(1) TINDAL, vol. XVIII, page 303. *Situation des Catalans.*

(*) Les Catalans étaient bien persuadés que les princes de la grande alliance ne leur donneraient aucun secours, et que c'était une folie à eux de penser que leur petite république pourrait se maintenir, surtout étant abandonnés par l'empereur; mais telle était leur obstination et leur

La tranchée fut ouverte le 12 juillet, sous la direction d'habiles ingénieurs français. Les travaux avancèrent rapidement vers les remparts. Les batteries commencèrent à jouer le 25, malgré quelques sorties désespérées, et cinq jours après, on put s'établir dans le chemin couvert. Le 12 août deux brèches furent praticables, mais il fallut encore trois jours pour que les assiégeans pussent mettre le pied sur les remparts.

C'est là où se termine ordinairement la résistance la plus opiniâtre d'une ville de guerre. Ici ce n'était à peine que le commencement de la

haine contre le gouvernement du roi Philippe, qu'ils allèrent jusqu'à demander du secours au sultan par l'entremise du ministre même que l'empereur avait à Constantinople. On ignore les conditions qu'ils offrirent. Les comtes de Saballá et Pinós, qui se trouvaient à Vienne comme agens de la Catalogne, dirigèrent cette affaire, qui n'eut aucun succès. Le sultan ne voulut pas s'embarquer dans cette entreprise, soit qu'elle lui parût difficile, ou qu'il ne se souciât pas de rompre avec la France. On a prétendu que les Catalans avaient offert au sultan la souveraineté de la Catalogne, en leur conservant seulement leur religion et leurs privilèges; mais la chose n'est pas probable.

Quoi qu'il en soit, et en supposant même qu'ils n'eussent proposé que de rester république sous la protection des Turcs, cette démarche de leur part fait voir dans quelles aberrations peuvent tomber, et de quels mauvais calculs les peuples comme les individus sont capables, lorsqu'ils sont exaltés par la force des passions.

résistance des Catalans. Tandis qu'on se préparait à donner l'assaut de trois côtés à la fois, Berwick eut l'humanité de tenter encore un effort pour sauver la ville des malheurs qui allaient fondre sur elle. Il différa de donner le signal d'un combat qui ne devait pas être moins funeste pour ses propres troupes que pour les assiégés. Tous ses efforts bienveillans n'ayant fait que redoubler l'enthousiasme de ces derniers, il donna enfin le signal de l'assaut dans la matinée du 11 septembre. (1)

Un auteur contemporain (2), qui écrivait sous l'horrible impression du moment, a tracé un tableau effrayant de cet événement déplorable.

« Cinquante bataillons de grenadiers commencèrent cette terrible attaque; quarante autres bataillons les soutenaient. Les Français escadèrent le bastion de l'Est; les Espagnols, celui de Santa-Clara et de la Porte-Neuve. L'opiniâtreté de la résistance alla jusqu'à la férocité. Le canon chargé à mitraille faisait un affreux ravage dans les brèches. Les assaillans périssaient par centaines avant que d'y faire un seul pas. Des troupes fraîches, arrivant sans cesse, forcèrent enfin à la retraite les troupes moins nombreuses des assiégés. Au même instant les colonnes fran-

(1) *Mémoires de Berwick*, tome II, page 174 et suiv.

(2) SAINT-PHILIPPE.

çaises et espagnoles montèrent sur les brèches, et les Français pénétrèrent aussitôt dans la ville. Ce fut là que le combat commença véritablement; chaque rue était barricadée; il fallait, pour gagner un pouce de terrain, sacrifier un grand nombre de soldats. Les assaillans ne pouvant forcer les barricades ni combler les fossés, restaient exposés au feu continu qui partait de toutes les maisons. Enfin, les assiégeans surmontèrent tous les obstacles en se renouvelant sans cesse, et non sans une immense effusion de sang. Tout fut passé au fil de l'épée. Les Catalans prodiguaient leurs vies et ne voulaient pas de quartier. Lorsqu'on les eut poussés jusqu'à la grande place, les assaillans s'imaginèrent que le combat était terminé, et se dispersèrent pour se livrer au pillage. Les insurgés, profitant du moment, revinrent à la charge; ils refoulèrent les assiégeans jusqu'à la brèche, et ils auraient même été rejetés dans les fossés, si leurs officiers n'étaient parvenus à les rallier. Le combat continuait encore avec le plus grand acharnement, car la colonne espagnole, qui avait pénétré dans la ville, fut forcée de se replier sitôt qu'elle apprit que les Français avaient été repoussés.

« Enfin, le nombre et la valeur surmontèrent la grande résistance des assiégés. Les Espagnols tournèrent contre les Catalans leur propre artillerie; on fit encore avancer d'autres pièces de

canon sur la brèche. Cependant, quoique rompus et mis en désordre, ils ne cessèrent de combattre. Les assaillans, irrités du feu continuel et terrible qu'on faisait sur eux, tentèrent un coup désespéré. Ils s'emparèrent du bastion de Saint-Pierre où les assiégés avaient placé leurs principaux moyens de résistance, et firent jouer contre eux leur propre artillerie. Leurs chefs les conduisirent à une nouvelle attaque; ils furent complètement repoussés; Villaroel fut blessé grièvement dans cette échauffourée. Loin que ce malheur arrivé à leur commandant les décourageât, ils soutinrent encore le combat pendant douze heures dans tous les quartiers de la ville. Il n'y eut pas un habitant qui ne prît part à sa défense. L'histoire de ce siècle n'offre pas d'exemple d'un siège aussi long ni aussi meurtrier.

« Les femmes se retirèrent dans les couvens : la populace, défaite et rompue de tout côté, quoique hors d'état de se défendre, ne demandait pas de quartier. Les assaillans massacrèrent tout, sans distinction d'âge ni de sexe. Quelques insurgés arborèrent un drapeau blanc; Berwick saisit cette occasion pour faire cesser le carnage. Il ordonna aux troupes de garder leurs postes jusqu'à ce qu'il eût entendu les propositions; mais le cri de *mort et incendie*, tout-à-coup parti du milieu des rangs, réveilla la fureur du soldat : les rues furent de nouveau inondées de sang ;

Berwick lui-même, malgré toute son autorité, ne put arrêter ce désordre. La nuit arriva, mais pour produire de nouveaux massacres, car après un court intervalle de repos, les habitans reprirent leurs armes et firent encore un feu meurtrier par les fenêtres ou du haut de leurs maisons.

« Des députés parurent enfin à la brèche, et demandèrent à parler au général. Quand le maréchal vit qu'ils exigeaient un pardon général et la conservation de leurs privilèges, il rejeta leur demande avec beaucoup d'humeur, et menaça de faire passer tous les habitans au fil de l'épée s'ils ne se rendaient avant le jour. Cette inflexibilité ranima au dernier degré le courage des Catalans; le combat recommença avec une nouvelle fureur : un feu terrible jaillissait sur les assaillans, de toutes les maisons qui, par ordre du maréchal, venaient d'être sauvées d'un incendie général.

« L'imagination ne peut se faire une idée du tableau de cette nuit fatale. Le maréchal donna l'ordre de retirer les morts et les blessés, retint les troupes sous les armes, et se prépara à réduire la ville en cendres; mais il accorda encore un délai de six heures pour donner aux insurgés le temps de réfléchir sur leur obstination. Cette concession n'ayant abouti à rien, on mit sur-le-champ le feu aux maisons. La lueur des flammes

les avertissant d'un désastre inévitable, ils arborèrent de nouveau le drapeau blanc, symbole de la paix. On éteignit le feu commencé; les députés du corps municipal rendirent la ville sans condition, et les offres que Berwick leur fit amenèrent la reddition de Montjui et de Cardonne.

« La vie et les propriétés des habitans furent respectées; mais vingt des chefs, parmi lesquels se trouvaient Villaroel, Armengol, le marquis del Peral et Nebot, furent emprisonnés indéfiniment dans la forteresse d'Alicante. L'évêque d'Albarracin et deux cents ecclésiastiques furent bannis en Italie; les officiers subalternes furent libres de rentrer dans leurs foyers, en prêtant serment de fidélité au roi; les étendards de la ville furent brûlés publiquement; la ville perdit ses privilèges; un nouveau gouvernement fut établi à l'instar de celui de Castille. Le prince Tzerclaes fut nommé capitaine général de la province, et le gouvernement de Barcelonne fut donné au marquis de Lede.

« Telle fut la fin d'une résistance qui rappelle la destinée de Numance et de Sagonte, sous les Romains, et dont on a vu de nos jours un exemple semblable dans l'immortelle et héroïque défense de Saragosse. La victoire coûta aux royalistes au moins six mille hommes pendant le

siège, et quatre mille dans l'assaut. Les assiégés souffrirent aussi beaucoup de leur côté (*). Quelques conseillers de Philippe lui proposèrent, relativement à la résistance opiniâtre des habitans, de saisir cette occasion pour raser la place, et ériger une pyramide qui perpétuât jusqu'aux générations les plus reculées la mémoire de la catastrophe qui l'avait suivie; mais le monarque, trop humain et trop sage pour détruire une des premières villes de son royaume, ne voulut point céder à des ressentimens personnels; il remplit religieusement les conditions que Berwick avait accordées aux habitans. » (**)

Il ne restait plus que Majorque qui n'avait pas encore reconnu l'autorité de Philippe. L'effroyable destinée de Barcelonne ne paraissait pas suffire pour opérer la soumission de ces fiers insulaires; mais l'arrivée de dix mille français et d'autres troupes espagnoles les convainquit que toute résistance de leur part deviendrait inutile. Après une courte délibération, ils acceptèrent

(*) Les assiégés eurent trois mille hommes tués ou blessés, parmi lesquels cinq cent quarante-trois ecclésiastiques et moines. *Historia general de España, Tablas chronologicas*, vol. XX.

(**) Outre la description animée que nous venons d'emprunter à Saint-Philippe, le lecteur peut voir le rapport de Berwick, qui rend une égale justice au courage des défenseurs de Barcelonne.

l'offre d'un pardon général, et des conditions plus favorables que celles accordées aux Catalans ; ils prêtèrent ensuite serment de fidélité et d'obéissance à Philippe.

Le courage héroïque et la triste destinée des Catalans excitèrent l'admiration et l'intérêt de ceux même qui étaient le plus ouvertement contraires à leur cause. Le roi et le peuple d'Angleterre les virent succomber avec le plus grand regret ; mais personne ne dut être plus ému que l'empereur, qui se regardait comme ayant été lui-même la cause innocente et malheureuse de leurs désastres. Malgré la défection de l'Angleterre, il avait recommencé ses instances en leur faveur aux conférences de Rastadt. On lit dans les Mémoires de Villars un témoignage honorable de son zèle et de sa fermeté pour eux, ainsi que du regret et de la répugnance avec laquelle il les abandonna à leur sort. Une lettre écrite au général Stanhope, qui avait été également témoin de leur fidélité et de leurs souffrances pour sa cause, dont nous allons donner l'extrait, fait voir que les sentimens de Charles, comme monarque, étaient entièrement d'accord avec ceux de l'humanité.

Après avoir exprimé sa reconnaissance à M. Stanhope et à tous ceux qui avaient défendu sa cause ; après avoir témoigné sa satisfaction du changement de gouvernement qui venait d'avoir

lieu en Angleterre, il continue en disant : « Convaincu, comme jé le suis, de la bonté de votre cœur, je pense que vous et vos amis serez touchés de la fidélité, de la constance et du malheur de mes pauvres catalans, dont l'attachement pour moi n'a pas d'exemple. Ni les calamités, ni les dangers, ni la plus pressante persuasion n'ont pu ébranler leur généreuse fidélité : tout cela me déchire le cœur. Je vous laisse à penser, vous, qui êtes le meilleur des juges, s'il est dans mon pouvoir de les secourir, n'ayant pas de forces maritimes; je ne ferais au contraire qu'accélérer leur ruine. Je place mes espérances en vous et en vos amis, et je ne doute pas que vous ne réfléchissiez à la situation effroyable à laquelle ils ont été réduits par quelques uns de vos compatriotes malintentionnés, au mépris des promesses les plus solennelles, tant de fois réitérées. » (1)

(1) La lettre dans laquelle nous avons pris cet extrait est écrite en français, de la main même de l'empereur; elle est conservée dans *les papiers de Harrington*.

CHAPITRE XII.

1714.

La princesse des Ursins met des obstacles à la conclusion de la paix, afin d'obtenir une principauté dans les Pays-Bas. — Mort de Marie-Louise, reine d'Espagne. — Désespoir de Philippe, et influence de madame des Ursins. — Administration et mesures financières d'Orri. — Vaine tentative pour réformer les abus de l'Église. — Disputes et réconciliation de madame des Ursins avec la Cour de Versailles. — Ses négociations et ses intrigues pour remariar Philippe. — On se décide pour Élisabeth Farnèse, princesse de Parme. — Arrivée de la nouvelle reine d'Espagne. — Disgrâce et exil de la princesse des Ursins. — Remarques sur cet événement singulier. — Ses aventures ultérieures. — Changement dans le gouvernement espagnol.

LOUIS XIV, qui ne s'était empressé de conclure la paix que dans la crainte qu'il ne survînt quelque changement dans le gouvernement anglais, qui rendrait indispensable la continuation de la guerre, ne désirait pas moins vivement de terminer l'arrangement entre l'Espagne, la Hollande et le Portugal. Divers motifs avaient fait ajourner cette négociation, qui était assez compliquée. Il s'adressa à Philippe, pour qu'il ratifiât les conditions secrètes convenues en son nom, par

l'entremise de l'Angleterre. Mais il trouva son petit-fils moins docile à la main qui l'avait placé sur le trône, que sensible aux sacrifices que l'on exigeait de lui. Outre qu'il était indigné des injures qu'il avait essuyées de la part des Hollandais et de l'empereur, il existait encore d'autres causes qui contribuaient à augmenter sa résistance.

Une de ces principales causes était l'opposition de la princesse des Ursins. La principauté qui lui avait été promise, plutôt comme prix de ses services futurs que comme récompense de ceux qu'elle avait déjà rendus, quelque peu importante qu'elle avait voulu la supposer d'abord, n'était rien moins que le duché de Limbourg. Louis XIV avait positivement promis d'obtenir à cet égard le consentement de l'empereur. L'Angleterre, de son côté, avait aussi offert son utile intervention : ainsi le don projeté de cette principauté se trouvait garanti par toutes les formalités nécessaires. Avant que l'on eût signé la cession des Pays-Bas, une convention avait été passée le 27 mars 1713 entre l'Espagne et l'Angleterre, par l'entremise de lord Lexington, relativement à la concession du duché de Limbourg avec des terres d'un revenu annuel de trente mille écus. La même clause fut insérée plus tard dans le traité d'Utrecht, sur la demande du ministère anglais (13 juillet); et la reine d'Angleterre engagea sa parole de ne consentir au transfert des Pays-Bas

que lorsque madame des Ursins serait installée pacifiquement et reconnue dans sa souveraineté. (1) Avant et après la conclusion du traité, les membres du cabinet anglais continuèrent à lui prodiguer l'office de leurs services, et employèrent maintes fois leur crédit personnel, voire même la parole de leur auguste souveraine, pour l'accomplissement de cette condition. (*)

(1) *Traité entre la Grande-Bretagne et l'Espagne.*

(*) *A la princesse des Ursins,*

Whitehall, ce 25 janvier }
5 février } 1713.

Madame, votre Altesse peut voir jusqu'à quel point le marquis de Montelón (ambassadeur d'Espagne) s'est rendu maître de mon esprit, puisqu'il a su m'inspirer la hardiesse de vous écrire. Je sais tout le cas que je dois faire de l'amitié que ce ministre a bien voulu me témoigner; mais, en vérité, Madame, il ne m'a pas accordé et ne m'accordera jamais une faveur que j'apprécie autant que celle dont il vient de m'honorer, en me fournissant un prétexte d'écrire à votre Altesse, et de lui marquer les sentimens d'un cœur entièrement dévoué à son service.

Tout serviteur que je suis de M. Lexington (ministre d'Angleterre à Madrid), je ne puis m'empêcher de lui envier le bonheur de faire sa cour, sous la protection de Votre Altesse, à cette grande reine d'Espagne, dont les vertus héroïques font l'admiration du siècle présent, et seront celles de la postérité.

Comme M. le comte d'Oxford (premier ministre d'Angleterre) a l'honneur d'écrire à Votre Altesse, il est fort

Rien ne paraissait manquer désormais pour mettre le comble à ses espérances, que l'acquiescement des Hollandais et le consentement de l'empereur ; mais ils ne se trouvaient liés envers la princesse des Ursins par aucune obligation personnelle, et ses vœux furent trompés : les États refusèrent leur garantie ; l'empereur s'opposa formellement à la cession d'un État aussi important, situé au centre d'une province éloignée, à une inutile que j'entre dans aucun détail, à l'égard des intérêts des deux cours. Je me flatte que M. le marquis de Monteleón a trouvé dans sa négociation toutes les facilités qui dépendaient de moi, et j'ose assurer Votre Altesse qu'il me trouvera toujours le même.

Je n'ai pas manqué, Madame, d'envoyer à MM. les plénipotentiaires de la reine toutes les instructions qui ont été jugées les plus convenables pour faire assurer à Votre Altesse, dans le traité de paix, la principauté que Sa Majesté catholique lui a accordée. Je ne veux point douter que les soins des ministres, dans cette occasion, n'obtiennent un plein succès ; ce qu'il y a de certain, c'est que je ne négligerai rien pour faire éclater le profond respect et l'attachement inviolable avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé BOLYNGBROKE.

Dans une autre lettre écrite à madame des Ursins, en date du 13 septembre, il lui dit :

« La reine, Madame, m'a chargé de renouveler à Votre Altesse l'assurance qu'elle soutiendra ses prétentions à l'avenir, comme elle l'a fait par le passé, et qu'elle veut regarder Votre Altesse comme un des liens qui doivent cimenter l'étroite union qu'elle souhaite entretenir pendant toute sa vie avec Leurs Majestés catholiques. »

personne qui dépendait de la France et de l'Espagne. L'Angleterre n'avait pas de raisons satisfaisantes à opposer à ces objections; son zèle se refroidit peu à peu : Louis XIV lui-même, après une légère affectation de répugnance, abandonna cette affaire, qui était pour lui de peu d'importance, comparée au rétablissement de la paix générale. (1) (*)

Madame des Ursins, cruellement blessée de son peu de succès, employa toute son influence pour entraver la négociation avec la Hollande; ce qui donnait plus de force à son ressentiment, c'est qu'elle trouva le roi et la reine vivement affectés d'un refus qu'ils regardaient comme un affront personnel.

Ce fut au milieu de la suspension diplomatique produite par cette faible cause que la reine d'Espagne succomba à la maladie de langueur qui minait depuis long-temps sa constitution. Elle mourut le 14 février 1714, à l'âge de vingt-six ans, laissant deux enfans mâles (Louis et Fer-

(1) *Mémoires de Villars*, tome II, page 316.

(*) Duclos prétend que Louis XIV avait vu avec assez d'indifférence les prétentions de cette princesse ambitieuse; mais que la marquise *démarquée* (madame de Maintenon), réduite à voiler sa grandeur réelle, ne pouvant supporter que sa protégée prétendit se faire ostensiblement souveraine, chercha les moyens de la perdre dans l'esprit du roi, et ne tarda pas à les trouver.

dinand); elle fut très regrettée des Espagnols qui l'aimaient et la respectaient. Son mari la pleura. Il dut à sa vivacité, à son esprit, à son caractère aimable les plaisirs de sa vie intérieure, surtout la sérénité de son âme, et peut-être n'aurait-il pas conservé le trône sans l'énergie et la magnanimité dont elle donna si souvent des preuves.

L'interrègne (car nous sommes fondés à appeler de ce nom l'intervalle entre la mort de la reine et l'arrivée de celle qui lui succéda) fut le règne de la princesse des Ursins.

Dans les premiers momens de sa profonde douleur, Philippe abandonna les rênes du gouvernement aux mains du cardinal del Giudice, prélat napolitain qui venait d'être élevé au poste important de grand-inquisiteur, et qui jouissait, à juste titre, de sa confiance par son intégrité, sa candeur, et par le zèle qu'il montrait pour la religion catholique. Philippe ne pouvant souffrir la vue d'un palais où tout lui rappelait l'image d'une épouse tendrement chérie, se retira à l'hôtel du duc de Medinaceli, sans autre compagnie que celle de la princesse des Ursins qui, par sa place de gouvernante du prince des Asturies, avait le droit de demeurer dans la résidence royale. L'hôtel se trouvant trop petit pour loger les personnes attachées au service du monarque, cette dame s'établit dans le couvent attenant à l'hôtel, et les capucins, à qui il appartenait, furent se

loger dans un autre monastère. Elle donna des ordres pour que les murs mitoyens qui séparaient le couvent de l'hôtel fussent jetés bas : on ouvrit une galerie qui communiquait aux deux bâtimens, afin qu'elle pût faire sa cour et visiter l'auguste affligé sans ressentir l'intempérie des saisons, et surtout sans publicité. (1)

Dans cet état d'isolement, une femme douée d'autant d'adresse et d'habileté que l'était madame des Ursins, se trouvait dans la position la plus favorable pour exercer son empire sur l'esprit du roi, et pour travailler à s'emparer de l'autorité royale. Au bout de trois jours, les pouvoirs conférés au cardinal del Giudice lui furent retirés. On confia la direction principale des affaires aux soins d'Orri, qui avait été rappelé en Espagne pour la seconde fois.

Le premier objet de madame des Ursins et de son protégé, fut d'introduire un nouveau système d'administration, et d'ôter toute participation dans le gouvernement aux Espagnols dont l'attachement ne leur était pas parfaitement connu. Grimaldo jouissait d'une grande influence en sa qualité de secrétaire d'état; il reçut la démission de cet emploi, qui le mettait à même de devenir un adversaire redoutable; on ne lui laissa plus que le département de la guerre et des Indes.

(1) DUGLOS, tome I, page 73.

L'autre secrétaire, Mejorada, fut remplacé par don Manuel Vadillo; on ôta à don Francisco Ronquillo le gouvernement du conseil de Castille, qui fut divisé entre cinq personnes différentes. On nomma aussi quatre présidens pour le conseil des finances, et trois pour celui des Indes; de pareils changemens eurent lieu dans les autres parties de l'administration. Par toutes ces mesures on voulait tirer les Espagnols de leur indolence, en les forçant d'entrer dans les vues du nouveau gouvernement; enfin le département important des finances fut partagé entre Orri et le comte de Bergueik (*). Le pre-

(*) Cette nouvelle organisation des conseils et du gouvernement est désignée par les Espagnols sous le nom de *la planta de Orri*. Une innovation de cette nature ne pouvait manquer de rencontrer une forte opposition de la part des partisans de l'ancienne routine. Le marquis de Saint-Philippe, qui n'aimait pas Macanaz, et qui lui reproche d'avoir été le principal auteur de ces innovations, prétend que la diversité des juntas, au lieu d'accélérer l'expédition des affaires, entravait évidemment leur marche.

Il se peut que quelque confusion ait signalé ces réformes dans les premiers momens; mais la division du conseil en sections pour la discussion des affaires, les réglemens mieux entendus pour mettre de la clarté dans celles-ci, l'abolition d'un trop grand nombre de jours de vacance, qui retardaient l'administration de la justice et suspendaient le cours des affaires, étaient sans contredit des mesures aussi sages qu'utiles, et il faut savoir gré de cette amélioration, soit à Orri, soit à Macanaz.

mier resta à peu près le maître de toute l'autorité ministérielle; le second, non moins impérieux et aussi tranchant, s'offensa de l'air de supériorité que prenait son collègue, et cabala, ainsi qu'avaient fait les ministres précédens, contre la princesse des Ursins; mais trompé comme eux dans son attente, il se rebuta, donna sa démission et retourna en Flandre.

Il est de toute justice de reconnaître que plusieurs changemens introduits par Orri dans le système d'administration intérieure étaient bien entendus, et qu'ils eurent d'heureux résultats. Sans ajouter une foi aveugle aux louanges extravagantes de ses partisans, nous nous faisons un devoir de le défendre contre des accusations non moins exagérées de la part de ses ennemis; et quoiqu'à la distance qui nous sépare de cette époque, il ne soit pas facile de retracer ses plans dans toute leur étendue, un coup d'œil sur ses principales améliorations suffira pour donner une idée du mérite réel de ce ministre.

Formé à l'école française, il dut naturellement y puiser tous les élémens du plan d'administration financière qu'il chercha à établir en Espagne. Il fut cependant contrarié dans son exécution par les ambassadeurs de France et par les Espagnols tout à la fois. Pendant son premier séjour en Espagne, il parut borner ses efforts à l'adoption de quelques mesures, telles que de se procurer quelques

ressources pour faire face à la dépense ordinaire, d'introduire des améliorations et des économies dans l'administration militaire, et d'établir, dans le personnel de l'administration, quelques changemens partiels, que le temps et les circonstances rendaient indispensables. Il rédigea surtout un projet lumineux pour la réversion à la couronne, des fiefs royaux qui, dans les deux Castilles, avaient été, soit engagés, soit aliénés pendant les troubles de la monarchie. Plusieurs rois d'Espagne avaient recommandé à leurs successeurs cette mesure dans leur testament; mais aucun ministre ne s'était senti assez fort pour la tenter. Orri réunit tous ces fiefs dans une même catégorie; et, pour concilier les règles de la justice avec la prérogative royale, il créa une junte, qui fut autorisée à juger et à déterminer les droits des individus qui pourraient produire des titres valables. A l'époque de son renvoi, en 1704, ses projets avaient été tout à coup suspendus; et, quoique son système d'administration eût été conservé pendant la surintendance d'Amelot, les finances, par suite des changemens et des troubles qui survinrent, étaient tombées dans ce même désordre dont il avait voulu les affranchir.

Orri, de retour en Espagne à l'époque propice de la signature récente de la paix, élevé au pouvoir par la faveur illimitée dont jouissait sa protectrice, reprit le cours de ses vastes projets. Il

résolus de mettre un terme aux vexations multipliées et aux abus qui ne servaient qu'à entretenir une armée de fermiers, de percepteurs, de gardes et autres employés, non seulement dans le ministère des finances, mais encore dans les villes et les provinces. En conséquence, on rendit, le 26 décembre 1713, un décret royal, par lequel on rétablissait enfin, dans cette machine discordante et compliquée, un ordre aussi simple que précis. L'administration de l'Espagne fut divisée en vingt et une provinces, toutes gouvernées par des règles uniformes et affermées chacune à une seule personne (*). Un mois après, on appliqua la même méthode à un département où la confusion était encore plus marquée, celui des douanes, dans lequel les attributions des différens employés,

(*) Avant que la nouvelle méthode d'administration des rentes provinciales ne fût établie, le trésor avait à s'entendre avec plus de quatre-vingts fermiers; car non seulement dans chaque province, mais même dans chaque ville, il y en avait plusieurs, soit pour les *alcabalas*, soit pour les *millones*. Il en était de même pour les autres rentes dont la perception ne pouvait se faire qu'en multipliant les gardes, les percepteurs et autres employés, ce qui entraînait des dépenses considérables et des vexations nombreuses. Dans le seul royaume de Grenade, on comptait dix-sept fermages pour les rentes provinciales, outre plusieurs autres rentes qui étaient administrées ou affermées séparément. La même chose arrivait dans toutes les autres provinces du royaume; en sorte que dans chacune d'elles

et des gardes préposés aux diverses branches dans un même port, avaient donné lieu à toutes sortes de fraudes et d'abus, d'où résultaient la ruine totale des fabriques, celle du commerce national et des pertes immenses pour le trésor royal. Ce département fut d'abord divisé en dix-sept fermes, comme les contributions de l'intérieur de l'Espagne; mais par la suite, il fut placé sous la direction immédiate du conseil des finances. Les mesures pour l'adoption du nouveau système avaient été si bien conçues, et préparées avec une telle prévoyance, que tout commença à marcher sans aucune difficulté ni aucun retard. La publication de ces deux décrets peut être considérée comme une nouvelle ère, dans l'histoire économique de l'Espagne, et comme la base de ces développemens importans que le gouvernement de Madrid a constamment cherché depuis à donner à son administration financière.

Orri, plein de zèle pour les réformes utiles, se

il y avait auparavant autant de fermiers qu'il en existait, du temps d'Uztariz, dans les vingt et une. Leur nombre réduit n'allait pas au-delà de seize. Tous sont si solvables, dit-il, qu'ils paient un mois à l'avance, et sans qu'il y ait de faillites, comme cela arrivait très souvent autrefois. UZTARIZ, *Théorie et pratique du Commerce et de la Marine*, page 149. SAINT-PHILIPPE, tome III, page 83. NOAILLES, tome I, II, III et IV. *Passim*.

proposait encore de réduire le pouvoir et les privilèges du clergé. Il voulait mettre un terme aux abus ecclésiastiques, et diminuer surtout le pouvoir formidable de l'inquisition. Il était soutenu dans ce projet par le confesseur du roi, Robinet, et appuyé par don Melchior de Macanaz, qui, par sa grande capacité et l'énergie de son caractère, s'était élevé de l'emploi de juge dans un tribunal inférieur d'Aragon au poste de *fiscal* (procureur-général) au conseil de Castille, et qui s'était prononcé déjà contre les immunités du clergé. A l'instigation d'Orri et de la princesse des Ursins, il présenta un Mémoire au roi, dans lequel il s'attachait à prouver que les abus de l'Église avaient été préjudiciables aux intérêts de la couronne; que le privilège de l'*asile* avait fait du sanctuaire de la Divinité le refuge des criminels; que beaucoup d'autres immunités civiles du corps ecclésiastique étaient nuisibles à l'autorité royale et au trésor public à la fois; et que le tribunal du nonce du pape (*la nunciatura*) exerçait un véritable despotisme.

Ce Mémoire fit une impression profonde sur l'esprit de Philippe, qui, suivant la marche accoutumée de ces sortes d'affaires, le renvoya à l'examen du conseil de Castille. Cette circonstance, que le hasard ou tout autre motif avait amenée, devint funeste à un projet assez peu en harmonie

avec l'état de l'Espagne, ainsi qu'à ses auteurs. L'œil pénétrant de l'inquisition découvrit bientôt le Mémoire, qui fut dénoncé solennellement comme hérétique, et subversif de la foi catholique. Deux jurisconsultes français, dont on avait sollicité les avis et les lumières, se trouvèrent enveloppés dans la sentence. Par considération pour le roi, le nom de Macanaz fut passé sous silence. Le décret de l'inquisition, après avoir été envoyé à Paris pour obtenir la sanction du grand-inquisiteur, le cardinal del Giudice (*), fut affiché dans les églises, dans les places publiques du royaume et jusque sur les murs du palais du roi.

Les réformateurs rassemblèrent alors toutes leurs forces pour parer ce coup dangereux et inattendu. Ils représentèrent la publication de la sentence de l'inquisition comme un attentat scandaleux contre la couronne. Le roi en fut si vivement irrité, qu'il en exigea la révocation et fit enlever les affiches des églises. Il eut même la pensée de suspendre le Saint-Office de ses fonctions ; Robinet et le frère de Macanaz furent nommés inquisiteurs *par interim*, et le cardinal del Giudice eut ordre de donner sa démission. Le roi le rappela de Paris, et envoya un ordre pour

(*) Depuis qu'il avait cessé de diriger les affaires, il avait été chargé d'une mission publique à Paris.

qu'en arrivant sur la frontière on lui interdit l'entrée de l'Espagne. (¹)

Cependant l'Inquisition, forte de son pouvoir établi depuis si long-temps, osa braver le monarque, et trouva moyen de faire échouer les projets du ministère. Le renvoi du cardinal del Giudice n'eut pas lieu, parce que le pape refusa d'accepter sa démission; et les inquisiteurs récemment nommés par le roi, n'osèrent pas prendre possession de leurs places. On effraya la conscience du trop scrupuleux monarque; une junta de théologiens fut convoquée; elle émit un avis favorable au Saint-Office, et censura le Mémoire de Macanaz. Le conseil de Castille confirma ensuite cette décision; car tout en donnant à cet écrit de faibles éloges sur quelques points, ce conseil lui trouvait le défaut d'être en général trop violent, et contraire aux principes de la foi catholique. Philippe plia donc devant les hautes autorités tant civiles qu'ecclésiastiques de son royaume, et évita d'adopter l'avis de ses ministres, quoiqu'il continuât pourtant à défendre Macanaz contre la vengeance du redoutable tribunal, dont ce confesseur n'avait provoqué la colère que par zèle pour le service de sa couronne. (²) (*)

(¹) SAINT-PHILIPPE.

(²) SAINT-PHILIPPE, tome III, pages 120 à 150.

(*) Voici la teneur du décret rendu par le cardinal del Giudice :

Ces différentes réformes, et surtout la tentative pour diminuer le pouvoir des ecclésiastiques, soulevèrent tous les esprits contre leurs auteurs ; mais la faveur et l'influence de la princesse des

Don François del Giudice, par la divine miséricorde, Prêtre Cardinal du titre de Sainte-Sabine, Archevêque de Montréal, Protecteur du royaume de Sicile, Inquisiteur général de tous les royaumes et seigneuries de Sa Majesté, de son Conseil-d'État.

Par la teneur de la présente, nous ordonnons que l'on saisisse et défende en entier le livre *in-quarto* imprimé à Paris, 1712, ayant pour titre : *Joannes Barclai de potestate Papæ pro Guillelmo parente et adversum Roberti S. R. ecclesiæ Cardinalis Bellarmini tractatum de potestate Papæ in rebus temporalibus*, d'autant qu'il contient des propositions d'une doctrine erronée, tenant de l'hérésie, impie, injurieuse au Saint-Siège Apostolique et à quelques pontifes de glorieuse mémoire, et contre l'immunité ecclésiastique, et que ce livre est la défense d'un autre déjà condamné, et qu'il cite plusieurs livres défendus pour le même sujet.

Un livre *in-octavo* écrit en français, traitant de l'autorité des rois en ce qui regarde l'administration de l'Église, imprimé à Amsterdam en 1700, ayant pour auteur M. Talon, ci-devant avocat-général, et depuis président du Parlement de Paris, parce qu'il contient des propositions scandaleuses, téméraires, erronées, contraires à l'Écriture-Sainte, injurieuses aux saints Conciles, et opposées à l'autorité du Saint-Siège, à la puissance, l'immunité et la juridiction Apostolique, tenant de l'hérésie et du schisme.

Un papier manuscrit qui commence par ces mots : *Et fiscal general*, et finit : Madrid, 10 décembre 1713, sans

Ursins étaient trop bien affermies pour que le mécontentement populaire, ni même le pouvoir du clergé, eussent pu les ébranler si elle n'eût pas offensé la cour de Versailles, en s'opposant à

signature (c'est l'écrit de Macanaz), avec une addition qui commence par ce mot : *Pondera*, et finit par ceux-ci : *se consulta a vuestra magestad*, contenant cinquante-cinq paragraphes ; parce qu'il contient des propositions séditieuses, scandaleuses, téméraires, injurieuses, avilissant la religion et l'état ecclésiastique tout entier, et qu'il a été rédigé dans le but de renverser toute immunité et jurisprudence ecclésiastique, ainsi que la puissance Apostolique, offensant les oreilles chastes, tenant de l'hérésie, schismatique, erroné et hérétique.

Nous voulons qu'aucunes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, ne gardent, lisent ou vendent lesdits livres et n'en conservent des manuscrits, ou les impriment de nouveau, sous peine d'excommunication majeure, de 200 ducats au profit du Saint-Office ; à l'effet de quoi nous procéderons contre les désobéissans, et ordonnons que depuis le jour que notre présent décret sera lu, et dans les neuf jours suivans, on apportera à nous présens, aux tribunaux du Saint-Office, ou à ses commissaires qui résident dans les lieux de sa juridiction, les susdits livres, manuscrits, et l'on dénoncera les personnes qui les gardent ou cachent après le terme expiré. Ceux qui n'obéiront pas seront traités comme rebelles et encourront les peines usitées en pareil cas. Nous prononçons contre eux, à présent et pour l'avenir, sentence d'excommunication majeure, et nous déclarons qu'ils auront encouru lesdites censures, que nous procéderons contre eux à leur exécution ; en foi de quoi, nous avons rendu le

la paix, et surtout si elle ne fût tombée dans une de ces erreurs, dont les esprits les plus prévoyans, les plus élevés et les plus circonspects ne savent pas toujours se garantir.

présent décret signé de notre main, scellé de notre sceau, contre-signé par le soussigné, secrétaire du Roi et de son Conseil. Marli 30 juillet.

*Signé, CARDINAL DEL GIUDICE, Inquisiteur - Général ;
DON ANTONIO ALVAREZ DE FUENTE, Secrétaire
du Roi et de notre Conseil.*¹

« Un mandement d'inquisiteur, dit Duclos, *Mémoires secrets*, tome I, page 110, daté de Marli, et affiché dans Paris, y parut une chose fort bizarre. C'était contre un Espagnol; mais cet Espagnol soutenait des maximes françaises, et qui devraient être de tout pays. » Duclos aurait pu ajouter que cet acte d'autorité, signé dans une des résidences royales de France, et contre un président du parlement de Paris qui avait défendu avec zèle et avec savoir les prérogatives de l'autorité civile, était quelque chose de plus qu'une bizarrerie, et que c'était une insulte qui aurait mérité une sévère punition *. Il est probable que si la princesse des Ursins eût conservé son influence à Madrid, le cardinal, non seulement eût perdu sa place d'inquisiteur-

¹ *Mémoires de Lamberti*, tome VIII, page 709.

* L'Inquisition a conservé jusqu'aux derniers jours de son existence les ouvrages de Barclai et de Talon, dans son index expurgatoire. Le grand-inquisiteur, don Joseph Ramon d'Arce, ayant chargé le chanoine Villanueva d'en préparer un nouveau dans un esprit moins opposé à la raison que celui qui était en vigueur, on se préparait à faire rayer ces ouvrages, si favorables aux droits de l'autorité civile, lorsque les événemens politiques de 1808 empêchèrent de réaliser ce projet. *Villanueva*, pages 115 et 128 de sa *Vie littéraire*.

Louis XIV, pressé de conclure un arrangement général avec les puissances, s'irrita de son opposition. Il donna ordre à Berwick, lorsqu'il le nomma au commandement de l'armée de Cata-

général, mais l'inquisition elle-même eût couru de grands dangers; car cette dame favorisait les réformes projetées par Orri, réformes qui ne pouvaient être mises à exécution sans détruire les abus introduits dans l'administration ecclésiastique. Le sort en décida tout autrement. Le malheur de l'Espagne voulut que madame des Ursins fût disgraciée. Del Giudice conserva son pouvoir, et Philippe V expia ses premiers décrets par une amende-honorable. Le parti italien, ennemi de l'autorité royale, l'emporta par suite du mariage de ce monarque avec Élisabeth Farnèse, et de l'influence d'Alberoni. Macanaz se sauva en France.

On peut lire les divers ouvrages de ce magistrat, dans le *Semanario erudito*, publié par don Antoine Valladares de Sotomayor. L'auteur s'y élevait, dit M. Llorente, dans le deuxième volume de son *Histoire de l'Inquisition d'Espagne*, contre les abus qui se commettaient à la cour de Rome, contre ceux des immunités du clergé et des tribunaux ecclésiastiques; il appelait l'attention publique sur les suites funestes qu'avait pour l'État la multiplication des moines et de plusieurs autres corporations. Les *qualificateurs*, au moment de prononcer sur ces ouvrages, firent voir clairement qu'un esprit de haine et de vengeance les avait inspirés; mais il est assez plaisant de trouver dans la procédure de Macanaz un livre ainsi intitulé: *Défense de l'Inquisition*, écrit par lui-même. Les inquisiteurs le qualifièrent d'*ironique*, parce qu'ils découvrirent certaines choses qui n'étaient pas vraies; leur opinion se trouva confirmée quelque temps après par un autre écrit de Macanaz, inti-

logne, d'aller à Madrid, sous prétexte de faire à Philippe des complimens de condoléance à l'occasion de la mort de la reine, mais dans le but réel d'obtenir un consentement à la paix. La princesse des Ursins s'étant aperçue de l'objet du voyage, non seulement eut assez d'influence pour l'empêcher, mais elle persuada Philippe de faire dire au maréchal que sa présence à l'armée serait plus avantageuse pour son service qu'un compliment de condoléance. Offensé de cette sortie assez peu respectueuse, Louis XIV répondit qu'il n'enverrait ni troupes ni vaisseaux contre Barcelonne, jusqu'à ce que la paix fût signée avec la Hollande; mais madame des Ursins était si bien déterminée à ne pas abandonner la principauté qu'on lui promettait dans les Pays-Bas, qu'elle parvint à l'emporter sur l'impatience qu'avait Philippe de voir les Catalans réduits à l'obéissance. Elle lui persuada de ne faire aucune réponse à la déclaration de son grand-père, et elle envoya Orri en Catalogne pour s'assurer si les ressources de l'Espagne

tulé: *Apologie de la défense écrite par F. Nicolas Jesus de Belando, en faveur de l'Histoire civile d'Espagne, prohibée injustement par l'Inquisition.* Malgré cette sévérité des inquisiteurs, Ferdinand VI permit à Macanaz de revenir en Espagne, et l'envoya plus tard au congrès d'Aix-la-Chapelle, comme son ambassadeur.

ne seraient pas suffisantes pour soumettre la province sans aucun secours étranger. Convaincue enfin qu'il n'était pas possible de se passer de l'assistance de la France, elle fit de nouvelles démarches auprès de la cour de Versailles, quoique sans montrer la moindre disposition à se désister de ses prétentions.

Dans cet état de choses, des altercations inconvenantes éclatèrent entre madame des Ursins et l'ambassadeur de France, le marquis de Brancas. Elle retira à l'ambassadeur toute intervention dans les affaires de la cour. Lui, à son tour, se vengea en l'accusant d'intercepter ses dépêches. Il déclamaient sans cesse contre sa funeste influence dans le gouvernement. Il lui reprochait de traverser les plans de Berwick, au détriment de la gloire de l'armée française, et du bonheur de l'Espagne. Enfin, il déclara qu'elle était capable de souffrir que les troupes françaises envoyées dans ce pays manquassent de tout et mourussent même de faim.

Les plaintes de l'ambassadeur aggravèrent le mécontentement de Louis XIV. Il fit savoir de nouveau sa résolution de ne plus envoyer de secours à Philippe, et son intention d'arrêter même la marche des troupes qui étaient destinées à agir contre Barcelonne. Il ajoutait, du ton d'un monarque offensé dans sa dignité : « Je

ferai une paix séparée avec la Hollande et avec l'empereur, et je laisserai l'Espagne se défendre seule contre ses ennemis. Je suis bien décidé à ne plus m'attirer de nouveaux malheurs pour plaire à madame des Ursins et à procurer à mes sujets le repos dont ils ont besoin ». Pour mieux exciter la haine nationale contre cette femme ambitieuse, on permit à Brancas de répandre cette déclaration au nom de son souverain.

Madame des Ursins fut alors sérieusement alarmée de cette attaque; elle employa toute son adresse pour apaiser le monarque français par l'entremise de madame de Maintenon. Mais elle répéta en vain que ses prétentions n'avaient pas entravé la paix; en vain elle rappela ses services passés; en vain pressa-t-elle Philippe de demander le rappel de l'ambassadeur, aucun secours ne fut envoyé contre Barcelonne; et il fut loisible aux Catalans d'augmenter leurs moyens de résistance. Enfin la fermeté de la cour de France et la crainte des suites de son ressentiment, forcèrent madame des Ursins à se soumettre. Le cardinal del Giudice fut envoyé à Paris; il parvint à rétablir la bonne harmonie entre les deux cours, qui continuèrent à correspondre sans aucune aigreur. Philippe fit passer à ses plénipotentiaires, à Utrecht, ses pleins pouvoirs pour conclure la paix.

Cette soumission, faite à propos, dissipa l'orage

qui commençait à se former. Louis parut satisfait des explications de madame des Ursins. Les troupes qui venaient d'évacuer la Sicile eurent ordre de rejoindre l'armée destinée à agir contre Barcelonne; mais au moment où tout annonçait le calme, l'ambition de madame des Ursins et sa confiance présomptueuse l'enveloppèrent dans une nouvelle disgrâce à laquelle elle était bien loin de s'attendre.

Philippe avait reçu de la nature une forte constitution; ses goûts et son caractère le portaient à désirer vivement les plaisirs du mariage (*). A peine les restes de la feuë reine avaient-ils été déposés dans les caveaux du Panthéon de l'Escorial, qu'il s'agissait déjà pour lui de contracter un nouveau lien. On jugeait nécessaire alors, comme on l'avait fait jadis, de lui choisir une princesse qui, avec des qualités propres à gagner son attachement, n'eût ni les talens ni l'amour de commander d'une ma-

(*) Philippe n'aimait rien tant que les plaisirs du mariage. Les mémoires du temps s'accordent tous sur la constitution ardente du monarque. On peut lire dans les *Mémoires secrets* du marquis de Louville, tome II, page 99, l'entretien qu'il eut avec le confesseur Daubenton et les alarmes de celui-ci. Mais les mémoires sont également d'accord sur la fidélité inviolable de Philippe à la couche nuptiale; tous affirment unanimement que ses sentimens religieux, l'amour de ses devoirs, et l'attachement pour les deux femmes qu'il eut, firent de lui un modèle de fidélité conjugale à citer, malgré l'ardente constitution que la nature lui avait donnée.

nière absolue. Louis XIV, qui cherchait à fixer le choix de Philippe, proposa une des princesses de Portugal, ou de Bavière, ou une fille du prince de Condé. Mais la destinée future de l'Espagne et le choix d'une reine qui devait, au nom de Philippe, pacifier ou troubler l'Europe, ne fut point laissé à l'option du monarque français. La princesse des Ursins, seule arbitre des volontés d'un roi faible, était trop prévoyante et trop ambitieuse à la fois pour perdre cette occasion d'affermir sa puissance et de fixer sa destinée.

Nous ne savons pas si c'est avec raison qu'on a prétendu qu'elle avait consolé Philippe de la perte de sa bien-aimée Louise; mais ce qui est du moins évident, c'est qu'elle aspirait à partager et le trône et la couche royale. Avec tout autre souverain, un semblable projet, à l'âge déjà avancé de madame des Ursins, aurait paru trop bizarre pour qu'on en eût même conçu le soupçon; mais comme il s'agissait d'un homme dont Alberoni avait décrit assez grossièrement le caractère, en disant qu'il ne lui fallait qu'un *prie-dieu e le coscie di una donna* (1); si l'on considère les artifices, le caractère et l'ambition de la princesse des Ursins, le projet peut paraître assez vraisemblable. D'ailleurs le temps ne lui avait pas encore tout-à-fait enlevé ses attrait person-

(1) DUCLOS, tome II, page 64.

nels; toutes les ressources de l'art étaient employées pour relever leur éclat. A une taille qui conservait encore toutes les formes de sa première élégance, à des manières prévenantes, à une mise recherchée, à une vivacité qui ne se démentait jamais, elle unissait ce ton d'assurance que donne la longue habitude du pouvoir. Il faut dire aussi qu'elle avait acquis des droits incontestables au respect et à l'estime du monarque par les fidèles services qu'elle avait rendus, par ses soins à alléger pour lui le fardeau de l'administration, et surtout par la tendre sollicitude qu'elle avait témoignée pour ses augustes enfans. Ajoutons encore que l'habitude d'une société constante et familière, et la consolation qu'il en avait reçue lorsque son cœur était accablé par le chagrin, avaient dû faire naître dans son âme un sentiment qui, s'il n'était pas l'amour, pouvait du moins s'appeler une tendre affection. N'est-il pas probable aussi que la conscience de tant d'avantages dut éveiller l'ambition d'une femme qui avait la passion de commander, et qui, par sa grande influence, non moins que par un air de dignité qui lui allait si bien, était faite pour porter le titre et soutenir la représentation qui convient à une souveraine.

Du reste, son projet, si elle l'a eu réellement, a dû nécessairement rester couvert d'un voile impénétrable. Mais si l'on doit ajouter foi aux asser-

tions d'Alberoni et d'Élisabeth Farnèse, ainsi qu'à l'aveu de Philippe lui-même, elle conçut ce projet, et il n'échoua peut-être que par la honte que firent naître dans l'esprit de Philippe les sarcasmes lancés très à propos par son confesseur. (*) (¹)

Mais en livrant ces observations au jugement des personnes qui aiment à pénétrer les secrets de l'histoire privée, il est du moins hors de doute que la princesse des Ursins fut intéressée à choisir une reine qui lui fût aussi attachée que l'avait été la dernière. Ayant d'ailleurs trop d'esprit pour contribuer au choix d'une princesse qui pût être gouvernée par une cour étrangère, elle sut écarter avec adresse les propositions de Louis XIV; elle s'occupa uniquement à découvrir une princesse de quelque petite cour, qui réunît à la beauté un caractère aimable et des talens médiocres, qui la missent dans le cas de se

(*) « Le roi, dit Duclos, aimant à s'entretenir des nouvelles de France avec son confesseur, lui demanda un jour ce que l'on disait de nouveau à Paris : Sire, répondit Robinet, on y dit que Votre Majesté va épouser madame des Ursins. — Oh! pour cela, non, dit le roi sèchement; et il passa. » (*Mémoires secrets*, tome I, page 74.)

(¹) « Madame des Ursins était trop âgée pour avoir des enfans, dit Duclos; mais le roi avait trois fils qui paraissaient assurer la succession; et avec son ardeur et ses scrupules, il lui suffisait de trouver une femme, et qu'elle fût la sienne. »

laisser guider par celle à qui elle devrait son élévation. Cette recherche importante l'absorbait tout entière, lorsqu'une insinuation fortuite d'Alberoni, l'agent habile du duc de Parme, la détermina à fixer son choix sur une princesse de la maison de Farnèse. ⁽¹⁾

En s'entretenant avec Alberoni, pendant que le convoi funèbre de la feuë reine passait, elle lui dit : « Il nous faudra chercher une autre femme pour le roi », et elle nomma alors plusieurs princesses. Le rusé italien trouvait toujours quelque chose à opposer à chacune d'elles; et, devinant toute la pensée de son interlocutrice, il lui dit : « Il vous faut, madame, une princesse obéissante et docile, et qui n'aime pas à se mêler des affaires d'état. » Madame des Ursins demandant alors : « Où trouverons-nous cette personne? » il parcourut rapidement toutes les familles de l'Europe; et ensuite, comme si l'idée lui en était venue tout à coup, il nomma Éliisa-

(1) L'auteur de la *Vie d'Alberoni*, publiée à La Haye en 1722, a inséré une lettre d'Alberoni à un de ses amis, dans laquelle il affirme que le mariage fut arrangé sans le consentement, et même sans la connaissance de la princesse des Ursins; mais cette lettre est évidemment controuvée, ainsi que cela est démontré par le témoignage authentique de Poggiali, auteur des *Memorie istoriche de Piacenza*, ainsi que par l'aveu d'Alberoni lui-même, dans l'apologie qu'il écrivit à la suite de sa disgrâce.

beth Farnèse, fille d'Édouard, le dernier duc de Parme, ajoutant avec le même ton de franchise et d'indifférence : « C'est une bonne fille, grasse, robuste, pleine de santé, élevée dans la petite cour de son oncle le duc François, et accoutumée à n'entendre parler que du travail de l'aiguille et de broderie (1) ». Il glissa aussi quelques mots fort adroitement sur les droits qu'elle avait aux duchés de Parme et de Toscane, et qui pouvaient contribuer un jour à rendre à l'Espagne son ascendant en Italie.

La princesse des Ursins ne répondit d'abord rien de positif à ces ouvertures d'Alberoni, mais la confiance qu'il lui inspira la décida secrètement. Ce ne fut qu'au bout de trois mois, pendant lesquels l'impatience de Philippe n'avait fait que s'accroître, qu'elle se rendit enfin à ses désirs et lui proposa d'obtenir le consentement de Louis XIV pour un nouveau mariage, quoique sans faire aucune mention de la duchesse de

(1) Voici les propres expressions de Poggiali ; il tenait ce fait d'une personne de considération à qui Alberoni, lui-même, l'avait raconté.

« Questo pur freddamente , e come a mezza voce , la nominò , aggiugnendo per altro , ch'ella era una buona Lombarda , impastata da buttero e fromaggio Picentino , elevata alla casalinga , nella picciola corte del duca Francesco , suo zio e patrigno , ed avezza di non sentirsi di ch'altro parlare che di mertelli ricami et tele. » POGGIALI , Memorie istoriche di Piacenza , page 279.

Parme. En conséquence, elle fit venir son neveu le comte de Chalais, officier des gardes espagnoles, qui se trouvait au siège de Barcelonne, pour le charger de cette mission. Elle le présenta à Philippe; mais le timide monarque étant embarrassé d'avouer son désir, la favorite prit la parole en disant : « Sa majesté désire se marier, et vous ordonne d'aller à Paris, afin d'obtenir le consentement et la recommandation du roi de France. » L'embarras de Philippe ayant cessé, il l'autorisa formellement à remplir cette mission importante. M. de Chalais prit congé du monarque et se rendit à la cour de Versailles.

Ce fut dans ce moment même, ou très peu de temps après, qu'elle conseilla à Philippe de demander la main de la duchesse de Parme; lui faisant sentir la nécessité de tenir la chose secrète, afin d'empêcher l'empereur de travailler sous main à rompre un mariage qui devait donner à l'Espagne des États en Italie. Un courrier fut expédié sur-le-champ à M. de Chalais pour lui donner contre-ordre; mais on ne put l'atteindre sur la route, et il arriva à Paris avant le courrier. L'arrivée inattendue du comte de Chalais ne put qu'exciter la curiosité du cabinet de Versailles. Il supposa des affaires particulières, car il avait reçu le contre-ordre; mais on épiait avec trop de soin tous ses mouvemens, pour en être aisément dupe. Enfin, après avoir refusé de dé-

clarer à Torci l'objet de son message; il dut obéir aux ordres du roi lui-même, à qui il en fit part dans une audience particulière.

La princesse des Ursins avait déjà obtenu la dispense du pape; et, par l'entremise d'Alberoni, elle s'était assurée du consentement de la cour de Parme. Elle jugea alors qu'il était convenable de faire à Louis XIV une communication formelle, et les ordres nécessaires furent expédiés à M. de Chalais. Le roi de France, quoique surpris de la première communication, fut encore bien plus étonné et contrarié du secret et de l'empressement avec lesquels le mariage avait été arrêté. Il répondit avec humeur : « Fort bien : puisqu'il veut se marier, qu'il se marie. » (1)

Le comte de Chalais retourna à Madrid, porteur du consentement de Louis XIV, quelque peu gracieux qu'il fût; et on le créa grand d'Espagne. Tous les préparatifs nécessaires furent faits pour hâter cette union que madame des Ursins avait fort à cœur, comme devant mettre le sceau à son autorité.

Elle était au comble de la joie, quand elle

(1) Nous trouvons ces détails dans les *Mémoires du marquis de Saint-Simon*; ils furent communiqués à Louis XIV devant lui, par Chalais lui-même. *Note sur la princesse des Ursins*, tome XII, page 282.

apprit avec indignation, et non sans inquiétude, qu'on l'avait grossièrement trompée sur le caractère de la future souveraine, qui avait reçu en effet peu d'éducation, mais qui était douée de beaucoup de caractère et d'esprit naturel. Quoique soumise en apparence aux volontés d'une mère impérieuse et sévère, et d'un beau-père rigoureux, elle possédait, disait-on, un esprit et une intelligence au-dessus de son âge et de son sexe. L'avis ne fut pas perdu; la jalouse favorite expédia sur-le-champ un courrier porteur d'ordres très précis pour suspendre la conclusion du mariage. Le courrier arriva à Parme le matin même du jour de la cérémonie; mais comme l'objet de sa mission était suspect, il fut arrêté à l'entrée de la ville et engagé par des promesses et des menaces à différer de remettre ses dépêches jusqu'au lendemain. (¹)

Le mariage par procuration fut célébré à Parme, le 16 septembre; Ulyses Joseph Gonzalini y officia comme évêque d'Imola, et légat du pape; le duc, par procuration du roi d'Espagne, reçut la main de sa nièce (²). Un courrier fut expédié sur-le-champ à Madrid, pour porter cette nouvelle. La princesse des Ursins dissimula

(¹) DUCLOS, tome 1, page 76. POGGIALI, tome XVI, page 282.

(²) *Idem.*

son chagrin et son désappointement ; elle témoigna en public autant de satisfaction que Philippe en ressentait lui-même.

Peu de jours après, la nouvelle reine se mit en route avec une suite nombreuse et magnifique. Elle s'embarqua sur une galère à Sestri, et arriva à Gènes après une traversée difficile ; de là elle continua sa route par terre, et fut reçue à son passage en France avec tous les honneurs dus à la majesté royale. Elle s'arrêta pendant deux jours à Saint-Jean Pied-de-Port, avec sa tante la reine douairière d'Espagne. A son arrivée sur la frontière, elle congédia toutes les personnes de sa suite, excepté la marquise de Piombino : aussitôt la maison espagnole commença son service auprès de sa personne. Elle trouva à Pampelune Alberoni, qui, en considération de ses services, fut nommé comte et reçut aussi le titre d'envoyé de la cour de Parme auprès de celle de Madrid.

Comme elle arrivait au terme de son voyage, le roi quitta la capitale pour aller au-devant de sa fiancée, à Guadalajara, où le mariage devait être consommé. Il était accompagné de madame des Ursins et de son neveu le comte de Chalais ; des employés et des domestiques nommés par elle l'environnaient : le premier jour il s'arrêta à Alcalá. La princesse des Ursins, qui avait repris ses fonctions de *camarera mayor*, quitta le roi pour aller au-devant de son auguste maîtresse, jusqu'à

Jadraque, petit village à quatre lieues de Guadajajara, où la reine arriva comme elle prenait quelques rafraichissemens; elle quitta sur-le-champ la table, trouva la reine au pied de l'escalier, et fléchissant un genou, elle lui baisa la main. La reine accueillit avec une bienveillance apparente la princesse, qui, selon les fonctions attachées à sa charge, la conduisit dans son appartement. Là elle lui adressa les complimens qui sont en usage en pareille circonstance, et lui parla de l'impatience de son auguste époux. Mais quelle dut être sa surprise lorsque la reine l'interrompit en lui faisant les reproches les plus amers, alléguant que sa mise et sa contenance étaient également irrespectueuses. La favorite s'efforça de balbutier quelques excuses; la reine entra dans une nouvelle colère, et lui ordonna avec hauteur de se taire; et appelant l'officier de la garde qui était dans l'antichambre, elle lui dit : « Chassez cette folle qui a osé m'insulter; » et elle aida même à la pousser hors de l'appartement.

Lorsque l'officier de service d'Amezaga se présenta, elle lui ordonna d'arrêter madame des Ursins, et de la conduire jusqu'à la frontière. L'officier, interdit, représenta que le roi seul avait le pouvoir de donner un ordre semblable. « N'avez-vous pas, s'écria la reine avec indignation, reçu l'ordre de sa majesté de m'obéir sans réserve? » Sur la réponse affirmative, elle ré-

pliqua avec impatience : « Obéissez-moi donc. » Comme l'officier insistait encore en demandant un ordre par écrit, elle fit apporter de l'encre et du papier, et écrivit l'ordre sur son genou.

Madame des Ursins fut sur-le-champ placée dans un carrosse avec une seule femme de chambre et deux officiers des gardes, sans qu'on lui donnât même le temps de changer de costume. Escortée de cinquante dragons, elle voyagea en cet état pendant toute la nuit qui fut une des plus froides de l'hiver, au point que les mains du cocher étaient sans mouvement et roides de froid. L'obscurité était si grande qu'on ne marchait qu'à la clarté de la neige. La surprise et la consternation glacèrent d'abord les sens et les facultés de madame des Ursins ; mais bientôt succédèrent à cet état de stupeur l'indignation et le désespoir, sentimens qui durèrent peu et firent place, à leur tour, à des réflexions amères et profondes sur un traitement aussi inattendu, aussi violent, et que rien ne pouvait justifier. Revenue de son premier étonnement, elle se flattait encore que sa position ne durerait pas : elle aimait à croire que le roi, ignorant tout ce qui s'était passé, reconnaîtrait qu'on avait abusé de son autorité, et que quelques uns des nombreux adhérens qu'elle avait laissés à la cour s'intéresseraient vivement à son sort. Absorbée dans ces réflexions, elle passa le reste de cette longue et

cruelle nuit sans proférer une seule parole, jusqu'à ce que le jour étant venu, il fallut s'arrêter pour laisser reposer les chevaux dans une méchante auberge. Elle avait eu le temps de composer son maintien et de peser ses expressions; aussi témoigna-t-elle à ceux qui l'accompagnaient son extrême surprise de ce qui s'était passé. Elle leur raconta les circonstances de son entrevue avec la reine. Les deux officiers, accoutumés depuis long-temps à la craindre et à la respecter encore plus que le roi lui-même, cherchèrent à la consoler du mieux qu'ils purent, et lui témoignèrent tout le chagrin qu'ils éprouvaient eux-mêmes de cette catastrophe.

On se remit en route. La princesse voyant qu'elle ne recevait aucune nouvelle de la part du roi, ses espérances diminuèrent chaque jour et s'évanouirent bientôt tout-à-fait. La situation réelle dans laquelle elle se trouvait, et les privations auxquelles elle n'avait pas songé dans le premier moment commencèrent à l'affecter beaucoup. Point de lits ni de provisions, aucun moyen de changer d'habillement, pas même de linge, nulle défense contre l'intempérie de la saison; et l'on ne pouvait espérer d'avoir rien de tout cela avant d'arriver à Saint-Jean-de-Luz. Ces contrariétés inspiraient de violens transports de rage à une femme altière et ambitieuse, accoutumée, depuis si long-temps, à un pouvoir illimité et aux hommages

flatteurs qui l'accompagnaient partout dans une cour soumise à ses ordres, où elle était entourée de toutes les jouissances que donnent le luxe et la richesse.

Le troisième jour ses deux neveux, le comte de Chalais et le prince de Lanti, la joignirent dans un petit village, et lui remirent une lettre du roi. Regardant comme au-dessous d'elle de montrer le moindre abattement, elle répondit tranquillement à leurs condoléances : « Que signifie cet air triste et affligé ? Faites-moi la grâce de le quitter et de me laisser à moi-même. Vous pouvez partir ; je n'ai rien à me reprocher, et suis parfaitement tranquille. » Lorsqu'elle demanda quelques détails sur la conduite du roi, et sur ce qui s'était passé après son départ, ils lui apprirent qu'il avait passé toute la soirée à jouer aux cartes, et qu'à tout moment il s'informait s'il n'était pas arrivé quelque courrier expédié par elle. A une heure du matin il se coucha ; lorsqu'il se leva, il se mit en route pour Guadalajara, accompagné de M. de Chalais. Là, M. de Chalais avait appris, par un domestique, la nouvelle de son arrestation, et il avait demandé pour lui et pour le prince son cousin la permission de la suivre. Grimaldo apporta la permission du roi, et un paquet qui, d'après son assertion, contenait la donation de la principauté de Roses ; mais ils reçurent l'ordre de ne point partir avant l'arrivée de la reine.

Quelques heures après survint Alberoni, qui eut une audience particulière du roi; à huit heures arriva la reine. La cérémonie du mariage eut lieu aussitôt. Le roi et la reine se retirèrent dans leur appartement, et l'on n'entendit plus parler de madame des Ursins. Enfin M. de Chalais eut la permission de partir; mais, au lieu de la donation reçue d'abord, on lui remit une lettre très froide et très respectueuse, par laquelle on laissait à la princesse des Ursins la liberté de s'arrêter à l'endroit où elle la recevrait, et qui portait la promesse que ses pensions lui seraient exactement payées.

Cette fidèle relation ne lui laissait aucun espoir; mais elle la tira de sa cruelle anxiété, et calma l'agitation de son esprit. Elle parut tout d'un coup résignée à son sort. Pas une larme n'échappa de ses yeux: sa bouche n'exprima ni reproches ni regrets. Elle ne donna aucune preuve de faiblesse; elle supporta sans se plaindre un froid des plus rigoureux, la privation des choses les plus nécessaires, la fatigue d'un voyage long et pénible; et, par sa patience et son courage, fit l'admiration des officiers qui l'accompagnaient, ainsi que des dragons de l'escorte. (*)

(*) On sait qu'en Espagne on voyage avec peu d'agrémens, à cause des mauvaises auberges que l'on rencontre. Les voyageurs portent eux-mêmes leurs provisions, et même des lits et des ustensiles de cuisine. Dans la précipi-

Enfin, après un voyage de vingt-trois jours, la princesse des Ursins arriva à Saint-Jean-de-Luz, où elle fut mise en liberté, et où se termina cette catastrophe, qui devait paraître un songe à celle qui en était la victime. Là, elle demanda la permission de voir la reine douairière d'Espagne qui se trouvait à Bayonne; mais on la lui refusa. Elle conservait cependant l'espoir d'être bien reçue à Versailles, et écrivit à madame de Maintenon avec le même ton de confiance et d'amitié qu'auparavant. « J'habite maintenant, lui marquait-elle, une petite maison charmante près de la mer: je regarde cet élément quelquefois calme, bien plus souvent agité, excellent emblème des cours, de ce que j'ai vu, de ce qui m'est arrivé et qui m'a attiré votre compassion généreuse. » Elle n'oublia pas d'envoyer son neveu avec des lettres pour Louis XIV et pour les ministres, dans lesquelles elle demandait qu'on lui accordât un asile dans son propre pays.

Au bout de quelque temps, la permission lui fut donnée de se rendre à Paris. Elle y vint loger à l'hôtel de son frère le duc de Noirmoutier. On s'empressa d'aller la voir plutôt par curiosité que

tation de son départ, la princesse des Ursins n'avait pu songer à prendre de l'argent pour la route; elle se trouva dans le cas d'emprunter une petite somme à ses conducteurs, et ce ne fut qu'après l'arrivée de ses neveux qu'un courrier lui apporta mille pistoles.

par compassion. Quand elle reparut à Versailles, le monarque français et, à son exemple, toute la cour lui firent un si bon accueil, qu'elle reprit bientôt la gaieté et la vivacité qui faisaient le fond de son caractère.

Mais, hélas ! dans ce moment où ses espérances commençaient à renaître, elle éprouva un second chagrin. Guidé par les conseils de la reine, Philippe fit des démarches pour se réconcilier avec le duc d'Orléans. Il accusa la princesse des Ursins de leur mésintelligence passée. Ses deux agens, Regnault et la Flotte, qui avaient été détenus jusque-là, furent mis en liberté. Par suite de cette réconciliation, le duc donna pleine carrière à son ressentiment contre la favorite déchuë. Il obtint de Louis XIV un ordre qui lui défendait de jamais paraître devant les personnes de la famille d'Orléans; c'était bien l'éloigner absolument de la cour. (¹)

(¹) Nous avons puisé ce récit dans plusieurs auteurs, tous dignes de foi, et qui en tenaient les particularités de personnes intéressées dans cette affaire. Nous nommerons entre autres Duclos, à qui la duchesse de Saint-Pierre, le marquis de Brancas et autres, communiquèrent les détails qu'il rapporte, et que ces personnages tenaient d'Alberoni: n'oublions pas Saint-Simon, qui nous a conservé un Mémoire très intéressant écrit par le duc de Luynes, sur des renseignemens donnés par le comte de Chalais, et sur des communications de la reine d'Espagne elle-même à la duchesse

On a conservé très peu de renseignemens sur le reste de la vie de cette femme célèbre. Tout ce que l'on sait avec plus de certitude, c'est l'inutilité de ses efforts pour reconquérir la faveur de

de Saint-Pierre. SAINT-SIMON, tome V, pages 227 à 239; tome XII, pages 282 à 309.

Nous croyons aussi devoir citer ce qui a rapport au témoignage de la reine d'Espagne, parce qu'il décide le point le plus douteux de la narration précédente.

« J'ai marqué un grand détail sur madame des Ursins, madame de Luynes en parla à madame la duchesse de Saint-Pierre, pour qui la reine d'Espagne avait beaucoup d'amitié. Madame de Saint-Pierre dit à madame de Luynes qu'elle avait beaucoup questionné la reine d'Espagne sur cette aventure, et que la reine lui avait assuré qu'elle n'avait agi dans toute cette affaire que sur un billet du roi d'Espagne; que celui-ci était persuadé que madame des Ursins avait fait tout ce qui avait dépendu d'elle pour l'engager à l'épouser, et qu'il avait écrit à la reine qu'elle fit en sorte d'éloigner madame des Ursins, parce qu'elle les empêcherait assurément de vivre dans l'union où ils devraient être. La reine d'Espagne ajouta que lorsqu'elle rencontra Alberoni, elle essaya de l'engager à la servir dans ce dessein; mais n'ayant pu le déterminer, elle fut obligée de lui montrer le billet du roi d'Espagne, ce qui mit totalement l'abbé Alberoni dans ses intérêts. La reine d'Espagne convient qu'elle prit l'apparence d'un prétexte, dans la crainte de manquer le moment. » SAINT-SIMON, tome XII, page 309. DUCLOS, tome I, page 82.

Le lecteur peut consulter aussi Saint-Philippe, qui diffère pourtant de Duclos et de Saint-Simon sur quelques particularités.

Louis XIV et la confiance de madame de Maintenon. Lorsqu'elle était au plus haut degré de sa puissance, elle employa son favori d'Aubigny à faire bâtir le magnifique château de Chanteloup, qu'elle destinait à devenir sa résidence future, se proposant d'échanger sa principauté dans les Pays-Bas contre la province de Touraine et le pays d'Amboise, qui reviendraient à la couronne après sa mort. Mais dans sa disgrâce, elle ne reconnut jamais ce palais comme lui appartenant, et elle laissa d'Aubigny l'occuper ('). Elle rôda autour de Paris et de Versailles jusqu'à la dernière maladie de Louis XIV; mais, craignant le ressentiment du duc d'Orléans à la mort de ce monarque, elle quitta Paris; et, après avoir essuyé le refus d'un asile en Hollande, elle résida pendant quelque temps à Avignon, et de là elle passa à Gênes. Ce fut en vain qu'elle demanda la permission de retourner à Rome tant que le pape Clément vécut: elle fut plus heureuse, à cet égard, sous son successeur, et s'attacha à la maison du prétendant, dont elle faisait les honneurs, se consolant, comme le remarque très bien Duclos, avec l'image du pouvoir, puisqu'elle ne pouvait

(¹) Chanteloup fut pendant quelque temps la résidence de Bolyngbroke, et plus tard celle du duc de Choiseul. Ce château devint ensuite la propriété du célèbre chimiste M. Chaptal, ex-ministre de l'intérieur, qui l'a habité.

jouir de la réalité (¹). Elle mourut en 1722, dans un âge avancé.

On a cherché à connaître les intrigues qui amenèrent sa disgrâce ; on s'est beaucoup occupé du motif singulier de son renvoi. L'opinion la plus probable paraît être que Louis XIV s'offensa des obstacles qu'elle fit naître pour retarder la conclusion de la paix et de sa négociation pour le mariage de Philippe. La fierté de madame de Maintenon fut blessée de l'ostentation et de l'ingratitude d'une femme qui, dans son élévation, oubliait ce qu'elle lui devait antérieurement. Philippe lui-même était choqué de ses tentatives pour partager sa couche et son trône ; il était fatigué de la dépendance dans laquelle elle l'avait tenu si long-temps. Enfin la jeune reine ne pouvait oublier que la princesse des Ursins avait voulu rompre son mariage ; et il est tout simple qu'elle dût chercher à s'affranchir de la tutelle d'une femme dont elle connaissait la finesse, et craignait la surveillance.

Les intérêts de tous les partis se trouvaient d'accord pour désirer sa disgrâce ; il ne dut pas être difficile d'en proposer les moyens, quoique les détails de l'exécution paraissent encore incertains. On croit pourtant que Philippe n'ayant pas le courage de la renvoyer lui-même, expédia un

(¹) *Mémoires secrets*, tome I, page 83.

ordre particulier à la reine, en laissant à son choix et à sa prudence les moyens d'exécution; une partie de la lettre qui contenait cet ordre a été conservée. Après avoir engagé la reine à congédier la princesse des Ursins, il ajoutait : « *Au moins prenez bien garde à ne pas manquer votre coup tout d'abord; car si elle vous voit seulement deux heures, elle vous enchaînera, et nous empêchera de coucher ensemble, comme avec la feuve reine.* »

En considérant le caractère et l'esprit d'intrigue d'Alberoni, ainsi que l'influence qu'il exerça sur la reine, on a attribué cet événement à ses machinations : mais on a eu tort; car il ignorait ce dessein lorsqu'il joignit la reine à Pampelune. Il chercha à l'en dissuader lorsqu'elle lui en donna connaissance; elle fit taire toutes ses objections en jetant la lettre de Philippe sur la table, s'écriant : « Lisez, et vous ne serez plus effrayé. » Alberoni n'eut plus rien à dire; il ne refusa pas sa coopération, et porta à Philippe la nouvelle du renvoi de la princesse des Ursins.

Orri et ses subordonnés furent enveloppés dans la disgrâce de leur protectrice. Par suggestion d'Alberoni, le cardinal del Giudice entra en faveur auprès du roi; il fut rétabli dans son emploi de grand-inquisiteur, eut encore la direction des affaires, et fut nommé gouverneur du prince des Asturies.

Le cardinal rendu à ses fonctions prit sa revanche sur la princesse des Ursins. Il fit observer à Philippe que le Saint-Office était le meilleur appui de la monarchie, et il obtint la signature royale pour un décret qui ordonnait aux divers conseils de représenter les maux causés à la religion et à l'État sous le dernier gouvernement. Orri se retira en France; Robinet fut renvoyé de sa place de confesseur, que reprit le père Daubenton. Les réformes faites dans les différentes branches de l'administration économique furent révoquées; non seulement on réinstalla Grimaldo dans les emplois qu'il avait remplis autrefois, mais on lui confia la partie principale du gouvernement, comme secrétaire particulier de la reine. Les Espagnols se réjouirent du renversement d'une administration étrangère; et après cette révolution politique, on jouit d'un calme dont on avait perdu le souvenir, tant à la cour que dans tout le royaume. (1)

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, pages 151-163.

CHAPITRE XXIII.

1715 — 1716.

Mort de Louis XIV. — Changement de politique dans le cabinet de Madrid. — Rivalité entre Philippe et le Régent duc d'Orléans. — Son animosité contre l'empereur. — Caractère de la nouvelle reine Élisabeth Farnèse. — Élévation, influence et desseins d'Alberoni.

APRÈS soixante et dix ans d'un règne glorieux, mais agité, Louis XIV termina sa brillante carrière le 1^{er} septembre 1715. Il laissa pour successeur son arrière petit-fils, Louis XV, enfant faible et maladif, qui était âgé de moins de six ans. D'après son testament la régence appartenait au duc d'Orléans, qui, en vertu de la renonciation de Philippe, et par la mort du duc de Berry, était devenu l'héritier présomptif de la couronne ; mais la personne du jeune roi fut confiée aux soins du duc du Maine, qui devait avoir en même temps le commandement des gardes du roi. D'autres précautions avaient également été prises pour restreindre l'autorité du régent. Bientôt, ainsi que le feu roi l'avait prévu, le duc d'Or-

léans s'affranchit de ses entraves. Il obtint la sanction du parlement et l'acquiescement des pairs du royaume pour établir son gouvernement, qu'il rendit presque aussi absolu que s'il eût succédé au trône par droit de naissance.

La mort de Louis XIV changea entièrement, comme on peut le croire, les vues et la situation de la cour de Madrid. Elle altéra les rapports qui existaient entre la France et l'Espagne, et permit à Philippe d'adopter de nouvelles maximes politiques.

Jusque-là l'Espagne avait été soumise aux volontés du monarque français; non seulement les grandes opérations de la guerre et de la diplomatie avaient été constamment dirigées d'après ses ordres, mais les plus petites affaires, comme les mesures les moins importantes du gouvernement, avaient été réglées par ses conseils. En vain l'esprit de Philippe se révoltait quelquefois contre l'esclavage dans lequel on le tenait. A peine manifestait-il la plus petite disposition à l'indépendance, qu'on lui rappelait aussitôt les immenses obligations qu'il devait à un souverain qui avait sacrifié sa tranquillité, son bien-être et tous ses intérêts politiques pour le placer sur le trône. Alors il rentrait soudain dans le silence et la soumission.

Le despotisme cessa pour lui à la mort de Louis; l'espèce de charme qui l'enchaînait malgré

lui se dissipa : il se vit enfin libre d'être lui-même, de suivre ses propres principes et de consulter ses propres intérêts, ainsi que ceux du pays de son adoption. Quoiqu'il eût renoncé à ses prétentions à la couronne de France, il n'avait jamais abandonné l'intention de faire valoir son droit d'aînesse dans le cas où elle viendrait à vaquer ; il avait même hésité plus d'une fois s'il ne descendrait pas du trône d'Espagne pour rendre ses prétentions plus valables. Pour parvenir à ce but il voulut s'emparer de la régence, qui, par la constitution de France, et selon l'opinion générale, lui appartenait de droit en sa qualité d'héritier présomptif. Aussitôt qu'il eut connaissance de la mort de son grand-père, il réunit ses conseillers intimes pour délibérer sur cette affaire. Bientôt, après avoir réfléchi, il se décida à abandonner cette idée dans la crainte de voir les puissances de l'Europe se coaliser contre lui, s'il avouait l'intention de faire valoir ses droits (*). Ainsi il fut non seulement trompé dans son espérance, mais il vit avec dépit la conduite du duc d'Orléans, qui, s'emparant de toute l'autorité, rendait impossible toute démarche à cet égard,

(*) D'après les dépêches de M. Dodington (datées du 6 septembre 1716), l'opinion générale était qu'après la mort de Louis XIV, Philippe partirait aussitôt pour Paris ; et Alberoni, dans son *Apologie*, s'attribue le mérite de l'avoir dissuadé d'entreprendre ce voyage.

pour le moment, et créait par là de grands obstacles à ce qu'il pût réaliser plus tard ses vues sur la réversibilité de la couronne.

On venait d'obtenir la paix : c'était une époque nouvelle dans l'histoire d'Espagne, et qui devait avoir une grande influence, comme on le verra par la suite, sur la santé et la vie du souverain. Philippe, malgré l'engourdissement de ses facultés morales et son indolence habituelle, qui prenaient leur source dans la maladie de vapeurs à laquelle il était sujet, avait pourtant la dignité et cet esprit national qui ont distingué en général les princes de la maison de Bourbon. Élevé en France, et toujours entouré de conseillers français depuis son arrivée en Espagne, il ne pouvait qu'être jaloux de la prospérité commerciale de l'Angleterre ; il la regardait comme une des causes qui avaient le plus contribué à diminuer la population de l'Espagne, entraver son commerce et réduire son pouvoir maritime. Sans perdre de vue la possibilité de succéder au trône de ses ancêtres, il désirait vivement pouvoir relever et enrichir sa patrie adoptive, lui rendre enfin son ancienne splendeur. Les dangers même d'une nouvelle lutte qui pouvait compromettre la sûreté de sa couronne, n'étaient pas capables de le détourner de cet objet de sa prédilection. Il saisit donc avec empressement l'occasion du retour de la paix pour prendre les mesures propres à le conduire

à ce but. Dans le traité de commerce conclu à Utrecht avec l'Angleterre, la maison de Bourbon, avec le même bonheur qui l'avait suivie dans maintes occasions, était parvenue à introduire dans l'acte de ratification une série de conditions supplémentaires sous le titre d'*Articles explicatifs* (1), qui lui fournirent des prétextes pour priver les Anglais de l'effet de leurs privilèges commerciaux en Espagne. Au moyen de l'imposition de droits élevés, et par des vexations continuelles, il leur ôta la faculté d'entrer en concurrence avec le commerce national et les fabriques du pays. C'est à cette cause qu'il faut attribuer tant de plaintes et de contestations diplomatiques relatives au commerce depuis la paix d'Utrecht.

Philippe ne se contentait pas de vouloir rétablir le commerce et la marine; il voulait aussi remonter l'armée, de manière à pouvoir jouer un rôle important dans les affaires de l'Europe. Il est vrai qu'il possédait encore l'Espagne et les Indes; mais il regrettait les pertes de territoire que la couronne avait subies, les provinces qui en avaient été séparées, et il cherchait une occasion favorable pour rentrer en possession de ses États d'Italie, de Gibraltar, de Minorque et

(1) *Traité de commerce entre l'Angleterre et l'Espagne*. Décembre 9, 1713. LAMBERTI, tome VIII, et autres Collections de documens publics.

même des Pays-Bas. Indépendamment des considérations politiques, Philippe avait des motifs personnels pour mettre de l'intérêt à suivre ces projets. L'empereur, contre qui il nourrissait un vif ressentiment, portait encore le titre de roi d'Espagne, et en conservait les honneurs.

Les divers changemens opérés soit dans la constitution, soit dans l'état intérieur du royaume, avaient beaucoup contribué à l'affermissement du pouvoir et à l'accroissement des ressources de Philippe. Le démembrement des provinces cédées par le traité de paix avait été sans doute un sacrifice accordé par la nécessité, mais il n'avait porté aucun coup funeste; au contraire, on avait par ce moyen détruit les plantes parasites qui faisaient dépérir l'arbre de la monarchie, dont les racines profondes et vivifiantes étaient réellement en Espagne. Orri avait jeté, par ses réformes, les fondemens d'un nouveau système de finances; il avait opéré d'importantes économies. Le chemin était frayé pour la destruction d'une foule d'abus de toute espèce. En abolissant les privilèges de l'Aragon, de Valence et de la Catalogne, le roi avait tari une source féconde de divisions intestines, et affranchi l'autorité royale de mille entraves qui la gênaient. Par l'établissement d'une administration uniforme, d'après celle de Castille, il pouvait espérer d'apaiser graduellement

les haines locales qui avaient fait jusque-là de l'Espagne une monarchie divisée en autant de nations qu'elle avait de provinces. Il retrempait aussi par ce moyen les ressorts du gouvernement et augmentait d'une manière sensible les revenus du royaume.

A ces motifs, soit personnels, soit politiques, qui devaient apporter un changement notable dans la conduite politique de Philippe, il est juste d'ajouter le caractère et l'ambition de sa seconde femme, Élisabeth Farnèse. Ce prince était, par caractère, mélancolique, indolent, réservé, esclave de ses habitudes, époux débonnaire, mais incapable d'un attachement attentif et délicat; passionné, il est vrai, pour les grandes choses, mais sans avoir ni plans ni moyens pour les exécuter. Avec cette disposition d'esprit, il ne pouvait qu'être ce qu'on appelle mené par les deux femmes auxquelles il fut uni : il était donc destiné à être l'instrument de leurs projets ambitieux et à devenir le jouet des intrigues et des menées de leurs conseillers intimes.

La mort de sa première femme et le renvoi de la princesse des Ursins, ne produisirent aucun changement dans sa manière de vivre solitaire et monotone. La nouvelle reine remplaça l'ancienne dans le pouvoir, comme elle lui avait succédé dans le lit nuptial : elle se servit des mêmes moyens que

Marie-Louise de Savoie, et devint bientôt maîtresse non moins absolue de la volonté de son mari, et l'arbitre de la monarchie. (1)

Le caractère d'Élisabeth Farnèse, qui, pendant la vie de Philippe, eut une si grande influence soit pour troubler l'Europe, soit pour la pacifier, était presque diamétralement opposé à celui de son mari. Élevée dans un pavillon retiré du palais de Parme, ayant à peine vu le monde, et toujours sous les yeux d'une mère austère et vigilante, elle avait pourtant un esprit assez cultivé : elle connaissait l'histoire et la politique beaucoup mieux que ne les connaissaient d'ordinaire les personnes de son âge; elle parlait plusieurs langues avec facilité; son goût pour les beaux-arts était exquis (2); son maintien était simple, mais intéressant : du reste elle était très aimable quand elle se proposait de plaire : ses manières étaient charmantes; elle causait à merveille : fière, impérieuse par caractère, elle savait se maîtriser; c'était là la grande maxime qu'on lui avait inculquée, et qui formait, pour ainsi dire, la base de son éducation. Aussi, en

(1) Instruction et correspondance de l'envoyé anglais, M. Dodington. *Papiers de Malcombe*. SAINT-PHILIPPE, tome III.

(2) Poggiali a tracé, dans ses *Mémoires historiques*, un beau portrait de cette reine; mais il n'est peut-être pas exempt de quelque exagération.

fait de réserve et de dissimulation, on peut la citer pour modèle. Enfin, douée de toute l'adresse possible pour parvenir à l'accomplissement de ses vues, elle montrait une fermeté rare pour son âge. Ni le temps, ni aucun genre d'obstacles ne pouvaient dompter son courage; on ne pouvait résister à ses désirs, qu'on eût combattu vainement.

Elle mettait tour à tour en œuvre ces diverses qualités pour gouverner en despote le plus débonnaire des époux. De peur qu'il ne prit le moindre ombrage, elle avait l'art d'obtenir tout de lui sans qu'il se doutât de son manège: elle flattait son amour-propre en vantant les agrémens de sa personne; elle lui accordait ou refusait ses faveurs selon ses petites vues politiques, s'intéressait surtout à sa gloire, lui faisait remarquer cet intérêt, était avec lui aux petits soins, ne le contredisait jamais, approuvait ce qu'il approuvait, blâmait ce qui ne lui plaisait pas, suivait avec une constance, une attention et une adresse au-dessus de tout éloge les plus petits mouvemens de son cœur et de son esprit, et l'amenait insensiblement et comme par magie à l'accomplissement de ses volontés, quelque contraires qu'elles fussent aux siennes. Philippe, d'ailleurs, n'aimait pas beaucoup la société; elle eut soin de nourrir en lui cette aversion. Pour ne pas le quitter d'un instant, elle partageait son amusement favori, qui

était la chasse. Quoique forcée de passer tous les jours de sa vie avec un mari mélancolique et peu communicatif, elle ne laissait voir de sa part ni dégoût ni fatigue dans cet éternel et fastidieux tête-à-tête, tenant toujours en réserve pour combattre l'ennui de la solitude et les froideurs de l'étiquette un fonds inépuisable de gaieté, de saillie et de bonne humeur.

Tels furent les moyens par lesquels la reine Élisabeth parvint à obtenir et à fortifier une influence que ni le temps ni les événemens ne purent lui ravir; influence qui dura jusqu'à la dernière heure du règne de Philippe; en sorte qu'elle fut le véritable souverain de l'Espagne.

Après neuf mois de mariage, elle eut un fils, don Carlos. Comptant alors sur la perspective d'une postérité nombreuse, le but principal de ses actions fut l'établissement graduel de ses enfans. Elle encourageait Philippe dans ses vues sur la succession de la couronne de France, espérant pouvoir la conserver dans sa descendance, tandis que les enfans de la première femme resteraient en Espagne; mais comme la chose était fort incertaine ou tout au moins éloignée, elle s'occupa de ses propres prétentions à Parme, Plaisance et en Toscane, ne se trouvant séparée de cette succession que par trois princes, dont aucun n'avait d'enfans.

Elle songeait à entrer en possession de ces duchés mêmes, qu'elle regardait comme un établissement avantageux pour elle, dans le cas où la mort prématurée de Philippe viendrait dissiper ses espérances pour l'avenir.

Le principal conseiller de cette princesse ambitieuse, son maître dans la science politique, était Alberoni, qui, comme compatriote et comme ayant été la cause de son élévation, devint son directeur et le dépositaire de ses plus intimes pensées.

Jules Alberoni, fils d'un jardinier d'un faubourg de Plaisance, naquit le 21 mai 1664. Il fut élevé selon son humble condition, ne reçut aucune instruction, pas même celle que donnent les premiers rudimens. Il aida pendant quelque temps son père dans ses travaux journaliers; il montra même peu d'aptitude dans cette occupation pénible; mais, comme le célèbre Sixte V, il annonça des talens précoces et un ardent désir d'apprendre. Vers l'âge de douze ans, il fut successivement aide-sacristain dans les deux paroisses principales de la ville. Là, il s'attira l'attention d'un prêtre qui lui apprit à lire; plus tard, il étudia les élémens de la langue latine; enfin il entra comme élève dans une école de jésuites. Sous ces maîtres habiles, il déploya bientôt beaucoup d'industrie et de capacité. Il y laissa plusieurs

volumes écrits de sa main, qui existaient dans le temps où écrivait son biographe Poggiali (*), et il y acquit une connaissance aussi profonde qu'étendue de la littérature sacrée et profane. A un esprit vif, ardent, entreprenant, il joignait beaucoup de souplesse, des manières insinuantes, et une singulière perspicacité pour tirer parti de ses connaissances; car son esprit pénétrant lui avait fait connaître que c'était là le meilleur moyen d'arriver à la fortune.

Ses talens et ses manières prévenantes lui avaient concilié beaucoup d'amis et de protecteurs; il sut mériter surtout l'estime d'Ignace Gardini de Ravenne, juge adjoint dans la cour criminelle de Plaisance. Ce protecteur ayant encouru la disgrâce de son souverain, et cherché

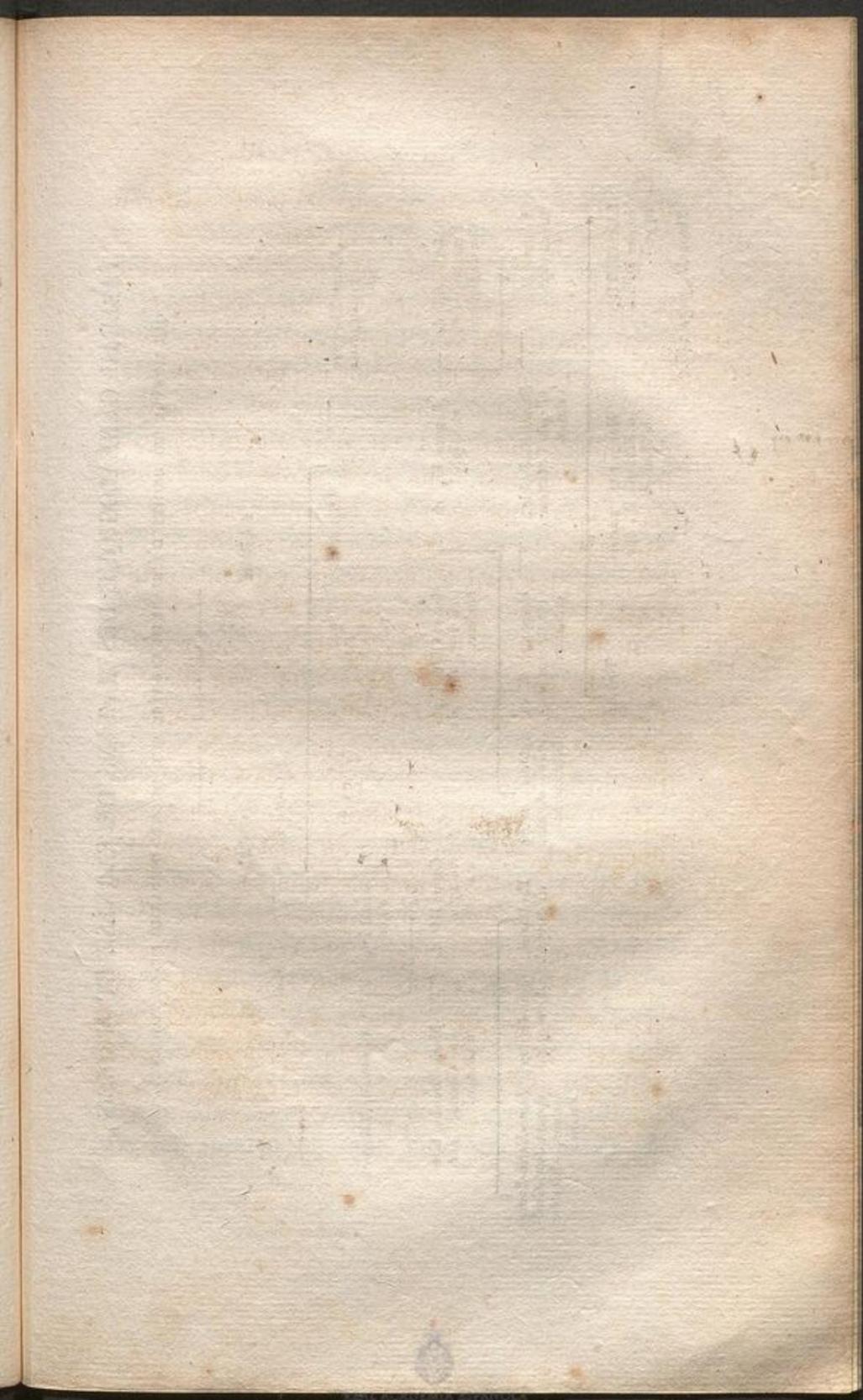
(*) Ce que nous disons de relatif à l'enfance d'Alberoni est tiré principalement des *Memorie istoriche di Piacenza*, de Poggiali, qui était né dans cette ville, et qui, ayant été contemporain d'Alberoni, fut, en qualité de bibliothécaire du duc de Parme, à même de prendre ces renseignemens, soit dans des notes écrites par Alberoni lui-même, soit des personnes intimement liées avec lui, qui avaient recueilli leurs informations de sa propre bouche.

Nous avons consulté aussi Saint-Philippe, Saint-Simon, Duclos et la *Vita di Alberoni*, laquelle, quoiqu'on l'ait faussement supposée écrite sous sa dictée, et que les inexactitudes y fourmillent, renferme cependant les particularités les plus curieuses et les plus authentiques.

un asile dans sa ville natale, le jeune Alberoni partagea volontairement son exil.

Ce fut là le premier pas vers son élévation. A Ravenne, on le présenta au vice-légat, le comte de Barni, qui, ayant été promu à l'évêché de Plaisance, le nomma son intendant. Mais n'ayant pas plus d'aptitude pour les détails de cette place que pour les travaux du jardinage, le jeune Alberoni tourna ses regards vers l'Église, reçut les ordres en 1690, et obtint une petite cure. Par la protection de son patron, il fut nommé plus tard à un canonicat dans la cathédrale.

Il devint alors le précepteur ou, pour mieux dire, le compagnon du comte Jean-Baptiste Barni, neveu de son protecteur : il l'accompagna à Rome. Dans cet emploi, il ne cultiva pas seulement la littérature classique et la philosophie, mais il apprit aussi le français, et c'est à cette dernière langue qu'il dut en quelque sorte son élévation. Il fréquentait à Rome la société de plusieurs personnes distinguées ; il se lia particulièrement avec le comte Alexandre Roncoveri, qui fut évêque de Borgo San-Donino, le compagnon de voyage de l'héritier de Parme. A son retour à Parme, le hasard lui offrit une occasion de s'avancer, et il la saisit fort adroitement. Pendant les campagnes de Vendôme en Italie, les armées françaises et espagnoles étaient can-



tonnées dans le duché; elles vexaient le pays par des contributions énormes. Afin d'obtenir quelque adoucissement, le duc envoya l'évêque de San-Donino auprès de Vendôme; et comme le prélat ne savait pas le français, il choisit Alberoni pour l'accompagner comme interprète.

La vivacité, les manières obligeantes du jeune prêtre avaient déjà captivé tous ceux qui le connaissaient, et lui avaient procuré un grand nombre de protecteurs devenus ses amis, à qui il avait inspiré autant de zèle pour ses intérêts que pour les leurs propres. En arrivant au quartier-général, il ne lui fut pas plus difficile de prévenir en sa faveur le duc de Vendôme, tout bourru qu'il était, que de se rendre agréables les plus polis de ses officiers. Pendant le cours des négociations, il tempérerait l'ennui de la discussion par des traits plaisans, et des saillies heureuses qui ne tarissaient pas; il n'épargna rien pour s'insinuer dans les bonnes grâces du général français, pas même les plus basses flagorneries, ni les propos les plus licencieux; il essaya de tout pour lui plaire; il poussa même la complaisance jusqu'à préparer de ses propres mains quelques ragoûts de la cuisine italienne, qui pussent éveiller son appétit. Par ces moyens, il gagnait plus de faveur dans chaque conférence; l'évêque ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de la grande influence de son interprète, que Vendôme appelait *cher*

abbé. Les manières grossières du général français (1) lui étaient insupportables ; il proposa à son souverain de confier entièrement la négociation à Alberoni. Le duc agréa la proposition, et environna son agent d'une plus grande considération en lui conférant un canonicat à Parme ; et comme il était à la fois le guide et l'interprète de plusieurs officiers français de haut parage qui venaient à la cour, on accompagna la nomination d'une pension convenable. On lui donna en même temps un hôtel dans la ville, pour qu'il pût dignement recevoir ces militaires. Un écrivain contemporain qui le vit à cette époque le dépeint ainsi : « Les officiers français s'amusent beaucoup de son humeur joyeuse ; ils divertissent le duc de Vendôme en lui racontant les reparties, les plaisanteries et les lazzis d'Alberoni, dont la personne n'est pas moins burlesque que sa conversation ; car il a une tête large et monstrueuse, le teint basané, le nez petit, de larges épaules et une taille au-dessous de la moyenne. En un mot, c'est un pygmée dont la fortune s'est plu à faire un colosse. »

L'habitude que Vendôme prit de converser avec lui, le lui rendit encore plus cher ; et lorsque le duc quitta l'Italie à la fin de la campagne, Al-

(1) SAINT-SIMON, tome XII, page 117. DUCLOS, tome I, page 248.

beroni accepta sans difficulté l'offre d'entrer à son service, préférant une occupation active à une vie tranquille et monotone dans la petite cour de Parme. On lui confia la correspondance la plus secrète de son nouveau maître ; il devint son secrétaire intime , et le suivit dans la campagne de Flandre. Après cette guerre laborieuse et pénible, son protecteur le présenta à Louis XIV comme un homme d'un rare mérite, d'une capacité supérieure, infatigable au travail, dont les avis et les démarches lui avaient rendu d'importans services dans cette campagne difficile. Une recommandation aussi puissante lui obtint les témoignages les plus flatteurs de la faveur royale avec une pension de 1600 livres. (1)

Lorsque la présence de Vendôme devint nécessaire en Espagne, on eut recours à l'influence puissante d'Alberoni, pour le déterminer à accepter le commandement. Il y suivit son protecteur, déploya près de lui ses talens et son habileté dans maintes occasions, et fut plusieurs fois recommandé, dans ses dépêches à Versailles, comme un modèle de fidélité et d'intelligence, qui coopérait beaucoup par son adresse à enflammer l'enthousiasme et l'amour fidèle des Espagnols pour leur roi.

(1) Esquisse de la vie d'Alberoni, dans l'*État politique* de septembre 1718, page 200. *Préface de la Vie du cardinal Alberoni.*

Vendôme chercha aussi à lui procurer les faveurs de la cour de Madrid, en le recommandant comme un homme très habile en matière de finances. Alberoni fut en conséquence chargé de rédiger un plan pour régler les contributions, et avec l'assistance de Macanaz, qui n'était alors qu'un petit avocat de province, il termina son travail tellement à la satisfaction du ministre, qu'on lui fit des remerciemens au nom du roi, et qu'il eut une gratification de 500 pistoles. (*)

Vendôme avait besoin d'un agent aussi intime et aussi discret pour traiter avec la princesse des Ursins. Alberoni fut choisi pour cette commission délicate. Il était impossible de trouver une personne plus capable et plus digne de remplir les vues du prince; par ses manières conciliantes, par son adresse il gagna bientôt la confiance de madame des Ursins, et la réconcilia avec son protecteur. Il n'oublia pas ses propres intérêts; car cette princesse lui obtint une pension de Philippe. Il eut la douleur de voir mourir Vendôme dans ses bras, et de lui rendre les derniers devoirs de la reconnaissance et de la plus sincère affection; et, chose digne de remarque, ce fatal événement, qui paraissait devoir renverser tous ses projets d'ambition, contribua à le pousser

(*) POGGIALI, tome X, page 236. *Notice sur Riperdà* par les abbés italiens (manuscrits de Walpole).

plus avant dans le chemin des honneurs et de la fortune. Connu pour avoir été le confident intime et le fidèle dépositaire des volontés du feu duc, il parut à Versailles, rendit compte au roi de l'état de l'armée, développa ses plans, et détailla les mesures adoptées pour assurer le succès. On lui fit, comme de raison, un accueil très flatteur; il fut honoré et distingué comme ses talens le méritaient. Il prit congé du roi et retourna à Madrid muni de nouvelles recommandations. Arrivé dans cette cour, il continua à s'attirer de plus en plus la confiance de la princesse des Ursins. Les dons généreux de ses puissans protecteurs, le produit de ses revenus et de ses pensions l'avaient mis très à l'aise. Il usait de sa fortune avec l'éclat et la grâce qui conviennent aux âmes élevées.

Parvenu à un haut degré de faveur, et au milieu de sa brillante carrière en Espagne, il n'oublia pas de soigner les intérêts de son pays natal. Il réussit par son crédit à empêcher le renvoi de l'agent de Parme, lorsque le duc encourut la disgrâce de Philippe, pour avoir reconnu Charles (*) comme roi d'Espagne. En récompense de ce service, le duc le nomma plus tard à cette place; et ce fut à l'époque où il en remplissait les fonctions, qu'il eut l'occasion de contribuer à l'élévation d'Elisabeth Farnèse au trône d'Espagne.

(*) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 16.

La nouvelle reine ayant congédié, selon l'étiquette en usage, ses domestiques parmesans, se trouva tout-à-fait isolée à la cour de Madrid. Elle tourna naturellement ses regards vers Alberoni, à qui, comme on sait, elle était principalement redevable de son élévation. Après avoir fait preuve de dévoûment et rendu un aussi important service, qui pouvait mieux que lui, surtout en sa qualité d'agent de son beau-père, devenir son conseiller intime, tant par sa grande expérience des affaires, que par la connaissance parfaite qu'il avait de la cour où elle allait figurer comme souveraine? aussi se gouvernait-elle toujours par ses conseils. Le pouvoir d'Alberoni commença avec l'arrivée de la reine; car la disgrâce de la princesse des Ursins l'affranchit d'une dépendance incommode, et le débarrassa d'un argus ou plutôt d'une rivale.

Dans le nombre de ses premières mesures politiques, on doit compter la révocation de plusieurs réformes ecclésiastiques faites par Orri, la réinstallation du Saint-Office dans toutes ses facultés (1), et la réintégration du cardinal del Giudice dans la direction des affaires étrangères, et sa nomination au poste de gouverneur du prince des Asturies. Alberoni eut aussi l'adresse de nommer Dominique Guerra confesseur de la

(1) SAINT-PHILIPPE.

reine; c'était un italien d'origine, dont les talens médiocres et le caractère servile le rendaient un instrument docile et maniable à volonté. S'il ne favorisa le rappel de Daubenton, il est du moins certain qu'il ne s'y opposa pas : il était convaincu que le souvenir de sa disgrâce passée serait une leçon pour son caractère tracassier, et l'empêcherait de contrarier Élisabeth, ainsi qu'il avait fait à l'égard de la feue reine. (1)

Trop adroit, trop prévoyant pour risquer son élévation en essayant des tentatives prématurées pour s'emparer des rênes du gouvernement, Alberoni continua d'exercer à Madrid, sans autre caractère public que celui de ministre de Parme, ce qui lui donnait la faculté d'assister au conseil du cabinet. Dans cette position, ses connaissances profondes en politique, la fécondité de son esprit, sa facilité pour le travail et ses manières insinuanes lui donnaient chaque jour un nouvel ascendant sur l'esprit d'un prince indolent et mélancolique, aussi jaloux de la splendeur du diadème que peu propre à en soutenir le poids. Il s'éleva donc peu à peu et par degrés du rôle obscur d'un conseiller ordinaire, à qui on demandait par hasard, un avis à celui de conseiller intime et préféré, jusqu'à ce qu'il pût enle-

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III. Apologie d'Alberoni, dans le *Registre historique*. Duclos. Saint-Simon.

ver aux ministres la principale direction des affaires. Avec la connaissance parfaite qu'il avait des passions dominantes du roi et de la reine, il sentit bien que ses espérances d'honneurs, et d'une plus grande élévation, dépendaient de l'exécution ponctuelle de leurs volontés respectives et de l'accomplissement de leurs vœux. Il trouva, à la vérité, la nation épuisée par suite de la guerre qui venait de finir, et ruinée par un système vicieux d'administration qui donnait lieu à d'innombrables abus. Heureusement que le roi était disposé à appliquer le remède au mal, et prêtait l'oreille aux améliorations dont il détaillait le projet et prouvait la possibilité. D'ailleurs, il comptait beaucoup sur l'énergie naturelle du caractère espagnol et sur les vastes ressources de la monarchie : il considérait cependant qu'il lui fallait un certain temps de tranquillité pour mûrir ses projets et réaliser des mesures qu'il ne pouvait ou ne devait pas politiquement mettre à exécution. Il crut à propos de ne pas caresser la passion trop prononcée que Philippe avait pour la guerre ; mais sûr de son assentiment, confirmé par la nature de ses entretiens avec le ministre anglais, il le berça constamment avec cette phrase dont il faisait une espèce de maxime : « Si Votre Majesté consent à maintenir son royaume en paix pendant cinq ans, je prends sur moi d'en faire la monarchie la plus puissante

de l'Europe ⁽¹⁾ ». Pour démontrer la vérité de ses promesses, il se servit de la coopération de son ami le baron de Riperdà, qui projeta un nouveau système d'économie politique, dans lequel il s'agissait d'améliorer les finances, de réduire les dépenses, de détruire les abus, de faire revivre le commerce, de créer une marine et une armée, enfin de rendre à l'Espagne la splendeur et le rang élevé qu'elle avait eus jadis dans le monde civilisé ⁽²⁾. Ce plan, présenté et soutenu par la reine, enflamma la vive imagination de Philippe, qui se passionnait aisément pour les grands desseins, et qui, d'ailleurs, ne se dissimulait pas qu'il régnait un grand désordre dans toutes les parties de l'administration publique.

(1) *Apologie d'Alberoni. Histoire de l'Europe, 1722, page 201.*

(2) *Notice sur Riperdà, par les deux abbés siciliens, Platania et Caraccioli. Manuscrits de la collection de Walpole.*

CHAPITRE XXIV.

1716 — 1717.

État de l'Europe. — Contestations politiques et commerciales entre l'Espagne et l'Angleterre, et vues de Philippe sur le trône de France. — Alberoni travaille pour opérer une rupture avec la France, et en faveur de l'union avec l'Angleterre. — Conclusion d'un traité de commerce. — Philippe se déclare contre le prétendant. — Correspondance de M. Dodington, ministre d'Angleterre à Madrid; ses rapports avec Alberoni. — Propositions faites à l'Angleterre pour une alliance contre l'empereur. — Elles ne sont pas agréées. — Traité qui prépara la conclusion de la triple alliance.

AVANT de signaler la marche tenue par Alberoni, et de développer le plan et les vues d'un ministre sous l'influence duquel l'Espagne fut appelée à jouer un grand rôle en Europe, il est bon de jeter d'abord un coup d'œil sur les différentes puissances plus immédiatement intéressées dans les affaires de la Péninsule, par suite des stipulations du traité d'Utrecht.

L'empereur ne se berçait plus de l'espoir d'enlever le sceptre espagnol aux mains de son heureux rival; mais il persistait toujours à porter

le titre de roi d'Espagne. Il conférait l'ordre de la Toison-d'Or; il établissait à Vienne un tribunal composé de ses principaux adhérens, sous la présidence de l'archevêque de Valence, et déclarait le conseil d'Espagne déchu de son autorité; il confisquait aussi, dans les Pays-Bas et en Italie, les biens de tous ceux qui avaient reconnu Philippe.

Les contestations auxquelles donna lieu l'arrangement précipité et imparfait qui termina la guerre de la succession, avait éloigné l'Autriche de toute liaison avec les puissances maritimes. L'empereur regrettait beaucoup la perte de la Sicile; mais ce qui surtout le contrariait, c'était les conditions onéreuses sous lesquelles il aurait à recevoir les Pays-Bas, telles que l'occupation des principales forteresses par des garnisons hollandaises, avec des revenus affectés à leur entretien; sans compter les entraves imposées par la cupidité mercantile des puissances maritimes sur le commerce et les manufactures de cette riche et industrielle contrée. Il se trouvait aussi dans ce moment engagé dans une guerre contre les Turcs, qui l'obligeait à concentrer ses forces dans les provinces de Hongrie les plus éloignées, en laissant sans défense ses nouvelles possessions d'Italie. (1)

(1) *Maison d'Autriche*, chapitres III et V.

Les Hollandais se trouvaient presque aussi mécontents de la Grande-Bretagne que de l'empereur, par suite des discussions relatives à la barrière. Jaloux des Anglais qui leur avaient enlevé leurs avantages commerciaux, ils cherchaient l'occasion favorable de reprendre leur commerce lucratif avec les possessions espagnoles de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Georges I^{er}, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre, n'avait pas à s'occuper seulement de ses démêlés avec l'empereur et les Hollandais; il avait bien d'autres embarras au dedans. Il est vrai qu'il était monté sur le trône d'Angleterre sans essuyer des secousses qui étaient fort à redouter, et que le parti qui avait sacrifié si légèrement les intérêts nationaux, se voyait vaincu et exposé à la vengeance de la partie offensée; mais ce calme apparent cessa bientôt. Les Jacobites, qui vers la fin du dernier règne avaient acquis un dangereux ascendant, se mirent en rébellion ouverte, soutenus par les mécontents et les factieux des autres partis. Le prétendant débarqua en Écosse (janvier 1716), déterminé à tenter un coup décisif pour remonter sur le trône: il était encouragé par la secrète assistance de la France et de l'Espagne.

Les Whigs, qui avaient jadis frayé le chemin du trône à la maison de Brunswick, étaient pour le moment affaiblis par leurs propres divisions.

Ce schisme qui, l'année suivante, devait jeter dans l'opposition les hommes les plus marquans de ce parti, commençait déjà à se former ; le palais du roi lui-même était un théâtre de dissensions scandaleuses. Les contestations ⁽¹⁾ qui s'élevaient entre le roi et le prince de Galles troublèrent tout à coup la paix domestique, et augmentèrent les dangers du trône.

La popularité qui avait accompagné l'avènement du nouveau souverain, et présidé à la formation d'une nouvelle administration, s'était bientôt évanouie. Les maîtresses et leurs adhérens avaient excité, par leur rapacité, la jalousie nationale contre les étrangers. On censurait vivement toutes les mesures prises par le souverain ; on les supposait dictées par des vues allemandes, et dirigées par des agens de cette nation.

Georges avait offensé les deux grandes puissances du Nord, la Russie et la Suède, en séparant de cette dernière Brème et Verden, et en s'opposant aux tentatives de la première pour avoir quelque état en Allemagne. Il se trouvait aussi engagé dans des querelles avec la France, relativement à l'exécution des derniers traités, particulièrement sur les deux points relatifs à la démolition de Dunkerque et au renvoi du prétendant.

(1) *Mémoires de sir Robert Walpole*, chap. IX à XVI.

Enfin, dans ses communications avec l'Espagne, il éprouvait de bien plus grandes difficultés, qui venaient d'une source intarissable, l'*Asiento*; car, malgré les stipulations claires et positives du traité, on n'avait encore rien arrêté à cet égard; en sorte que les négocians anglais se trouvaient journellement exposés à de nouvelles vexations.

La guerre de la succession avait réveillé l'ancienne rivalité entre la France et l'Angleterre. Quoique l'épuisement de la population et des finances de la France, par suite des efforts qu'elle avait faits dans la dernière guerre, ne lui permit pas de reprendre les desseins ambitieux qui avaient mis en danger l'indépendance des États de l'Europe, on ne manquait pas de motifs pour des hostilités indirectes. On avait aussi des moyens d'augmenter les embarras dont la maison de Brunswick était menacée. Néanmoins, tandis que le gouvernement mettait ainsi à profit les troubles intérieurs d'une puissance rivale, la nation était agitée par un ferment de troubles qui faisait craindre une guerre civile. Le changement dans l'ordre de la succession paraissait avoir ébranlé la monarchie jusque dans ses fondemens; un parti très nombreux dans le peuple et à la cour nourrissait un vif attachement pour Philippe, comme descendant du dernier mo-

narque, et le regardait comme le principal appui de ce système politique, qui naguère avait rendu la France l'arbitre de l'Europe. (1)

Victor Amédée, roi de Sicile, était peu satisfait des cessions qui lui avaient été faites en récompense de ses services dans la dernière guerre. La cupidité qui caractérise sa maison, lui faisait convoiter le Milanais avec le titre de roi, en échange de la Sicile, île très importante par elle-même, mais qui est éloignée, et dont la possession serait très précaire pour un prince sans forces maritimes. A cet effet, il entra dans une négociation secrète avec l'empereur, se flattant de l'espoir de pouvoir prétendre à une partie de la succession autrichienne, en mariant son fils, le prince de Piémont, avec une des archiduchesses. Tout en suivant cette négociation entamée, il se réservait de prêter l'oreille à toute autre ouverture qui pourrait augmenter son pouvoir ou lui présenter d'autres avantages.

De son côté le pape ne voyait pas avec satisfaction la maison d'Autriche réunir Naples à l'Empire et au Milanais. Il s'effrayait en considérant que la puissance redoutable exercée jadis par les empîetemens de la maison de Souabe en Italie menaçait de revivre. Il faut ajouter à ces motifs généraux de jalousie, d'autres causes moins fortes

(1) *Mémoires du régent, duc d'Orléans.*

de divisions concernant la principauté de Comacchio et la suzeraineté féodale de Parme et de Plaisance. Il s'ensuivait que le pape, dont l'importance comme souverain temporel était peu considérable, se trouvait très disposé à accorder à Philippe ses faveurs comme chef de la religion ; et certes, ces faveurs étaient assez importantes pour n'être pas négligées dans un pays aussi catholique que l'Espagne.

Les petits États d'Italie, fatigués des exactions de l'empereur, et alarmés de ses prétentions à la suzeraineté féodale, ne demandaient pas mieux que de trouver un appui dans quelque puissance étrangère, dont la protection pût garantir leur sécurité.

Dans cette situation des affaires publiques, Alberoni sentit bien que l'Angleterre et la Hollande seraient d'un grand poids dans la balance politique, et que leur assistance, ou du moins leur consentement serait d'une haute importance pour son dessein de rétablir la domination espagnole en Italie. Il s'attacha donc à vaincre l'éloignement de son souverain pour les deux puissances qui avaient été ses plus dangereux ennemis dans la dernière guerre : il se rendit garant auprès de lui de leur assistance publique ou secrète. Il chercha, en faisant une cour assidue au ministre hollandais, le baron de Ripperda, à obtenir par son entremise l'appui ma-

ritime de la république, et il proposa pour cela de prendre douze de ses vaisseaux à la solde de l'Espagne, sous prétexte de protéger le commerce d'Amérique. Craignant aussi que la Hollande ne fût influencée par l'Angleterre, il se servit de l'intervention de Riperdà pour faire lui-même connaissance avec les ministres anglais, et offrit ses services pour rétablir la bonne intelligence avec l'Espagne.

L'envoyé anglais (1) raconte ainsi sa première entrevue avec ce nouvel agent politique, à qui il n'avait jamais eu occasion de parler, et qu'il n'avait pas vu jusqu'alors.

« Le baron de Riperdà m'avertit qu'il avait reçu un billet par lequel on l'engageait à se rendre à la cour où l'attendait une personne qui devait l'entretenir par ordre du roi. Il y fut, et trouva un monsieur (2) de haute volée, qui, dit-il, lui montra une autorisation du roi pour parler avec lui au nom de Sa Majesté : ils causèrent longuement sur les affaires de Hollande. On promit à cet égard une satisfaction complète.

(1) L'envoyé britannique, à cette époque, était M. Bubb ; il prit après le nom de Dodington, et sur la fin de sa carrière devint lord Melcombe. Il resta chargé des affaires de l'Angleterre à Madrid, par suite du départ de M. Methum, et fit preuve, en cette occasion critique, malgré sa jeunesse, d'une singulière discrétion, et d'une haute capacité.

(2) ALBERONI.

Le monsieur le pria ensuite de venir le soir chez moi pour me dire de la part du roi qu'il était disposé à vivre dans la meilleure intelligence avec mon souverain. Désirant donner toutes les preuves imaginables à cet effet, il était prêt à révoquer les *articles explicatifs*, et à tout faire pour obtenir de vivre en bonne harmonie avec Sa Majesté britannique. Le monsieur désirait que j'en fisse part à mon souverain cette nuit même. » (1)

Dans une lettre postérieure, l'envoyé ajoute : « J'ai vu le monsieur, qui est ici le maître absolu. Il a un ascendant illimité sur la reine et, par là, sur le roi qui n'aime pas les affaires et qui se laisse mener par sa femme. Je dois ajouter que je ne vois ici aucun parti qui puisse lui résister. » (2)

Dans les premières affaires diplomatiques qui furent traitées immédiatement après la paix d'Utrecht, le gouvernement anglais avait eu à lutter contre toute l'influence du parti des Bourbons, qui était très puissant, à la tête duquel se trouvait le cardinal del Giudice, ministre principal, ainsi que contre la lenteur, les contradictions et les préjugés des Espagnols. Alberoni avait à peine

(1) M. Dodington, au secrétaire d'état Stanhope (20 septembre 1715).

(2) Papiers de Melcombe, possédés par H. P. Vyndham, Esq.

paru sur la scène, que toutes ces difficultés s'étaient évanouies. Les discussions commerciales, jusqu'alors entravées à chaque pas, furent terminées sur-le-champ. Alberoni lui-même présenta un nouveau traité dont il se constitua l'avocat, par lequel on annulait les *articles explicatifs*. On écartait tous les points en question, et l'on restituait aux Anglais les avantages commerciaux dont ils avaient joui pendant les règnes des monarques de la dynastie autrichienne. (1)

L'envoyé d'Angleterre, en annonçant d'un air triomphant à sa cour cette transaction, fait cette remarque : « Nous avons signé la nuit dernière, après mille disputes, le traité ci-joint.... Je pense qu'en général il nous donne le droit de prétendre à tous les avantages que nous avons au temps de Charles II; le premier article semble établir nos droits sur le même pied, et avec les mêmes avantages et faveurs.

« Nous sommes convenus que la ratification aura lieu dans six semaines; ce dont je suis fort aise, pour que nous puissions terminer le plus tôt possible; car je vous prie d'observer que le ministère espagnol avait tout-à-fait gâté notre affaire, soit par ses vues étroites, soit par les bruits absurdes que les Irlandais avaient fait courir sur

(1) *Projet de traité*, dans les Papiers de Melcombe. *Traité de commerce entre l'Angleterre et l'Espagne*; (14 décembre 1715).

nos dissensions intérieures, et auxquels quelques uns des membres avaient été assez crédules pour accorder une certaine importance. Je ne crois pas que l'honneur du roi soit intéressé à détromper ici qui que ce soit, si ce n'est Sa Majesté catholique qui se trouve, je le pense, dans les meilleures dispositions pour vivre en parfaite intelligence avec le roi mon maître. Cependant, cela n'empêche pas que tout ce que nous avons arrêté le matin avec le roi, ne fût défait le soir par le cardinal del Giudice et par son parti; je voyais qu'on élevait des soupçons auxquels je n'apercevais pas, je l'avoue, le moindre fondement. Nous avons été sur le point de signer huit jours de suite.

« Hier je fus trouver notre ami (Alberoni), pour le prier de porter au roi le traité, et de dire, en mon nom, à Sa Majesté catholique, que je croyais qu'il ne contenait autre chose que ce que Sa Majesté elle-même avait eu la bonté d'approuver plusieurs fois; et que m'étant imposé le devoir de ne pas m'écarter en rien de ses ordres, et d'y employer ses propres expressions, j'espérais qu'elle voudrait bien considérer qu'il ne dépendait pas de moi de faire davantage, et qu'elle eût la bonté de terminer cette affaire de quelque manière que ce fût. Le monsieur le fit à la lettre. Le roi lut le traité, et lui demanda son avis. Il répondit qu'il croyait la demande très raisonnable; et que, si Sa Majesté le trouvait bon, le

mieux serait de le déclarer ainsi tout de suite, et d'en finir une bonne fois. Le roi répondit qu'il le voulait bien, et lui ordonna de le faire signer. Il vint à la secrétairerie où il fit rédiger sur-le-champ les pleins pouvoirs pour le marquis de Bedmar; ils furent prêts dans la soirée : nous nous rendîmes chez le marquis de Bedmar que nous trouvâmes au lit, et qui ne savait rien de cette affaire, je pense, jusqu'à l'heure du diner. Là, après avoir lu le traité, nous le signâmes. Un des deux extraits fut envoyé au roi. Ce fut alors que je vis le marquis de Bedmar pour la première fois : ce sera probablement la dernière.

« Le comte Alberoni s'est conduit parfaitement et très amicalement dans cette affaire, et il m'a chargé de vous dire une foule de choses sur sa disposition à vous servir en tout; je vous en ferai grâce pour le moment. Seulement donnez-moi l'ordre de dire quelque chose en réponse pour lui de la part du roi ou de la vôtre, car cela fera bon effet, et je pourrai en faire un usage utile. » (*)

L'adroit et insinuant favori ne borna pas là ses services : non seulement il persuada au roi de retirer la promesse d'assistance faite par les ministres au prétendant, mais il se disposa à employer les expressions les plus vives d'intérêt et

(*) M. Dodington, au secrétaire d'état Stanhope. (12 décembre 1715.) *Papiers de Melcombe.*

d'amitié envers le roi d'Angleterre. Lorsque del Giudice hasarda de témoigner de la surprise de voir la paix conclue avec un prince qui chancelait sur son trône, et qu'il se mit en devoir de recommander la cause du prétendant, dont il exagérait les progrès en Angleterre, le roi l'interrompit à son grand étonnement, non sans consternation, par une réponse laconique, mais décisive : « Je regarde le roi d'Angleterre comme mon frère, et je suis décidé à vivre en amitié avec lui ; que je n'entende plus parler de cette affaire. » (1)

Non content de cette déclaration particulière, Alberoni obtint de son souverain un témoignage public et solennel de sa résolution de ne donner jamais aucune aide au prétendant ni à ses adhérens. La rédaction de l'écrit fut arrêtée entre Alberoni et l'envoyé d'Angleterre ; le roi y donna sa sanction avec aussi bonne volonté qu'au traité de commerce. La publication de cet écrit fit une grande sensation en Espagne, et contribua au découragement des partisans de la famille exilée, tant en Angleterre qu'au dehors.

Le gouvernement anglais se trouva si reconnaissant des services rendus par Alberoni, que celui-ci ne douta plus de son appui, ou tout au

(1) *Dépêche de M. Dodington au secrétaire d'état Stanhope* (27 avril 1716).

moins de sa connivence pour tout ce qu'il voudrait entreprendre. Il profita donc de l'occupation de Novi par les troupes impériales pour interjeter appel auprès du roi d'Angleterre, en sa qualité de garant de la neutralité de l'Italie; il chercha même à l'engager dans une alliance avec l'Espagne, sous le plausible motif de maintenir la foi des traités. Comme l'on croyait que ces représentations produiraient leur effet, le roi d'Espagne offrit aux Génois de leur envoyer un corps de troupes espagnoles; il leur promit sa protection efficace contre les usurpations de l'empereur. (1)

L'envoyé anglais lui-même proposa et soutint cette nouvelle liaison avec l'Espagne : « Je ne veux point, disait-il, tracer de nouveaux systèmes politiques; mais je pense qu'il peut se faire qu'en agissant conformément à la garantie promise sur un point dans lequel il paraît indispensable d'intervenir, nous portions un coup funeste à l'influence que la France a ici, et que nous parvenions à diviser les deux nations. Nous pourrions tellement obliger la reine, qui est la seule qui gouverne ici, que Sa Majesté britannique fût regardée comme la protectrice de l'Espagne, et qu'elle fût plus favorisée que jamais pour son commerce. Nous pourrions engager cette couronne

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 169.

à entrer dans la garantie de la succession protestante, dont l'affermissement seul, tant qu'il restera quelque vertu en Angleterre, sera plus important pour nous que toute autre affaire au monde, pour ne point parler d'une garantie commune du traité des barrières avec les Hollandais, à laquelle l'Espagne pourrait bien consentir, et que j'envisage comme un point essentiel pour notre sécurité. »

Abordant ensuite avec ménagement la proposition, il continuait : « Maintenant je vais vous entretenir de ce que je crois être la pensée de cette cour et de ce qui peut probablement la déterminer à faire les alliances et à prendre les mesures que Sa Majesté désire soit à présent, soit pour l'avenir. J'ignore ce qu'on peut vous avoir écrit à cet égard ; mais je pense qu'ils n'auront rien demandé d'une manière positive (au moins ils ne l'ont pas dit) qui puisse les exposer à un refus. Mais dans le cas où Sa Majesté voudrait agir en ami envers l'Espagne, et se prononcer en sa faveur, je m'imagine que la première chose qu'on lui demanderait serait d'interposer ses bons offices auprès de l'empereur, pour qu'il ne fit aucune innovation en Italie, et d'envoyer quelques vaisseaux de guerre dans la Méditerranée pour appuyer les vaisseaux du roi d'Espagne, comme son allié, sous prétexte de prévenir un débarquement de la part des Turcs.

Si en même temps Sa Majesté ouvrait une négociation pour resserrer ses liens d'amitié avec l'Espagne, je ne doute pas qu'elle n'obtint des conditions auxquelles on était loin de s'attendre il y a six mois.

« Je ne terminerai pas cette dépêche sans rappeler votre attention sur un point qui a pour but d'obliger la reine. Sa Majesté britannique est déjà garante de l'Italie. Si elle faisait un pas de plus, et qu'elle garantît aussi la conservation des États de Parme et de Toscane à la reine et à ses héritiers, je suis persuadé qu'elle obtiendrait des conditions encore plus avantageuses. Ces deux garanties sont les principales à mon avis, et j'aime à vous les répéter : la garantie de la couronne dans la personne de Sa Majesté et de la famille royale, et celle du traité de la barrière. J'ai songé à cela parce que nous obligerions tellement la reine, dont le fils est encore loin de succéder au trône d'Espagne, et qu'il n'a rien à espérer dans l'ordre probable de la succession, que Sa Majesté serait aussi considérée ici, et beaucoup plus aimée encore que les Français ne l'ont jamais été.

« Mon opinion est que Sa Majesté pourrait faire à présent une alliance avec l'Espagne, aussi étroite qu'elle la voudrait, et qu'elle peut la baser sur des fondemens tellement durables par les conditions qu'elle obtiendrait, que la nation

reviendrait aux sentimens favorables que de tout temps elle a montrés pour nous ; Sa Majesté acquerrait plus de considération, de dévouement et d'estime que ses prédécesseurs n'en eurent jamais. Quant aux Français, ils n'y ont à présent pas la moindre influence. La grande difficulté de cette négociation était d'ouvrir et d'élargir cette brèche. La cour les a traités dernièrement avec la plus grande indifférence, et elle est disposée à agir envers eux comme Sa Majesté le désire ; c'est au point que je crois qu'ils ne leveront plus la crête ici, à moins que nous ne laissions échapper cette conjoncture favorable.

« Le roi d'Espagne s'est brouillé complètement avec ses anciens amis, en faisant un traité qui leur a hautement déplu, sans avoir demandé aucune condition pour lui, et contre l'avis de tous ses ministres. Avouons que s'étant confié à nous de si bonne grâce, il ne s'en trouverait que plus contrarié si nous refusions de lui faire un bon accueil.

« Affaiblie, comme l'Espagne l'est, il n'y a pas de nation qui puisse se relever plus facilement qu'elle, et mieux à présent que jamais. Autrefois ses possessions d'Italie et des Pays-Bas lui étaient à charge ; loin de lui procurer des avantages, il fallait les maintenir avec les trésors des Indes et avec les revenus des deux Castilles ; tandis qu'à présent on n'a plus cette dépense

à faire : les deux Castilles paient plus de contributions qu'elles n'en payaient autrefois ; tandis que le roi retire des ressources considérables de l'Aragon et de la Catalogne, qui ne contribuaient presque en rien auparavant. En effet, les revenus de Philippe V excèdent d'un tiers ceux de ses prédécesseurs, et les dépenses ne vont pas jusqu'à la moitié : ainsi, avec un peu d'ordre, il deviendrait un allié utile.

« Ce serait pour moi une grande satisfaction, et je ne désespère pas d'en jouir, de voir Sa Majesté au bout d'un an (car il n'y a presque pas plus long-temps qu'elle a commencé à s'occuper des affaires d'Espagne), de la voir, dis-je, rétablir ici le commerce de ses sujets, obtenir une garantie d'un si grand prix pour la succession protestante et pour le traité de la barrière, brouiller la France et l'Espagne plus qu'une guerre de quinze ans n'aurait pu faire, et substituer une alliance durable entre l'Espagne et l'Angleterre. Enfin, la voir faire plus pour son peuple en Espagne, au bout d'un an, que toutes nos petites intrigues et négociations n'auraient pu faire dans quatre. » (1)

L'occasion était favorable pour l'Angleterre de resserrer ses liens avec l'Espagne ; mais il fallait

(1) M. Dodington au secrétaire d'état Stanhope (9 février 1715).

néanmoins qu'elle se décidât à sacrifier ses intérêts commerciaux à cette union politique ; et les ministres anglais connaissaient trop bien la vieille jalousie de la cour d'Espagne contre la prospérité commerciale des autres puissances, pour s'engager dans les hasards de la guerre sans autre but que de maintenir un traité conclu trop légèrement, et qui pourrait être révoqué avec la même facilité. Convaincus aussi que le repos était nécessaire à la nation, pour qu'elle se remit après une lutte longue et dispendieuse, menacés en même temps d'une guerre civile, ils pensèrent qu'il fallait conserver la paix en privant par là les Jacobites de la dangereuse assistance de la France.

Ils éludèrent donc avec adresse les propositions faites par la cour espagnole, en lui renouvelant toutefois les protestations d'amitié de l'Angleterre, pour adoucir l'amertume de leur refus. « Sa Majesté, disaient-ils, serait très disposée à faire un nouveau traité avec le roi catholique, pour renouveler et confirmer les anciens ; mais la situation actuelle des affaires ne lui permet pas de contracter de nouveaux engagements ; car bien loin de contribuer au maintien de la neutralité de l'Italie, il est à peu près sûr qu'ils éveilleraient des jalousies qui pourraient la compromettre de nouveau. »

Les tentatives inutiles du régent pour rétablir l'influence de la France à Madrid, l'intérêt per-



sonnel qu'il avait à s'assurer la succession éventuelle de la couronne d'Espagne, non moins que l'insurrection qui venait d'éclater en faveur du prétendant en Écosse, le déterminèrent à abandonner son ancien système de politique, et à adopter de nouvelles maximes de conduite à l'égard de l'Angleterre. Cette concurrence d'intérêts publics et particuliers donna lieu à la formation de la grande alliance, dont le seul but était la conservation de la paix et la confirmation des stipulations du traité d'Utrecht, concernant la succession des deux couronnes.

Le cours progressif de cette alliance fut marqué par une série de traités particuliers. Dans le mois de février, le roi d'Angleterre renouvela son alliance avec les États-Généraux; au mois de mai suivant il signa un nouveau traité avec l'empereur, pour la défense réciproque de leurs territoires, dans lequel on introduisit une clause inusitée jusqu'alors, renfermant la garantie des acquisitions que chacune des deux puissances pourrait faire à l'avenir d'un commun accord. Ces traités furent suivis d'un arrangement conclu entre l'Angleterre et la France dans le mois de juin, par suite duquel le prétendant devait être renvoyé au-delà des Alpes, les fortifications de Dunkerque démolies, et la succession des deux couronnes mutuellement garantie, conformément au traité d'Utrecht. Tous

les points contestés ayant été ainsi réglés séparément, ces divers engagements furent scellés au mois de juillet par une triple alliance entre la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies. Il paraît même que, dans le but d'obtenir l'adhésion de l'empereur, il y eut aussi des engagements secrets qui lui garantissaient l'île de Sicile, en échange de la Sardaigne.

CHAPITRE XXV.

1716 — 1717.

Indignation de Philippe en apprenant les traités entre l'Angleterre, l'empereur et la France. — Conduite artificieuse d'Alberoni. — Ses efforts pour amener l'Angleterre à une alliance avec l'Espagne. — Conférences d'Alberoni avec l'envoyé d'Angleterre. — Extraits de la correspondance de M. Dodington, relative à la situation et aux vues d'Alberoni.

PENDANT que Philippe et Alberoni se flattaient de l'espoir d'obtenir la coopération de l'Angleterre pour mettre à exécution leurs desseins contre l'Italie, ils n'apprirent pas sans étonnement qu'un traité avait été signé entre l'Angleterre et l'empereur. Le seul bruit qui avait circulé sur cet événement avait suffi pour leur donner beaucoup d'alarmes.

Lorsque Monteleon, ambassadeur d'Espagne à Londres, transmit la désagréable nouvelle de cette transaction diplomatique, le roi reprocha assez durement à Alberoni sa légèreté et sa confiance présomptueuse. « Eh bien, lui dit le monarque d'un ton railleur, voilà vos Anglais et vos Hollandais dont vous vantiez tant l'amitié et l'as-

sistance ! que pouvez-vous dire maintenant pour les défendre, en les voyant entrer dans de nouvelles alliances avec nos plus grands ennemis, après que je leur ai accordé par vos conseils toutes leurs demandes, après avoir adopté toutes leurs mesures ? » Alberoni répondit que quand même la nouvelle serait vraie, l'Angleterre n'avait jamais promis son alliance. Le roi répliqua vivement : « Je ne l'aurais jamais cru ; qu'ils fassent ce qu'ils voudront, je prendrai des mesures ; cela est de toute nécessité, car je ne peux pas me fier à ces deux nations. Cependant je continuerai d'être dans des dispositions amicales jusqu'à ce que je sois convaincu qu'il n'y a plus de remède. » Puis s'approchant de plus près d'Alberoni, il ajouta avec animosité : « Sur votre parole, j'ai abandonné mes anciens amis ! A quelle extrémité je me trouve réduit ! Je ne puis compter sur un seul ami ; vous m'avez très bien conseillé... ! »

Alberoni se trouva, s'il était possible, encore plus contrarié que le roi lui-même. Son caractère impérieux s'indignait d'avoir été trompé dans ses plus flatteuses espérances, et d'avoir été la dupe des protestations de la cour d'Angleterre ; mais, persuadé que la colère n'est bonne à rien, il s'empressa de cacher son ressentiment, et continua à tenir le même langage de conciliation et d'amitié, quoique mêlé d'expressions de doléance et de regret. Dans ses entrevues avec l'envoyé

anglais, il insista principalement sur le désappointement et le chagrin de son auguste maître. « Je ne l'ai jamais vu, disait-il, si vivement affecté; jamais il ne m'a traité si mal. Il me regarde comme la cause de cet affront inattendu, inouï, parce que je lui ai conseillé de rompre avec le régent, et de se lier avec l'Angleterre. Il ne m'est plus possible de travailler avec lui. Sa Majesté se plaint de l'article par lequel les deux parties se garantissent mutuellement, non seulement leurs possessions actuelles, mais toutes celles qu'elles pourront acquérir par la suite d'un commun accord; et elle prétend que cet article ne peut avoir été inséré que contre elle, parce que l'empereur ne peut rien gagner en Italie qu'à son préjudice. Le roi élève aussi des objections contre la disposition du traité qui prescrit de n'admettre aucune puissance dans l'alliance; et il pense qu'on a songé à l'en exclure. Mais quelle alliance l'Espagne pourrait-elle faire avec l'Angleterre? quelles compensations pourrait offrir celle-ci pour les conditions favorables stipulées par le dernier traité, si elle entre en même temps dans des liaisons avec l'empereur? L'Espagne n'a rien à craindre de la France; nous espérons que les puissances maritimes ne deviendront pas nos ennemies, et que l'Angleterre ne maintiendra pas ses engagements pour la garantie de l'Italie; nous voudrions seulement que le roi

votre maître consentit à entrer en discussion sur nos prétentions, et qu'il adoptât ensuite le parti qu'il croirait le plus juste et le plus conforme à ses propres intérêts.

« Après Dieu, le roi mon maître ne compte que sur le vôtre : il est disposé à cultiver son amitié et à favoriser les intérêts commerciaux de son peuple. Pour vous, il a rompu ses conventions avec la France; il s'est séparé à jamais de l'autre branche de la famille de Bourbon. En vérité, nous ne pourrions jamais croire que l'Angleterre se réunisse à nos ennemis, sans motif. Mais que l'indignation de mon auguste maître ne vous étonne pas; vous ne pouvez pas trouver extraordinaire que le traité nous ait surpris, ayant été conclu précisément lorsque vous n'aviez aucun motif de crainte, sans qu'il soit possible même de deviner vos raisons pour cela.

« Je vous prie de prendre en considération la cruelle situation où je me trouve; moi, qui seul ai persuadé au roi mon maître de renoncer aux engagemens de famille; moi, qui l'ai engagé à affranchir, au moyen d'un traité, le commerce anglais des entraves qui l'enchaînaient; moi, qui l'ai déterminé à se rendre garant du dernier traité qui vous est si avantageux, et qui suis tout prêt à vous mettre en possession de l'*Asiento*, ajourné depuis si long-temps; puis-je me présenter devant mon auguste maître, moi, qui me suis

rendu garant de votre sincérité, et qui ai été l'organe de vos assurances répétées, sur ce que l'Angleterre cultiverait son amitié? Puis-je paraître devant lui, l'ayant tout récemment induit si complètement en erreur? »

L'envoyé britannique avait beau lui déclarer à plusieurs reprises que l'alliance avec l'empereur était purement défensive, et qu'elle ne contenait rien dont l'Espagne pût se plaindre, Alberoni lui faisait toujours la même réponse. « L'Angleterre, disait-il, s'est alliée avec notre mortel ennemi, avec celui qui refuse de reconnaître Philippe comme roi d'Espagne, qui multiplie chaque jour ses offenses envers lui, et dont la puissance en Italie anéantira tôt ou tard tous les petits états de cette contrée. »

Cependant, malgré le dépit qui l'assiégeait, il ne perdit pas l'espoir de détacher Georges de la France, et de l'engager au moins à ne pas s'opposer à la réduction du pouvoir de l'Autriche en Italie, puisqu'il ne voulait pas y prendre une part active; il se traça en conséquence une ligne de conduite qui pût à la fois éveiller leurs craintes et ses espérances. Il souffrit que les préposés aux douanes commissent de nouvelles vexations envers les négocians anglais, et ajourna l'exécution du dernier traité.

Au moyen de cette connivence, les négocians anglais restèrent exposés à toutes les exactions

dont la convention avait eu pour but de les affranchir. On leur imposa même de nouveaux droits; ils furent obligés de payer les contributions locales et municipales dont ils avaient eu jusque-là l'exemption; on les força de loger chez eux les troupes; on les menaça de l'exil, s'ils osaient réclamer le rétablissement de leurs privilèges.

Alberoni prétendait pourtant encore passer pour l'ami constant de l'Angleterre. Il cherchait à persuader qu'il faisait tout ce qui était possible pour calmer l'irritation de Philippe, et pour obtenir le redressement des griefs et l'exécution du traité auquel il avait pris une part si directe. Lorsque l'envoyé anglais adressait des réclamations réitérées, Alberoni déplorait son manque de pouvoir; il attribuait tout le mal à l'opposition malveillante des ministres espagnols, qui étaient à la fois les ennemis de l'Angleterre et les siens; il s'en référait au moment où il pourrait prendre le titre et l'autorité de premier ministre; ce serait alors qu'il prouverait sa bonne foi autrement que par des paroles.

« Je vois tous les jours, disait-il, que le roi est entouré d'une foule de gens qui sont mes ennemis; mais il se trouve si embarrassé, il est tellement irrésolu, que, malgré l'ascendant que la reine a pris sur lui, on ne se fait pas d'idée de la difficulté qu'on a pour l'amener à prendre des

mesures vigoureuses. Pour moi, je suis si découragé, que j'ai déclaré positivement que je ne me mêlerais plus d'affaires. Cependant, en dépit de l'ombrage que Sa Majesté a pris de vos liaisons avec la cour de Vienne, je lui en parlerai encore une fois, et je vous dirai le résultat. Vous pouvez compter que je ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi. Ce que je ne ferai pas pour vous, je ne le ferais pour qui que ce soit au monde. » (1)

Par ces ménagemens adroits, Alberoni réussit à empêcher une rupture éclatante, et il essaya tour à tour, par des promesses et des menaces, de détacher l'Angleterre de la France et de l'empereur. Il travaillait, d'un autre côté, à calmer l'irritation de Philippe et à différer la rupture jusqu'à ce qu'il fût mieux préparé pour pouvoir recommencer les hostilités, chose qu'il déplorait, disait-il, comme la ruine de l'Espagne.

Son habile manége, ses manières vives et insinuantes, ses promesses solennelles et réitérées, surtout cette franchise apparente ne manquèrent pas tout-à-fait leur but; car l'envoyé anglais lui-même travailla à hâter son élévation à la pourpre romaine, la regardant comme une époque qui devait mettre un terme à toutes les difficultés

(1) *M. Dodington au secrétaire d'état Stanhope* (27 avril, 4 mai et 18 juillet 1716). *Papiers de Melcombe*.

existantes, et comme une nouvelle ère dans les rapports politiques entre l'Angleterre et l'Espagne.

Dans le cours de ces mémoires historiques, nous nous sommes souvent servis de la correspondance des princes de la famille de Bourbon et de leurs agens, comme renfermant l'expression la plus authentique de leurs sentimens et l'exposition naïve de leurs vues et de leurs desseins. Nous nous trouvons heureusement en état de pouvoir suivre tous les mouvemens de la cour d'Espagne au moment où elle changea de politique, comme de décrire la conduite et l'élévation du nouveau favori, au moyen des lettres de l'envoyé britannique avec lequel Alberoni tint une correspondance presque journalière. Il serait difficile d'offrir un exemple d'une dissimulation plus profonde et d'une adresse mieux combinée.

Nous citerons, pour preuve des avantages que l'on retira parfois de l'assistance d'Alberoni, l'établissement d'une correspondance secrète et directe avec les deux cours, dont le but était de remplacer Monteleon, qui, de partisan zélé qu'il était de l'Angleterre, devint tout à coup très attaché au cardinal del Giudice et au parti français; et qui, en sa qualité d'ambassadeur à Londres, était à même d'élever continuellement des difficultés sur les arrangemens de plusieurs points en question. Voici ce qui donna lieu à

cette correspondance : M. Stanhope , lorsqu'il était prisonnier à Saragosse , avait eu occasion de faire la connaissance d'Alberoni , alors au service de Vendôme. Il était tout simple qu'elle se renouvelât lorsque ces deux personnages se trouvèrent en meilleure situation. La première lettre qui s'offre à nos yeux était écrite par Stanhope pour remercier Alberoni de la conclusion du traité de commerce. Après lui avoir rappelé leur ancienne intimité et les prédictions qu'il avait faites sur ce que son mérite ne pouvait que le conduire un jour à occuper des places importantes , M. Stanhope se félicite d'avoir deviné si juste , et poursuit ainsi :

30 décembre 1715.

« Le roi, mon maître, est extrêmement satisfait de la conduite du roi d'Espagne, qui a mis un terme à nos discussions précisément au moment où l'on n'aurait pas manqué de prétextes pour des subtilités et des chicanes, pour peu qu'il eût été disposé à se méprendre sur l'état de nos affaires. Sa Majesté Catholique a agi en prince sage et juste. J'ose assurer que l'événement montrera qu'il ne s'est point trompé. L'Angleterre se connaît en amitié. Elle a dépensé deux cents millions de couronnes (d'écus) dans le seul but d'avoir un roi d'Espagne pour ami. Le roi actuel a donné une preuve sans réplique de ses inten-

tions bienveillantes. Jugez donc ce que nous ferions pour lui s'il avait besoin de nous. En tout cas, monsieur, c'est là le fondement d'une amitié sincère et durable. Vous avez commencé l'œuvre, et je suis chargé de la part du roi, mon maître, de m'adresser à vous pour l'achever.

« M. Dodington aura l'honneur de vous entretenir de l'affaire de *l'Asiento*. Éclairé comme vous l'êtes, je crois que vous serez pleinement convaincu que l'Espagne est encore plus intéressée que l'Angleterre dans ce qu'il vous proposera de la part de la compagnie de la mer du Sud. Je vous prie de l'accueillir favorablement, et de faire là-dessus au roi d'Espagne le rapport que vous jugerez le plus convenable à ses intérêts. Cet obstacle une fois levé, je ne vois rien qui puisse altérer désormais l'union entre les deux gouvernemens, que nous regardons en Angleterre comme absolument nécessaire, non seulement au bien-être des deux nations, mais aussi à la tranquillité de toute l'Europe. Je souhaite de tout mon cœur qu'il vous réserve l'honneur d'affermir de plus en plus cette union salutaire par vos conseils et vos bons offices. »

Ces protestations de la part d'un ministre jouissant de toute la confiance du roi Georges I^{er} étaient bien faites pour flatter Alberoni, qui, dans son contentement, allait jusqu'à s'imaginer qu'il pourrait compter sur la protection de l'An-

gleterre. La correspondance continua donc avec la même cordialité des deux côtés ; on ne fut pas long-temps sans s'affranchir des entraves et des formalités des lettres officielles. Une lettre de de M. Dodington fait voir la nature et l'effet de cette nouvelle correspondance.

11 mai.

« J'ai été à Aranjuez, et le mercredi 6, dans la matinée, je passai chez M. Alberoni qui dormait encore ; je laissai votre lettre pour qu'on la lui remit aussitôt qu'il se réveillerait, et je fus me promener dans le jardin. A mon retour il était déjà dans l'appartement de la reine, où je l'abordai. Je lui rapportai ce que vous me faisiez l'honneur de m'écrire relativement aux dispositions bienveillantes de Sa Majesté envers le roi d'Espagne, et je lui donnai lecture de la dernière partie de votre lettre. Il en fut enchanté ; il m'apprit que vous lui aviez écrit une lettre fort aimable, qu'il l'avait déjà lue à la reine, qu'ils concerteraient leurs vues ensemble et qu'ils en parleraient au roi dans l'après-midi. Quoique je ne le connaisse pas très intimement, j'ai cru que la lettre avait fait un effet extraordinaire, et que c'était le moment de parler de notre affaire. Je lui dis donc que, d'après ce qu'il venait d'entendre, il était évident que Sa Majesté était décidée à maintenir une amitié étroite avec le roi

catholique ; mais que j'avais des raisons de croire qu'on avait présenté dernièrement ses dispositions sous des couleurs tout-à-fait contraires à la vérité ; que je ne pouvais pas m'empêcher de lui apprendre que nous savions , d'une manière à ne pas pouvoir en douter, que le marquis de Monteleon était entièrement dévoué au parti français, qu'il était son ennemi personnel, et très attaché au prétendant, enfin que sa conduite était celle d'une créature du cardinal. Le roi mon maître , ajoutais-je, en était si convaincu par des preuves les plus irréfragables, que je croirais manquer à mon devoir si je ne demandais pas en son nom qu'on le rappelât.

« Il parut très étonné ; je ne reviens pas, dit-il, de ma surprise ; cette affaire est très délicate, et demande beaucoup de ménagemens : Monteleon est depuis long-temps dans les affaires, il est le dépositaire de certains secrets ; il nous faudra éviter des éclats.

« Voyant qu'il était peu disposé à croire que le roi Philippe eût des doutes sur le sincère attachement de Sa Majesté Britannique, je lui dis que je ne connaissais ni directement ni indirectement les motifs sur lesquels on se fondait ; mais qu'en tout cas, on ne concevait pas pourquoi on confiait des affaires d'importance à un ministre d'Espagne, précisément au moment où Sa Majesté me fait l'honneur de me prévenir qu'elle a

les preuves les plus convaincantes que cette personne est fort peu propre à maintenir l'union entre les deux couronnes, et tellement peu convenable pour cette mission, que je ne pouvais m'empêcher de demander son rappel.

« J'espère, répliqua-t-il, que cela s'arrangera. Il revint encore sur votre lettre, qui est arrivée, je vous le répète, fort à propos, et nous a rendu un grand service ; il me promit que Monteleon serait rappelé au plus tôt. Il vous prie, en attendant, de ne tenir aucun compte de tout ce que cet ambassadeur pourra vous dire ; on en fera de même ici pour tout ce qui viendra de lui. Il m'a dit que lorsqu'il y aura quelque chose à traiter, la meilleure manière serait de lui écrire vous-même directement, ou bien à moi. Nous la discuterions ensemble ; tout se passerait entre les deux rois, la reine et nous trois. Il est enchanté de ce que vous lui avez écrit de votre propre main ; et en me disant cela, il se mit en devoir de chercher la lettre dans sa poche pour me faire voir que plusieurs pages étaient de votre écriture. Je mentionne cette circonstance pour que vous sachiez qu'il y a des personnes qui attachent un grand prix à des choses insignifiantes.

« Je vous répète que la lettre a fait un bien infini, et qu'elle est arrivée dans une occasion où nous en avons grandement besoin. Je lui ai dit alors que toutes ces menées n'étaient que l'effet de

la fureur du parti français qui existe dans cette cour, à la tête duquel se trouve le cardinal; que celui-ci se serait servi probablement de son émissaire Monteleon pour faire naître des jalousies sans aucun motif, et pour rompre l'union entre les deux couronnes, qu'il (Alberoni) avait établie avec non moins de gloire pour Sa Majesté Catholique que pour lui-même.

« Le parti français espérait sans doute entraîner le roi catholique, par ces déceptions bizarres, dans quelque mesure inconsidérée, et porter atteinte à son crédit, puisqu'il fallait au moins six semaines pour qu'une affaire pût être éclaircie, et que pendant ce temps on pourrait renverser son ouvrage. J'ajoutai que c'était la plus belle occasion du monde pour en finir, et pour culbuter une bonne fois ses ennemis; car autrement ils devaient le renverser tôt ou tard; qu'il pouvait compter toutefois bien certainement que le roi d'Espagne trouverait toujours un ami véritable dans le roi mon maître, et que quant à lui personnellement il avait autant d'amis que Sa Majesté a de ministres, et que vous, particulièrement, lui étiez fort attaché. Je crois lui avoir si bien monté la tête, qu'il ne perdra aucune occasion de se venger.

« Je l'ai entretenu ensuite de la nécessité de terminer l'*Asiento*, pour que je puisse dépêcher le courrier, et pour que tous les deux nous puis-

sions écrire plus librement en Angleterre. Il me répondit que cela serait fait dans la semaine prochaine; je suis convenu avec lui de venir le voir ce jour-là dans la soirée.

.....

« Je ne puis vous annoncer encore l'exécution du dernier traité; l'on n'a pas expédié encore les ordres nécessaires pour établir les choses sur un pied convenable. J'attribue cela au désordre de ce gouvernement, aux éternelles parties de chasse, aux absences fréquentes de Madrid, et peut-être à cette dernière alarme plutôt qu'au manque de volonté. Je les crois, au contraire, dans les meilleures dispositions. Quoique M. Alberoni soit tout-puissant auprès de leurs majestés, il n'est pas entièrement le maître du ministère. Si le roi notre maître veut le soutenir, je crois qu'il le sera dans peu.

.....

« La reine, soit parce qu'elle aime réellement cet exercice, soit qu'elle fasse acte de complaisance pour le roi, s'est adonnée à la chasse comme lui. M. Alberoni m'a beaucoup parlé de nos chevaux anglais, et de ce que les chevaux espagnols sont trop vifs pour une dame; que dernièrement elle a été sur le point d'être jetée à terre. Il a ajouté qu'il avait des ordres pour en acheter quelques uns. Si Sa Majesté jugeait convenable d'en envoyer deux ou trois, j'ai lieu de croire qu'on estimerait

beaucoup ce présent. Nous obligerions par là la reine beaucoup plus qu'on ne saurait l'attendre d'une semblable bagatelle. »

Nous allons bientôt voir que les choses se passèrent comme le ministre anglais l'avait désiré. (1)
« Le jour même où je me disposais à partir pour Aranjuez, écrit M. Dodington, M. Alberoni vint chez moi, et m'épargna le voyage. Le lendemain, ce fut mercredi dernier, nous passâmes toute la matinée ensemble. Après avoir parlé de l'affaire de l'*Asiento*, je lui représentai avec chaleur le délai qu'éprouvait l'exécution du traité, et la manière de traiter ici nos négocians. Je lui exposai en détail toutes les raisons renfermées dans le mémoire ci-joint, et les mauvaises conséquences qui devaient nécessairement résulter de cette manière d'agir. Il me répondit qu'il espérait que le roi d'Angleterre reconnaissait maintenant que par le canal dont on s'était servi on avait fait quelques pas utiles pour son service, qu'il espérait qu'il en serait de même pour l'avenir; que je pouvais assurer Sa Majesté qu'il était convaincu de la justice de ses représentations, et qu'il souffrait de ces choses-là autant que nous; qu'il continuerait à agir toujours dans les intérêts de Sa Majesté, persuadé,

(1) *M. Dodington au secrétaire d'État Stanhope* (11 mai 1716; manuscrit).

comme il est, qu'ils se trouvent entièrement conformes à ceux de l'Espagne.

« Je ne suis pas pourtant ici le maître, a-t-il ajouté; la reine et moi n'avons pas une seule personne sur qui nous puissions compter. Si je n'espérais pas maîtriser l'esprit étranger qui règne dans ce cabinet, je ne resterais pas vingt-quatre heures en Espagne. La reine ne peut agir que peu à peu, et je ne puis la déterminer à employer son crédit autant que je le voudrais; à la vérité, c'est un peu difficile d'engager une jeune femme à traiter des matières de commerce.

« Après un long entretien, nous arrêtâmes que je présenterais au roi un mémoire en demande de l'exécution du traité; je rédigeai celui ci-joint, et je le remis à Alberoni, qui m'a promis de faire tout ce qui dépendrait de lui pour mettre ces choses-là en bon ordre; et, en vérité, je crois que ce n'est pas sa faute.

« Je prends la liberté d'adresser à Sa Majesté une légère esquisse de la situation de cette cour, qu'elle aura la bonté de consulter lorsque j'aurai l'honneur de lui écrire dorénavant sur des matières politiques.

« Nous avons ici deux partis : l'un espagnol, l'autre français. Les Espagnols élèvent toutes les difficultés qu'ils peuvent, plutôt parce que les choses ne sont pas faites pour eux, que par mauvaise volonté pour nous. Vous savez que

ces grands sont habitués à ne regarder leurs rois que comme des prête-nom, et à agir et disposer de toutes choses d'après leur caprice. La reine n'y consentira d'aucune manière quoique le roi leur cède toujours, ce qui leur donne la facilité de créer toute sorte d'obstacles pour entraver la marche des affaires.

« A la tête de la faction française, qui est bien autrement à craindre, et qui est bien plus active (je pourrais ajouter bien plus puissante, parce qu'elle remplit les places principales de l'État), se trouve le cardinal del Giudice. J'ignore s'il continue réellement à épouser les intérêts de ce parti, comme il l'avait fait avant la mort du roi de France, ou s'il a pris cette résolution par mauvaise volonté pour nous; c'est ce que je ne puis déterminer. Il ne serait cependant pas étonnant qu'il fût notre ennemi juré, et le mien en particulier, eu égard au rôle auquel nous l'avons réduit par suite des derniers traités.

« Voyant son pouvoir décroître, ce monsieur, par le moyen de quelques uns de son parti, a obtenu du roi la création d'un comité composé de personnes prises dans les conseils, pour régler d'abord quelques points qui se trouvent en discussion avec la France, et pour s'enquérir ensuite de l'état de toutes les affaires étrangères, sous le titre de *junta de dependencias extrangeras*. Il est parvenu à maîtriser cette junta, ce

qui fait beaucoup de tort à nos affaires; après qu'elles ont été réglées d'une manière favorable dans les conseils, il les évoque ensuite devant ce comité, et il fait alors ce qu'il veut. C'est un acheminement pour devenir premier ministre ('). Quoiqu'il n'ait pas un grand pouvoir, il en a assez pour entraver les affaires, en présentant des objections au roi, qui, étant doué d'une singulière probité, et de beaucoup de bon sens, s'arrête à la moindre difficulté; et il est difficile de lui faire examiner le fond des choses.

« J'ai très souvent parlé avec beaucoup de chaleur à M. Alberoni sur tout cela, en lui disant que s'il ne fait pas dissoudre cette junte, et s'il ne se place pas lui-même à la tête des affaires, l'Espagne sera ruinée; nous ne pourrons jamais établir cette confiance mutuelle qui est si nécessaire aux deux nations, et je serais obligé de me retirer avec le déplaisir de n'avoir pas pu rendre le moindre service à mon souverain. Il m'a promis que la junte sera dissoute, et que dans peu les choses prendront une direction satisfaisante; mais je ne puis pas dire quand la chose arrivera.....

« Sans la reine, j'en ai la conviction la plus intime, nous n'aurions avancé en rien ici; lors-

(') *M. Dodington au secrétaire d'État Stanhope (11 mai 1716; manuscrit).*

qu'elle cessera de défendre nos intérêts, nous pourrons prendre congé de l'Espagne. Je la crois à présent tout-à-fait dévouée à nos intérêts, et ennemie jurée des Français. Je pense que Sa Majesté le roi mon maître pourra conserver l'affection de la reine tant qu'elle voudra. Ainsi donc, quoique nos affaires ne soient pas encore réglées, et que, jusqu'à présent, nous n'ayons obtenu que des promesses, il me semble que nous nous sommes unis à un parti qui tôt ou tard doit l'emporter; en un mot, la puissance qui aura le plus de crédit en Espagne, sera celle qui fera *des offres plus avantageuses pour le fils de la reine*. C'est sa grande et seule maxime, de laquelle elle n'a jamais dévié depuis qu'elle est ici. »⁽¹⁾

« Le ministre anglais se plaignait souvent des vexations que l'on faisait éprouver à nos négocians. Alberoni répondit à une de ses plaintes : Je vois cela avec peine, mais je ne puis y apporter de remède. Les ministres du roi ont semé, dans leur malveillance, de si secrètes jalousies à l'occasion du traité, que j'ai déclaré à la reine ma résolution de ne me plus mêler d'affaires. Le dernier sacrifice que je ferai pour vous sera de représenter encore une fois votre plainte, après quoi je ne ferai plus rien; je ne me soucie

⁽¹⁾ M. Dodington au secrétaire d'État Stanhope (3 et 15 juin 1716; *manuscrit*). Papiers de Malcombe.

pas de faire des promesses que je ne suis pas le maître de remplir. »

A la fin, les intrigues d'Alberoni l'emportèrent sur la patience ou, pour mieux dire, sur l'opiniâtreté du cardinal del Giudice, qui, s'appuyant toujours sur l'ascendant qu'il avait auprès du roi, conservait son poste en dépit des insultes et des offenses répétées. Il fallut avoir recours au confesseur pour le perdre dans l'esprit de Philippe; quant à la reine, il suffit de lui dire que le cardinal cherchait à prévenir la volonté du roi contre elle et son fils, pour qu'elle devint furieuse contre lui. En conséquence, il fut éloigné de toutes les fonctions ministérielles, le 17 juillet; seulement il conserva sa place de conseiller d'État. Le duc de Popoli fut nommé gouverneur du prince des Asturies.

La correspondance du ministre anglais explique comment ce changement fut exécuté, et quels furent les effets qui en résultèrent ('). « Vous concevez aisément, écrivait-il au secrétaire d'État, que del Giudice n'est pas homme à se fâcher, ni à se conduire comme son caractère et sa fortune semblaient le demander; car autrement il aurait quitté son poste lorsqu'on lui fit jouer un rôle si ridicule, à l'occasion du der-

(') *M. Dodington au secrétaire d'État Stanhope* (6 juillet 1716.)

nier traité de commerce. En vérité, c'était pitoyable; car, soit comme premier ministre, soit comme chargé spécialement de traiter cette affaire, la plus importante qu'il y ait eu avant et après cette négociation, il joua un rôle vraiment honteux. Il prétendait que le traité ne serait jamais signé avec de telles conditions; et précisément on le concluait sans lui dans ce même moment. Nous étions fondés à espérer qu'ayant fait une école semblable, il aurait pris le parti de se retirer; n'ayant pas eu l'esprit de le faire, il lui a fallu passer par une nouvelle épreuve. Nous verrons bientôt jusqu'où pouvait aller son indolence ou plutôt son insensibilité.

« On regarde comme un triomphe étonnant d'avoir poussé le roi si loin, et on espère qu'on pourra l'entraîner jusqu'au bout, si le cardinal s'obstine à tenir bon. Il est certain toutefois qu'il y a déjà un grand pas de fait pour l'éloigner du palais, puisqu'il ne pourra pas désormais parler au roi en particulier, et qu'il faudra qu'il lui parle seulement en présence des autres. Le lendemain de sa démission il se présenta au conseil, et le roi ne le refusa pas, quoiqu'il ait demandé depuis la permission de quitter son poste d'inquisiteur-général et de se retirer, ce qui lui a été accordé par le roi; mais, comme il ne peut le faire qu'avec la permission du pape, il pourra encore se sou-

tenir tant qu'il voudra, et par conséquent rester encore quelque temps en place. » (1)

Le cardinal n'était pas homme à se soumettre à cette disgrâce partielle, ou bien il s'aperçut que sa résistance serait vaine. Il obtint du pape la permission de quitter le saint-office, qu'il dirigeait depuis long-temps en Espagne. Alors il fut obligé de partir pour se rendre à Rome. Le poste éminent de premier ministre étant ainsi resté vacant, la direction des affaires publiques passa entre les mains d'Alberoni et de Grimaldo.

Cependant Alberoni ne jugea pas encore convenable de prendre un caractère public, ni de se charger d'une grande responsabilité. Il se borna d'abord à faire mouvoir les ressorts administratifs, caché derrière le rideau, jusqu'au moment où il aurait obtenu la pourpre romaine, ce point de mire de tout ecclésiastique ambitieux, et qui donne surtout une grande considération à un ministre d'Espagne, sans compter qu'elle lui offre une retraite honnête et brillante dans le cas d'une disgrâce. C'est donc vers ce but qu'il dirigea toutes ses batteries. Il prodigua les protestations et les promesses auprès de Sa Sainteté pour gagner sa bienveillance. Le roi et la reine appuyèrent ses démarches par des instances réi-

(1) *M. Dodington au secrétaire d'État Stanhope* (16 juillet 1716.)

térées auprès du pontife. Pendant qu'il parvenait à mettre dans ses intérêts les personnages influens de la cour de Rome, il offrait son entremise pour conduire à bien les disputes existantes entre le roi et le saint-siège, ménager un accommodement, et en même temps faire rétablir le tribunal de la *nunciatura*.

Dans le but de prouver le zèle qui l'animait en faveur de la catholicité, il décida le roi à envoyer une escadre avec huit mille hommes à bord, dans le Levant, pour secourir les Vénitiens contre les Turcs. Par ce secours il sauva Corfou, la clef de l'Archipel. Pour le récompenser de ce service, et par reconnaissance de ses promesses de secourir ultérieurement la cause des chrétiens, le pape lui accorda la concession accoutumée de la contribution du clergé d'Espagne et des Indes, pour continuer la guerre contre les infidèles. Sa Sainteté ajouta à cette faveur la promesse du chapeau de cardinal. Cette dignité future lui servit d'un prétexte plausible pour continuer ses préparatifs militaires et maritimes. (1)

Il se vit cependant, au milieu de ses projets, en butte à une attaque dangereuse de la part du régent de France, qui ne pouvait voir avec indifférence son pouvoir naissant, son dévouement apparent pour l'Angleterre, et la chute de l'influence française, par suite de la disgrâce du

(1) SAINT-PHILIPPE, tome II, pages 174 et 179.

cardinal del Giudice. L'agent employé dans cette occasion était Louville, l'ancien favori et conseiller de Philippe, qui avait quitté la cour lorsque la princesse des Ursins y était devenue toute-puissante. Quoique le duc de Saint-Aignan remplît alors le poste d'ambassadeur de France en Espagne, on donna à Louville des lettres particulières de créance auprès du roi. On eut soin en même temps de lui remettre des lettres de recommandation auprès d'Alberoni. Le but ostensible de la mission de Louville était de ménager un accommodement avec l'empereur, comme moyen de rétablir la paix générale; mais le vrai but caché du duc régent était de renouveler avec Philippe une ancienne familiarité qui, par son influence sur son esprit, pourrait balancer le pouvoir de la reine et d'Alberoni, et par ce moyen renouer les liens politiques qui unissaient les deux cours de la famille des Bourbons.

Alberoni était trop fin et trop jaloux de conserver sa faveur auprès du roi, pour donner à Louville le temps ou l'occasion de remplir un message qui lui paraissait suspect. Aussitôt après son arrivée, une lettre du secrétaire d'état Grimaldo lui annonça le déplaisir et l'étonnement du roi de le voir reparaitre dans une cour dont il avait été exilé : on lui ordonnait de repartir sur-le-champ. Louville était encore stupéfait et atterré d'un ordre aussi inattendu, lorsqu'Alberoni

entra pour lui faire visite, et l'accabla de complimens de condoléance, déplora son manque d'influence et son peu de crédit pour pouvoir lui sauver une pareille mortification ; mais il se servit de toute son adresse pour connaître la nature de ses instructions. Louville lui montra ses pleins-pouvoirs, surtout les lettres de recommandation qu'il avait auprès lui, et insista pour avoir une audience du roi. Le rusé Italien se promenait dans l'appartement avec des témoignages de la plus vive émotion, s'écriant : « Quelle idée a-t-on donc de cette cour-ci ? C'est une chose bien terrible ; tout le monde croit que j'y ai du pouvoir, et je n'en ai nullement. » Louville s'étendit sur le danger qu'il y aurait d'offenser la cour de France ; mais il eut beau faire ; en vain il déclara n'avoir d'autre mission que celle de chercher à rétablir la bonne intelligence entre les deux couronnes ; en vain il renouvela sa demande d'une audience du roi, pour lui exposer l'objet de son message ; ses demandes, ses représentations, ses prières mêmes, tout fut en pure perte ; et, quoiqu'il ne fût pas forcé de quitter si tôt la capitale, on fit de telles démarches auprès du régent, qu'il fut rappelé avant qu'il eût pu rendre compte du motif de sa *malencontreuse ambassade*. (1)

¶ Nous connaissons aujourd'hui par les *Mé-*

(1) NOAILLES, tome V, pages 45 et 55. *Dépêches de M. Dodington au secrétaire d'état Stanhope* (5 août 1716.)

moires secrets du marquis de Louville, l'instruction particulière qui lui fut donnée par le régent pour la négociation de Madrid.

Après lui avoir prescrit de mettre la division dans le parti italien de la cour, qui s'était emparé de la volonté du roi par la reine, qui était à son tour dirigée par Alberoni; après lui avoir recommandé d'indisposer, par tous les moyens possibles, le confesseur Daubenton contre Alberoni; de chercher néanmoins à gagner ce dernier par toute sorte de souplesses et de marques apparentes d'attachement, pour se servir de lui contre le cardinal del Giudice qu'on renverrait en Italie, attendu, disait-on, que c'est celui dont les vues sont les plus opposées au bien des deux couronnes et aux véritables intérêts de sa majesté catholique (*). L'instruction poursuit ainsi :

« J'ordonne aussi au marquis de Louville de s'efforcer de faire au moins rappeler de France le prince de Cellamare, dont les manèges dans cette cour, soutenus d'une profonde habileté, d'une grande expérience dans les affaires, et de toute l'industrie d'un très habile italien, fomentent presque ouvertement, suivant les projets de

(*) Il est à remarquer que M. Dodington, de son côté, représentait à cette même époque le cardinal del Giudice comme le chef de la *faction française* à Madrid. Quant au régent, on peut expliquer ses préventions contre ce cardinal, par sa parenté avec Cellamare, dont il était l'oncle.

son oncle (il aurait fallu dire d'Alberoni), des intrigues suspectes et malintentionnées, qui, faisant prévoir un avenir (que Dieu veuille à jamais détourner) sans aucun respect pour les traités, ni pour la volonté du feu roi, secondent les efforts d'assemblées illicites pour former un parti qui, si nous venions malheureusement à perdre le roi, replongerait la France et l'Espagne dans de nouveaux malheurs, en rendant incertain à l'égard des deux royaumes, ce qui ne doit pas l'être, et en allumant et nourrissant dans celui-ci une guerre civile qui serait la destruction du royaume et de toute la famille royale, et dont on ne peut envisager la fin sans horreur, puisque cette guerre ferait de la France un pays de conquête pour tous les étrangers qui y entreraient, chacun selon ses vues, sous prétexte de soutenir celui des deux princes au parti duquel il se dirait attaché, mais en effet pour faire le partage, ce qui a été leur unique dessein dans la dernière guerre.

« Ainsi sachant très certainement que les ministres italiens qui gouvernent aujourd'hui l'Espagne, veulent éluder l'effet des *renonciations solennellement jurées*, et qui seules nous ont procuré la paix, puisque sans ces renonciations elle aurait été impossible; comme je dois de mon côté faire tous les efforts imaginables pour m'opposer à leurs desseins si pernicieux aux deux couronnes, et que les désirs des Espagnols sont ab-

solument conformes aux miens; ayant autant d'envie de conserver Sa Majesté catholique sur le trône d'Espagne que j'en ai eu de l'y affermir; je charge expressément le sieur marquis de Louville, lorsqu'il se reverra en état de le faire sûrement, de représenter au roi catholique le tort qu'il se fait de donner toute sa confiance à des Italiens, et d'exclure de toutes les places les plus considérables de l'État les vrais et fidèles sujets qui lui ont donné tant de preuves de leur attachement et... » (1)

Si l'on doit ajouter foi à l'auteur des *Mémoires secrets*, la négociation de Louville échoua, parce que le maréchal d'Huxelles, emporté par son aversion pour la politique étrangère de M. le régent et par la jalousie que lui causait le duc de Saint-Simon, avait dépêché un agent secret, chargé de rompre toutes les mesures du marquis. Cet agent était le marquis de Caylus, qui, en 1701, avait fait partie de cette troupe de jeunes Français, dont Louis XIV avait voulu que son petit-fils fût escorté à la guerre, et qui avaient causé tant d'embarras par leur présence et leur frivolité. Philippe le goûtait assez dans ce temps-là, et lui faisait partager avec le petit Masserano, et quelques autres, l'honneur de jouer régulièrement tous les soirs au cheval fondu et à la marmite chez lui, sous le canon du prince Eugène,

(1) *Mémoires secrets du marquis de Louville*, tome XI, page 198.

ce qui, par parenthèse, faisait grande pitié à M. de Vendôme et à tout ce qu'il y avait de gens sensés dans les deux armées. Le marquis, avec ces titres, qui lui paraissaient très imposans, devança Louville à Madrid. Grâce à ses avis, chacun s'y tint prêt : Daubenton s'attendant à voir un adversaire irrité; Giudice l'ennemi des Cellamare; Alberoni un rival, et Saint-Aignan un remplaçant.

Louville ne pouvant remplir le but de sa mission auprès de Philippe, ne voulut pas perdre son temps à Madrid. Comme le prince de Cellamare intriguait à Paris avec une partie de la noblesse, il cabala à Madrid avec quelques grands d'Espagne et autres Espagnols distingués, qu'il avait fréquentés jadis, pour se mettre au fait par eux de tout ce qu'il lui importait de connaître, les rattacher au système français, et jeter les fondemens d'une ligue dont l'ambassadeur de France resterait le moteur. Les moindres précautions furent prises pour le secret de la correspondance : un chiffre fut convenu ; on inventa un argot, où, pour le dire en passant, Alberoni était désigné sous le nom de *l'homme au derrière* ou *du derrière*, tout simplement par allusion au cynique hommage qu'il avait rendu jadis au derrière de M. le duc de Vendôme (*). Des conciliabules se tinrent, où l'on

(*) Voici l'anecdote vraie ou fautive à laquelle on fait allusion.

remarquait le marquis de Villadarias, le comte de San-Estevan de Gormaz, le duc de Montellano, de Guerra, Tinaquero de Moriana du conseil des Indes, les marquis de Solera et de Ribas, le comte de Las Torres, Valdecañas, le comte Capola et le prince de Castiglione, tout Italien qu'il était. En peu de jours, le parti espagnol de l'opposition, qui jusqu'alors n'avait eu ni chef ni règle de conduite, reçut une forme nouvelle, et se mit en état de préluder aux coups qu'il porta si heureusement plus tard.

Le duc de Saint-Simon prétend que Louville lusion. Duclos la raconte ainsi dans le premier volume des *Mémoires secrets*, à la page 254.

Lorsque l'évêque Rancoveri se présenta chez le duc de Vendôme, pour traiter au nom du duc de Parme, le général était en chemise, sur sa chaise percée; on lui annonça l'évêque; il le fit entrer, et ne se contraignit pas plus en lui donnant audience qu'il ne le faisait avec l'armée. Tout en parlant d'affaires, il continua les différentes opérations de sa toilette devant le prélat, qui s'en trouva très scandalisé, et, à son retour, assura que jamais il ne reparaitrait à une audience si peu décente. La commission fut transférée à l'abbé Alberoni, qui fut reçu par le prince comme l'évêque l'avait été; mais sans se formaliser de rien, il entrecoupa la conférence de plaisanteries assorties à la situation, et qui réjouissaient le duc de Vendôme. Ce général, en se levant de dessus sa chaise, se présenta de façon que l'abbé s'écria : *Ah! culo di angelo!* le duc de Vendôme fut si content de l'humeur de l'abbé qu'il ne voulut traiter qu'avec lui.

fut chargé d'offrir Gibraltar à Philippe, de la part du régent, avec le consentement de la cour d'Angleterre, mais qu'il échoua dans cette négociation par la politique d'Alberoni. Les rapports intimes du duc avec le régent pourraient rendre cette assertion vraisemblable; mais on n'a pas de renseignemens positifs relativement à cette offre, qui d'ailleurs a été faite à l'Espagne à plusieurs reprises avec une sincérité réelle ou apparente, pendant le siècle dernier, par l'Angleterre.

Cette tentative d'une part, et le désappointement de l'autre, enflammèrent la jalousie mutuelle des deux cours, et donnèrent lieu à de nouvelles machinations, soit à Paris, soit à Madrid. Les liaisons que Louville avait créées pendant son court séjour dans une capitale mécontente, et ses rapports exagérés sur la haine publique, déterminèrent le régent à poursuivre ses intrigues par l'entremise de l'ambassadeur, à qui on expédia en conséquence des instructions pour indisposer le nouveau favori avec le confesseur, et pour se servir de son autorité sur l'esprit de Philippe. Ces desseins avortèrent, et n'eurent d'autres résultats que l'accroissement de la mésintelligence entre Philippe et le duc d'Orléans, l'affermissement du pouvoir de la reine et de l'influence d'Alberoni. §

En rendant compte de la convention diplomatique sur l'*Asiento*, le ministre anglais disait (5 août) : « Vous trouverez ci-joint le traité de

l'Asiento signé par le marquis de Bedmar et par moi, avec la ratification de Sa Majesté Catholique.

« Aussitôt que je reçus la lettre de M. Stanhope, par laquelle il m'ordonnait de renouveler mes instances avec la plus grande chaleur pour l'exécution du dernier traité, je pris la résolution de m'adresser directement au roi, l'ayant fait si souvent inutilement aux ministres. En conséquence, samedi dernier, après avoir communiqué cela à M. Alberoni, et être convenu avec lui de quelques points qu'il serait important d'y ajouter, je fus au lever, et demandai la permission de parler au roi. Aussitôt qu'il fut habillé, il me fit entrer dans son cabinet, où j'eus l'honneur de l'entretenir quelque temps.

« Je saisis l'occasion des remerciemens que je lui adressai sur le traité de *l'Asiento*, pour lui exprimer combien j'étais touché de sa bonté, ayant bien voulu me fournir les moyens d'établir la confiance entre les deux nations pour deux traités d'une si grande importance; que le roi, notre maître, ne manquerait jamais de la maintenir pour sa part, ainsi que Sa Majesté en avait donné des preuves par la conduite observée à la Jamaïque, et par les conseils et les projets qu'il lui avait communiqués; que la base la plus sûre de cette union importante, la seule chose qui pût donner à chaque partie de la force pour être réciproquement de quelque utilité l'une pour l'autre,

était le rétablissement du commerce ; que j'avais eu l'honneur de faire un traité dans lequel Sa Majesté avait eu la bonté de montrer son intention à cet effet ; mais qu'il était si loin d'avoir été exécuté par ses commandans et ses gouverneurs, que chaque courrier m'apportait de nouvelles plaintes sur sa non exécution ; que j'avais différé, à la vérité, tant que cela m'avait été possible, d'en parler à Sa Majesté, quoique je reçusse plus de plaintes dans une semaine que je n'en pouvais exposer dans un mois, ou que les tribunaux et les conseils n'en pourraient redresser dans un an ; qu'ainsi je priais Sa Majesté de m'adresser encore de nouveau à ses ministres si elle continuait dans les mêmes dispositions bienveillantes, et de nommer un d'entre eux qui fût chargé spécialement de l'exécution du traité : je priai le roi d'observer combien l'Espagne souffrirait elle-même de la ruine du commerce, et combien cela devait paraître étrange au roi, notre maître, après avoir donné et reçu tant de marques d'amitié, de voir, qu'au lieu de redresser les anciens griefs, comme cela était stipulé dans le traité, il y en avait tous les jours de nouveaux.

« Sa Majesté répondit en substance, qu'elle serait bien aise de donner au roi de nouvelles marques de son amitié pour lui, et que son intention était que le traité fût ponctuellement exécuté.

« Je répliquai : Puisque vous avez la bonté,

Sire, de me parler avec tant d'obligeance sur cette affaire, j'espère que Votre Majesté sera contente de ce que l'on a fait, puisqu'elle est parfaitement instruite de toutes les démarches qui ont été faites, et qu'elle sait que dans toutes ces affaires je me suis adressé à M. Alberoni seul. A la vérité, je crois bien que, sans lui, les droites intentions de Sa Majesté auraient été rendues vaines par ceux qui voient avec peine l'union intime qui commence à exister entre Votre Majesté et mon souverain. Je ne puis louer assez le choix d'un ministre si fidèle et si propre aux affaires par la grande estime qu'il inspire en Angleterre, et pour le cas personnel que nos ministres font de lui. Si Votre Majesté veut bien lui donner des ordres pour mettre à exécution le traité, je me flatte que son zèle, pour le bien des deux couronnes, le fera agir à leur mutuel avantage; toutefois je recevrai vos ordres avec le plus grand respect, et j'y obéirai toujours avec la plus grande soumission, quel que soit le moyen dont Votre Majesté voudra se servir pour achever un si bel ouvrage.

« Après que Sa Majesté eut témoigné, de la manière la plus obligeante, sa satisfaction personnelle sur ma conduite; elle me dit qu'elle donnerait les ordres convenables pour l'exécution du traité : sur ce, je me suis retiré.

« Je n'aurais jamais osé lui parler ni de son

conseil ni du choix de ses ministres, si je n'avais été convaincu que, si l'affaire passait dans d'autres mains que celles d'Alberoni, il serait impossible de rien faire. J'étais d'ailleurs d'accord avec lui, et sûr de la reine; dès-lors il ne pouvait y avoir aucun inconvénient.

« Je n'avais plus entendu parler de cette affaire lorsque Alberoni m'envoya chercher. Après quelques raisonnemens sur le paiement de l'*Asiento*, sur lequel Monteleon s'était plu à élever des difficultés, il me dit : Le roi nous a parlé, à la reine et à moi, de ce qui s'était passé entre lui et vous; Sa Majesté paraît très satisfaite de ce que vous lui avez dit. Elle m'a fait l'honneur d'ajouter qu'elle n'aurait jamais choisi une autre personne que moi pour suivre cette négociation; elle désire beaucoup qu'elle soit terminée, et m'a ordonné de m'en occuper tout de suite, et de la conclure de la meilleure manière possible, sans dépendre de qui que ce soit pour cela. Il faut dire en même temps que je n'entends rien du tout à cette sorte d'arrangemens, cependant je veux bien l'aborder; je ferai ce que je pourrai, si vous voulez m'informer de ce qu'il y a à faire et de la manière dont nous devons nous y prendre pour cela. »

Il paraît cependant que, malgré ces protestations, cette affaire fut peu ou point du tout avancée.

(29 août.) « Par l'état ci-joint des conseils, vous verrez la confusion et les obstacles que la moindre affaire éprouve ici.

« Je n'ose presque pas prier Son Altesse royale (*) de croire que je fais ici tout ce que je peux pour avancer nos affaires, tant les progrès que j'y fais sont lents; mais tant que le roi d'Espagne ne mettra pas à la tête de l'administration quelque ministre investi d'assez de pouvoir pour agir avec vigueur, et pour attaquer le désordre actuel dans sa racine, j'ai de la peine à croire que nous puissions lever entièrement les difficultés qui nous environnent; car tant que chaque conseil, ou pour mieux dire chaque bureau d'employés, soit par ignorance, soit par indolence ou par malveillance, élèvera des difficultés ou des doutes à ne pas finir sur chaque chose qui passe par leurs mains, il me semble que nous ne pourrions traiter ici nos affaires d'une manière avantageuse, à moins de voir élever au pouvoir quelques personnes qui, avec de la capacité, seraient à même de voir et de faire exécuter ce qui est juste et raisonnable partout où il le trouvera; c'est au point qu'au lieu de m'occuper des affaires, je travaille pour obtenir que l'on nomme quelqu'un doué du talent nécessaire pour les

(*) Le roi étant alors à Hanovre, le prince de Galles se trouvait à la tête de la régence.

traiter et les décider avec la plus grande indépendance de toute autre autorité. »

A peine Philippe eut-il oublié les chagrins que lui avait causés le traité de l'Angleterre avec l'empereur, qu'il reçut la nouvelle bien autrement fâcheuse de son alliance avec la France, ainsi que celle de l'union et de l'amitié inattendue entre Georges I^{er} et le régent. Il fut on ne peut pas plus contrarié d'apprendre la conclusion d'un traité qui, non seulement renversait toutes ses espérances de succession à la couronne de France si le roi enfant venait à mourir, mais lui ôtait la perspective de s'assurer la régence, et même de pouvoir s'entendre avec le gouvernement. Il était d'un caractère trop irritable pour pouvoir déguiser son indignation. Il fit éclater son ressentiment contre les Anglais. « Ce sont, disait-il, les éternels ennemis de la maison de Bourbon, puisqu'ils osent décider à l'avance la question relative à la succession au trône de France, question dont la solution doit appartenir exclusivement aux États de ce royaume. » Il se récriait contre la partialité et l'injustice des alliés qui exigeaient de lui qu'il se tint aux conditions rigoureuses du traité d'Utrecht, tandis qu'ils permettaient à l'archiduc (c'est ainsi qu'il appelait par dérision l'empereur) d'usurper le titre et d'exercer les fonctions de roi d'Espagne. Son irritation fut à son comble, lorsqu'il entrevit l'exis-

tence d'une promesse secrète faite entre la France et l'Angleterre d'assister l'empereur pour obtenir la Sardaigne en échange contre la Sicile. Il regardait avec raison cet arrangement comme une infraction notoire du traité d'Utrecht, qui avait prévenu toute aliénation de la Sicile, en établissant qu'elle reviendrait à la couronne d'Espagne si la descendance de Victor Amédée venait à s'éteindre.

La reine n'était pas moins irritée de voir une telle augmentation de pouvoir dans la maison d'Autriche, ce qui rendrait l'empereur l'arbitre de l'Italie, et retarderait, s'il ne l'empêchait pas tout-à-fait, la succession désirée de Parme et de Toscane.

Alberoni partageait sincèrement le ressentiment et l'indignation du roi et de la reine; mais le même motif qui lui avait fait cacher ses sentimens précédemment, les lui fit dissimuler dans cette occasion. Il lui en coûtait de renoncer à l'espoir de séparer la France de l'Angleterre. Il eut recours à toute son adresse pour empêcher une résolution royale trop précipitée. Pendant qu'il apaisait le roi et la reine, il renouvela ses demandes auprès du gouvernement anglais, insistant beaucoup sur les embarras de sa position. Il était, disait-il, insulté par le roi et désavoué par sa protectrice, sur lesquels il fondait sa faveur pour le présent et ses espérances pour l'ave-

nir. Il répéta ses ouvertures pour l'union, alléguant toujours que ce n'était que par la dernière convention avec l'Angleterre que son souverain avait vivement offensé le régent et rompu avec la France.

Par ses conseils le roi et la reine triomphèrent de leur ressentiment : ils mirent dans les relations entre les maisons de Bourbon et de Brunswick (5 octobre) un ton d'amitié et de confiance qu'on ne leur avait pas vu prendre jusqu'alors. « J'ai eu mardi 29, écrit le ministre, mon audience publique. Le roi me reçut avec une extrême bonté. Après avoir répondu gracieusement à mon salut, il me parla bien plus longuement que je ne l'ai jamais vu faire avec aucun autre dans des occasions pareilles. La reine parut très flattée de mes expressions touchant l'estime que Sa Majesté avait pour elle : elle me traita d'une manière si bienveillante pendant que j'avais l'honneur de lui adresser la parole, que tout le monde s'aperçut du contentement qu'elle eut la bonté de me marquer par ses paroles et ses gestes. Elle me fit une réponse très obligeante avec toutes les assurances possibles de son estime pour Sa Majesté, et de son désir de conserver son amitié. Cette princesse a eu la bonté de m'honorer particulièrement, en me donnant audience sans me faire attendre jusqu'au retour de la messe, contre la coutume ordinaire. Le lendemain Alberoni

vint me voir; il me réitéra plusieurs fois les assurances les plus solennelles sur les bonnes intentions du roi et sur son amitié personnelle. Dieu fasse que nous puissions voir les effets des unes et de l'autre ! »

En parlant d'Alberoni dans une dépêche postérieure, voici ce qu'il observe : « Je ne puis avancer que très peu par lui; mais sans lui je ne puis rien faire. Quant aux arrangemens pour notre commerce, j'ai les promesses les plus fortes que cela se fera. Alberoni me proteste que ce qu'il ne fait pas, c'est parce qu'il n'est pas dans son pouvoir de le faire, et que le ministère entier s'oppose de toute sa force à tout ce qu'il veut entreprendre; qu'ils font tout, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, pour le contrarier dans ses vues, et je le crois. Il espère se débarrasser bientôt d'eux; il prétend que, non seulement on nous rendra justice, mais que nous jouirons de quelque faveur, et qu'il protégera en tout notre commerce. Je crains qu'il ne puisse agir ouvertement et avec autorité jusqu'à ce qu'il ait le chapeau de cardinal, ce qui n'aura pas lieu de si tôt. Il paraît qu'il existe encore quelque obstacle à lever à cet égard. »

(30 novembre.) « Si Alberoni était à la tête des affaires, je pourrais compter sur des effets au lieu de promesses. Au point où nous sommes, il faut bien nous contenter des dernières, car ou

il ne peut, ou il ne veut pas réaliser maintenant ses promesses. S'il ne le peut pas, et je suis disposé à le croire ainsi, nous devons avoir patience; s'il ne le veut pas, nous serons forcés de nous armer aussi de cette vertu, puisqu'il a toujours l'excuse de manquer de pouvoir, et de n'avoir pas publiquement le caractère de ministre. »

(21 décembre.) « C'est une chose délicate que de presser les gens qui ne sont pas chargés des affaires dans un ministère public, et qui par conséquent ne sont pas obligés à s'engager plus loin qu'ils ne veulent le faire par complaisance. La vérité, c'est que la confusion et le désordre de cette administration sont si grands, qu'il est aussi difficile qu'ennuyeux d'aborder les choses les plus insignifiantes comme celles d'une importance majeure. Les lenteurs sont telles, et si hors de propos, que, quoique je n'aie rien épargné pour abréger les délais, il ne serait pas raisonnable d'espérer ce que personne ne peut obtenir. Il est vrai de dire que ceci est plus susceptible d'excuse, attendu la situation présente de cette cour. »

(28 décembre.) « Depuis la démission du cardinal de Giudice, il n'y a eu aucune personne chargée expressément de traiter avec les ministres étrangers. Il est d'usage que ceux-ci doivent s'entendre avec un ministre d'état; nous n'avons personne à qui nous adresser, si ce n'est à Grimaldo comme secrétaire du roi, qui ne jouit pas

d'un pouvoir reconnu, qui n'a aucun caractère public, et auquel on ne peut s'adresser que lorsqu'il le veut bien, et qui ne se laisse voir que par ceux à qui il croit convenable d'accorder cette faveur; de manière que ceux auprès de qui nous pouvons aisément avoir accès, n'ont pas d'autorité, et ceux qui ont de l'autorité ne se trouvent engagés que parce qu'ils le veulent bien. Une foule d'inconvéniens peuvent résulter de cette manière de traiter; je crains bien que ceci ne dure jusqu'à ce que les disputes avec Rome soient tout-à-fait terminées. »

(25 janvier 1717.) « J'ai vu Alberoni, jeudi dernier. Je lui ai exposé nos difficultés et les causes d'où elles proviennent. Il m'a répondu qu'il savait que nous avons souffert beaucoup et longtemps, et je crois qu'il parlait avec sincérité; que je savais bien qu'il avait autrefois pris la résolution de ne plus se mêler d'affaires, mais que maintenant il espérait d'être sous peu libre de toutes difficultés; que je pouvais compter qu'il saisirait avec empressement toutes les occasions qui se présenteraient pour redresser nos griefs. Il croyait que dans une semaine les altercations du ministère seraient finies, et qu'alors il ferait de son mieux; que le moment n'était pas éloigné où nous éprouverions les bons effets de son sincère désir de nous servir. En effet, considérant la situation présente de nos affaires, je crois ferme-

ment que plus tôt ou plus tard elles seront réglées à notre mutuelle satisfaction. Je n'oserai pas fixer l'époque, mais en général on peut affirmer que nous parviendrons à un arrangement avantageux et définitif. »

Enfin quelques changemens partiels eurent lieu dans l'administration ; ils tendaient à augmenter le pouvoir d'Alberoni et à lui donner une influence marquée dans les départemens des finances et des Indes.

En faisant allusion à cette circonstance, M. Dodington observe (11 février 1717) : « Je crois qu'il y aura encore ici plus de changemens ; mais je pense aussi que la crainte de les voir réalisés paralyse les affaires. Le motif que j'ai eu pour souhaiter ces changemens et même pour les solliciter a été de voir les ministres dans une sorte de dépendance mutuelle ; car sur le pied où sont les choses maintenant, il existe peu de confiance entre eux et Alberoni ; il ne leur permet pas de faire ce qu'ils voudraient par eux-mêmes ; et, d'un autre côté, ce qu'il a intention de faire devant passer par leurs mains, ils cherchent à luyoyer ou à embarrasser la manœuvre tant qu'ils peuvent, ce qui jette dans les affaires la confusion et le désordre. Je souhaite de tout mon cœur sortir d'un tel état de choses, d'une manière ou d'une autre. »

Mais ce n'était pas par l'exclusion de quelques

agens de l'autorité, ni en substituant une machine à une autre, qu'Alberoni pouvait augmenter son pouvoir. Les ministres espagnols, alors même qu'ils devaient leur nomination à Alberoni, ne consentaient pas à agir sous l'influence d'un étranger parvenu; et, soit directement, soit indirectement, ils s'opposaient aux mesures dont le but était de détruire les anciens usages ou de déraciner les abus sanctionnés par le temps. Alberoni introduisit donc une manière nouvelle qui changeait essentiellement la direction des affaires de chaque département, et qui mettait tout le pouvoir dans ses mains, en se rendant le seul dépositaire de la confiance royale, et l'organe principal de la volonté du monarque. Non seulement il réduisit et modifia les conseils en séparant les membres dont il avait lieu de craindre les talens ou l'influence, et en avançant ceux qui entraient pleinement dans ses vues, mais, sous prétexte de maintenir le secret nécessaire, il obtint du roi un ordre pour que les ministres étrangers n'adressassent plus leur correspondance par la voie accoutumée, appelée communément *via de estado*, mais par un mode privé de correspondance appelé *via reservada*, en l'envoyant directement au cabinet du roi; il devint par là le ministre du souverain pour les puissances étrangères.

Quoiqu'il ne fût pas possible à Alberoni d'ôter à

Grimaldo la confiance du roi, et qu'il fût forcé de le conserver dans son poste de secrétaire des affaires étrangères, cependant il le réduisit à la condition d'un commis, et donna le porte-feuille de la guerre à un employé subalterne, don Michel-Fernandez Duran, marquis de Tolosa. (1)

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 194 et 405.

CHAPITRE XXVI.

1717.

Les Hollandais montrent de l'hésitation pour entrer dans la triple alliance. — Propositions d'accommodement faites à l'Espagne et à l'empereur. — Conférence du ministre d'Angleterre relative à l'offre de Parme, Plaisance et Toscane. — Arrestation du grand-inquisiteur d'Espagne par le gouverneur autrichien de Milan. — Indignation de Philippe sur les démarches vaines d'Alberoni pour éviter une rupture. — Lettre au duc de Popoli. — Il obtient la sanction du conseil d'état pour le commencement des hostilités.

MALGRÉ le rapprochement qui s'était opéré entre l'Angleterre et la France, et quoique les Provinces-Unies fussent toujours dans la meilleure intelligence avec l'Angleterre, les ministres influens dans le gouvernement hollandais ne se souciaient aucunement de rompre avec l'Espagne. Beretti Landi, ambassadeur de cette puissance à La Haye, put retarder jusqu'au commencement de 1717 l'accession des États au traité qui créait une triple alliance; mais à peine était-elle formée que les puissances qui en faisaient partie employaient déjà tous leurs efforts afin

d'empêcher une rupture en se constituant médiateurs pour un accommodement qui pût concilier les intérêts de l'Espagne et de l'Autriche. On avait gagné déjà l'empereur, par la promesse d'un échange de la Sicile; et l'on espérait que le roi ou du moins la reine d'Espagne se contenterait de la réversion de la Toscane et de Parme. Mais lorsque cette proposition fut mise en avant, Philippe fit évanouir toutes leurs espérances, en refusant d'accepter des compensations éloignées et incertaines pour des cessions présentes et positives. Il sentait très bien que cette réversion lointaine et douteuse ne pouvait être que le prix de son consentement au transfert de la Sicile à l'empereur, et une renonciation tacite à toute espérance de rétablir un jour la domination de l'Espagne en Italie. Une dépêche de M. Dodington au secrétaire d'état contient la réponse froide et négative faite à une proposition qu'on se flattait de voir favorablement accueillie.

« (12 avril.) M. Alberoni m'a écrit un billet ce matin, pour me prier d'aller le voir au château. Il m'a entretenu long-temps de l'ouverture d'accordement entre cette cour et celle de Vienne, que Sa Majesté a bien voulu faire. Il m'a prié d'assurer Sa Majesté, au nom du roi d'Espagne, qu'il était fort obligé de ses intentions bienveillantes dans cette occasion. Il m'apprit que M. Beretti Landi lui avait communiqué la

conversation que M. Stanhope avait eue avec lui à La Haye à ce sujet; qu'il avait répondu par ordre du roi d'Espagne qu'il n'avait jamais pensé à entrer dans aucun accommodement par l'entremise du pape; que s'il avait eu quelque idée d'arrangement, il aurait certainement mieux aimé devoir une semblable démarche aux bons offices du roi notre maître, qu'il regardait comme son véritable ami; qu'il aimait le repos et la tranquillité, et qu'il serait toujours prêt à faire toutes les démarches raisonnables pour les obtenir, en rétablissant l'équilibre de l'Europe.

« Il me parla ensuite des propositions qui lui avaient été faites, relatives aux États de Toscane et de Parme. Le roi, dit-il, ne les croirait pas suffisantes pour rétablir l'équilibre, alors même qu'ils seraient cédés par traité à un des fils de la reine; car tant que l'empereur serait aussi puissant qu'il est en Italie, il serait toujours le maître de tenir ou non sa parole; une foule de circonstances pourraient se présenter par la suite, dans lesquelles il fût disposé à l'enfreindre; le roi serait d'ailleurs forcé par cet arrangement de renoncer pour jamais à toutes ses justes prétentions en Italie, qu'il a l'intention de faire valoir en temps utile, pour des droits dont il ne jouirait que trop tard, peut-être jamais (trois héritiers vivant encore dans une de ces deux maisons, et deux dans l'autre); quand même ils viendraient à mourir, il

serait douteux que ces droits lui fussent fidèlement conservés, n'ayant par devers lui qu'une simple promesse, et la partie adverse ayant toute la force pour elle. On pourrait, à tout hasard, s'entendre, ou du moins entrer en négociation à ce sujet, s'il était permis au roi de mettre des garnisons dans les places qui en manquent aujourd'hui dans ces États, jusqu'à l'exécution du traité; mais si l'on n'accorde d'autres garanties que des paroles, il laissera plutôt les choses comme elles sont, et il attendra, pour faire valoir ses prétentions en Italie, les occasions que le temps pourra indubitablement offrir. Ce qui peut arriver de pis, ce serait d'y voir l'empereur tout-à-fait le maître (et cela arriverait de même, malgré le traité en question), et par conséquent ses droits tout-à-fait perdus. Ce n'est pas, dit M. Alberoni, que le roi ne fasse un grand cas de la garantie de Sa Majesté britannique; au contraire, il ne fera aucun traité avec qui que ce soit, sans elle; mais il croit que, d'après le plan proposé, l'empereur pourra s'emparer des États d'Italie avant que Sa Majesté ni lui-même ne soient en mesure pour lui opposer aucune résistance. » (1)

Dans cet intervalle, les préparatifs militaires continuèrent avec activité; mais la perspective d'une guerre nouvelle, les réformes rigoureuses

(1) *M. Dodington au secrétaire d'état Methuen* (12 avril 1717).

dans l'administration, l'antipathie nationale contre toute domination étrangère augmentaient la source du mécontentement public, à tel point que la cour se vit dans la nécessité de demander à l'Angleterre la permission de lever trois mille hommes de troupes irlandaises, pour les employer à contenir la capitale.

«(7 juin.) Je n'ai fait qu'insinuer dans ma lettre à M. Addison, écrivait le ministre anglais, le désir que m'a montré M. Alberoni d'avoir trois mille soldats irlandais au service d'Espagne. Je n'en aurais jamais parlé, sans y avoir été forcé, parce que je crois que Sa Majesté n'aura pas l'intention d'acquiescer à cette demande; il est toutefois hors de doute que cette faveur serait ici hautement appréciée, et que deux régimens seulement feraient grand plaisir, en ce qu'on verrait par là que le roi d'Angleterre tient à cœur d'obliger le roi catholique. Voici le motif que l'on donne pour faire cette demande avec de si vives instances (car il faut que vous sachiez que l'on m'obsède sans cesse pour cet objet) : Le mécontentement est à son comble parmi le peuple; ils ont besoin de troupes étrangères pour le contenir. Ils ont tellement abreuvé de dégoût les gardes wallones, qu'ils ne peuvent plus compter sur elles; ils auraient donc alors, pour parer aux événemens qui pourraient arriver, un corps de

troupes entièrement dévoué, qui n'eût jamais habité le pays. » (1)

Quoique Alberoni ne conservât aucun espoir d'empêcher l'union de la France avec les puissances maritimes, et qu'il eût échoué dans ses diverses tentatives pour diviser les alliés, ce ministre n'en cherchait pas moins à différer une rupture ouverte, en conseillant au roi de temporiser jusqu'à ce qu'il eût préparé une escadre et une armée, pour appuyer ses prétentions. Il est probable qu'il y aurait déterminé Philippe, sans un accident inattendu qui renversa ses projets, et qui fit tout à coup éclater la guerre.

Don Joseph Molinés, ambassadeur d'Espagne à Rome, avait été nommé grand-inquisiteur à la place du cardinal de Giudice. En traversant l'Italie pour aller prendre possession de sa place, il passa dans le Milanais, muni du sauf-conduit du gouvernement du pape, et sur la promesse verbale de l'ambassadeur impérial, qu'il pouvait traverser le pays en toute sûreté. Il fut cependant arrêté par le gouverneur autrichien, et enfermé dans la citadelle de Milan. On saisit ses papiers, qui furent envoyés à Vienne, dans l'espoir qu'on y trouverait des renseignemens impor-

(1) *M. Dodington au secrétaire d'état Stanhope (7 juin 1717), réservé.*

tans relatifs aux desseins de la cour d'Espagne. (*)

Cette violence de la part d'un prince contre lequel il existait déjà de grands motifs de plainte, enflamma le ressentiment de Philippe, dont le caractère, malgré son indolence habituelle, était très susceptible et même vindicatif. Sans trop réfléchir à l'état peu avancé de ses préparatifs, sans considérer combien il était impolitique d'attirer sur ses bras toutes les forces de l'Europe à la fois, il se détermina à venger l'injure faite à sa personne dans celle de son ministre, et à soutenir par les armes l'honneur de la couronne qu'il croyait blessé.

Alberoni se trouva dans la position la plus embarrassante. Il avait en vain cherché à obtenir l'appui, ou tout au moins l'acquiescement de l'Angleterre; il avait eu recours aux Hollandais; mais il n'avait pas été plus heureux de ce côté. Il voyait avec alarme, et contre son attente, la France elle-même unie avec les puissances maritimes et avec l'empereur pour la garantie des possessions autrichiennes; il voyait en même temps la succession des deux couronnes de France et d'Angleterre affermie par la paix d'Utrecht. L'Espagne était sans alliés, sans aucun espoir d'assistance, si ce n'était la possibilité d'une

(*) Le grand-inquisiteur Molinés mourut à Milan en 1719.

diversion faible et éloignée de la Turquie, ou les insignifiants efforts des rebelles de la Hongrie, ou enfin la perspective d'une coopération possible des puissances du Nord. Il s'en fallait de beaucoup que l'escadre fût équipée. La réforme et les changemens divers opérés dans l'administration étaient trop récents pour qu'on pût en espérer de prompts et heureux résultats. Il y avait dans la nation un parti formidable absolument opposé à toutes ses mesures; il cherchait du moins à les entraver par mille moyens. Alberoni lui-même n'était investi d'aucune autorité avouée et publique; son pouvoir n'avait pour appui que la protection de la reine; et tout chargé qu'il était de diriger le gouvernail du vaisseau de l'État, il dépendait d'ordres éventuels, et ne pouvait suivre un plan régulier de conduite. A la vue des dangers qui menaçaient le pays et lui-même, si l'on s'engageait dans la guerre sans être préparé à la soutenir, il mit en œuvre toute son adresse et tous ses talens pour différer au moins la rupture. Ses efforts et ses raisonnemens ne firent qu'une faible impression sur l'esprit d'un maître irrité, qui, plein de son ressentiment, et passionné pour les grandes entreprises, refusait de se soumettre aux froids calculs de la prudence, et ne voyait que la gloire de se venger, lui et sa nation. Les démarches d'Alberoni auprès de la reine ne furent pas plus heureuses; et quoique ses remon-

trances lui arrachassent parfois quelques larmes⁽¹⁾, sa fierté, ou bien son zèle pour la gloire de son mari, lui donnaient la même inflexibilité.

Philippe, fatigué de l'opiniâtreté du ministre, et voulant balancer son avis par le jugement d'une autre personne d'un rang élevé et jouissant de beaucoup de considération, écrivit au duc de Popoli pour lui demander son avis. Ce personnage méritait la confiance dont le roi l'honorait; par son rang et ses emplois il exerçait une grande influence sur les grands. Il eut bientôt pénétré la pensée du roi, et en courtisan habile il émit par écrit une opinion favorable à la guerre; il déclama fortement contre la conduite de l'empereur, et prouvait par force argumens que les ressources de l'Espagne n'étaient pas inférieures à la grandeur de la lutte, et que le succès couronnerait les armes de Sa Majesté. Comme il avait des parens et des amis dans Naples, il appuyait sur l'invasion de ce pays où l'on serait bien reçu.

Le roi, enchanté de voir confirmer son opinion, envoya la lettre à Alberoni comme une réponse sans réplique à tous ses raisonnemens. Celui-ci eut recours au même moyen polémique pour se défendre; il écrivit au duc une lettre dans laquelle il exposa ses moyens de défense et ses opinions, en termes encore plus forts, et dans

(1) *Notice sur Riperdà*, par les abbés siciliens (manuscrit).

une dialectique encore plus serrée que celle qu'il avait employée, pour tâcher de convaincre son souverain : le lecteur pourra en juger.

« 10 juin. — Le roi, mon maître, m'a remis, monsieur le duc, la lettre de Votre Excellence. Elle roule sur un sujet qui, je vous l'avoue, m'a rempli d'horreur et de consternation. Je n'ai qu'une faible judiciaire, mais assez forte cependant pour me faire voir que votre projet serait la ruine de ce pauvre pays, déjà épuisé par les guerres précédentes, qui ne peut se relever de ses malheurs et guérir ses larges plaies qu'avec le baume d'une paix durable, dont il a plus besoin que jamais. »

Il posait la question de savoir si l'arrestation de Molinés était ou non une violation de la neutralité de l'Italie, et, en admettant l'affirmative, il poursuivait ainsi :

« Mais quelles sont les forces, quels sont les trésors sur lesquels le roi catholique pourrait compter, seulement pour attaquer le royaume de de Naples? Et, en supposant même qu'il existât deux millions de dollars dans le trésor, que nous eussions une escadre formidable, des moyens de transports, des approvisionnemens, des munitions d'artillerie; en supposant que notre escadre, telle qu'elle est, fût assez forte, qu'elle mouillât devant Naples, que tout le pays se déclarât pour la cause du roi, que les places fortes enfin se ren-

dissent à ses armes, qui pourrait répondre de la conservation de cette conquête? Nous n'avons rien de ce que je viens d'énoncer, et qui est cependant indispensable. M. le duc de Popoli pourrait-il nous dire quel temps il faudra pour produire ce miracle? Votre Excellence ignore-t-elle que deux mois suffisent à peine pour une simple expédition à Majorque? Puisque des préparatifs aussi immenses demandent un temps encore plus long, il faudra que l'escadre destinée pour cette glorieuse entreprise, reste, en attendant, dans le port de Cadix ou de Barcelonne, et qu'elle y croupisse dans l'inaction, à la honte de l'Espagne et au scandale du monde. »

« Songez bien, monsieur le duc, qu'avant la déclaration de la guerre contre les Turcs, l'empereur avait obtenu, par l'entremise du pape, l'assurance que le roi d'Espagne n'attaquerait pas ses États en Italie. Le roi peut-il et doit-il regarder l'arrestation de Molinés comme une infraction de la neutralité, et inférer de là qu'il peut révoquer sa promesse? D'après la garantie des puissances maritimes et de la France, la guerre ne doit point avoir lieu en Italie, aucun changement ne doit être fait dans les possessions qui existent. Or, des représailles, fondées ou non, ne sauraient être confondues avec des actes d'hostilité entre deux puissances déjà ennemies.

« Je suppose, monsieur le duc, que nos troupes débarquent, et qu'elles prennent possession du royaume de Naples; c'est tout ce que les Allemands pourraient souhaiter de mieux. En effet, une agression aussi étourdie de notre part leur fournirait un excellent prétexte pour mettre à exécution leurs vastes et ambitieux desseins. La cour de Vienne, il n'en faut pas douter, à la première nouvelle de cette invasion, s'empresserait de faire la paix avec les Turcs; ou bien donnant tout de suite des ordres pour veiller à la défense de ses États de ce côté, elle enverrait en Italie un corps de dix-huit mille hommes pour occuper sur-le-champ Parme, Plaisance et la Toscane. Supposons même encore un débarquement heureux et l'occupation pacifique du royaume, ne serait-il pas absolument nécessaire de garder l'escadre dans le port de Naples, et des vaisseaux de transport tout prêts? car autrement le roi n'aurait aucun moyen de retirer ses troupes.

« Mais que diraient les Hollandais à la vue d'une pareille agression, précisément lorsqu'ils paraissent être disposés à s'unir avec l'Espagne, et réconcilier le roi avec l'archiduc? que dirait la France, qui offre de déterminer les puissances maritimes à assurer à don Carlos les États de Parme, Plaisance et la Toscane? que dirait aussi l'Angleterre,

qui connaît et appuie ce même arrangement ? Et quelle pensée horrible, monsieur le duc, que celle de plonger, de propos délibéré, deux souverains jeunes et candides dans une si grande détresse ! Tranchons le mot, ce serait donner au monde lieu de croire et de penser que quelques *fous* italiens, par attachement pour leur pays, ont poussé le roi à consommer la dévastation et la ruine entière de l'Espagne.

« Pensez bien, monsieur le duc, que le roi catholique ne doit pas espérer la conquête de l'Italie sans le secours d'alliés puissans, surtout s'il n'a ni troupes, ni argent, ni généraux habiles et expérimentés. Pouvons-nous, selon la phrase de Votre Excellence, opposer la force à la force, avec trois royaumes (1) plus mécontents que jamais, avec un peuple exaspéré, une noblesse turbulente, et surtout privés, comme nous sommes, de tout secours humain ? Dans une affaire aussi importante, aussi majeure, je ne me sens vraiment pas le courage de dire et même de penser que, malgré tant de difficultés, nous devons nous en rapporter au hasard, et ne compter que sur la justice de notre cause. J'ai tenu le même langage à Leurs Majestés, dès la première fois qu'elles m'ont fait l'honneur de me consulter sur cette affaire. C'est au point que, quand même l'en-

(1) Catalogne, Valence et Aragon.

treprise serait couronnée du plus brillant succès, je serais bien aise qu'on sût dans le monde que je ne l'avais pas approuvée. Je prie Votre Excellence, quand elle aura jeté les yeux sur ce papier écrit à la hâte et sans préparation, de me le renvoyer, et de vouloir bien garder un profond silence sur ce qu'il contient; j'ose espérer cette discrétion de votre honneur et de votre probité, sous la réserve de *salvo saniori judicio.* » (1)

Cette lettre impromptu, dans laquelle Alberoni nous a laissé des preuves de jugement et de prévoyance en politique, fit une impression profonde sur l'esprit du duc de Popoli. Il eut la candeur d'adresser une nouvelle lettre au roi, par laquelle il rétractait sa première opinion comme étant peu motivée et même erronée, et se déclarait contre un commencement intempestif d'hostilités. Il ne put s'empêcher de donner adroitement, pour motif de sa rétractation, la lettre d'Alberoni qu'il communiquait en même temps à Sa Majesté.

Philippe, après l'avoir lue, envoya sur-le-champ le père Daubenton avec la lettre chez Alberoni, lui demander s'il connaissait ce papier qui lui était tombé entre les mains. Le roi espérait, sans doute, que la peur l'engagerait à le désavouer; mais le ministre était au-dessus de cette pusilla-

(1) *Storia del cardinale Alberoni*, part. II, page 151.

nimité. Il reconnut franchement et sans balancer que la lettre avait été écrite par lui; mais, malgré l'indiscrétion du duc, il témoigna son contentement de ce qu'elle était tombée sous les yeux du roi, et déclara hautement qu'il était trop sincèrement dévoué à la gloire et à la prospérité de son maître, pour rétracter une opinion qu'il croyait fondée sur des principes d'une vérité incontestable. Il voulut que Daubenton écrivit sa réponse au dos même de la lettre. Au moment de signer, le confesseur lui dit : « Je suis pour la guerre, moi; mais je vous dirai franchement que votre refus irritera le roi, et peut vous exposer à une disgrâce. »

Alberoni persista toujours à combattre l'opiniâtreté du roi avec la même force. Il revint, à plusieurs reprises, sur l'impossibilité où l'on était de tenter une attaque sur Naples; il représenta aussi que la saison était trop avancée pour envahir la Sardaigne, et parla d'une attaque contre les Turcs, ou, selon les promesses faites au pape, d'une descente sur la côte d'Afrique, comme d'une entreprise de plus facile exécution, et surtout plus en rapport avec l'honneur et les intérêts de l'Espagne. (*)

(*) Il est assez remarquable que tous les écrivains, tant nationaux qu'étrangers, aient reproché à Alberoni d'être *seul* l'agresseur, et que Saint-Philippe, dont nous avons

Malgré les ordres positifs de Philippe, qui rendaient toute opposition inutile, Alberoni avait encore trop de craintes sur l'issue de la guerre pour accepter la responsabilité d'une aussi grande entreprise; il porta l'affaire au conseil d'état, et ce ne fut que sur l'approbation de ce corps qu'il commença la guerre.

eu souvent l'occasion de louer le jugement, regarde la correspondance avec le duc de Popoli comme une ruse politique. Nous sommes pourtant forcés de nous écarter de cette autorité respectable. D'après les portraits des caractères de Philippe et de la reine, tracés par ceux qui les observèrent de très près, ils n'avaient ni l'un ni l'autre besoin d'impulsions étrangères qui réveillassent leur ambition. D'ailleurs la situation relative des cours de Vienne et de Madrid, et la répugnance connue de Philippe, lorsqu'il fut forcé de quitter l'Italie, dispensent de toute preuve à cet égard, et font voir clairement qu'Alberoni ne fut pas l'auteur, mais seulement l'exécuteur des projets de guerre. Nous nous en rapportons à la lettre de ce ministre que nous avons citée, et nous demandons à tout juge impartial s'il était possible d'employer des argumens aussi convaincans, sans en sentir la force, et s'ils doivent être considérés comme une jonglerie, une manœuvre pour cacher le projet qu'il s'agissait d'anéantir.

Les deux abbés siciliens, Platania et Caraccioli, qui étaient parfaitement instruits de tout ce qui se passait à la cour et dans le cabinet espagnol, acquittent Alberoni de l'imputation d'avoir été l'instigateur et le premier moteur de la guerre. Toute la correspondance de l'envoyé britannique, M. Dodington, qui était en correspondance jour-

nalière avec ce grand homme d'état, atteste le tourment qu'il se donnait, et son anxiété pour tâcher d'éviter la rupture depuis le commencement de la dispute. Les grands préparatifs qui n'étaient que commencés en Espagne, l'état d'imperfection dans lequel on vit sortir des ports du royaume les expéditions contre la Sardaigne et la Sicile, prouvent qu'il avait plutôt en vue de temporiser que d'en venir à cette fatale rupture. A ces preuves décisives nous pouvons ajouter encore ses assurances solennelles, invariables et réitérées, tant publiques que particulières, pendant le temps de son ministère, et même après sa chute, sans compter le témoignage authentique qui en a été donné dans la réponse à sa célèbre apologie, dans laquelle on convient, quoiqu'à regret, qu'il n'avait pas été l'auteur de la guerre.

Storia del cardinale Alberoni, pages 11, 146, 158. *Apologie d'Alberoni* dans le même ouvrage. Extraits de l'*Historical register*, 1722. SAINT-PHILIPPE, tome III, pages 197 et 200. ORTIZ, tome VII, chap. II, page 423. DÉSORMEAUX, tome V, pages 330 et 340. NOAILLES, tome V, page 74.

CHAPITRE XXVII.

1717.

Armemens dans les ports de l'Est de l'Espagne. — Alberoni élevé à la pourpre romaine. — Départ de l'expédition espagnole contre la Sardaigne. — Démarches d'Alberoni pour donner le change aux cours d'Angleterre et de France. — Invasion et conquête de la Sardaigne. — L'Espagne cherche à se justifier. — Alarmes et préparatifs de l'Angleterre et de la France. — Ouvertures pour un accommodement faites à l'Espagne. — Préparatifs pour une nouvelle expédition. — Mission de Stanhope à Madrid, pour faire des ouvertures pour un accommodement. — L'Angleterre parvient enfin à vaincre la tiédeur de la Hollande et de la France. — Conférence du ministre anglais avec Alberoni, au sujet des ouvertures. — La cour d'Espagne paraît disposée à accepter les conditions proposées. — Maladie et rétablissement du roi. — Impopularité d'Alberoni; anecdote relative à sa plaisante contestation avec le duc d'Escalona.

QUELQUE opposé que fût Alberoni à la guerre, à peine fût-il certain qu'elle était inévitable qu'il s'occupa, avec le plus grand zèle, et même avec joie, des préparatifs nécessaires. Mais il savait qu'il courait la chance de déplaire au pape par la violation des promesses solennelles et réitérées; il fallait renoncer à l'espoir d'obtenir le chapeau de cardinal, objet de tous ses vœux. La position

était délicate; d'ailleurs comment pourrait-il surmonter l'indécision de la cour de Rome où les vues de Philippe et le crédit personnel de son ministre étaient balancés par l'influence de l'empereur et les intrigues du cardinal del Giudice. Ce dernier ne laisserait pas échapper l'occasion de se venger des mortifications qu'on lui avait fait essuyer. A la vue de cette indécision du pape et du déplaisir qu'avait causé au roi l'opposition d'Alberoni à la guerre, les nombreux ennemis du ministre triomphaient déjà de sa disgrâce prochaine, qu'ils jugeaient inévitable. (1)

Un coup d'autorité pouvait seul tirer Alberoni de cette position gênante; il n'hésita pas à le tenter. Sans s'embarasser que la réconciliation avec la cour de Rome fût ou non définitivement opérée, et que le nouveau nonce se trouvât déjà à Perpignan (2), il fit rendre un décret pour empêcher son entrée en Espagne; tandis que d'un autre côté il envoyait un courrier à Rome, annonçant que la dignité depuis si longtemps attendue pouvait seule être le prix de la réconciliation. Pour apaiser les partisans de l'empereur, le message était accompagné d'une déclaration qui portait que les préparatifs de l'Espagne n'étaient pas dirigés contre ce prince.

(1) NOAILLES, tome V, page 70.

(2) Dépêches de Dodington.

On renouvelait aussi les promesses faites précédemment de continuer la guerre contre les infidèles.

Un tel mode de négociation était expéditif. Alberoni surmonta l'irrésolution du pontife, qui tenait à conserver les avantages de la réconciliation avec l'Espagne autant que le ministre tenait à obtenir son chapeau de cardinal. Sa Sainteté accorda donc la demande du ministre espagnol; par conséquent le nonce fut reçu; et dans un consistoire solennel le pontife annonça la nomination d'Alberoni, dont il vanta beaucoup le noble caractère et les éminens services qu'il avait rendus. Il ajouta qu'il lui était impossible de résister aux instances du roi et de la reine d'Espagne, qui avaient témoigné pour sa promotion plus d'intérêt qu'on n'en avait jamais montré pour celle d'aucun prince du sang. En vain le cardinal del Giudice s'éleva avec véhémence contre la personne et l'administration d'Alberoni, son éloquence fut en pure perte; et le 10 juillet le messenger *ad hoc* partit de Rome pour porter à ce ministre la nouvelle de sa nomination.

L'annonce de cette promotion fut le signal de l'exécution de l'entreprise. Pendant que toute l'Europe était en suspens, que l'Angleterre appréhendait une nouvelle invasion en faveur du prétendant, que l'empereur tremblait pour Naples, Victor-Amédée pour la Sicile, et les Gé-

nois pour leurs propres côtes ; pendant que le pape rêvait déjà un coup décisif contre les infidèles, et que la capitale et la nation étaient occupées de bruits et de conjectures propres à augmenter l'incertitude générale, don Joseph Patiño, l'ami et le confident du ministre, était envoyé à Barcelonne, comme porteur des ordres définitifs pour le départ de l'expédition. (1)

Alberoni ne s'endormait pas, il dressait de nouvelles batteries, et employait de nouvelles ruses. Tantôt il semblait vouloir seulement gagner du temps, tantôt on le croyait décidé à tenter un coup décisif pour semer la division parmi les alliés. Nous apprenons par la correspondance du ministre d'Angleterre (3 août) qu'il avait cherché fort adroitement à remettre sur le tapis la question des arrangemens commerciaux, et qu'il prodiguait encore les promesses de redresser les griefs des négocians anglais, et de cultiver l'amitié de l'Angleterre. Il accompagnait ces promesses de ses prétextes ordinaires pour différer la conclusion de l'affaire ; il parlait surtout de ses propres occupations, se plaignant de l'absence de Patiño, la seule personne, selon lui, capable de traiter un point aussi délicat.

En vain on lui demanda à plusieurs reprises

(1) Dépêches de Dodington.

quel était le but de cette expédition, il ne répondit qu'au moment même où elle mettait à la voile. Il prit alors un air de candeur et de modestie, faisant semblant de céder aux instances du ministre anglais; il avoua enfin que l'expédition était destinée contre l'empereur, mais sans laisser transpirer la moindre chose sur sa destination spéciale. Il termina par cette observation : « Je n'ai eu aucune part dans le projet de cette expédition, si ce n'est d'en avoir hâté les préparatifs; et je puis vous assurer que j'ai fait de très fortes remontrances au roi, de vive voix et par écrit, sur les inconvéniens qui peuvent en résulter; mais le roi le veut ainsi, et tous mes raisonnemens n'ont pu changer ses volontés, ni le détourner de ses vues. » Ce mélange de candeur et de dissimulation ne manqua pas d'opérer l'effet qu'il en attendait; car le ministre, en communiquant l'avis à sa cour, témoigne une conviction réelle de la sincérité de ses protestations, et il la flatte que ses promesses seront enfin accomplies. (1)

Tout en amusant ainsi les Anglais sur l'objet de leur commerce, Alberoni fit une démarche qui paraissait devoir être suivie aussi d'un bon résultat.

(1) *M. Dodington à M. le secrétaire Addison* (9 et 30 août 1717).

tat auprès de la cour de France. Voici ce qu'il faisait observer à l'ambassadeur. « On croit généralement que l'Espagne n'est pas en état de faire quelque chose par elle-même, et pourtant tout le monde s'alarme de ses préparatifs. Que serait-ce si le roi d'Espagne avait suivi mes conseils de rester tranquille pendant quelques années, sans s'occuper d'autre chose que du rétablissement de ses finances? » Sur la réponse de l'ambassadeur, que cette conduite était digne d'un grand ministre, et non moins conforme aux vues de la France qu'aux intérêts de l'Espagne, il répliqua, en insistant sur la nécessité de l'union entre les deux couronnes de la famille de Bourbon, et il ajouta : « Le roi d'Espagne n'a d'autre intérêt que celui d'être en bonne harmonie avec la France; aussi je ne me soucie pas de recevoir des propositions de la part des autres puissances. Le roi d'Angleterre, par exemple, nous a long-temps tourmentés pour que nous fissions la paix avec l'empereur, et il a même offert sa médiation; mais, à son grand étonnement, nous chercherions cette médiation ailleurs. » Il offrit en même temps d'accepter celle de la France, pourvu que la liberté de l'Italie et les prétentions de la reine fussent assurées. (1)

Pour contenter les Espagnols et semer en

(1) NOAILLES, tome V, pages 74 et 75.

même temps des germes de jalousie entre les puissances maritimes et la France, il fit courir le bruit que l'objet de l'expédition avait été secrètement communiqué au Régent et qu'il n'y avait pas de doute qu'à la première occasion il ne se déclarât pour l'Espagne. En attendant, l'armement qui avait fixé l'attention de l'Europe appareillait de Barcelonne en deux divisions composant une force de douze vaisseaux de guerre et neuf mille hommes commandés par le marquis de Ledé. La première mit bientôt à découvert le but de l'entreprise, en se présentant devant le port de Cagliari; mais les vents contraires empêchèrent pendant vingt jours la seconde division d'y arriver. Sans ce retard inattendu Cagliari se serait rendu sans résistance, et la conquête de l'île aurait eu lieu de suite. Mais le gouverneur autrichien, le marquis de Rubi, eut tout le temps de se préparer à la défense; on arma les remparts; la garnison fut renforcée par un corps de milices et de Catalans au service de l'Autriche; les forteresses de l'intérieur furent aussi fortifiées et confiées à la garde des troupes du pays ou de ceux qui avaient pris volontairement du service pour le monarque autrichien.

Les sommations du général espagnol ayant été rejetées, un corps de six mille hommes d'infanterie et de six cents chevaux fut débarqué; la garnison se replia aussitôt sur la place, et la plus

grande partie du pays se déclara en faveur de Philippe. L'intempérie de la saison, le manque de provision d'eau fraîche et des choses nécessaires pour un siège permirent au gouverneur de prolonger sa défense; et lorsque enfin il lui fut impossible de résister plus long-temps, il se jeta dans la partie haute de l'île pour soutenir la cause autrichienne tant qu'il resterait un pied de terrain à défendre. Quand il fut parti, la garnison rendit les armes; mais la soumission de la capitale et de ses environs n'entraîna pas celle de l'île entière. Les forts de Castel-Aragones et Alaguer tenaient encore, et l'armée espagnole eut à traverser quarante lieues de pays, inquiétée par les montagnards actifs et vigilans, et exposée à l'influence d'un air malsain au milieu des chaleurs de l'automne.

On attaqua d'abord Alaguer; et quoique la garnison reçût, par ses petits bâtimens venant de la côte de Naples, quelques renforts, elle fut forcée de se rendre le 28 octobre. La prise de Castel-Aragones et la conquête de l'île ne furent pas terminées avant le commencement de novembre. Une amnistie générale ayant été proclamée, plusieurs partisans de la maison d'Autriche, parmi lesquels se trouvait l'archevêque de Surfari, profitèrent de la permission usitée en pareil cas et quittèrent l'île. La saison était déjà trop avancée pour faire quelques mouvemens

contre Naples, si toutefois on en avait l'intention. Le marquis de Lede laissa cinq mille hommes pour conserver cette conquête, et avec le reste de l'armée excédée de fatigues et de maladies, il fit voile vers Barcelonne. (1)

Philippe fut très content d'avoir recouvré cette île qui appartenait autrefois à la nation espagnole. Cet heureux commencement des hostilités méditées contre l'empereur, le charma et nourrit ses espérances pour l'avenir; on chanta un *Te Deum* avec la plus grande solennité; il y eut une illumination générale dans Madrid; rien ne fut épargné pour exalter les sentimens patriotiques à l'occasion de ce succès. Alberoni seul ne partageait pas l'allégresse générale; cependant, pour faire la cour à son souverain, il prit en public tous les dehors d'un contentement sincère; mais avec ses amis, il déplorait l'entêtement et l'imprudencce du jeune roi qui se précipitait dans la carrière des hostilités, avant d'avoir terminé les préparatifs nécessaires pour parvenir à un but bien autrement important que la possession d'une petite île de la Méditerranée. Néanmoins le masque étant levé, il fallait justifier cette agression. Le langage dont on se servit trahissait assez l'embarras du ministre. Dirigé par lui, le mar-

(1) *Dépêches de Dodington. SAINT-PHILIPPE, tome IV. Ibid, tome III, pages 208 et 228. Historical register, pour 1777, pages 388 et suiv.*

quis de Grimaldo, en sa qualité de secrétaire d'état, communiqua aux ministres espagnols résidens auprès des cours étrangères une circulaire qui renfermait tous les argumens dont ils devaient faire usage pour défendre la conduite de leur souverain. Dans cette pièce diplomatique on ne voyait pas sans surprise que le secrétaire d'état jetait véritablement tout le blâme de l'entreprise sur le roi lui-même, que l'on représentait comme le premier auteur de l'expédition, puisque le ministre avouait qu'il en avait d'abord ignoré le but réel, et qu'il avait même été très étonné en l'apprenant; venait ensuite une relation très étudiée des insultes, provocations, injures, que l'Espagne avait essuyées de la part de l'empereur; elle était suivie d'une récapitulation des engagements solennels violés par la cour d'Autriche depuis la paix d'Utrecht jusqu'au moment de la rupture; enfin, dans cette série d'accusations et de griefs, le secrétaire d'état s'appesantissait principalement sur l'arrestation de Molinés qu'il dénonçait comme une violation éclatante de la neutralité de l'Italie, et comme un motif qui suffisait seul pour entraîner la déclaration de guerre. (1)

(1) ROUSSET, tomes I et II, *passim*. ORTIZ, tome VII, page 307. TINDAL, tome XIX, page 166. Le lecteur trouvera plusieurs documens sur ce sujet, dans l'*Historical register*, pour 1717, page 376.

¶ « Lorsque l'Europe croyait, dit la lettre du marquis de Grimaldo, que les préparatifs que faisait l'Espagne menaçaient l'ennemi commun de la chrétienté, et que les forces de Sa Majesté étaient destinées à seconder les efforts de l'armée chrétienne, conformément aux offres généreuses que le roi en avait faites au pape, le roi résolut d'envoyer son escadre et ses troupes vers le royaume de Sardaigne pour en faire la conquête. Votre Excellence et l'Europe entière en aura été surprise; *je l'ai été moi-même*. Je sais, comme tout le monde, quelle est la droiture, l'équité de Sa Majesté Catholique, son inviolable fidélité aux promesses royales, la délicatesse de sa conscience et sa constance dans l'adversité, qualités qui sont le véritable portrait de ce monarque, et le rendent le digne successeur des plus grands rois qui aient occupé le trône d'Espagne. Mais cette même connaissance cause ma *surprise*, et j'avais *de la peine à comprendre* qu'un prince, doué de tant de qualités, eût pu se déterminer à attaquer l'archiduc lorsqu'il est en guerre contre les Turcs, et que les côtes de l'État ecclésiastique sont menacées d'une invasion. Cependant, puisque le roi a pris cette résolution, il faut que des considérations supérieures et de puissans motifs l'y aient, pour ainsi dire, *forcé*. C'est, en effet, ce que j'ai appris de Sa Majesté elle-même, avec ordre d'en faire la communication à Votre Excellence. »

Après avoir exposé les griefs contre l'empereur, relatifs à la protection qu'il accorda aux Catalans après la signature du traité pour l'évacuation de cette province, et aux secours continuels envoyés à Naples pour aider l'insurrection contre Philippe, M. de Grimaldo continue :

« La guerre des Turcs offrait à Sa Majesté l'occasion de se venger et de recouvrer les États que l'archiduc avait usurpés sur lui. Mais Sa Majesté ne profita pas d'une conjoncture si favorable, et non seulement elle ne porta pas la guerre en Italie, en négligeant ses propres avantages, mais elle contribua à la grandeur de son ennemi, en donnant, par principes de religion et par un zèle vraiment chrétien, des secours aux alliés de l'archiduc. (*)

« Le roi croyait que si une conduite si généreuse de sa part n'inspirait pas à l'archiduc le désir de la paix, elle l'engagerait du moins à avoir pour sa personne les égards et les ménagemens qui s'observent même entre des ennemis déclarés et des généraux d'armées en présence. Il n'en a rien été, et l'on a, au contraire, publié à Vienne, en Italie et en Flandre, des déclarations non moins injurieuses à la personne de Sa Majesté qu'à sa

(*) On fait allusion à l'escadre espagnole, ayant à bord huit mille hommes de troupes, qui fut envoyée dans les mers de la Grèce, et qui fit lever le siège de Corfou, au moment où les Turcs allaient s'en emparer.

couronne. Pour justifier ces déclarations par des faits, on a arrêté le grand-inquisiteur d'Espagne, muni d'un passe-port de Sa Sainteté, approuvé et visé par le cardinal Schollenbach. Cette dernière offense a rappelé le souvenir des précédentes, et l'obligation où se trouve le roi de venger des injures qu'il ne pouvait pas dissimuler, sans affaiblir la considération de son autorité dans l'esprit de ses peuples, qui le regarderaient comme incapable de défendre et de maintenir leur repos. Enfin, cette insulte, faite au roi dans la personne du grand-inquisiteur, a fait connaître à Sa Majesté que le ministère de Vienne a toujours cherché les occasions d'humilier une nation si sensible sur le point d'honneur, et offensée par une injure faite publiquement dans la personne de son roi. Ces sérieuses réflexions ont engagé la justice de Sa Majesté à employer, pour une vengeance légitime, les troupes destinées d'abord contre les ennemis de l'archiduc. »

Le marquis de Beretti-Landi, ambassadeur d'Espagne en Hollande, en présentant cette lettre de M. de Grimaldo *aux seigneurs les États-Généraux*, l'accompagna de quelques remarques et de considérations dont l'Autriche fut vivement offensée. Une réponse parut, portant le titre de *Considérations sur le Mémoire de Beretti-Landi, et sur la lettre de Grimaldo*, qui, quoique non communiquée dans des formes diplomatiques,

renferme pourtant les véritables sentimens du cabinet de Vienne. Nous n'extrairons de cette longue pièce que ce qui a rapport à l'affaire du grand-inquisiteur.

« Passons, y est-il dit, à l'affaire de M. de Molinés, *cette dernière offense qui rappelle le souvenir des précédentes, et l'obligation où se trouvait le duc d'Anjou de venger des injures qu'il ne pouvait plus dissimuler.* Au défaut de bon droit, M. de Grimaldo a recours à l'indignation ; il est fort aisé de la repousser. Ce ministre ne peut pas ignorer qu'il y a guerre ouverte entre Sa Majesté Impériale et le duc d'Anjou. L'armistice, par le traité d'Utrecht, ne regarde que l'Italie et les îles de la Méditerranée réciproquement possédées. C'est la disposition de l'article XI, suivant lequel il peut bien y avoir *liberté de communication entre les naturels et habitans desdites terres et îles respectivement possédées* où l'armistice a lieu ; mais non pas entre ces mêmes terres et îles et les lieux où il n'y a pas d'armistice. Chacun doit se tenir chez soi. On ne se présente dans le pays de l'autre empire qu'avec un bon passe-port en règle. M. de Molinés ne l'avait pas. C'est un Espagnol du parti du duc d'Anjou, et non seulement de son parti, mais un de ses ministres, et qui l'a servi le plus long-temps contre Sa Majesté Impériale et Catholique. Un tel personnage n'a pu ni dû entrer dans les États de l'empereur, sans un passe-port

signé de la main de Sa Majesté Impériale et Catholique ou du gouverneur du pays. Celui du pape ne suffisait pas; et le cardinal de Schollenbach, sur le consentement duquel on s'appuie, ne l'avait signé ni même n'y avait apposé son *visa*. Il avait seulement répondu, quand on lui avait demandé si M. de Molinés pourrait librement traverser le Milanais à la faveur du passe-port de Sa Sainteté : *credo di si*. Il n'avait rien assuré ni promis. Quelques paroles dites à Rome à ce sujet ne pouvaient pas avoir à Milan la force d'un passe-port signé et scellé : d'ailleurs on ignorait ces paroles dans cette ville; et quand même on les aurait sues, on n'en aurait fait aucun cas; car elles n'étaient accompagnées d'aucun engagement. Le cardinal de Schollenbach avait cru *di si*, et le prince de Lewenstein croyait *di no*, c'est tout ce qu'on peut dire. Il faut remarquer aussi que M. de Molinés ne s'était pas contenté de traverser le Milanais en voyageur par le plus court chemin; il s'est détourné exprès pour venir à Milan, siège du gouvernement et capitale du pays, ce qui ne devait point se faire. Il s'ensuit de tout cela qu'il a été bien et dûment arrêté.

« Si la cour de Madrid prétendait le contraire, elle pouvait s'en plaindre aux garans, et demander satisfaction sans courir d'abord aux armes. L'article XI du traité d'Utrecht est précis sur ce point : *Toutes les contraventions, dit-il, faites*

au présent armistice après qu'il aura commencé et pendant sa durée, tant de l'un que de l'autre côté, seront, de quelque façon et en quelque lieu que la chose arrive, redressées sur-le-champ, annulées et réparées de bonne-foi. » § (*)

L'empereur apprit avec indignation l'envahissement de ses États, précisément dans le moment où il se trouvait engagé dans une guerre contre les infidèles, et au mépris de la promesse solennelle faite au pape par le roi d'Espagne. Il fit donc un appel aux membres de la triple alliance en réclamant leur appui, et en leur rappelant qu'ils lui avaient garanti leur protection contre toute agression injuste. Quant au pape, il lui signifia que pour dissiper ses soupçons sur sa connivence, il fallait qu'il rompît toutes ses relations avec l'Espagne; qu'il rappelât son nonce et rapportât le bref pour l'imposition sur les biens ecclésiastiques, comme ayant été obtenu injustement; enfin, qu'il privât Alberoni de la pourpre romaine. L'empereur menaçait le Saint-Siège de la perte de Bénévent en cas de refus.

Quelque agréable que fût au pape l'affaiblissement de la puissance autrichienne en Italie, il fut blessé au vif d'avoir été mystifié par Philippe aux yeux de toute l'Europe. Il repoussa officielle-

(*) On peut lire ces documens dans les *Mémoires de Lamberti*, tome X, page 226 et suivantes.

ment tous les reproches de connivence, et il adressa un bref à la cour de Madrid. On y voit qu'il avait été profondément blessé. Cette plainte était accompagnée d'une révocation de la faculté de percevoir les contributions ecclésiastiques.

Le nonce du pape reçut l'ordre d'appuyer le bref de ses remontrances personnelles; mais, quoiqu'il fût publiquement colporté en Espagne et dans les autres pays de l'Europe, Alberoni parvint à en prévenir la présentation formelle. La seule mention de ce bref et d'une réclamation aussi sérieuse fut la remarque dédaigneuse et méprisante de Philippe : « J'ai vu, dit le roi, une lettre soi-disant écrite par le pape; elle est visiblement controuyée, car il est impossible que Sa Sainteté puisse se servir d'un tel langage, si peu convenable et si peu digne du père commun des fidèles. »

§ Le bref du pape est, en effet, conçu dans des termes qui annoncent une grande indignation. La cour de Rome cria à la perfidie lorsqu'elle vit l'argent, produit des concessions pour lever des impôts sur les biens ecclésiastiques, employé à l'armement qui soumit la Sardaigne et menaça la Sicile. Il est toujours pénible pour tout gouvernement, et pour celui du pape peut-être encore plus que pour tout autre, de jouer le rôle de dupe. La mystification eût été en effet des plus complètes; car Alberoni, avec son adresse

connue, était parvenu à se faire nommer cardinal en récompense du zèle qu'il avait montré contre les ennemis du nom chrétien, et pour prix de ses promesses relativement aux préparatifs que l'on disait dirigés pour porter l'épouvante chez les infidèles.

Les diverses sorties que l'on fait dans le bref contre les conseillers de Philippe, prouvent que l'on attribueait à Alberoni cette expédition contre la Sardaigne. Nous avons vu que ce ministre s'y opposa de toutes ses forces; que ce ne fut que la jalousie personnelle du monarque espagnol contre l'empereur son rival qui donna lieu à cette opération impolitique; et qu'Alberoni ne fut que l'exécuteur des volontés de Philippe.

Voici le bref du pape et la lettre circulaire du cardinal Paoulucci aux nonces, dont on parla vaguement en Espagne, leur circulation ayant été défendue par le gouvernement.

Bref du pape.

« Très cher fils en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique. Comme nous ne doutions nullement des assurances que Votre Majesté nous avait données plus d'une fois, que les vaisseaux de guerre que nous avions demandés avec instance, et que vous faisiez équiper, étaient destinés à secourir puissamment la flotte chrétienne

contre les Turcs ; dans cette persuasion, ainsi que pour contribuer à votre gloire, nous en fîmes d'abord part en consistoire à nos vénérables pères les cardinaux de la sainte Église romaine, aussi-bien que de ce qui fut mandé ensuite de votre part, que ces vaisseaux avaient mis à la voile pour aller, dans les mers du Levant, soutenir la cause commune, comme vous nous l'aviez souvent promis ; nous en fûmes d'autant plus persuadés que nous le souhaitions avec ardeur, ayant eu avis que l'escadre, quoiqu'elle eût vaillamment défendu la cause du nom chrétien, attendait avec impatience l'arrivée de ces vaisseaux auxiliaires, se trouvant très fatiguée par suite des combats sanglans livrés dernièrement dans l'Archipel.

« Votre Majesté peut juger de la surprise et de la douleur que nous ont causées les bruits répandus depuis peu, que vos vaisseaux n'ont point pris la route que vous nous aviez marquée, mais bien une autre directement contraire à vos promesses ; en sorte que la religion orthodoxe n'en pouvait espérer aucun secours, et qu'elle avait au contraire tout sujet d'en craindre des suites très dangereuses.

« Nous avouons bien que jusqu'à présent nous avons essayé d'adoucir la douleur que cette nouvelle nous a occasionnée, en ne croyant pas qu'il fallût encore y ajouter une foi entière, quoi-

qu'elle fût confirmée par les discours et par les plaintes de plusieurs personnes, parce que nous la regardions comme une chose directement contraire à une grande piété, à la foi de vos promesses, et même au devoir d'un roi catholique, dans un temps où l'Église se trouve dans un aussi grand danger.

« Mais comme le bruit commun répandu de tous côtés sur cette affaire, nous fait craindre que par les artifices de quelques personnes vous n'ayez été entraîné, malgré vous et contre votre inclination, dans le dessein dangereux que l'on dit déjà mis à exécution, notre sincère et paternelle charité envers vous ne nous permet pas de nous taire dans un aussi grand péril, non seulement de votre réputation, mais même de votre âme; car qui ne voit quel compte vous auriez à rendre au Roi des rois, et quelle tache cela serait pour votre réputation, si vos conseillers avaient obtenu de vous que vous abandonnassiez la cause commune; que vous ne fissiez aucune attention aux périls de la religion chrétienne; et que, vous oubliant vous-même, vous portassiez ailleurs les troupes et les armes destinées à une guerre sacrée, à la défense de la sainte Église, et que vous ne gardassiez pas la foi que vous nous avez si souvent promise, ou plutôt à Dieu qui ne peut pas être trompé, et au nom duquel nous avons reçu vos promesses! Ces conseillers s'attireraient les effets terribles de la

vengeance divine, si, sous prétexte de quelques offenses, ou mus par des intérêts particuliers, ils avaient donné à Votre Majesté de si pernicieux conseils, pour ternir votre gloire et éluder les soins et les efforts de notre nom pastoral pour la défense du nom chrétien. Dieu, terrible envers les rois de la terre, ne permettrait pas que ce crime restât impuni.

« Quelles offenses, en effet, vos ministres pourraient-ils alléguer, pour vous conseiller de les préférer à la cause de Dieu? quelles seraient les raisons qui dussent être préférées au bien de la religion catholique, à la gloire de Dieu et aux urgentes nécessités de la république chrétienne? Pourraient-ils prendre pour prétexte qu'on leur eût manqué de foi sur quelque chose que ce fût, ou qu'il leur eût été fait quelque injustice, pour soutenir qu'on pourrait aussi lui manquer de foi, et abandonner la défense de son nom et de ses droits à laquelle ils étaient obligés?

« Nous prions donc très instamment Votre Majesté, et la conjurons au nom du Seigneur, comme nous le lui avons déjà représenté librement, mais avec une affection paternelle, que, selon votre équité et votre prudence singulière, vous songiez sérieusement aux dangers de la république chrétienne, de l'Église et de la religion, et que vous vouliez nous écouter, nous, qui vous tenons lieu de père, qui vous aimons ten-

drement, et qui vous donnons des conseils salutaires et véritables, plutôt que ces hommes méfians qui, ne s'occupant que des choses d'ici-bas, et se souciant plus de se faire une réputation que de votre grandeur, vous inspirent des desseins avantageux en apparence et nuisibles dans la réalité, et que vous agissiez de telle sorte que, rétablissant les choses sur le même pied où elles étaient auparavant, votre gloire et votre conscience soient à la fois assurées, la paix renaisse et les vœux de tous les gens de bien soient accomplis.

« Notre vénérable frère Pompée, archevêque de Neocesarée (Andrinopoli), notre nonce auprès de vous, vous en dira davantage sur le même sujet, et nous vous prions de vouloir bien l'écouter favorablement selon votre coutume. Cependant nous ne cesserons de prier Dieu, entre les mains de qui sont les cœurs des rois, qu'il donne à nos paroles et à nos avertissemens la force de fléchir l'esprit de Votre Majesté, et de lui faire concevoir des desseins qui n'arrêtent point le cours des bénédictions célestes sur vous, mais qui puissent vous les attirer de plus en plus pour le bonheur de votre royaume.

« Donné à Rome à Sainte-Marie-Majeure, sous le sceau du Pêcheur, le 25 août 1717, et de notre pontificat le dix-septième. »

*Lettre circulaire du cardinal Paoulucci aux
Nonces.*

« Comme sur la nouvelle répandue de la résolution prise par la cour d'Espagne, d'envoyer contre la Sardaigne les vaisseaux que, suivant tant de promesses réitérées, elle avait non seulement destinés pour le Levant contre les Turcs, mais qu'elle avait fait entendre elle-même qu'ils avaient déjà pris cette direction, on sera curieux apparemment de savoir la manière dont Sa Sainteté s'est comportée dans une affaire aussi importante, tant pour son honneur que pour celui du Saint-Siège. Je crois qu'il convient d'apprendre à votre seigneurie que Sa Sainteté ne fut pas plus tôt informée d'une si horrible conduite, qu'elle prit la résolution d'envoyer sur-le-champ un exprès à M. le nonce en Espagne, avec ordre de remettre au roi Philippe V le bref dont vous trouverez la copie ci-jointe, et de lui déclarer en outre, concernant les indults à lui accordés par Sa Sainteté pour deux subsides, l'un d'un million cinq cents mille ducats sur les biens ecclésiastiques, dans les Indes, l'autre de cinq cents mille ducats (monnaie d'Espagne) sur ceux de la Péninsule, afin d'affecter ces sommes aux dépenses que Sa Majesté aurait faites dans son expédition contre les Turcs, tous deux adressés au nonce pour l'exécution, que si, jusqu'à présent, ils n'avaient pas été exé-

cutés, ils devaient demeurer sans effet, puisque la cause n'en existe plus. Votre seigneurie pourra, dans des cas convenables, faire sentir à qui de droit l'importance de la demande faite par Sa Sainteté, tant à l'égard du bref que de l'autre résolution qui l'a accompagné, et les conséquences qui peuvent en résulter, afin que chacun soit convaincu de la bonne foi aussi-bien que de la vigueur avec lesquelles Sa Sainteté s'est comportée et agit dans cette occasion. » ¶

Rome, 4 septembre 1717.

La conquête de la Sardaigne était une déviation des projets du ministre ; elle n'entraît pas dans son premier plan ; elle ne fut entreprise que dans le but d'ajourner les dispositions pour transférer la Sicile. C'était contre cette île qu'on se proposait de diriger les principaux efforts. Alberoni mit donc tout en œuvre pour préparer une nouvelle expédition, en profitant du court intervalle que donnait la saison avancée. Pour se procurer les fonds nécessaires, il fit les réformes les plus rigoureuses dans les établissemens publics, sans excepter même la maison du roi.

Il n'hésita pas à contrarier le penchant de son auguste protectrice pour les bâtimens et les jardins, lui disant, lorsqu'elle lui demandait des fonds pour cela : « Votre Majesté aimerait mieux être comtesse de Saint-Ildephonse que reine d'Es-

pagne » (1). Il continua aussi à percevoir les contributions ecclésiastiques, au mépris des prohibitions du pape, punissant de la prison ou de l'exil les prêtres réfractaires qui défendaient les privilèges de leur état. Enfin il eut recours à des emprunts, à des augmentations de droits et de taxes sur les riches, et même à la vente des emplois lucratifs.

Tous les ressorts de la machine de l'État reçurent une nouvelle impulsion de l'énergie du ministre; on acheta des vaisseaux et des munitions navales partout où l'on put les trouver: on saisit les navires neutres pour des transports; on se procura du métal en Hollande; des fonderies d'artillerie furent établies à Pampelune; on travailla avec une activité inconnue jusqu'alors dans les fabriques d'armes de la Biscaye, et des établissemens nationaux furent formés pour la fabrication de divers articles d'équipement militaire et maritime, importés jusqu'alors de l'étranger.

L'enthousiasme des Espagnols fut électrisé par la gloire que les troupes nationales venaient d'acquérir dans les derniers événemens; le patriotisme se réveilla. Non seulement on vint au secours du gouvernement par des dons volontaires,

(1) *M. de Villars*, tome II, page 437. La maison royale de plaisance de Saint-Ildephonse fut bâtie par Philippe V; elle est connue sous le nom de la *Granja*.

mais on leva sans difficulté une force effective de seize régimens d'infanterie et huit de cavalerie.

Le ministre ne se contenta pas d'employer les moyens ordinaires de recrutement ; il ne balança pas à tirer parti de troupes qui jusque-là avaient été regardées comme des instrumens de méfiance et de crainte. Les Miquelets des montagnes de la Catalogne et de l'Aragon furent gagnés ; on forma six régimens de ces bandes indisciplinées , composées d'hommes les plus convenables pour le service de troupes légères , par leur vigueur et leur activité , comme par leur dextérité dans le maniement des armes , mais surtout par leur patience dans les fatigues et les intempéries , avantages qu'ils devaient au climat et à leur ancienne manière de vivre. On forma aussi deux régimens avec les contrebandiers de la Sierra-Morena.

Pendant ce temps-là les alliés travaillaient avec la plus vive sollicitude à empêcher la guerre , au moyen de quelques articles de conciliation , regardés comme favorables aux intérêts des deux puissances rivales. Ils se flattaient de l'espoir de profiter du désir extrême de l'Espagne d'obtenir un établissement en Italie , et d'arriver à un accommodement avec l'empereur , en entrant dans les vues de la reine , sur les successions de Parme et de Toscane. On s'imaginait qu'en échange de cette acquisition , l'Espagne ne pourrait que consentir à donner la Sicile ; les deux souverains auraient à

renoncer, chacun pour sa part, l'un à ses prétentions quant au trône d'Espagne, et l'autre aux provinces démembrées. Pour ajouter un plus grand poids à ces offres, M. Stanhope, le parent du secrétaire d'état, fut envoyé à Madrid.

La cour d'Espagne, contre l'attente générale, ne témoigna pas la moindre disposition à abandonner ses projets sur l'Italie; elle reçut avec indifférence, si ce n'est avec mépris, toutes les autres propositions d'une plus petite importance, quoique dès le premier moment on fût à peu près d'accord sur la cession de la Sicile, sans en faire pourtant l'objet d'une proposition formelle. Nous trouvons dans la correspondance des deux ministres anglais, les déclarations authentiques du ministre espagnol.

(18 octobre.) « Se plaignant avec chaleur des arrangemens imparfaits de la paix d'Utrecht, Alberoni s'écria : Vous aviez fait alors la guerre pour établir l'équilibre, et en signant la paix, vous n'avez pas du tout songé à l'équilibre; vous avez laissé l'empereur maître de troubler la tranquillité universelle de l'Europe. Le roi mon maître ne se refusera pas à écouter des propositions de paix; mais il faut que ces propositions tendent à rétablir de quelque manière que ce soit l'ancienne balance, pour ne pas laisser à l'empereur la faculté de s'emparer de l'Italie quand bon lui semblera. Le roi d'Espagne n'enverra pas de

ministre, jusqu'à ce qu'il sache quelles sont les conditions sur lesquelles on veut baser l'accommodement. »

Quant à la proposition relative à Parme et à la Toscane, il fit la même réponse qu'il avait faite précédemment, quoique dans des termes moins concilians et moins mesurés. Fatigué d'entendre répéter que l'Italie était neutre, et que le roi d'Angleterre se voyait dans la nécessité de maintenir cette neutralité, il s'écria avec la vivacité qui était caractéristique chez lui : « Le roi se soucie le moins du monde des successions de Parme et de la Toscane ; de semblables bicoques ne méritent pas l'attention de Sa Majesté Catholique. Ce qu'il demande, c'est une transaction qui puisse rétablir l'équilibre en Europe ; et il considère cet équilibre comme incompatible avec le pouvoir que l'empereur a en Italie. On parle des engagements pris avec les alliés ; mais il y a un principe existant avant tout, savoir, que ni les princes ni les États ne sont obligés d'observer aucuns traités contraires à leur intérêts. Ce principe est reconnu dans toutes les religions, dans la catholique comme dans la protestante. Vous avez, ajouta-t-il ironiquement, toujours agi ainsi ; par exemple, n'avez-vous pas reconnu Philippe comme roi d'Espagne ? Cependant, quelque temps après, croyant qu'il était de votre intérêt de le détrôner, n'avez-vous pas cherché à le faire, et à mettre un autre à sa

place ? Ce n'est pas moi qui vous blâmerai de consulter toujours vos intérêts nationaux. »

La sortie était un peu brusque. Il en vint ensuite aux conditions proposées, qu'il censura comme désavantageuses pour l'Espagne par trois motifs : 1°. parce que l'empereur serait toujours trop puissant en Italie, et qu'il pourrait fomenter des troubles en Espagne; 2°. parce que les successions de Parme, Plaisance et de la Toscane, ne suffiraient pas pour obvier à cet inconvénient, attendu leur distance et leur incertitude, ainsi que l'impossibilité de les défendre contre l'empereur, s'il venait à les attaquer; 3°. parce que le roi ne pouvait pas se fier à la garantie proposée, depuis qu'il en avait fait malheureusement l'expérience dans la violation du traité pour l'évacuation de la Catalogne et de Majorque.

Ce fut en vain qu'on employa toutes sortes de raisonnemens et qu'on tenta les meilleurs moyens de persuasion pour détruire les objections d'un ministre tenace, aussi décidé que lui à ne pas s'y rendre; il fit traîner la négociation en longueur, sous le prétexte de la tiédeur que les ministres français et hollandais mettaient à seconder les représentations énergiques de leurs collègues les ministres anglais. Il remarqua que les gouvernemens français et hollandais gardaient le silence dans le moment où l'on faisait la déclaration que la triple alliance serait forcée de soutenir la ga-

rantie par la force; il nia positivement que le régent eût jamais annoncé, soit dans sa correspondance particulière, soit par le canal de l'ambassadeur, la résolution d'arracher le consentement de Philippe en employant la force des armes.

En effet, l'aveu échappé aux ministres de l'Angleterre à Madrid prouve combien le manque de concert et leur peu d'accord entravaient la marche de la négociation. « Nous sommes, disaient-ils, entièrement convaincus que l'ambassadeur français n'a jamais dit que le régent maintiendrait la garantie de l'Italie autrement que par de bons offices, ni qu'il se croirait obligé d'envoyer des troupes dans cette contrée dans le cas où la paix serait troublée avec l'Espagne. Nous avons tellement pressé l'ambassadeur à ce sujet, que nous l'avons mis dans le cas d'avouer qu'il n'avait pas reçu d'ordre pour employer un tel langage. Il en résulte qu'on ne s'est pas expliqué à ce sujet, ce qui aurait pu avoir une grande influence sur la résolution de la cour d'Espagne, ou qu'on en a parlé très légèrement. Cela vient à l'appui de nos conjectures, qu'il n'y a que le roi, notre maître, seul, qui agisse sincèrement et sans arrière-pensée dans cette affaire. (1)

(1) *MM. Stanhope et Dodington à lord Stanhope (1^{er} novembre 1717.)*

Cependant notre rusé italien trouva cette fois des adversaires aussi fins que lui ; on le combattit avec ses propres armes. On réussit à la fin à déterminer les ministres hollandais et français à prendre un ton plus ferme. Alberoni, après avoir en vain essayé d'obtenir la cession de la Sardaigne, consentit à ouvrir une négociation basée sur les conditions proposées. Parmi les dépêches nombreuses qui racontent la marche suivie dans cette transaction délicate, nous choisirons celles (*) qui parlent du résultat définitif.

(Novembre 15.) « Aussitôt après que le roi fut de retour de l'Escurial, nous avons été voir le cardinal. Nous ouvrimus la conversation en disant que nous espérions qu'il avait déjà reçu de l'ambassadeur de France la déclaration du régent en faveur de nos propositions. Il répondit qu'il n'avait encore reçu que des expressions générales sur le désir du régent de contribuer de tout son pouvoir à l'accommodement entre les deux couronnes....

« Le trouvant un peu plus calme, nous lui avons dit que nous espérions qu'après avoir réfléchi à ces propositions, il aura vu sans doute le grand avantage qui en résulterait pour Sa Ma-

(*) Ces dépêches, ainsi que plusieurs autres des mêmes ministres, furent écrites en français pour les transmettre directement au roi d'Angleterre, qui n'entendait pas l'anglais.

jesté Catholique, et qu'il ne les rejeterait plus comme des préliminaires insuffisans pour ouvrir une négociation.

« Le roi, mon maître, répliqua-t-il, ne s'opposera jamais à donner la paix à l'Europe, et pour preuve de cette vérité, du moment qu'il sera assuré par le régent qu'il approuve les propositions, Sa Majesté les acceptera comme préliminaires. Mais comme elle a été informée que l'empereur envoie des troupes en Italie, et qu'il y a déjà levé des contributions sur les États et sur les princes, il est bien décidé à n'entrer dans aucune négociation, tant que l'empereur levera la plus petite imposition, ou fera un pas de plus pour troubler la paix de l'Italie : c'est un parti pris sur lequel il ne reviendra jamais.

« Nous nous retirâmes alors pour nous rendre chez l'ambassadeur français et l'informer de ce qui s'était passé. Il promit de remettre le lendemain au cardinal lui-même la déclaration qu'il désirait; et Alberoni ayant évité de le voir pendant quelques jours, il demanda une audience par une lettre assez vive. Après l'audience, l'ambassadeur vint nous voir, et nous dit qu'il avait déclaré de la manière la plus positive que le régent approuvait nos propositions; qu'il avait aussi engagé le cardinal à envoyer à Londres un plénipotentiaire pour traiter sur ces conditions; mais qu'il lui avait répondu que le roi catholique ne

traiterait pas jusqu'à ce qu'il fût assuré que l'empereur ne troublerait pas la paix de l'Italie.

« Le même jour nous demandâmes une autre audience, que le cardinal ne nous accorda qu'à midi : nous lui dîmes que, puisque toutes les difficultés étaient maintenant levées du côté de la France, nous espérions que le roi catholique ne ferait aucune difficulté d'accepter tout de suite ces préliminaires et d'envoyer à cet effet un plénipotentiaire à Londres. Je n'ai reçu, nous répondit-il, que des déclarations générales de la part du régent. Il est vrai qu'il m'a écrit; mais il ne me parle ni d'aucune proposition spéciale, ni d'envoyer à Londres un plénipotentiaire; il n'a rien fait dire non plus de positif par son ambassadeur. Cependant, pour vous convaincre des égards du roi pour le roi d'Angleterre, et de son désir sincère de la paix, il veut bien accepter les préliminaires, et ouvrir une négociation aussitôt qu'il sera assuré que l'empereur ne fera pas de tentatives sur l'Italie, mais non pas avant.

« Rappelez-vous, avons-nous répliqué, ce que vous nous avez dit dans notre dernière conférence. Nous sommes venus vous assurer que le roi notre maître ne refusera pas de donner au roi catholique cette preuve de son amitié; mais il ne peut faire des instances auprès de la cour de Vienne pour écarter tous les motifs de plainte, s'il n'a pas la certitude que le roi d'Espagne en-

verra un ministre à Londres pour ouvrir les négociations aussitôt que l'empereur y aura consenti.

« Les preuves de la sincérité de mon auguste maître, reprit alors le cardinal, sont de toute évidence. Sur la demande du roi d'Angleterre, il arrêta le mouvement de ses troupes, il en suspendit l'embarquement déjà commencé; il a payé plus de cinquante mille piastres pour les transporter, et il a déclaré sa résolution de se borner à la Sardaigne, promesse qu'il observera religieusement. J'ajoute que sans l'intervention du roi d'Angleterre, il aurait envoyé dix mille hommes dans le royaume de Naples. Il aurait pu se présenter, pour traiter d'un accommodement, d'une tout autre manière qu'il ne le fait aujourd'hui. Il ne propose pas non plus d'empêcher l'empereur d'armer partout où il voudra, pourvu qu'il ne viole en rien la neutralité de l'Italie, car alors il y aurait transgression du traité. Tout cela prouve jusqu'à l'évidence la sincérité du roi catholique, et doit suffire pour déterminer Sa Majesté Britannique à faire la démarche que nous désirons; mais il est inutile de prétendre que le roi envoie un plénipotentiaire à Londres avant de savoir ce qu'on demandera: il ne le fera pas, et je ne vois pas pourquoi vous attachez à cela un aussi grand intérêt. Le retard serait bien plus considérable; car qui sait si notre

ambassadeur à Londres n'aura pas déjà reçu ses pleins-pouvoirs pour traiter aussitôt que la déclaration de l'empereur sera arrivée, ou s'il ne les recevra pas avant ce temps. Dans tous les cas, j'engage ici la parole du roi qu'un plénipotentiaire sera envoyé sans perte de temps pour ouvrir une négociation basée sur les préliminaires, aussitôt que Sa Majesté aura reçu les assurances qu'elle réclame pour la sécurité de l'Italie.

« Nous ne jugeâmes pas convenable de donner suite à ce débat; nous eûmes recours à un autre expédient. Il fut prié par nous de déclarer par écrit que le roi catholique acceptait les préliminaires pour un traité de paix, et qu'il enverrait un plénipotentiaire aussitôt qu'il aurait reçu de l'empereur la satisfaction qu'il demandait. Il promit de nous envoyer cette déclaration dans une heure.

« Nous saisîmes cette occasion de lui répéter les deux observations préliminaires concernant la réunion de Parme et de la Toscane, dans les termes des instructions de M. Stanhope; nous lui fîmes aussi remarquer qu'après avoir engagé Sa Majesté à faire cette ouverture à l'empereur, si le roi d'Espagne n'agissait pas avec sincérité, Sa Majesté Britannique ne pourrait pas différer plus long-temps l'exécution de son traité avec la cour de Vienne.

« Il nous assura positivement que le roi d'Es-

pagne ne donnerait, pour sa part, aucun motif de plainte, et qu'il n'entreprendrait rien de contraire à cette promesse solennelle.

« Les préliminaires étant ainsi arrêtés, nous avons jugé à propos de dire quelque chose sur le traité en général; nous lui avons laissé entendre qu'il était nécessaire de le baser sur des renonciations réciproques, sans quoi toutes les demandes seraient inutiles. Le cardinal répondit à cela affirmativement, ajoutant qu'il le fallait bien pour la conclusion de la paix, seul but commun des deux couronnes. Il se leva alors, et nous nous rendîmes chez l'ambassadeur de France pour lui communiquer le sujet sur lequel nous avions conféré.

« Le lendemain Alberoni nous envoya la lettre qu'il nous avait promise. Comme elle n'était pas conçue dans des termes aussi précis ni aussi catégoriques que l'importance du sujet le demandait, et que nous ne voulions pas nous exposer à subir quelque expression équivoque dans la langue espagnole, nous adressâmes sur-le-champ une lettre au cardinal, par laquelle nous lui rappelions la promesse du roi d'Espagne de traiter sur la base des préliminaires et de ne rien entreprendre pendant cette négociation; dès l'instant que l'empereur aurait une fois promis, pour sa part, de ne pas violer la neutralité de l'Italie. Nous eûmes soin de tourner cette clause de ma-

nière que le silence du cardinal eût autant de force qu'une réponse positive. Un messenger lui ayant remis la lettre, il la lut et lui en rendit l'enveloppe en ajoutant : « Il n'y a pas besoin de réponse. » Nous croyons que nous avons par là posé la question de manière qu'elle est hors de doute et qu'elle n'offrirait pas le plus petit prétexte à des chicanes, quelque disposition qu'on ait à en élever.

« En un mot, dans notre lettre au cardinal, dans notre réponse, et dans tout ce qui s'est passé en général concernant les renonciations réciproques, notre but principal a été d'adoucir les choses, de mettre notre souverain à même d'empêcher d'autres actes d'hostilités de part et d'autre, et de gagner du temps pour ses bons offices dans le but d'accélérer l'œuvre glorieuse de la paix, de prendre enfin les mesures les plus convenables dans l'hypothèse d'une rupture : tel a été notre but principal. Nous espérons que nos lettres et la réponse du cardinal produiront ces heureux effets. Du moins nous nous flattons que, par nos démarches, Sa Majesté est parfaitement libre, et qu'elle n'est compromise ici envers aucune des deux parties, même en donnant le sens le plus rigoureux à ses engagements. »

Au milieu de ces pourparlers, le cardinal faillit voir échapper de ses mains les rênes du pouvoir; de sérieuses alarmes vinrent tout à coup troubler

son bonheur. Philippe retomba dans sa maladie de vapeurs, au point d'être incapable de s'occuper d'affaires; seulement les plus urgentes étaient expédiées par la reine et Alberoni. Dans un de ses accès, le roi éprouva une crise violente mêlée de défaillances et des symptômes les plus alarmans; on fit venir le confesseur à minuit, pour lui administrer les derniers secours de la religion. Le monarque fit son testament selon les formalités en usage.

La stagnation des affaires et le pouvoir exercé exclusivement par la reine et le cardinal, soulevèrent la haine publique contre ce ministre étranger. Pour rendre son gouvernement italien encore plus impopulaire, on faisait courir le bruit que la reine serait nommée régente; mesure non seulement contraire à la constitution du royaume, mais qui laisserait toujours le gouvernement de l'État entre les mains d'Alberoni.

« Vous connaissez déjà, observe le ministre d'Angleterre, l'état de la santé du roi. Il se trouve un peu mieux aujourd'hui; mais comme sa maladie est des plus capricieuses qui existent, on ne peut prévoir l'époque fixe de son rétablissement. Nous croyons que les cabales ont déjà commencé, et nous ferons en sorte de vous tenir au courant de la situation réelle des affaires, autant que la chose sera possible dans une circonstance aussi délicate. Il est hors de doute que, par le

testament que le roi a fait ces jours derniers à l'Escurial, la reine est déclarée régente; mais la coutume de ce pays s'y oppose, et sa constitution défend que le gouvernement soit confié à une princesse qui ne soit pas la mère du roi. Les avis sont unanimes à cet égard. D'ailleurs la reine, autant que nous pouvons en juger, ne s'est fait aucun ami ici. La crainte seule pourra donc déterminer ce peuple à se soumettre à la régence. Nous sommes fondés à croire que cette prétendue disposition du roi ne sera pas exécutée, le cas de sa mort arrivant. D'un autre côté, ce peuple est tellement soumis, pour ne pas dire avili, qu'on peut s'attendre à des résultats extraordinaires. (1)

On prenait à tâche en même temps de faire circuler les bruits les plus affreux. On disait que la reine avait conçu l'idée d'empoisonner le fils que Philippe avait eu de sa première femme, pour placer ses propres enfans sur le trône. Quelque extravagans et calomnieux que fussent ces bruits, ils faisaient une impression profonde sur l'esprit d'un peuple aussi jaloux des étrangers que passionnément attaché à la forme de gouvernement établie. Les mécontents s'étant adressés au régent de France, ils reçurent de lui les assurances les plus solennelles de sa protection, avec la promesse qu'il ne négligerait aucune démarche

(1) *MM. Stanhope et Dodington à lord Stanhope.* (Madrid, 1^{er} novembre 1717.)

pour rétablir le gouvernement national, et faire échouer les menées de la belle-mère et de son favori parvenu. (¹)

On ne peut juger à quelles extrémités ce mécontentement général aurait pu entraîner les esprits, si le rétablissement de Philippe n'eût donné une nouvelle direction à l'opinion publique. Quelques mécontents, parmi lesquels figurent des noms distingués, tels que ceux d'Aguilar, Veraguas et Las Torres, suggéraient encore le projet de déposer le monarque mélancolique, et de placer sur le trône le prince des Asturies. Ils faisaient observer dans le Mémoire qu'ils transmirent au régent sur cette proposition : « De deux choses l'une : ou notre roi n'est plus capable de s'occuper à l'avenir des soins de l'administration, ou il est sous la direction du cardinal Alberoni et des Italiens. Dans ce dernier cas, il faut l'affranchir de son esclavage ; dans le premier, il faut mettre les affaires de la monarchie entre les mains de ceux qui ont le droit de tenir le gouvernail de l'État quand le roi ne peut gouverner. »

L'entier rétablissement de la santé de Philippe, et le non succès de toutes ces intrigues, ne servirent qu'à fortifier le pouvoir de la reine, à enflammer l'animosité politique et personnelle qui régnait entre le roi et le régent, et à

(¹) NOAILLES, tome III, page 88.

fournir un prétexte plausible pour se mêler plus directement des affaires de la France. Le cardinal reçut les témoignages les plus flatteurs de son ascendant sur son auguste protectrice. Il fut récompensé avec une pension annuelle de vingt mille ducats ; on lui accorda le rang de grand d'Espagne, et il fut nommé à l'évêché de Malaga.

Le noble conteur (1) des anecdotes de cour rapporte une aventure arrivée à cette époque, qui fait connaître la situation singulière de la cour d'Espagne et la grande impopularité du gouvernement italien pendant la maladie du roi. « En novembre 1717, personne n'était admis dans l'appartement du roi, excepté ceux auxquels la reine et Alberoni accordaient cette permission. Comme la médecine du roi est tout entière sous l'inspection du majordome major, celui-ci devait assister aux consultations des médecins, et à l'administration des remèdes. Le duc d'Escalona (il est plus connu en Espagne sous le nom de marquis de *Villena*), qui remplissait alors ce poste important, était un grand, respectable par son âge, ses talens et ses vertus. Pendant sa vice-royauté de Naples, et dans plusieurs autres occasions, il s'était montré très dévoué à son souverain ; mais il était encore plus remarqué par ses manières austères et son caractère susceptible. Ayant déclaré son intention de rem-

(1) Le duc de Saint-Simon.

plir les fonctions de sa charge, on lui fit savoir, de la part d'Alberoni, qu'il ferait mieux de ne pas entrer dans l'appartement du roi, et de se contenter de surveiller tout à l'entrée de la chambre. Cette intimation n'ayant servi qu'à exciter son mépris et son indignation, Alberoni, par commandement exprès de la reine, donna des ordres précis pour qu'à l'avenir le duc ne fût point admis dans la chambre du roi. Un jour le duc se présente dans l'après-midi; il demande en vain qu'on le laisse entrer. Un des valets lui répond que cela lui est défendu : « *Vous êtes un insolent*, lui dit le duc, *cela ne peut pas être.* » Il pousse la porte sur le valet, et il entre. Le voilà en face de la reine assise au chevet du lit du roi; le cardinal est debout devant elle, et le peu d'élus se tiennent tous éloignés du lit. Le duc, chargé de gloire, mais fort mal sur ses jambes, s'avance à petits pas appuyé sur sa petite canne; la reine et le cardinal le voient et se regardent. Le roi était trop mal pour s'apercevoir de quelque chose, ses rideaux étaient fermés, excepté du côté où se tenait la reine. Le cardinal, qui voit approcher le duc, fait signe avec impatience à un valet de lui dire de sortir; mais voyant que le duc s'avance toujours, il va à lui, lui dit que le roi voulait être seul, et le pria de s'en aller. « *Cela n'est pas vrai*, répondit le duc, *je vous ai toujours regardé, vous ne vous êtes pas approché du lit, et le roi ne*

vous a pas parlé. » Le cardinal insiste ; mais ne réussissant pas, il le prend par le bras pour le faire retourner sur ses pas. Le duc lui répond qu'il est bien insolent de vouloir l'empêcher de voir le roi, et de remplir sa charge. Le cardinal veut absolument lui faire enfler la porte, en l'apostrophant avec mesure, tandis que le duc ne l'épargnait pas.

« Lassé d'être traité de la sorte, le duc se débat, lui dit qu'il n'est qu'un petit faquin à qui il faudrait apprendre le respect qu'il lui devait. Dans cette chaleur et cette poussée, le duc, qui était faible, tombe heureusement dans un fauteuil qui se trouvait là. Enflammé de colère de sa chute, il lève sa petite canne et en frappe de toutes ses forces les oreilles et les épaules du cardinal, l'appelant *petit coquin, petit faquin, petit impudent qui ne méritait que les étrivières*. Le cardinal, qu'il tenait d'une main, à son tour se débarrasse comme il peut, et s'éloigne. Le marquis continue tout haut ses injures, le menaçant de son bâton. La reine et tous les témoins de la scène observèrent tout d'un grand sang-froid, et sans dire mot.

« J'ai su cette anecdote, continue le marquis de Saint-Simon, de tout le monde en Espagne ; j'en ai demandé le plus exact détail au duc d'Escalona lui-même, qui avait de l'amitié pour moi. Il me l'a contée avec plaisir, telle que je l'écris. »

Le cardinal furieux, mais saisi de la dernière surprise, ne se défendit pas et ne chercha qu'à se débarrasser du duc qui lui cria de loin que, sans le respect du roi et de la reine, il lui donnerait cent coups de pied dans le ventre, et le mettrait dehors par les oreilles. Le roi était si mal qu'il ne s'aperçut de rien. Un quart d'heure après que le duc fut rentré chez lui, il reçut l'ordre de se retirer dans une de ses terres, à trente lieues de Madrid. Au bout de six mois, le cardinal lui envoya l'ordre de revenir, sans qu'il eût fait la plus légère démarche. Ce qu'il y a de plus incroyable, c'est que l'aventure, l'exil et le retour ont été ignorés du roi d'Espagne jusqu'à la disgrâce du cardinal. (*)

(*) Ce n'était pas la première fois que l'abbé Alberoni s'était trouvé exposé à une pareille avanie. Le duc de Saint-Aignan écrivait à Louville, le 18 avril 1717 : « Le cardinal del Giudice, en passant à Lérida, s'est fait montrer le fameux endroit où Magnani donna des coups de bâton à Alberoni. Il a fait, à cette vue, un discours très pathétique sur les choses humaines ; il en va, je pense, régaler le sacré collège pour éloigner l'abbé. »

Del Giudice eut la mortification de voir Alberoni élevé à la dignité de cardinal, malgré les coups de bâton, et en dépit de sa vive opposition dans le sacré collège.

Négociation avec la cour de Rome sur les affaires ecclésiastiques.

¶ Aussitôt après que le pape eut reconnu l'archiduc comme roi d'Espagne en 1709, les rapports avec Rome cessèrent. Tout à coup le tribunal de la *Nunciatura* fut fermé, et les auditeurs de cette cour eurent ordre de quitter l'Espagne. Le pape, de son côté, refusa l'institution canonique aux évêques nommés par Philippe. Mais le grand-inquisiteur Ibañez de la Riva, archevêque de Saragosse, étant mort à Madrid dans le mois de septembre 1710, le roi nomma pour son successeur le cardinal del Giudice. Ce choix, qui devait obtenir la confirmation de Rome, fut on ne peut pas plus agréable à cette cour. Le cardinal, qui était très protégé par l'Espagne lors de l'ambassade de Medinaceli à Rome, jouissait aussi de toute la confiance du pontife; del Giudice se hâta de se rendre à Madrid.

Dans l'état de stagnation où se trouvaient les rapports entre la cour d'Espagne et le pape, le cardinal paraissait aux deux gouvernemens un excellent intermédiaire pour opérer un rapprochement entre elles. Philippe, aussitôt après l'arrivée du cardinal, le nomma membre de la *junta magna*, chargée de rechercher tous les documens historiques qui pourraient servir à établir les

droits de la couronne contre les prétentions de la cour de Rome. Cette junta était composée de plusieurs membres des conseils et d'un grand nombre de théologiens. On mit, par ordre du roi, entre les mains du cardinal del Giudice les papiers qu'avait jadis rassemblés don Juan de Chumacero, ainsi que d'autres que les Cortès de 1713 s'étaient procurés, relatifs aux préjudices qui résultaient pour l'Espagne des abus et des usurpations de la cour de Rome. On ne fut pas longtemps sans apercevoir que le cardinal penchait pour le pape; il reçut donc l'ordre de remettre tous les papiers concernant ce sujet. On vit avec peine à Rome cette occasion favorable s'évanouir. Il fallut songer à de nouveaux moyens d'obtenir un accommodement; on s'adressa à la cour de Versailles. Le roi de France consentit à se rendre médiateur pour négocier à Paris un concordat avec Philippe. Monsignor Aldobrandi se rendit en conséquence dans cette capitale, où arriva bientôt pour l'Espagne don Joseph Rodrigo Villalpando, qui fut plus tard marquis de la Compueta. Ce fut le célèbre magistrat don Melchior de Macanaz qui dirigea de Madrid cette négociation. Le roi lui fit remettre toutes les pièces et notes concernant la juridiction ecclésiastique, préparées par la *junta magna* depuis 1709 jusqu'en 1712. Quoique Macanaz n'eût exercé jusqu'alors que des fonctions publiques d'un ordre inférieur, le roi connaissant

ses talens et sa fermeté, le nomma à la place de *fiscal général* du conseil de Castille, emploi d'une haute importance par le grand nombre d'attributions de ce conseil, dont il était le rapporteur officiel pour toutes les affaires graves.

Les conférences eurent lieu à Paris entre Aldobrandi et Villalpando : leurs dépêches renferment les divers points dont ils convenaient successivement, ou bien elles expriment les obstacles que l'on rencontrait pour tomber d'accord. Il ne résulta de ces conférences, tenues sous la médiation de Louis XIV, et avec l'intervention de son ministre Torcy, aucun concordat revêtu des solennités nécessaires ; mais ces explications suffirent néanmoins pour aplanir la route ; elles préparèrent le rétablissement de la bonne intelligence entre les deux cours. La correspondance du gouvernement de Madrid avec Villalpando offre un grand intérêt par les talens et les connaissances historiques que Macanaz déployait dans les discussions de ces matières importantes. Voici les sujets principaux :

1^o. Sa Majesté Catholique ne voulant pas consentir à ce que le nonce eût plus d'autorité en Espagne que tout autre ambassadeur ordinaire, et insistant pour que le pape délèguât à un des évêques espagnols la juridiction, ainsi que cela avait eu lieu en Espagne jusqu'en 1537, afin d'empêcher que les causes fussent jugées hors du

royaume ; il fut convenu 1°. que le roi nommerait deux conseillers qui , avec l'auditeur du nonce , connaîtraient de ces procès en dernier ressort ; 2°. que le nonce ne donnerait des lettres *dimissoires* que conformément aux dispositions du concile de Trente , chap. X , *sessi. VII* , de *reformatione* ; 3°. que le gouvernement du roi formerait une liste des bénéfices qui étaient de la présentation du nonce , à laquelle on se conformerait ; 4°. que les droits qu'on paierait dans ces procès seraient les mêmes que dans les autres cours du royaume ; 5°. que ce serait aux évêques à connaître de cette sorte d'affaires en première instance , sans que le pape pût mettre aucun obstacle par des lettres apostoliques ; 6°. qu'on jugerait seulement à Rome les causes d'une gravité reconnue.

2°. Quant à la juridiction temporelle , propre à la souveraineté , on établit qu'elle serait exercée par les cours royales , et que les évêques seraient invités à borner l'autorité des juges ecclésiastiques aux cas spécifiés par le droit canon. Le roi insista , par sa lettre du 21 mars 1714 , pour que les juges ecclésiastiques qui empiéteraient sur l'autorité royale , fussent par cela seul interdits , et pour que dans toute l'Espagne on observât la coutume du royaume de Valence , savoir que la plainte fût portée devant un juge de la cour royale , dont il n'y eût point d'appel.

3°. L'abus de l'acquisition des immeubles par le clergé appela aussi l'attention du gouvernement. Il fut d'abord convenu qu'elle serait provisoirement défendue aux communautés ecclésiastiques, jusqu'à ce que le nonce fût reçu en Espagne, et qu'il terminerait cette affaire avec les ministres du roi, et à la satisfaction de Sa Majesté. Mais Aldovrandi prétendit, dans une lettre qu'il remit à M. de Torcy le 19 août 1714, et que ce ministre transmit au roi d'Espagne, que l'intention du pape était que les biens acquis par les ecclésiastiques fussent sujets à payer à l'État les mêmes contributions que toutes autres propriétés possédées par les laïques. Le roi répondit, le 18 octobre de la même année, que cette disposition n'aurait pour résultat que d'é luder la loi pour le passé et le présent, et qu'elle donnerait occasion à des fraudes et à des procès à l'avenir; le roi ajoutait que si Sa Sainteté ne consentait pas à sanctionner la loi telle qu'il l'avait proposée, il userait des droits qu'il tenait de Dieu, et la ferait exécuter, en remettant les choses comme elles se trouvaient à cet égard avant Ferdinand-le-Catholique.

4°. Pour mettre un terme aux excès et aux vexations des juges ecclésiastiques, il fut convenu que le pape nommerait un juge qu'on appellerait *de bref*, dans quatre ou cinq villes principales d'Espagne, où il y eût des cours royales, à l'instar

de ce que l'on pratique à ce sujet en Catalogne, d'après les brefs de plusieurs papes. Le roi ne se contenta pas de cette concession, voulant, par sa lettre du 21 mai, qu'elle s'étendît à toutes les villes où il y a conseils, chancelleries, cours royales, dans toute la monarchie. La cour de Rome répondit le 19 août, qu'aussitôt que le nonce serait admis en Espagne, il prendrait connaissance de l'état des choses à ce sujet, et que si les scandales auxquels la guerre avait donné lieu continuaient encore, on adresserait au roi un bref semblable à celui qui avait été envoyé au cardinal Portocarrero au commencement des troubles. Le roi répliqua le 18 octobre, en disant que sa demande n'était qu'un pur effet de sa déférence et de son respect envers Sa Sainteté, qu'elle était d'ailleurs fort utile à l'état ecclésiastique, et convenable aussi pour la sûreté de conscience, et pour la tranquillité des évêques; qu'on ne pouvait pas attendre l'arrivée du nonce ni accepter non plus un bref semblable à celui accordé au cardinal Portocarrero; enfin que si le pape ne consentait pas à la demande du roi, Sa Majesté agirait comme elle le jugerait convenable.

5°. Un autre excès que le gouvernement de Philippe cherchait à corriger, c'était l'abus de l'immunité ecclésiastique au sujet de l'*asile*. On convint que cette immunité ne s'étendrait pas aux coupables des crimes de lèse-majesté *in primo*

et secundo capite, aux séditeux, aux rebelles, aux meurtriers avec préméditation : que les *sagrados frios* (enceinte des lieux sacrés d'où les criminels avaient été retirés, et qui avaient servi d'asile dans un autre temps) resteraient abolis à jamais, et que les hermitages, les cimetières et toute église à laquelle ne serait pas attaché un prêtre qui y célébraît la messe avec fréquence, ne pourraient servir désormais de lieux d'*asile*.

6°. Sur les censures ecclésiastiques, on arrêta que les évêques ne s'en serviraient qu'à la dernière extrémité, et après que tous les remèdes de l'autorité royale et sacerdotale auraient été épuisés.

7°. La discussion fut des plus vives sur les réserves introduites pendant le schisme d'Avignon; le roi tenant beaucoup, et avec raison, à sa prérogative de nommer les personnes qu'il croyait les plus dignes et les plus capables pour régir l'église d'Espagne. Aldovrandi parvint pourtant à persuader à Villalpando, que le roi pourrait retenir le montant des revenus des évêchés vacans, et des biens des évêques décédés, ce qu'on appelle *espolios y vacantes*, qu'il aurait perçus depuis l'interruption des communications avec Rome en 1709 jusqu'alors, en faisant seulement quelques aumônes, et que l'on expédierait à Rome les bulles pour les nouveaux évêques, en payant la moitié du prix qu'il en coûtait auparavant; mais

que pour l'avenir tout existerait comme par le passé. Le gouvernement espagnol blâma hautement Villalpando d'avoir consenti à ces propositions ; et comme Aldovrandi n'avait décidé le négociateur espagnol qu'en lui faisant voir que cela avait été ainsi convenu à Rome en 1711, entre monseñor Coradini, auditeur du pape dans la *Rota*, et don Philippe Ramos, secrétaire de M. de Molinés, le roi fit envoyer à Villalpando l'extrait des instructions communiquées à ladite époque à M. de Molinés, lesquelles portaient en substance : « Qu'il avait outrepassé ses pouvoirs en écoutant ces propositions ; qu'il évitât d'y adhérer à l'avenir ; qu'il n'aurait jamais dû perdre de vue que les *espolios y vacantes*, ainsi que l'usage d'exiger de l'argent pour donner l'institution canonique aux évêques nommés par le roi, étaient seulement tolérés ; qu'à Rome, au contraire, on affectait de regarder comme un droit ce qui n'était en réalité qu'une tolérance abusive, préjudiciable à toutes les églises. » Le roi ajoutait que s'il fallait tolérer encore cet abus, le pape lorsqu'il préconiserait les évêques devrait le faire *gratis*, conformément à l'Évangile et à la Tradition. Diverses notes furent échangées entre la cour de Rome et celle d'Espagne sur cette matière ; mais rien ne fut arrêté alors entre leurs commissaires respectifs à Paris.

8°. Le gouvernement de Madrid demandait



aussi que les ecclésiastiques contribuassent aux frais de la guerre et aux besoins de l'État. Voici la convention à cet égard : la cour de Rome ne pouvant pas, disait-elle, accorder cette grâce à perpétuité au roi, on le ferait pour *deux vies* seulement, en payant toutefois des fonds de la *cruzada* ce qui revenait à la cour de Rome pour ces concessions; que l'état ecclésiastique paierait l'*alcabala*, et que ses biens seraient sujets au paiement des contributions générales; que les églises contribueraient pour les biens qu'elles possédaient comme s'ils appartenait à des séculiers; on en exceptait seulement cinquante ou soixante ducats, qui serviraient à la sustentation de chaque ecclésiastique; pour le reste, ils étaient assujettis aux impôts comme tout autre immeuble.

9°. Sur la représentation faite par Villalpando, au nom du roi d'Espagne, relativement à la nécessité de diminuer le nombre excessif des instituts religieux, et de leurs réformes, Aldovrandi promit que Sa Sainteté adresserait un Bref, avec des facultés très étendues, au prélat désigné par le roi pour la réforme des ordres religieux.

10°. Il ne fut pas possible de se mettre d'accord sur les sentences en matières de possession, *juicios posesorios*, entre des ecclésiastiques; Aldovrandi prétendant, d'après la doctrine de la *Rota*, qu'ils étaient de la compétence des juges ecclé-

siastiques, et le commissaire espagnol soutenant, au contraire, que s'agissant de choses purement temporelles, la connaissance en devait être déferée aux tribunaux civils.

11°. La discussion s'engagea de nouveau sur les *espolios y vacantes*. Il fut convenu que des sommes provenant de cette concession, que le roi avait perçues pendant la suspension des communications avec Rome, depuis la rupture de 1709, on en affecterait le tiers pour les églises et pour les pauvres. Il paraît que la cour de Rome regrettait beaucoup d'abandonner, par cette concession, les sommes considérables qui lui revenaient; et sur ses représentations, il fut décidé que les corrégidors surveilleraient à l'avenir l'administration et des *espolios* et des *vacantes*, et que de leur produit net on ferait trois parties égales qui seraient distribuées entre les églises, les pauvres et la chambre du pape : le roi abandonnait à celle-ci sa part, pour ne pas différer plus long-temps le concordat.

12°. L'affaire concernant les bénéfices dont la présentation était réservée au pape fut réglée de cette manière : on convint d'abord d'offrir à la chambre apostolique huit mille ducats d'or; sur les observations du roi, cette somme fut réduite à celle de six mille ducats, à condition que le roi aurait le droit de nommer les personnes qui devraient obtenir ces bénéfices, et qu'il ne

leur serait imposé aucune pension; le commissaire-général de *Cruzada* paierait ladite somme annuelle à la chambre du pape, sauf à la distribuer ensuite entre ceux qui seraient promus à ces bénéfices.

13°. Quant à ce qui regarde la nomination de coadjuteurs aux chanoines, avec droit à la succession future de leurs prébendes, le roi demandait à présenter tous les bénéfices réservés au pape jusqu'alors; en outre, il se réservait la faculté d'approuver ou non les résignations selon son plaisir. Aldovrandi prétendit que la somme de six mille ducats d'or fût portée à huit mille; il annonça qu'à cette condition il abandonnerait ses autres prétentions sur ce point. Le roi y consentit à la fin, pourvu qu'il restât convenu que l'on ne réclamerait à Rome dans la chancellerie, ni dans d'autres bureaux, aucun droit pour annates, services, expéditions de bulles, dispenses matrimoniales, ni à autre titre quelconque; que les bénéfices réservés resteraient pour toujours de sa présentation, et que les coadjutoreries, résignations, rétrocessions, etc., ne se feraient à l'avenir qu'avec l'approbation des évêques et des chapitres des églises cathédrales, et surtout avec la permission explicite de Sa Majesté. Le roi prétendit encore que l'on confirmât à Rome le bref d'Alexandre III, donné sur les instances des rois catholiques Ferdinand et Isabelle, adressé par

eux aux églises d'Espagne, le 10 décembre 1502, lequel défendait à jamais les coadjutoreries dans les susdites églises.

14°. On aborda aussi la grande affaire relative aux dispenses de mariage. Aldovrandi soutenait que l'argent provenant de cette source servait pour la sustentation du pape, des cardinaux, des pauvres et d'autres personnes qui vont à Rome pour cause de religion. Villalpando n'était pas loin de céder sur ce point; mais une lettre de Philippe, datée du 14 juillet, annonçait la volonté de ce monarque de contribuer avec une somme déterminée, plutôt que de laisser la porte ouverte à une foule de scandales et de péchés que l'on voyait commettre tous les jours, les contractans cherchant des motifs faux, se livrant même à l'inceste, parce qu'ils sont assurés d'obtenir, pour de l'argent, les dispenses contraires aux canons et aux conciles. Cette lettre fut communiquée à Aldovrandi, qui répondit, le 19 août, que si l'on demandait des sommes considérables pour les dispenses entre cousins germains, oncles et neveux, c'était pour les rendre plus difficiles; que pour ce qui était des autres degrés de parenté, on ne demandait pas aux Espagnols plus qu'aux autres nations de l'Europe. Le roi répliqua, le 18 octobre, qu'il serait plus aisé, plus conforme à la religion et plus juste d'ordonner que les dispenses entre cousins germains, oncles et ne-

veux, ne fussent accordées qu'*inter magnos principes et ob publicam causam*, selon le concile de Trente; que c'était la seule manière de mettre un terme aux plaintes; que si l'on ne voulait pas répondre à sa demande, Sa Majesté agirait de manière à ce que ses sujets observassent les codes de l'Église d'Espagne, et qu'elle donnerait elle-même les dispenses, en faisant cesser par là ces abus introduits pendant le schisme qui divisa l'Église catholique.

Telle est l'histoire des négociations commencées et suivies à Paris, dans lesquelles, nous aimons à le répéter, toutes les notes, instructions et renseignemens pour l'Espagne furent préparés par Macanaz.

Les choses étaient dans cet état lorsque, par la retraite de la princesse des Ursins, Alberoni et le cardinal del Giudice parvinrent au pouvoir. Macanaz avait déjà été obligé de chercher un asile en France contre la haine des inquisiteurs; la révolution qui eut lieu dans les conseils espagnols fut des plus complètes. Tous les obstacles étaient donc levés pour opérer une réconciliation avec le pape; Alberoni qui voulait se rendre agréable à cette cour, dont il convoitait les faveurs, sentit toute l'importance d'amener à une conclusion les négociations commencées à Paris; pour cela, il proposa de les continuer à Madrid. Aldovrandi et Villalpando quittèrent Paris.

Le premier arriva dans la capitale d'Espagne le 6 août 1715; on s'empessa d'entourer l'envoyé du pape de toutes sortes d'égards; on lui prodigua les promesses, mais sans terminer pourtant l'accommodement qu'il désirait avec tant d'ardeur, et sans rétablir le tribunal de la *nunciatura* dans l'exercice de ses fonctions. Fatigué de tant de lenteurs, et se souvenant de l'activité avec laquelle furent suivies les négociations de Paris, Aldovrandi laissa échapper des témoignages d'impatience sur l'indolence des ministres; il prononça même le nom de Macanaz, en exprimant quelque regret de le voir séparé des affaires. Macanaz ayant appris cela à Paris, où il résidait, lui adressa une lettre qu'il fit mettre auparavant sous les yeux du roi Philippe, dans laquelle il insistait sur la nécessité d'un accommodement sur les bases qu'il avait proposées; il jetait sur le cardinal del Giudice et sur Alberoni le blâme de la lenteur qu'éprouvait le concordat; il disait que la convention aurait été depuis long-temps terminée s'il avait été maintenu dans son poste. Le cardinal del Giudice se vengea de ses invectives en publiant, en sa qualité de grand-inquisiteur, un édit qui ordonnait à Macanaz de se présenter devant le Saint-Office dans le terme de quatre-vingt-dix jours, pour répondre aux charges élevées contre lui, d'hérésie, d'apostasie et de fuite;

le même édit confisca ses biens , et défendit toute communication avec lui.

On a vu qu'Alberoni et le cardinal, tourmentés tous les deux par l'ambition, étaient mal ensemble; que le cardinal quitta enfin le ministère et la place de grand-inquisiteur, et partit pour Rome. Alberoni devint alors ministre tout-puisant en Espagne. Débarrassé de son rival, libre de donner aux négociations avec Aldovrandi la direction qui serait la plus convenable à sa politique, il lui fit entendre qu'il souhaitait bien sincèrement de voir le concordat terminé; qu'il ferait même en sorte qu'il fût alors reçu avec le caractère de nonce apostolique, et avec des facultés plus étendues que celles des nonces ses prédécesseurs; il ajoutait que les communications seraient entièrement rétablies entre les cours d'Espagne et de Rome, sans que le roi demandât aucune satisfaction pour ce qui s'était passé, et sans qu'il fût plus question de la *représentation des Cortès* ni des *prétentions des églises et des sujets*; enfin il se chargeait de tout arranger à l'amiable. Mais comme il avait en vue d'obtenir avant tout le chapeau de cardinal, et que l'occasion était des plus favorables, il persuada à Aldovrandi de retourner à Rome, pour le justifier des imputations que le cardinal del Giudice y avait répandues contre lui, et pour faire savoir

au pape que le cardinal était son ennemi, ne cherchant en tout que son propre intérêt, et qu'au contraire lui, Alberoni, avait à cœur de soutenir les droits de l'Église de Rome. Si le pape voulait que la chancellerie reprit son cours ordinaire, il fallait lui conférer le chapeau de cardinal; c'était alors que le tribunal de la *nunciatura* serait rouvert à Madrid avec plus d'attributions encore qu'en 1709.

Alberoni fit plus : pour que ce voyage d'Aldovrandi à Rome fût approuvé par le roi et la reine, il leur fit sentir que le but de leur politique étant de conserver des États en Italie, il fallait gagner la volonté du pape, qui pourrait y contribuer, et que l'on pourrait tirer des États de l'Église tout ce qui serait nécessaire pour l'entretien de l'armée. « Rien ne sera plus facile à obtenir, disait-il, car le pape était opprimé par les Allemands, et il cherchait les moyens de s'en débarrasser; Sa Sainteté accorderait toutes les grâces qu'on lui demanderait, pourvu que le concordat eût lieu à des conditions convenables. Tout autre envoyé, continuait-il, serait suspect, et attirerait l'attention des puissances; au lieu qu'Aldovrandi avait un motif plausible pour calmer toutes les alarmes; savoir, la nécessité d'éclaircir les doutes qui s'étaient élevés sur la convention projetée. » Le roi et la reine entrèrent pleinement dans les vues d'Alberoni. Lorsque Aldovrandi

vint prendre congé de Leurs Majestés, elles le chargèrent de demander au pape, en leur nom, le chapeau de cardinal pour leur ministre, à qui cette dignité ne pouvait que donner plus de considération et de respect, comme cela était nécessaire pour l'exercice de ses fonctions. Il n'y a d'ailleurs, ajoutèrent-elles, maintenant en Espagne qu'un seul cardinal. Cette affaire coûta beaucoup de soins et d'adresse à Alberoni, ainsi qu'il le dit lui-même dans sa lettre au cardinal Paolucci du 1^{er} mars 1721 : *Quanta fatica, quanti pensieri, e quanto azardo non mi costò!*

Le pape écouta avec bienveillance et satisfaction Aldovrandi, qui fut nommé à l'archevêché de Neocesariée; mais, après une conférence avec Sa Sainteté, le 24 janvier 1717, il repartit pour l'Espagne, sans porter la nomination d'Alberoni au cardinalat. Aussitôt que celui-ci apprit, par une lettre d'Aldovrandi, que le pontife avait, à la vérité, promis de remplir ses vœux, mais qu'il n'était pas porteur de sa nomination, Alberoni expédia un courrier sur-le-champ au cardinal Aquaviva à Rome, pour qu'il informât le saint-père qu'Aldovrandi n'entrerait pas en Espagne, par la raison qu'il n'avait pas terminé les affaires comme il était convenu de le faire. Le nonce s'arrêta, en effet, à Perpignan, où il resta quelques mois, pendant lesquels le cardinal Aquaviva obtint une déclaration du pape. Elle portait que

tout se ferait selon les conventions entre le nonce et Alberoni, aussitôt qu'elles seraient signées; que si l'on accordait à Aldovrandi la permission d'aller à Madrid pour y signer le concordat, le chapeau serait envoyé au retour du courrier porteur du traité. Aldovrandi eut donc la permission de continuer son voyage. Mais toutes les difficultés pour la convention n'étant pas encore levées, il s'arrêta à la Fresneda, d'où il passa enfin à l'Escurial : c'est là où la convention fut signée, le 17 juin 1717. Elle contenait trois articles : 1°. on accorderait au roi, dans la forme accoutumée, les brefs de *cruzada*, *subsídio*, *escusado*, *millones* et les autres grâces; 2°. il aurait aussi la faculté de percevoir la *decima*, la dixième partie des revenus ecclésiastiques dans les Indes et les autres États de Sa Majesté; 3°. après ces concessions du pape, on rétablirait les anciennes communications avec la cour de Rome; la *nunciatura* reprendrait aussi ses fonctions en Espagne. Cette convention ayant été signée, Aldovrandi se rendit à Madrid, d'où il envoya un courrier au pape Clément XI, avec la convention, que ce pontife ratifia. Le 8 août, le courrier était de retour, annonçant la nomination d'Alberoni à la dignité de cardinal. Aldovrandi s'empessa de communiquer cette agréable nouvelle à Alberoni qui se trouvait au Pardo. Le 9, un décret royal rétablit le tri-

bunal de la *nunciatura*, qui avait été fermé pendant huit ans.

La bonne intelligence était à peine rétablie entre les deux cours, que l'expédition contre la Sardaigne vint la troubler. On a déjà vu avec quelle indignation on s'exprima à Rome au sujet de cette agression. Vers la fin de l'année 1717, l'archevêque de Séville étant venu à mourir, Alberoni fut promu à cette dignité. Aussitôt que le ministre autrichien, à Rome, eut connaissance de cette nomination, et eut appris que le cardinal Aquaviva demandait qu'Alberoni fût préconisé dans le consistoire, il s'y opposa formellement. Le pape, déjà très indisposé lui-même contre Alberoni par le tour qu'il venait dernièrement de lui jouer, ajourna l'expédition des bulles accoutumées, sans cependant oser les refuser (*). Le cardinal Aquaviva protesta, au nom de son souverain, contre cette violation du concordat. L'auditeur de la *Rota*, Herrera, qui fut depuis évêque de Siguenza, dit au pape, dans le mois de mars 1718, que si Alberoni n'était pas préconisé, on suspendrait encore une fois à Madrid de ses fonc-

(*) S'il faut en croire Duclos, le pape, dans son indignation contre Alberoni, laissa échapper ce propos, qu'il *s'était damné en lui conférant le chapeau de cardinal*. Le cardinal del Giudice dit à cette occasion, qu'il *suivrait sa sainteté partout, excepté en enfer*.

tions le tribunal de la *Nunciatura*. Cette déclaration énergique fit son effet; on pria le cardinal Aquaviva d'envoyer un courrier à sa cour pour annoncer qu'Alberoni était autorisé à toucher les revenus de l'archevêché, en attendant qu'on lui expédiât les bulles. Alberoni n'avait pas eu besoin de cette déclaration pour les percevoir.

On faiblissait, comme on voit, à Rome; mais le 16 mars, le comte de Gallasch, ambassadeur de l'empereur, répandit partout, dans cette ville, une note adressée à Sa Sainteté, où il accusait Alberoni d'avoir des communications intimes avec la Porte Ottomane, par l'intermédiaire du prince Ragotski, qui se trouvait à Paris. Alberoni s'expliqua ouvertement de manière à satisfaire toutes les incriminations à ce sujet. Le pape hésitait néanmoins toujours (*); et tout en berçant Alberoni de l'espoir d'être bientôt préconisé archevêque de Séville, il ajournait l'expédition des bulles. Sa Sainteté n'ignorait pas qu'Alberoni était décidé à se faire sacrer à Madrid, sur la présentation du roi à l'archevêché, par les évêques nommés par le monarque, ainsi que cela avait

(*) Ce fut la destinée de Clément XI de vivre sans cesse menacé par l'Autriche et par la maison de Bourbon. Il était d'ailleurs faible par caractère; le dernier qui lui parlait avait toujours raison, ce qui donna lieu à ce distique latin :

*Promittit, promissa negat, desletque negata
His tribus admissis, quis neget esse Petrum?*

été pratiqué en Espagne, depuis la publication de l'Évangile, ou bien par l'archevêque de Tolède comme primat de l'Église d'Espagne. On n'avait pas oublié non plus, à Rome, la lettre de Philippe à Clément XI, en 1710, dans laquelle le monarque faisait voir que ce n'était que depuis Ferdinand et Isabelle que l'approbation des papes avait été nécessaire dans les promotions aux évêchés, et que, pendant un grand nombre de siècles, les personnes nommées par le roi avaient été consacrées par les évêques; que, souvent même, cette ordination avait eu lieu à la suite des armées, pendant la lutte longue et acharnée contre les Sarrasins; que cette coutume enfin était conforme aux conciles nationaux, et à la tradition constante de l'Église d'Espagne jusqu'à ladite époque.

La cour de Rome ne voulant pas plier devant ces doctrines, chercha à éluder par des promesses les vives instances du cardinal Aquaviva : la rupture devint alors inévitable. Quatre mille Espagnols quittèrent Rome; Aquaviva lui-même se retira à Alhano. De son côté, Aldovrandi reçut l'ordre de quitter l'Espagne. Le tribunal de la *Nunciatura* fut fermé de nouveau le 12 juillet 1718. Le pape suspendit, par son bref du 4 juin, les indulgences ou concessions dites de la *cruzada*, *lacticio*, *subsidio* et *escusado*, qui avaient été accordées au roi pour six ans : ce bref ne circula

point en Espagne. Le gouvernement en empêcha l'entrée; mais on s'arrangea à Rome de manière à faire parvenir à l'archevêque de Tolède Valero y Lora, une lettre du secrétaire d'état du pape, dans laquelle ce pontife chargeait le prélat de faire connaître aux fidèles de son diocèse la suspension de la bulle de la Cruzada. On s'embarrassa peu de cette lettre à Madrid; seulement, pour rassurer les esprits, on fit entendre aux peuples que chacun aurait à suivre, dans cette circonstance, les conseils de son pasteur respectif. L'archevêque de Tolède publia un mandement, où il disait, entre autres choses, que les ennemis de l'Espagne pouvaient sans doute surprendre la religion du pontife, et le décider à retirer à ce pays ses concessions; mais qu'on était fondé à espérer que le pape ne voudrait pas troubler la paix de la monarchie en privant les rois catholiques des ressources qui leur étaient aussi nécessaires.

Les hostilités entre le gouvernement espagnol et la cour de Rome, au sujet des affaires ecclésiastiques, continuèrent jusqu'à la chute d'Alberoni: on fit alors la paix. Par un bref du 20 septembre 1720, toutes les grâces accordées au roi et à ses sujets furent rétablies comme par le passé. En novembre de la même année, le tribunal de la *Nunciatura* fut réinstallé dans ses fonctions.

Le père Belando, à qui nous avons emprunté une partie des détails sur cette négociation (*His-*

toria civil de España, chap. I, XV et XXI du dernier volume), prétend que ce fut le jésuite Daubenton, confesseur du roi, qui négocia l'accordement, cherchant après la chute d'Alberoni à servir la cour de Rome, pour en obtenir, par ses services, le chapeau de cardinal, qu'il ne réussit pourtant pas à avoir. ¶

CHAPITRE XXVIII.

1717 — 1718.

Nouveaux efforts de l'Angleterre et de la France pour ménager un accommodement. — Mission du marquis de Nancré à Madrid, et cabales du régent avec les Espagnols mécontents. — L'Angleterre arme une expédition pour arrêter les agressions de l'Espagne. — Indignation de Philippe. — Alberoni s'en plaint par lettres à M. Dodington. — Ses intrigues en France et en Angleterre. — Négociation avec Victor-Amédée. — Invasion de la Sicile. — Arrivée de l'expédition anglaise sur les côtes d'Espagne, et nouvelles démarches pour un accommodement. — Conclusion du traité de la quadruple alliance. — Arrivée du comte de Stanhope à Madrid, et ses négociations. — Destruction de l'escadre espagnole par l'amiral Byng. — Indignation de la cour. — Philippe refuse d'accepter Gibraltar, qu'on lui offrait à condition d'adhérer à la quadruple alliance. — Départ du comte de Stanhope. — Manifeste de l'Espagne, relatif à l'invasion de la Sicile.

LORSQU'IL ne resta plus de doute que la promesse faite par Alberoni, au nom de son souverain, de baser les discussions avec l'empereur sur les propositions préliminaires, n'avait d'autre but que de gagner du temps et d'amuser les alliés; lorsque surtout on reconnut que rien n'était ca-

pable de satisfaire la cour de Madrid, si ce n'était la destruction ou au moins l'affaiblissement de la puissance autrichienne en Italie, l'Angleterre ne garda plus de ménagemens, et cessa d'agir selon l'esprit temporisateur du gouvernement hollandais. Elle refusa aussi d'imiter les démarches équivoques du régent, et prit la résolution de forcer Philippe à donner son acquiescement. S'il ne voulait consentir à rien, le gouvernement anglais était décidé à concerter avec l'empereur les mesures convenables pour lui faire la guerre.

Le régent envoya le marquis de Nancre à Madrid, comme ambassadeur extraordinaire, et le chargea d'agir de concert avec le ministre anglais; mais cette mission ostensible n'était qu'un voile qui cachait d'autres desseins. Pendant que, d'après ses instructions, Nancre devait ménager Alberoni, et éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait donner le moindre sujet d'ombre, le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France, était chargé de pousser vivement une attaque personnelle contre le cardinal, et de cabaler toujours avec les mécontents, en les excitant à se débarrasser du joug d'un ministre étranger; en sorte qu'il résulte des instructions mêmes données aux deux ambassadeurs, que le but du régent était de caresser tous les partis à la fois, pour pouvoir agir librement après selon les évé-

nemens. Il satisfaisait en même temps son animosité particulière contre Alberoni, et trompait le cabinet britannique par son zèle apparent en faveur de la paix. Ce qui surtout l'occupait, c'était d'empêcher toute mesure qui pourrait occasionner une rupture avec l'Espagne, ou diminuer le pouvoir de la maison de Bourbon dans une de ses deux branches.

Un tel manège ne pouvait échapper à la vue perçante d'Alberoni, qui combattit le régent avec les mêmes armes. Il fit naître chez les grands des soupçons sur sa sincérité; il agissait de même auprès des ministres anglais, pour leur inspirer de la méfiance contre la France, ou affaiblir par ce moyen la force de leurs représentations et de leurs remontrances, ne manquant pas de leur faire remarquer le langage plus modéré et les sentimens plus conciliables du régent. Il fit courir le bruit que la princesse des Ursins et Orri allaient recouvrer leur pouvoir par l'appui ou au moins du consentement de la cour de France. On peut juger de l'effet que ce stratagème produisit chez les grands, par la réponse du régent à leurs représentations. « Vous pouvez leur dire, écrivait-il à son ambassadeur, que cette nouvelle m'est fort indifférente, et surtout que je n'ai nulle envie d'aider à cette manœuvre. J'ai pris la résolution d'affranchir les Espagnols de la domination des étrangers; ce ne sera donc pas moi qui replacerai leur

gouvernement entre les mains d'une Française, qui est mon ennemie personnelle. » (1)

Les ministres anglais se lassèrent à la fin de tant de lenteurs et de tant d'intrigues. Convaincus que de si pitoyables menées ne pourraient faire éviter une rupture, ils ne tardèrent plus à agir fermement. Le roi d'Angleterre, sans faire aucun cas de la conduite timide des Hollandais, ni de la duplicité d'Alberoni, témoigna publiquement qu'il était résolu de prendre part aux dissensions qui s'élevaient. Il s'adressa au parlement, lui exposa la situation alarmante de l'Europe, et l'avertit de tous les dangers d'une guerre imminente. On lui accorda des subsides très considérables qui le mirent en état d'équiper une escadre pour croiser dans la Méditerranée et protéger les côtes d'Italie. On fit part à Montelion de la destination de cette flotte, dans l'espérance qu'un armement si considérable donnerait à penser à la cour d'Espagne, et lui ferait faire de mûres réflexions ; mais ces ménagemens ne produisirent que des ressentimens et des reproches. Montelion présenta une note très virulente contre cet armement maritime en temps de paix. « Cette escadre, disait-il, ne pouvait qu'alarmer le roi son maître, et altérer la bonne intelligence qui régnait entre les deux cours. »

(1) NOAILLES, tome V, pages 86, 93.

L'intervention de l'Angleterre, la seule puissance maritime qui pouvait arrêter le cours de ses projets en Italie, exaspéra l'esprit de Philippe. Mais elle contraria surtout Alberoni, qui s'était flatté jusqu'alors sinon de la coopération de la nation anglaise, au moins de sa reconnaissance. Ce désappointement le mit hors de lui-même. En voyant ses plans renversés par ceux-là même qu'il croyait les plus dévoués à ses intérêts, il adressa deux lettres ⁽¹⁾ très peu mesurées à M. Dodington, qui n'était plus ministre à Madrid, et s'était retiré à Londres; elles prouvent que son irritation était au comble. ⁽²⁾

5 avril.

« Sa Majesté Catholique ne prendra aucune résolution sur le traité de commerce jusqu'à ce qu'elle voie le dénouement de la pièce. Vous connaissez mieux que personne la sincérité de ses intentions envers le roi d'Angleterre. Vous savez bien qu'elle ne balançait pas à sacrifier par deux nouvelles conventions tous les avantages qu'elle avait obtenus dans le traité d'Utrecht, ne

(1) TINDAL, vol. XIX, page 202.

(2) Cette lettre, ainsi que la suivante, d'Alberoni à M. Dodington, ont déjà été publiées en français dans les *Anecdotes de Steward*, vol. II, page 262. Elles se trouvent dans les *Papiers de Melcombe*, dont M. H. P. Vyndham est propriétaire.

voulant plus se souvenir que c'était l'Angleterre qui avait contribué à la dépouiller de ses revenus, de ses royaumes et de ses provinces, injustice pourtant qui criera toujours vengeance, comme étant contraire à toutes les lois divines et humaines. Par ce grand sacrifice, le roi catholique était fondé à croire qu'il avait obligé le roi d'Angleterre, et que la nation anglaise ne pourrait que s'unir plus intimement avec l'Espagne, ou du moins que lorsqu'il ne s'agirait pas des intérêts des deux nations, le roi d'Angleterre continuerait à être toujours neutre.

« Néanmoins, je vois avec une peine inexprimable, qu'aucune de ces deux choses-là n'arrivera, et que je me trouverai exposé au juste ressentiment de Leurs Majestés Catholiques. Chaque gazette annonce que votre ministère n'est plus anglais, et qu'il est devenu allemand; qu'il s'est vendu vilement à la cour de Vienne; que par des intrigues si fréquentes dans votre pays, on cherche à faire tomber la nation dans un piège. La preuve de ce que j'avance, c'est qu'ayant épuisé l'Angleterre d'hommes et d'argent, afin d'obtenir des états et des royaumes pour l'archiduc, il lui a procuré dernièrement encore un subside considérable.

« Les sentimens d'estime et d'amitié que je conserve pour vous, et que je conserverai toujours, m'obligent à vous parler avec sincérité. »

Alberoni disait, dans une autre lettre du 16 avril : « M. Patiño est de retour ici ; il a apporté le tarif des douanes approuvé par les principaux chefs de toutes les maisons de commerce étrangères, à Cadix. Il est entre les mains de Sa Majesté ; mais elle ne le signera que lorsque le dénouement de la pièce sera connu, ainsi que je vous l'ai déjà dit. Je ne peux pas croire que votre nation abandonne tous ses intérêts pour prendre fait et cause pour un prince avec lequel elle n'a aucun rapport, et dont elle n'a rien à espérer, contre le roi d'Espagne dont elle a reçu tant de marques de bienveillance. Je ne peux pas croire qu'un peuple si sage remette le royaume de Sicile entre les mains de l'archiduc, pour le rendre formidable à l'Europe. Je vous demande pardon, monsieur ; mais je ne puis m'empêcher de dire que les cabinets de l'Europe ont perdu la raison ; qu'on a mis à la place de la politique le caprice de quelques individus qui, sans rime ni raison, peut-être par des motifs particuliers, coupent et rognent des états et des royaumes comme s'ils étaient des fromages de Hollande. »

Alberoni eut bientôt d'autres motifs de ressentiment, par suite d'une attaque personnelle qui, soit par le sujet, soit par les circonstances, devait produire une impression sérieuse en Espagne. Le ministre impérial à Rome rendit une

plainte formelle contre lui, pour être entré en négociation avec les infidèles et leur avoir fourni des armes, des munitions et de l'argent, au préjudice d'un prince chrétien, et avec offense de la foi chrétienne. Il finissait par prier le pape de retirer la bulle qui instituait Alberoni archevêque de Séville, dignité à laquelle il avait été tout récemment nommé.

Le ministre n'était pas homme à regarder avec indifférence de pareilles charges élevées contre lui. Il fit une réponse énergique dans laquelle il niait les faits articulés; mais en même temps il avouait et justifiait son alliance avec les Mahométans. Il réclamait en sa faveur les principes reconnus de la politique, et cita plusieurs exemples de papes qui avaient uni leurs armes à celles des infidèles pour diminuer le pouvoir d'un ennemi commun et dangereux (*). Ses raisonnemens, quoique plausibles, ne produisirent pas l'effet qu'il désirait. Le pape accepta sa démission de l'évêché de Malaga, et refusa de le préconiser archevêque de Séville. Il ne conserva donc aucune de ses dignités ecclésiastiques, dans un pays où il était presque aussi souverain que le roi lui-même.

Ces mortifications personnelles, et l'opposi-

(*) *Historical register* pour 1718, pages 183, 282.

tion, non moins vive que générale, contre la politique d'Alberoni, ne servirent qu'à relever son courage, et à électriser plus que jamais son génie si fécond en ressources. Il chercha à se réconcilier avec toutes les puissances de l'Europe, surtout avec celles qui par leurs principes, leurs relations ou d'autres circonstances, pouvaient embarrasser ses adversaires. Pour contre-balancer les efforts de l'empereur, il entrava les démarches des puissances maritimes et de la France, qui voulaient par leur médiation lui procurer la paix avec la Turquie. Il entra en correspondance avec Ragotski, le souverain exilé de la Transylvanie, et lui offrit les subsides nécessaires pour entretenir une armée de trente mille hommes qu'il aurait à sa solde; il essaya d'exciter des troubles dans l'intérieur de la France, en fomentant des mécontentemens contre le régent; il persuada aux protestans des Cévennes d'arborer de nouveau l'étendard de la révolte, et il ouvrit une correspondance avec les mécontents de la Bretagne. Ce n'est pas tout : il mit tout ses soins à faire revivre la jalousie commerciale des Hollandais, qu'il leurra de l'espoir d'obtenir les mêmes privilèges dont jouissait l'Angleterre et qui devaient lui être retirés; il chercha à remuer les esprits dans la Grande-Bretagne, à fomentier et attiser ces querelles domestiques, suite inévitable des gouvernemens qui jouissent d'une liberté

énergique, et où des partis cherchent d'un commun effort à se combattre mutuellement. Il se servit de ses amis pour semer partout des plaintes exagérées sur la violation de la constitution, sur le fardeau énorme des impôts, et sur mille autres articles, alimens et texte accoutumé des déclamations démagogiques; il n'oublia pas de toucher la corde délicate des privilèges commerciaux. Il eut soin d'écrire des lettres circulaires aux négocians d'Angleterre et de Hollande, dans lesquelles il s'appesantissait sur les grandes pertes que le commerce éprouverait dans le cas d'une rupture avec l'Espagne. Il trouva des partisans zélés de sa politique parmi les membres de l'opposition, qui était alors composée non seulement de Torys exclus, mais des chefs nombreux du parti des Whigs, et comptait dans ses rangs Walpole, Townshend, Carteret, Methuen et Pulteney (1). Il entra dans des liaisons directes et intimes avec les Jacobites; ranima leurs espérances abattues, par la promesse d'un secours étranger. Bien convaincu que l'Angleterre venait décidément d'épouser la cause de l'empereur, il conseillait à Philippe d'envoyer contre les Iles Britanniques l'expédition destinée pour la Sicile, et de mettre

(1) Lettres de Monteléon, d'Alberoni, et du secrétaire Crag. *Historical register* pour 1718, pages 300, 393. *Mémoires de Sir Robert Walpole*, chap. xvii.

par là enfin la cognée à l'arbre de la confédération. Heureusement pour l'Angleterre Philippe avait à cœur son ressentiment personnel, et il était trop jaloux d'avoir des États en Italie, pour suivre un conseil aussi hardi; il n'en fit rien. Alberoni poursuivit toujours ses intrigues. Se moquant de l'impuissante colère du pape, il satisfit sa vengeance particulière, en renvoyant le nonce, en rappelant de Rome les Espagnols, et en ajournant le paiement des contributions ecclésiastiques que Rome tirait de la Péninsule. Mais ce fut à l'égard de Victor Amédée, dont l'assistance et l'acquiescement étaient d'une si haute importance pour l'accomplissement de ses desseins contre l'Italie, que ce passé maître en intrigue politique déploya toutes ses ressources. Craignant que ce prince naturellement avide ne vît avec indignation la perspective d'un échange qui devait satisfaire l'empereur à ses dépens, il amusa son espérance par l'offre d'une partie du Milanais et du duché de Modène en échange de la stérile Sardaigne, qui était la compensation inégale autant qu'incertaine offerte par les alliés en échange de la Sicile. Ses propositions furent accueillies; Victor-Amédée, qui épiait la marche progressive des événemens, écouta cette offre avec un empressement d'autant plus marqué, qu'il pouvait vendre ses services au plus offrant; le rusé monarque témoi-

gna même en public la résolution d'embrasser la cause de Philippe. « J'ai acquis, disait-il, la Sicile dans la dernière guerre; je la défendrai tant qu'il me restera une goutte de sang dans les veines; fidèle à mes engagemens, je n'abandonnerai jamais le roi catholique. » Mais dans la crainte d'être forcé de consentir à l'échange dernièrement proposé, il prit le parti de laisser à l'empereur la tâche principale de défendre l'île dont il convoitait la possession, et il retira une partie considérable de ses troupes pour les porter sur la frontière du Milanais; il eut soin aussi d'envoyer à Madrid un agent particulier qu'il chargea d'une suite de propositions pour servir de base à une alliance avec l'Espagne. Ces propositions étaient : 1°. un million d'écus avant d'entrer en campagne; 2°. un subside hebdomadaire de sept mille, pendant la durée de la guerre; 3°. l'assistance de quinze mille Espagnols auxiliaires en Lombardie; 4°. une diversion qui serait opérée par les Espagnols du côté de Naples. On devait de plus partager les contributions qu'on leverait sur le pays conquis; on placerait dans les places fortes dont on pourrait s'emparer, des garnisons composées moitié d'Espagnols, moitié de Piémontais commandées par un gouverneur pris dans ces derniers. Enfin, après la soumission de Naples, vingt mille Espagnols devaient se porter sur la Lombardie pour achever

la conquête du Milanais, qui serait le prix de l'assistance donnée par le roi de Sicile. (1)

Pendant que l'Europe était agitée par ces cabales et occupée de ces négociations, le ministre espagnol redoubla d'efforts pour hâter le départ de la grande expédition préparée pour l'invasion de la Sicile, dont il comptait pouvoir s'emparer aisément par suite de ses intrigues avec Victor-Amédée et des intelligences secrètes avec les naturels du pays. L'expédition consistait en trente-trois vaisseaux de ligne avec des transports qui portaient trente mille soldats aguerris et tous les accessoires nécessaires; elle sortit du port de Barcelonne et mit à la voile le 18 juin (*). Après avoir touché à Cagliari, pour prendre à bord une partie des troupes laissées en Sardaigne, elle cingla vers la Sicile. Le 1^{er} juin les Espagnols firent leur débarquement près du cap

(1) *Manifeste du roi d'Espagne*. ROUSSET, tome I, page 234. ORTIZ, tome VII, page 317.

(*) L'escadre espagnole consistait, d'après Saint-Philippe, en vingt-deux vaisseaux de ligne, trois vaisseaux marchands armés, quatre galères, une galiote majorquine, et trois cents bâtimens de transport avec deux balandres qui portaient trente-six bataillons au grand complet, quatre régimens de dragons, six de cavalerie de ligne; en tout trente mille hommes, parmi lesquels il y avait huit bataillons des gardes espagnoles et wallonnes. Il y avait à bord cent pièces d'artillerie de siège, quarante mortiers et un nombre proportionné de munitions, des soldats d'artillerie, etc.

Salento, à quatre lieues de Palerme, sous les ordres du marquis de Lède, qui devait réunir au commandement en chef de l'armée les fonctions de la vice-royauté de Sicile, quand on aurait pris possession de cette île.

Les grandes puissances de l'Europe virent avec étonnement l'Espagne, telle que le lion emblème de ses armes, se réveiller après un siècle de léthargie, déployer une vigueur et une fermeté digne des plus beaux jours de la monarchie, et faire craindre le renouvellement d'une guerre qui venait à peine d'être terminée par le traité d'Utrecht. En Angleterre, la crainte de nouveaux troubles affermit encore plus le gouvernement dans sa résolution, et en France, fixa la politique incertaine du régent; une nouvelle alliance fut aussitôt conclue entre Dubois et Stanhope, ministres influens des deux pays. On s'occupa de suite des mesures à prendre pour la conclusion du traité entre l'empereur et les Turcs; un corps d'armée considérable se porta des frontières de la Hongrie jusqu'en Italie. L'empereur, afin de mieux s'assurer le secours des alliés, annonça qu'il était prêt à accepter la médiation de l'Angleterre, pour terminer à l'amiable les contestations qui existaient depuis si long-temps entre Philippe et lui. On prit aussi des mesures pour obtenir l'adhésion des Hollandais.

Ce traité conclu d'abord entre l'empereur, la

France et l'Angleterre, et qu'on appela ensuite, lors de l'adhésion des Hollandais, la quadruple alliance, fut basé sur les mêmes principes généraux qui avaient été proposés auparavant. Mais on y stipula formellement que la Sicile reviendrait à l'empereur, et que la réversion de la Toscane et de Parme serait assurée à don Carlos. Pour l'accomplissement de cette condition, les places fortes des deux duchés devaient être occupées par six mille Suisses à la solde des puissances médiatrices. Comme il fallait aussi satisfaire à l'honneur de Philippe, l'empereur consentit à quitter le vain titre de roi d'Espagne. Victor-Amédée devait avoir en partage la Sardaigne, comme compensation pour la perte de la Sicile; et l'empereur non seulement confirmait les cessions faites à la maison de Savoie en 1703, mais il reconnaissait son droit à la succession éventuelle d'Espagne, dans le cas où la descendance de Philippe viendrait à s'éteindre; enfin le terme de trois mois fut fixé pour l'accession de Philippe et du roi de Sicile. Ce terme expiré, toutes les forces des parties contractantes devaient être employées pour leur arracher leur consentement.

Avant la signature formelle du traité, on en communiqua les conditions à la cour de Madrid. C'est alors qu'Alberoni donna libre carrière à son indignation, éclatant en invectives contre les deux parties contractantes, mais plus particuliè-

rement contre le duc d'Orléans. « Le régent, disait-il, s'est déclaré à la face du monde l'ami d'une puissance ennemie du roi son oncle, et le moment est arrivé, selon toute apparence, où il va s'engager dans une guerre contre son auguste parent. Le maréchal d'Uxelles, en signant cette alliance dans le but d'éviter une rupture, verra la France en armes contre le roi d'Espagne. Sa Majesté Catholique est décidée pour sa part à faire la guerre à jamais, plutôt que de consentir à une proposition aussi infâme; tant qu'il lui restera et la vie et la force, elle fera tomber sa vengeance sur ceux qui prétendent lui arracher violemment son acquiescement. Si Stanhope veut nous parler le langage d'un maître, il sera mal accueilli : les passe-ports qu'il a demandés lui sont accordés, on entendra ses propositions; mais on n'y fera pas la moindre attention si elles ne sont différentes du projet; il sera surpris d'apprendre que le roi ne veut maintenant prêter l'oreille à aucune offre de la Toscane, et qu'il fera valoir ses droits à cet État en temps et lieu. »

Pendant cet accès de dépit et d'indignation, le comte de Stanhope se présenta dans Madrid; et l'escadre anglaise commandée par l'amiral Byng entra dans la Méditerranée, pour appuyer les propositions de paix. Avant l'arrivée du comte, les Espagnols avaient opéré leur débarquement en Sicile; l'amiral doubla le cap Saint-

Vincent, et envoya un courrier avec l'annonce officielle de son arrivée, et des instructions pour le ministre M. Stanhope.

« Vous voudrez bien, disait l'amiral, informer Sa Majesté Catholique de mon arrivée avec l'escadre sous mes ordres dans la Méditerranée, et lui notifier que je suis autorisé à appuyer, au nom du roi mon maître, toutes les mesures qui peuvent contribuer à aplanir et concilier les contestations existantes entre elle et l'empereur.

« Si Sa Majesté Catholique ne consent pas à accepter la médiation de mon souverain, et si elle persiste dans sa résolution d'attaquer les États de l'empereur en Italie, le roi mon maître m'a ordonné de maintenir la neutralité de cette contrée, de défendre les possessions de l'empereur, et de repousser toute attaque (1) qui pourrait être tentée de ce côté-là. »

L'envoyé britannique eut une entrevue avec le cardinal. Après s'être étendu sur les soins extrêmes que se donnaient la France et l'Angleterre pour maintenir la paix de l'Europe, il lui communiqua cette lettre pour donner encore plus de force à ses raisonnemens. L'altier et impétueux ministre fut très irrité de ce message, qui contenait des raisonnemens si péremptoires; il répondit avec colère : « Mon auguste maître courra toutes les chances; il s'exposera même à

(1) SAINT-SIMON, tome VIII, page 253.

être chassé de l'Espagne plutôt que de consentir au rappel de ses troupes, ou à une suspension d'armes. Ne croyez pas que les Espagnols s'effraient si aisément; j'ai une si grande confiance dans la bravoure de notre escadre, que si votre amiral se décidait à l'attaquer, je ne suis pas en peine du résultat. » Il n'y avait rien à répondre à une pareille sortie; l'envoyé anglais se borna à montrer la liste des vaisseaux qui composaient l'escadre anglaise; il engagea le cardinal à la comparer avec celle d'Espagne. Le sang-froid avec lequel il présenta sa liste enflamma la colère du ministre, qui la prit, la déchira en mille morceaux, et la foula aux pieds. L'envoyé lui faisant quelques autres observations, « je communiquerai votre message au roi, lui répliqua-t-il avec vivacité, et je vous informerai dans deux jours de ce que Sa Majesté aura résolu. » Mais, soit mépris ou dessein de gagner du temps pour que l'escadre espagnole pût se réfugier à Malte, il fut neuf jours à apporter la décision. Au bout de ce temps il renvoya la lettre de l'amiral avec cette apostille : « Sa Majesté Catholique m'a fait l'honneur de me dire que le chevalier Byng peut exécuter les ordres qu'il a reçus du roi son maître.

« A l'Escurial, le 15 juillet.

« Signé ALBERONI. » (1)

(1) *L'amiral Byng à M. Stanhope*, 20 juin 1718. TINDAL, vol. XIX, page 202.

Pendant ce temps-là, les troupes espagnoles avaient commencé, sous les auspices les plus favorables, leurs opérations en Sicile. Tout présageait un succès éclatant. Elles s'avancèrent sur Palerme trois jours après leur débarquement; elles furent jointes par un grand nombre de nobles qui applaudissaient au rétablissement de l'administration espagnole. La ville ouvrit ses portes (13 juillet); la citadelle se rendit après un blocus de quelques jours. Alors la révolte devint générale: un faible corps de sept mille hommes, qui était tout ce qui existait à peu près de troupes piémontaises, ne pouvait suffire pour contenir la populace, et tenir tête à un ennemi supérieur; plusieurs forts, les moins considérables de l'île, furent pris par les partisans seuls de l'Espagne (23 juillet).

Après la soumission de Palerme, l'escadre transporta l'infanterie devant Messine, qui était déjà cernée par la cavalerie du côté de terre. Là, comme à Palerme et comme partout, l'arrivée des troupes victorieuses devint le signal d'une révolte populaire. Les habitans eux-mêmes enfermèrent les Piémontais dans la citadelle, où ils furent de suite assiégés. Toute la population salua les Espagnols avec des acclamations d'allégresse. (1)

Les choses se passaient de manière que la Si-

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 270. *Historical register*, page 390.

cile eût été facilement conquise, si l'escadre anglaise ne se fût pas présentée sur les côtes. L'amiral mouilla, pendant quelques jours, dans la baie de Naples; et comme les arrangemens pour le transfert de la Sicile à l'empereur étaient achevés, il consentit à protéger le passage de trois mille Allemands à travers le détroit de Reggio pour renforcer la garnison qui défendait la citadelle de Messine. L'arrivée d'un renfort si considérable embarrassait beaucoup les Espagnols dans leurs opérations terrestres et maritimes. Les commandans de l'escadre espagnole délibérèrent assez long-temps sur la question de savoir s'ils repousseraient la force par la force, ou s'ils battraient en retraite. Ils s'arrêtèrent à ce dernier parti, quittèrent leur station devant Messine, et prirent leur direction vers le sud. L'amiral Byng termina l'opération de l'embarquement des troupes allemandes, gouverna vers le phare de Messine, et, à son passage, envoya une lettre au commandant espagnol pour éviter les hostilités et proposer une suspension d'armes. La proposition n'ayant pas été acceptée, l'amiral, qui recevait à tout moment des avis sur l'arrivée de l'escadre dans le détroit, renvoya les Allemands à Reggio, prit la mer, et le 11 août les deux escadres se rencontrèrent dans les eaux de Syracuse. (*)

(*) L'escadre espagnole, comme nous l'avons déjà dit, consistait en vingt-deux vaisseaux de ligne, trois vaisseaux

L'amiral espagnol Gastañeta (*), quelque brave et excellent marin qu'il fût, n'avait pas la capacité qu'exige le commandement d'une escadre considérable. Il se trouvait d'ailleurs dans une fausse position, faite pour embarrasser le général le plus habile. Nous avons vu que le ministre espagnol pensait que probablement l'escadre se retirerait à Malte en cas d'attaque; mais aucun ordre positif n'avait été donné à cet égard. L'amiral espagnol n'avait aucune donnée pour diriger sa conduite. Il ne se croyait pas autorisé à être l'agresseur; d'un autre côté, il ne voulait pas quitter les côtes de la Sicile. M. Patiño, commissaire du gouvernement, étant le chef principal de l'entreprise, l'amiral lui demanda des instructions; celles qu'il reçut augmentèrent son embarras, au lieu de le dissiper. Il n'ignorait pas que son escadre était de beaucoup inférieure à celle des Anglais pour la force, la discipline et l'équipement; il ne pouvait donc que chercher à marchands armés en guerre, quatre galères, et une galiote majorquine.

L'escadre anglaise se composait de vingt vaisseaux de ligne, dont un était de quatre-vingt-dix canons, deux de quatre-vingts et de soixante-dix, le reste de soixante. Le plus petit, *le Rochester*, n'avait que cinquante canons. SAINT-PHILIPPE, tome II, page 285.

(*) On lui conféra le commandement de l'escadre, parce qu'il était le général de marine le plus ancien en grade. Il passait pour être un bon marin, mais il manquait d'expérience pour les combats. SAINT-PHILIPPE.

éviter tout engagement avec un ennemi qui avait une supériorité reconnue. Cette hésitation tourna à l'avantage de l'amiral anglais. En effet, aussitôt que Gastañeta fut instruit de l'apparition de l'escadre anglaise, il passa le détroit pour prendre une position près de Messine, et se mettre à l'abri des batteries de la côte; mais, lorsqu'il vit Byng s'avancer dans la baie de Naples, il leva l'ancre, et fit voile vers le sud, dans l'intention de rejoindre une division qui avait été détachée, afin de se ménager une retraite assurée vers Malte ou la Sardaigne. Il doutait encore, à la vue même des vaisseaux anglais, qu'ils commençassent l'attaque; c'est ce qui lui fit continuer son mouvement sans crainte apparente; car il ne voulait montrer ni méfiance ni inquiétude. (*)

Le 11 au matin, l'approche de l'amiral Byng ne laissa plus de doute à Gastañeta, qu'il n'était plus temps d'éviter la bataille. De fortes brises et les courans opposés qui se trouvent dans cette mer resserrée forcèrent les vaisseaux à se séparer, et l'empêchèrent, si toutefois il est vrai qu'il en eût l'intention, d'esquiver l'escadre anglaise qui

(*) Les Espagnols ne pouvaient que se méprendre sur les intentions des Anglais; car le marquis de Lède ayant témoigné à l'officier envoyé par l'amiral Byng sa surprise de ce que son escadre eût escorté les transports ayant à bord des troupes autrichiennes, l'officier répondit que l'acte de protéger ces transports ne saurait être considéré comme une hostilité. SAINT-PHILIPPE, *Commentarios*, tome II, page 190.

se trouvait déjà mêlée avec la sienne. Dans cette situation, l'amiral espagnol, le marquis Mari, quitta le corps principal de l'escadre, avec six vaisseaux les plus légers et avec les galères, pour s'approcher de la côte; car les vaisseaux de ligne, quoique tirés à la remorque, ne pouvaient y prendre leur ligne de bataille.

L'amiral anglais profite d'une brise favorable, détache une division pour couper Mari, continue des'avancer sur le corps principal, et l'engagement commence. Les vaisseaux espagnols mis en désordre, et séparés les uns des autres, sont presque tous attaqués en détail par des forces supérieures, et tour à tour obligés de se rendre. Du reste, ils se battirent en désespérés; et cet engagement, qui devint célèbre, fut plutôt une retraite qu'un combat régulier. Le commandant en chef, après une résistance opiniâtre, fut blessé dangereusement et fait prisonnier. Toute l'escadre espagnole fut prise ou détruite, à l'exception de quatre vaisseaux et six frégates, formant la division de l'amiral Cammock (*), qui put se sauver et gagner le port San-Valeta. La division de Mari fut jetée à la côte, près d'Aosta; elle eut la même destinée que l'escadre.

Après cette affaire si funeste pour l'Espagne, l'amiral anglais, craignant ou feignant de craindre

(*) On ne trouve aucun amiral de ce nom dans la relation de Saint-Philippe. Cet historien dit que les galères d'Espagne, commandées par Grimaud, ne pouvant pas secourir l'escadre, se retirèrent à Palerme.

qu'on pût lui reprocher d'être l'agresseur, envoya un de ses capitaines avec une lettre d'excuse au marquis de Lède, alléguant que les Espagnols avaient commencé le combat. Il prétendait que cet accident ne devait pas être considéré comme une rupture entre les deux nations. (1)

Avant que cet événement désastreux fût connu à Madrid, le comte de Stanhope, de concert avec le plénipotentiaire français, le marquis de Nancré, avait offert la médiation des puissances neutres, et proposé l'accession de l'Espagne à la quadruple alliance, qui était alors sur le point d'être signée par la France, l'Angleterre et l'empereur. Alberoni y consentit d'abord avec sa dissimulation accoutumée. Il les berça de l'espoir que leur négociation aurait un résultat pacifique; mais les nouvelles de l'heureux débarquement en Sicile, l'enthousiasme qu'il excita dans la capitale, et l'arrivée des trésors de l'Amérique lui firent jeter le masque. La cour, par ses conseils, reprit le langage hautain qui lui était familier.

Cependant les alliés n'épargnaient ni les caresses ni les menaces pour détourner Philippe de faire de nouvelles agressions. Le roi d'Angleterre désirait le maintien de la paix avec tant de sollicitude, qu'il offrit, par le canal du régent d'abord, ensuite par la bouche du comte de Stanhope, la restitution de Gibraltar, sous condition

(1) *État politique*, vol. XVI, pages 56, 488. SAINT-PHILIPPE, tome III, pages 297, 306. TINDAL, vol. XIX, page 216.

que Philippe voulût accéder de suite à la quadruple alliance ⁽¹⁾. Mais les brillantes espérances que la conquête de la Sardaigne et l'heureux débarquement en Sicile avaient fait naître étaient tellement exaltées, que cet objet même, si cher autrefois, avait perdu tout son intérêt. L'offre fut définitivement rejetée comme n'étant pas une compensation proportionnée aux prétentions auxquelles on croyait avoir droit d'aspirer, et que Philippe voyait déjà réalisées. ⁽²⁾ (*)

(1) *Dépêches de M. Stanhope à Horace Walpole*, 11 octobre 1725.

(2) L'offre de Gibraltar faite par l'intermédiaire du régent, fut enveloppée d'un tel mystère, qu'on ne l'a jamais su d'une manière positive. L'assertion de ce prince, qui ne fut jamais contredite par la cour d'Angleterre, ne laisse aucun doute que le roi Georges I^{er} l'ait dûment autorisé à faire cette offre; mais dans quels termes, et si elle fut ou non conditionnelle, c'est ce qu'on ne saurait affirmer. Les discussions qui survinrent font croire toutefois qu'elle dépendait de certaines conditions, indépendamment de celle de la prompte accession de l'Espagne à la paix.

Duclos fait à l'égard de ce projet d'arrangement un récit qui paraît tout-à-fait invraisemblable. Il dit que l'objet de la mission de Louville à Madrid fut de communiquer cette offre de Gibraltar, et que toutes les mesures étaient prises pour la reddition clandestine de la place. Au moment de signer le traité, Philippe recevrait un ordre signé du roi d'Angleterre, adressé au gouverneur de Gibraltar, pour remettre la place à l'armée espagnole qui devait s'en approcher et sommer la garnison de se rendre. En vertu de cet ordre, la garnison espagnole l'occuperait sans oppo-

Dans deux audiences accordées aux ambassadeurs, le roi et la reine témoignèrent avec une vivacité extraordinaire leur déplaisir au sujet du traité proposé, comme étant injuste par lui-même, et comme non moins préjudiciable à leurs inté-

sition, et le gouverneur anglais avec la garnison se retirerait à Tanger.

La simple relation de ces circonstances suffit, ce nous semble, pour en démontrer l'invraisemblance.

(*) Les mémoires secrets du marquis de Louville ne disent pas que ce dernier ait été chargé de la part du régent de faire au roi d'Espagne l'offre de Gibraltar. Cet argument, quoique à la vérité purement négatif, est, à notre avis, d'un grand poids.

S'il faut en croire Belando dans son *Histoire civile d'Espagne*, ce fut M. Stanhope qui, dans ses premières conférences tenues à l'Escurial aussitôt après son arrivée, déclara qu'il avait l'ordre du roi son maître de céder Gibraltar, et que si la paix ne tenait qu'à cela, elle aurait lieu certainement. Cette offre fut-elle sincère? L'Angleterre n'aurait-elle pas fait naître des difficultés et des obstacles, dans le cas où elle eût été acceptée, pour se dispenser de l'accomplir? Le ministère anglais souhaitait-il si ardemment la paix entre l'empereur et l'Espagne, qu'il eût consenti à céder de son plein gré la place la plus importante qu'il avait sur la Méditerranée, seulement pour obtenir le but de la médiation? Il est permis d'en douter. Tout porte à croire, au contraire, que, si la proposition de céder Gibraltar eut réellement lieu, elle ne fut qu'un leurre pour entraver les opérations du ministre espagnol. On verra dans le cours de ces mémoires quelle clameur a excité dans le parlement et dans le peuple d'Angleterre la seule proposition de délibérer sur le projet d'échanger Gibraltar contre d'autres acquisitions importantes.

rêts qu'à leur honneur. L'indignation qui les animait fut à son comble, quand on leur présenta un ultimatum qui ne leur accordait que trois mois pour l'acceptation de la quadruple alliance, et annonçait que, passé ce terme fatal, la France et les puissances maritimes se verraient dans la nécessité de déclarer la guerre. Pour toute réponse à cette menace, le cardinal eut ordre de déclarer que son souverain ne poserait pas les armes jusqu'à ce que la Sardaigne et la Sicile fussent cédées à l'Espagne, et sans que l'empereur, après avoir indemnisé la maison de Savoie pour la perte de la Sicile, se fût engagé à maintenir seulement un nombre déterminé de troupes en Italie.

Tout espoir d'accommodement s'étant évanoui, le comte de Stanhope se disposa à partir; mais avant qu'il ne quittât Madrid, Alberoni avait sans doute reçu quelque avis sur les malheurs de l'escadre; car, dans sa visite d'adieux, il revint à ses premières protestations d'amitié, insista sur ses dispositions en faveur de la paix, et jeta tout le blâme de la rupture sur l'aversion particulière du roi contre l'empereur et contre le régent. Il déclara dans sa douleur, et les larmes aux yeux, qu'il avait été entraîné malgré lui dans des mesures hostiles, et qu'il désirait sincèrement négocier un prompt accommodement.

« Si le cardinal, disait lord Stanhope, nous trompe, M. de Nancre et moi, c'est ce que je ne saurais dire; mais j'avouerai à votre seigneurie

que je crois qu'il voudrait bien arriver à un armistice, et qu'il cherchera à arranger les affaires. Il se plaint amèrement de l'opiniâtreté du roi, qui est mu dans cette querelle, dit-il, plutôt par son animosité contre l'empereur et le régent que par aucune raison politique; il le représente comme extrêmement jaloux, et se méfiant de tous ceux qui sont autour de lui. Pendant un laps de temps considérable aucun des autres ministres n'a pu jamais parler au roi que devant la reine et le cardinal; autant que je puis en juger, ils sont jaloux les uns des autres. Le cardinal versa des larmes en me quittant; il a promis de m'écrire, et de ne laisser passer aucune occasion propre à concilier les affaires. » (1)

Voulant garder encore les apparences à l'égard de Victor-Amédée, le ministre espagnol ne publia pas une justification sur l'attaque de la Sicile, ainsi qu'il l'avait fait dans d'autres occasions, et ne la représenta pas comme un pays conquis; au contraire, il écrivit une lettre flatteuse à ce prince, pour lui annoncer le débarquement des troupes espagnoles et la prise de Palerme. Il représentait l'occupation de l'île non comme un acte d'agression, mais comme une mesure de précaution, pour empêcher qu'elle ne fût ravie au propriétaire légitime par ces mêmes puissances qui l'avaient garantie par le traité d'Utrecht, et il protestait

(1) Bayonne, 2 septembre 1718. *Papiers de Schaub.*

qu'elle resterait en dépôt jusqu'à ce qu'elle pût lui être restituée en toute sûreté. ⁽¹⁾

Cette démarche ne produisit pas l'effet qu'il avait en vue. Victor-Amédée, soit qu'il fût réellement offensé de l'invasion, soit qu'il espérât peut-être tirer un meilleur parti de l'empereur que de l'Espagne, s'adressa à l'Angleterre et à la France comme garantes du traité d'Utrecht; il accompagna son exposition de plaintes amères contre la perfidie et l'injustice d'Alberoni, qui l'avait trompé, disait ce prince, par de feintes protestations d'amitié, afin d'obtenir une occasion plus favorable pour l'invasion de ses États.

La cour d'Espagne répondit au bout d'un certain temps à ce mémoire. Elle accusait à son tour la cour de Turin de perfidie et de duplicité. Le roi déclara alors qu'il ne regarderait désormais la Sicile que comme un dépôt; qu'il était décidé à empêcher qu'elle ne passât entre les mains de son implacable ennemi, et à la réunir à la monarchie espagnole, dont elle avait été démembrée. Le manifeste se terminait par une insinuation dont le but était de jeter le blâme de l'entreprise sur les cours de Paris et de Londres, représentant que dans leur candeur apparente elles avaient, dans le mois de mai précédent, laissé en endre au ministre espagnol qu'il existait une négocia-

(1) ORTIZ, tome VII, page 336.

tion secrète pour transférer la Sicile à l'empereur. Cette communication seule avait suffi, y était-il dit, pour mettre le roi dans la nécessité de repousser la force par la force. (1)

(1) *Vie d'Alberoni*, page 440. *Manifeste de la cour d'Espagne sur l'entreprise de la Sicile*; dans ROUSSET, tome I, page 234.

CHAPITRE XXIX.

1718 — 1719.

Remontrances de la cour d'Espagne contre la conduite de l'Angleterre. — Intrigues d'Alberoni avec diverses puissances de l'Europe. — Arrangement avec la Suède et la Russie pour faire une descente en Angleterre. — La conspiration contre le régent de France découverte. — Papiers et manifestes publiés à cette occasion. — La France déclare la guerre. — Philippe se met à la tête de son armée. — Campagne malheureuse. — Prise des places frontières et destruction des chantiers et des arsenaux. — Mort de Charles XII, et neutralité de la Suède et de la Russie. — L'expédition en Écosse en faveur du prétendant manquée. — Vaine tentative sur la Bretagne. — Malheur des armées espagnoles en Sicile. — Accession des Hollandais à la quadruple alliance. — Manœuvres inutiles d'Alberoni pour diviser les alliés.

ALBERONI, tout mortifié qu'il était des événements, et quoique trompé dans ses espérances, ne se laissa pas décourager par la défaite d'une escadre qu'il avait préparée avec tant de peine, et qui, pour employer l'expression énergique des Espagnols, parut sortir de dessous terre. On adressa sur-le-champ les plaintes les plus vives au gouvernement anglais, contre cette violation de la bonne foi qui avait jusqu'alors si honora-

blement distingué cette nation à l'égard de l'Espagne. L'ambassadeur Monteléon écrivit au secrétaire d'état une lettre destinée à être rendue publique; il se plaignait de cet outrage inoui, qui faisait un si grand contraste avec la déclaration par laquelle l'amiral, disait-on, avait seulement l'ordre de défendre les États de l'empereur. L'ambassadeur disait que le roi et tous les vrais Espagnols avaient senti la plus vive indignation en apprenant cette attaque inattendue de la part d'une nation à laquelle ils avaient montré un attachement tout particulier; il terminait par une déclaration qui ne pouvait manquer de faire une grande sensation sur des cœurs généreux, savoir: Que malgré ces agressions non méritées, le roi son maître distribuerait avec la fidélité la plus scrupuleuse les chargemens précieux de la flotte, aussitôt qu'elle arriverait d'Amérique; qu'il conserverait religieusement les rapports de bienséance et de commerce entre les deux pays; qu'il maintiendrait enfin aux Anglais toutes les concessions et les avantages dont ils avaient joui jusqu'à cette époque.

Le cardinal lui-même confirma, bientôt après, les déclarations de l'ambassadeur, par une lettre où il disait sans détour que tels étaient les sentimens de son souverain; mais revenant à plusieurs reprises, et avec adresse, aux plaintes exprimées par Monteléon, il laissait tomber à dessein quel-

ques insinuations tendantes à faire soupçonner et même croire que l'amiral, de connivence avec le ministère, s'était écarté des instructions qui lui avaient été données, par suite des instances et des présens du vice-roi impérial, le comte de Daun. Il prétendait même que l'on trouvait dans le rapport officiel de la bataille, des expressions de regrets, et même de remords, sur cette injuste agression. (1)

Le ministre espagnol ne se borna pas à montrer son ressentiment par des notes et des écrits polémiques ; il employa tous les ressorts de sa politique pour embarrasser et confondre les alliés, surtout pour diriger le fléau de la guerre contre la France et l'Angleterre.

Ce fut principalement dans le Nord où ses efforts eurent le plus de succès. Pendant la dernière guerre, le roi de Danemarck avait fait la conquête du Holstein, de Slevic, de Brème et Verden ; mais ne pouvant résister aux attaques de Charles XII, après son retour de sa captivité en Turquie, il céda Brème et Verden à Georges I^{er}, comme électeur de Hanovre, afin d'obtenir par cette cession qu'il accédât à la confédération for-

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 34. ORTIZ, tome VII, fat. XXIII, chap. VI. TINDAL, volume XIX, pages 386, 963. *Lettres de Monteléon et d'Alberoni. Histor. regist.*, pour 1718.

mée contre la Suède, et de pouvoir s'appuyer sur une escadre anglaise dans la Baltique.

Charles XII s'offensa hautement de cette intervention. Il entra à son tour dans des cabales avec les jacobites d'Angleterre, et avec les exilés en France et en Hollande. Sa fierté fut encore bien plus blessée par l'arrestation de ses deux ministres Gortz et Gyllembourg, par suite de la découverte de ses intrigues avec les mécontents, et de ses projets d'invasion en Angleterre. (*)

Pierre-le-Grand n'était pas moins irrité contre le gouvernement anglais, qui voulait paralyser ses projets d'avoir des états dans l'empire d'Allemagne. Son ressentiment le fit donc aussi intriguer avec les jacobites et tout le parti mécontent, quoiqu'il affectât le plus grand éloignement pour les suggestions de la cour d'Angleterre, tendantes à l'impliquer dans les charges avancées contre Charles XII.

Alberoni profita de la circonstance pour ménager une réconciliation entre ces deux monarques rivaux, et tâcher qu'ils concentrassent toutes leurs forces contre un pays qui les avait offensés tous deux également. Il envoya le duc d'Ormond en Russie pour négocier un mariage entre Anne, fille de Pierre I^{er}, et le fils du prétendant; et quoique Pierre fit semblant de ne pas accueillir

cette mission, la demande du ministre espagnol n'en eut pas moins une heureuse issue. Les ministres de Suède et de Russie s'assemblèrent (17 mai) dans l'île d'Aland ; et sous la médiation d'un agent de la cour d'Espagne, ils y signèrent les articles préliminaires d'un accommodement par lequel Charles devait céder à la Russie des territoires sur la côte de la Baltique à titre d'échange ; on devait l'aider dans la conquête de la Norwège, et à reprendre Brème et Verden. Leurs forces réunies devaient concourir avec celles de l'Espagne, pour faire une invasion dans les îles Britanniques, à l'effet de remettre sur le trône la famille des Stuarts. (1) (*)

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 357.

(*) Les plans convenus entre la Russie, la Suède et l'Espagne étaient vastes. Les deux premières puissances devaient armer une escadre de cinquante vaisseaux de ligne, avec un nombre proportionné de bâtimens de transport pour trente mille hommes, qui, ayant Charles XII à leur tête, débarqueraient en Écosse où se rendrait aussi la première expédition de l'Espagne. Pour opérer une diversion, le czar Pierre entrerait en Allemagne avec cent cinquante mille hommes ; l'Espagne, dans une seconde expédition, conduirait le roi Jacques en Angleterre et le replacerait sur le trône de ses ancêtres. Ce n'était pas tout : quand la famille des Stuarts aurait été rétablie, les forces des alliés se seraient dirigées contre la Bretagne pour appuyer en France les prétentions du roi Catholique, en confiant le gouvernement de ce royaume à une personne sûre qui aurait soin de veil-

La situation des partis qui s'agitaient en France, offrait un vaste champ aux menées du ministre espagnol; il ne balançait pas à ourdir des intrigues dans ce pays, ainsi que le régent l'avait fait à Madrid pour le renverser. Tous les partisans et admirateurs de l'ancienne cour s'étaient déclarés contre son gouvernement, à raison de sa liaison avec l'Angleterre en dépit des maximes politiques qui avaient été suivies depuis si longtemps. Le maréchal de Villars présenta un mémoire très énergique contre la nouvelle alliance. Il conseillait au régent de se réconcilier avec l'Espagne, et d'unir par un lien durable les deux couronnes de la famille de Bourbon contre l'empereur. Le duc du Maine et Villeroy appuyèrent ces représentations dans le conseil d'état; leurs raisonnemens firent une si forte impression sur leurs collègues, que le maréchal d'Uxelles, chef du département des affaires étrangères, n'apposa sa signature au bas du traité avec l'Angleterre

ler sur les jours de Louis XV, et dissiper ainsi les craintes que l'on avait à ce sujet.

Ces plans étaient tenus dans le plus grand secret : Alberoni seul les connaissait en Espagne; mais il eut l'imprudence de s'ouvrir au baron de Walef, lieutenant-général au service du roi Catholique, qui en instruisit les ennemis de l'Espagne. BELANDO, *Historia civil de Espana*, vol. III, page 222.

que lorsqu'il s'y vit forcé par l'autorité directe du duc d'Orléans lui-même. (1)

Le parti contraire à la politique du régent était soutenu par tous les princes légitimés, et par les princesses, sans en excepter l'épouse du régent, qui étaient offensés de ce qu'on voulait leur ravir les prérogatives et les honneurs que le feu roi leur avait accordés. Cette opinion n'était pas seulement celle des ennemis politiques ou particuliers du régent; Saint-Simon, qui était son ami dévoué, ne se fit aucun scrupule de reconnaître la supériorité des droits de Philippe au gouvernement. « Si le roi d'Espagne, disait-il en s'adressant au régent, entrait en France désarmé et se confiant entièrement à la nation, et s'il demandait la régence pour lui, j'avoue que malgré l'attachement que j'ai pour vous, je vous quitterais les larmes aux yeux, et je le reconnaîtrais pour le vrai régent. Si moi, qui vous suis dévoué depuis que j'existe, pense et sens de la sorte, que pouvez-vous espérer de tous les autres (2)? » Les parlemens qui ne jouissaient d'aucune considération, soit comme corporation, soit comme individus, se rangèrent sous la bannière de la noblesse mécontente, croyant qu'ils parviendraient à recouvrer leur ancien pouvoir en défendant les

(1) *Mémoires de Villars*, tome II, page 388. SAINT-SIMON, tome X, page 251.

(2) SAINT-SIMON, tome VII, page 146.

droits de la nation. Cette espèce d'aversion générale contre le régent prenait sa source dans sa conduite; quant au désordre qui régnait dans les finances, quoiqu'il provint réellement des guerres de Louis XIV, la malveillance le lui attribuait. Le mal ne fit qu'augmenter par l'adoption du système financier de l'écoissais Law, et par les extravagances et les mauvais choix du régent. Par surcroît de malheur les dissensions religieuses se réunirent aux querelles civiles. Les jansénistes et les jésuites, deux partis implacables, s'étaient vus humiliés tour à tour; ces derniers surtout étaient très mal disposés contre le duc. L'ordre avait perdu sous lui son influence à la cour par le renvoi du père Le Tellier de l'emploi de confesseur du roi. Toutes ces causes réunies et le honteux libertinage du régent, ainsi que la conduite plus que scandaleuse de son favori le cardinal Dubois, effacèrent bientôt les dernières traces du respect et de l'affection qu'il s'était attirés dans le commencement par d'heureux talens et des manières aimables.

Les mécontents trouvèrent bientôt un chef dans la duchesse du Maine, cette fille courageuse du grand Condé; elle ouvrit une correspondance avec la reine d'Espagne, par l'entremise de Cellamare, ambassadeur de Philippe, qui était dans tout le secret de cette intrigue. Leur parti s'accrut des personnes marquantes de toutes les

classes, ainsi que des officiers supérieurs de l'armée. Des vues différentes, comme c'est l'ordinaire, animaient ces divers chefs de parti : les uns souhaitaient seulement l'exécution des dernières dispositions de Louis XIV ; d'autres se flattaient d'user de la faveur de Philippe pour leur propre avancement, ou celui du corps dont ils étaient membres ; plusieurs, enfin, n'avaient d'autre but que de satisfaire leur ressentiment particulier ou leur jalousie politique. Mais Alberoni combina tous ces intérêts divergens ; il en fit habilement un amalgame général qui n'avait qu'un seul et même principe. Par lui toutes les classes et toutes les professions, même des partis contraires, n'eurent qu'un but commun, celui de renverser le gouvernement du duc d'Orléans, de conférer la régence à Philippe, comme le seul moyen de rompre l'alliance impolitique avec l'Angleterre et l'Autriche, et de faciliter sa succession éventuelle à la couronne dans le cas où le jeune roi viendrait à mourir.

Le gouvernement espagnol, dans le dessein de diminuer à la fois les ressources du régent, et de réunir un corps considérable de Français au-delà des Pyrénées, n'épargna ni démarches ni flatteries pour engager à son service une foule d'officiers non employés, parmi lesquels nous distinguerons, au milieu de beaucoup de militaires d'un grand mérite, le célèbre tacticien Follard. Au moyen de leurs relations, et de leur

activité, on fit des enrôlemens secrets et nombreux dans les provinces mécontentes ; on ouvrit une communication avec un fort parti en Bretagne, très mécontent du gouvernement, et qu'on excitait à l'insurrection en lui promettant des secours de l'Espagne. Enfin ces desseins étaient favorisés par un parti puissant parmi les jésuites, à la tête duquel se trouvait le fameux père Tournemine, qui entretenait une correspondance secrète avec la cour d'Espagne, par le canal du confesseur d'Aubenton.

La conspiration parvint à un tel point de maturité qu'on faisait déjà des dispositions pour s'emparer de la personne du régent, et pour convoquer les États-Généraux qui devaient sanctionner un nouveau gouvernement. Le cardinal de Polignac et d'autres adhérens instruits et lettrés de la maison du Maine, préparaient déjà les adresses qu'on devait présenter au roi, au parlement et aux États au nom de Philippe.

De pareilles démarches ne pouvaient échapper à la vigilance d'un gouvernement ombrageux, quelque précaution qu'on eût pu prendre ; mais Cellamare semblait, par sa conduite imprudente, vouloir les divulguer. Il accueillait les mécontents de tous les bords, avait des réunions nocturnes chez la duchesse du Maine. Un air de mystère devait exciter plutôt que dissiper la curiosité ; il se servait du carrosse du marquis de Pompadour,

conduit par le comte de Laval, faisant les fonctions de cocher; enfin, pour mettre le comble à une indiscretion aussi inconcevable, il employait, soit pour copier, soit pour rédiger les objets les plus importans, des personnes peu connues et d'une fidélité équivoque.

Il est aisé de concevoir que le secret de la conspiration devait percer de toutes parts. L'ambassadeur de France à Madrid, le roi d'Angleterre, les émissaires nombreux qui surveillaient toutes les démarches de Cellamare prévinrent le régent sur l'existence d'un vaste complot contre lui. Le gouvernement eut l'adresse de ne montrer aucun symptôme de soupçon ni d'alarme; les conspirateurs crurent avoir tout le temps de mûrir leurs projets et de préparer l'amorce, qui, selon l'expression figurée du ministre espagnol, « *devait faire sauter la mine* » (1). Pour plus grande sûreté, des dépêches importantes furent confiées à don Vicente Portocarrero, neveu du cardinal de ce nom, dont le rang et les liaisons de famille paraissaient devoir lui faire éviter les risques d'un courrier ordinaire. La tranquillité qu'inspirait l'insouciance apparente du gouvernement était si grande, que l'on négligea une foule des précautions d'usage dans des affaires aussi graves.

(1) Lettre interceptée d'Alberoni à Cellamare.

Alberoni comptait les momens, et attendait dans la plus grande anxiété l'arrivée de ce messager important, quand il apprit avec la dernière surprise que le complot venait d'être découvert. Portocarrero fut arrêté à Poitiers (*) : on saisit les papiers, dans lesquels on parvint à trouver la clef dont on se servait pour désigner les agens et l'ensemble de la conspiration. Cellamare reçut la nouvelle de cet incident assez à temps pour détruire les documens les plus dangereux ; mais il fut arrêté, et ses papiers furent soumis à la plus exacte perquisition. On s'assura en même temps de la personne de plusieurs chefs de la conspira-

(*) Duclos raconte ainsi la découverte de cette conspiration : « Cellamare imagina qu'il n'y aurait rien de moins suspect que le jeune abbé Portocarrero, neveu du cardinal de ce nom. Ce jeune homme était depuis quelque temps à Paris. Monteléon, fils de l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre, était aussi venu de la Hollande, et ces deux jeunes gens se rencontrant ensemble dans Paris se lièrent naturellement d'amitié, cherchaient les mêmes plaisirs, s'embarrassaient peu d'affaires, et firent la partie de s'en retourner ensemble.

« Cellamare crut que de pareils courriers seraient à l'abri de tout soupçon : l'abbé Dubois n'en prenait point en effet, et cependant tout fut découvert.

« Il y avait alors à Paris une femme nommée La Fillon, célèbre appareilleuse, par conséquent très connue de l'abbé Dubois. Elle paraissait même quelquefois aux audiences du régent, et n'y était pas plus mal reçue que d'autres. Un ton de plaisanterie couvrait toutes les indécences du Palais-

tion, particulièrement du duc et de la duchesse du Maine, de leur fils le comte d'Eu, du prince de Dombes, du cardinal de Polignac, du duc de Richelieu, du marquis de Pompadour et de plusieurs autres personnes de tout rang et de tout état, dont les papiers saisis chez eux donnèrent encore de plus amples détails sur le complot. Un conseil privé fut chargé d'examiner tous ces documens. Le régent publia, pour justifier sa conduite, un rapport circonstancié de la conspiration : ce rapport, accompagné de tous les renseignemens nécessaires, fut adressé avec une lettre circulaire à tous les ministres étrangers résidans à Paris. (1)

Royal, et cela s'est conservé dans le grand monde. Un des secrétaires de Cellamare avait rendez-vous avec une des filles de La Fillon le jour que partait l'abbé Portocarrero. Il y vint fort tard, et s'excusa sur ce qu'il avait été occupé à des expéditions de lettres dont il fallait charger nos voyageurs. La Fillon laissa les amans ensemble, et alla sur-le-champ en rendre compte à l'abbé Dubois. Aussitôt on expédia un courrier muni des ordres nécessaires pour avoir main-forte. Il joignit les voyageurs et les fit arrêter; tous leurs papiers furent saisis et rapportés à Paris le jeudi 8 décembre. Le courrier arriva chez l'abbé Dubois, précisément à l'heure où le régent entrait à l'Opéra. »

(1) Pour rendre compte de cette conspiration mystérieuse, on a consulté et comparé les *Mémoires de Saint-Philippe*, tome III, pages 333, 336. SAINT-SIMON, tome VII, page 137. RICHELIEU, tome III, chap. x. *Mémoires de ma-*

On publia des extraits de la lettre qu'on se proposait de présenter au roi et de l'adresse au parlement; on y trouvait les plus fortes protestations de dévouement à la mémoire de Louis XIV, les déclamations les plus violentes contre la personne du régent, contre son gouvernement et ses liaisons politiques ou particulières, et enfin une demande tendante à convoquer les États-Généraux, organes de l'opinion générale, comme le seul moyen convenable d'affranchir le roi et le peuple de l'esclavage, de remédier aux maux présents, et d'en empêcher de plus grands à l'avenir. Mais dans le projet d'adresse aux États, les accusations étaient plus vivement exprimées et exposées plus en détail. Elle renfermait les plaintes les plus amères contre la cruauté et l'injustice de la quadruple alliance, ainsi que contre le pouvoir illimité du duc d'Orléans, *seul dépositaire de l'autorité royale*. On y accusait le régent d'oser se lier avec les ennemis naturels de la maison de Bourbon, sans consulter ni la nation, ni les parlemens, sans même s'en rapporter à la délibération mûre et réfléchie du conseil de régence.

Les autres écrits renfermaient les mêmes lieux
dame de Staal, ou *Ancedotes de la Régence*, tomes II et III. L'auteur, mademoiselle Delannay, était alors dame d'honneur de la duchesse du Maine, et un de ses agens; elle fait un récit des plus authentiques de la part que sa maîtresse avait prise à la conspiration.

communs ; mais c'était dans la note qui devait être approuvée et signée par les États, que se trouvaient complètement détaillées les véritables vues de Philippe V.

« Sire, disait-on, tous les ordres de l'État se jettent à vos pieds, et implorent votre assistance dans la cruelle position où ils se trouvent réduits par le gouvernement actuel. Votre Majesté sait nos malheurs, mais elle n'en connaît peut-être pas toute l'étendue. Notre respect pour l'autorité royale, n'importe dans quelles mains elle se trouve, ni de quelle manière elle est exercée, ne nous laisse d'autre espoir que dans votre protection.

« Cette couronne est le patrimoine de vos ancêtres : celui qui la porte maintenant vous est attaché par les liens les plus forts ; la nation vous regarde comme l'*héritier présomptif*, et vous croit animé des mêmes sentimens que ceux de votre auguste grand-père, dont elle déplore tous les jours la perte. Dans cette vue nous venons vous exposer nos malheurs et implorer votre secours. »

Après avoir rappelé la conduite immorale du régent, ses rapports avec les ennemis de la religion et des monarchies de France et d'Espagne, le manque de confiance en son gouvernement, le désordre dans les finances, et la protection accordée aux étrangers ; après avoir signalé la manière arbitraire et despotique avec laquelle on

traitait les parlemens, et les mesures prises contre les naturels de la Bretagne, le Mémoire continuait :

« Si Votre Majesté nous demandait quel est le remède à ces maux, nous répondrions : Il est entre vos mains. Quoique vous portiez un diadème étranger, *vous êtes toujours un fils de France. En votre qualité d'oncle du roi mineur, qui pourrait vous contester le pouvoir de convoquer les États pour le rétablissement de l'ordre, ainsi que pour les arrangemens indispensables sur la régence et la tutelle?*

« La France entière a compris qu'en renonçant à vos droits vous n'aviez eu en vue que la tranquillité publique, et elle a reconnu, dans cette conduite, les sentimens d'un véritable père du peuple. Votre Majesté peut être assurée que, *si vous vous présentiez ici avec les gens de votre service domestique seulement, tous les cœurs voleraient au-devant de vous; chaque citoyen se disputerait l'honneur de vous escorter. Mais si, pour une plus grande sûreté, vous entriez en France avec dix mille hommes, et que le duc d'Orléans voulût vous en opposer soixante mille, vous pouvez être sûr que les troupes dans lesquelles il a plus de confiance, seraient très disposées à vous obéir. Il n'y a pas un seul officier qui ne déplore, pas un soldat qui ne remarque la perversité du gouvernement, pas un seul sujet qui ne vous regarde comme son libérateur. Tous*

rivaliseront de reconnaissance et d'admiration pour le petit-fils de ce souverain bien-aimé qui règne encore dans nos cœurs. Que pouvez-vous craindre du peuple et de la noblesse, puisque vous viendrez leur apporter la sûreté et la vie ? Vous avez une armée en France, et vous pouvez espérer de devenir aussi puissant que Louis XIV ; choisissez, *on vous recevra, ou comme tuteur, ou comme régent, ou comme un prince qui rétablit avec honneur le testament de son auguste grand-père.*

« C'est ainsi que vous verrez, Sire, revivre cette union si nécessaire à la sûreté des deux couronnes, qui les rend toutes deux inébranlables ; c'est ainsi que vous rétablirez la tranquillité chez un peuple qui vous regarde comme son père, et que vous empêcherez des malheurs auxquels on ne peut songer sans frémir. Quels reproches n'auriez-vous pas à vous faire si l'événement (1), que nous craignons tant, venait à se réaliser ? quels pleurs ne répandriez-vous pas pour avoir méconnu les vœux de cette nation qui implore votre secours ? »

Lorsque la conspiration fut découverte, le roi d'Espagne avoua sans détour les mesures adoptées contre le régent, et hâta les préparatifs militaires déjà commencés pour soutenir ses prétentions. L'ambassadeur français, à Madrid, avait préli-

(1) La mort possible de Louis XV.

minairement été arrêté pour être ensuite honteusement chassé du territoire espagnol. On vit, de tout côté, des troupes se mettre en marche et se diriger vers les frontières.

Philippe justifia sa conduite dans un manifeste daté du 25 décembre ; il y parcourait les différens griefs dont on l'accusait ; il annonçait que ses préparatifs de guerre n'avaient d'autre but que d'attaquer seulement la personne et l'autorité du régent ; il finissait par faire un appel à l'honneur et à la loyauté de la nation française. Ce manifeste fut distribué avec profusion dans Paris et dans toute la France.

La découverte du complot et le ton offensant de ces écrits forcèrent le régent à déclarer la guerre ; il avait refusé de le faire jusqu'alors, malgré les exhortations et les exemples de l'Angleterre et de l'empereur. Le parlement de Paris condamna le manifeste de l'Espagne, et le regarda comme séditieux. La déclaration de guerre de la France (9 janvier 1719) était accompagnée d'un contre-manifeste dans lequel on exposait les motifs de la rupture, et les causes qui avaient amené la quadruple alliance. On y accusait l'Espagne d'une opposition à toutes les mesures tendantes au rétablissement de la paix de l'Europe. Comme Philippe avait accompagné ses accusations contre le régent de protestations de respect pour la personne du roi, le régent, à son tour,

ménageait le monarque, et appelait l'indignation publique contre Alberoni.

La cour d'Espagne répliqua par une contre-déclaration où elle cherchait à se justifier de n'avoir pas accepté les conditions proposées pour un accommodement. On y lisait, entre autres raisons, que « la convention pour la neutralité de l'Italie était nulle, parce qu'elle avait été violée plusieurs fois par l'empereur ; la cession projetée de la Sicile au duc de Savoie ne l'était pas moins, puisque le duc n'avait pas exécuté les conditions dont elle dépendait. L'acceptation de la quadruple alliance avait été proposée par les puissances coalisées, qui voulaient maîtriser l'Europe d'une manière si absolue et si despotique qu'elles semblaient n'avoir d'autre but que de priver les rois des droits de souveraineté émanés de Dieu. » On s'y plaignait aussi de l'ingratitude de l'Angleterre envers l'Espagne, dont elle avait obtenu des stipulations très avantageuses pour son commerce, et qui avait répondu à ces services par l'attaque perfide de l'escadre espagnole sans qu'elle fût précédée par une déclaration de guerre. On y ajoutait de véhémentes déclamations contre l'ambition de la maison d'Autriche, et on faisait une nouvelle récapitulation des charges portées contre le régent.

Malgré la découverte du complot, la cour d'Espagne était très satisfaite de l'esprit public.

en France, et surtout des dispositions que témoignaient tous les rangs de l'armée. Villars, le plus distingué des généraux par les éminens services qu'il avait rendus, non seulement refusa d'accepter le commandement contre un prince de la maison de Bourbon, mais il avait adressé au régent et à son conseil une profession de foi par laquelle il déclarait franchement qu'il blâmait la guerre, et recommandait la convention d'un arrangement entre deux couronnes si intimement unies par le sang et par des intérêts réciproques (¹). Indépendamment des officiers qui avaient trempé dans la conspiration, plusieurs corps partageaient les mêmes sentimens : les provinces voisines de l'Espagne fourmillaient de mécontents. (²)

(¹) *Mémoires de Villars*, tome II, page 383.

(²) Le duc d'Orléans rappela les Français qui étaient en Espagne, leur accordant le délai de six mois pour qu'ils pussent retirer leurs capitaux, et mettre de l'ordre dans leurs affaires. Philippe, au contraire, cherchant par tous les moyens possibles à se faire des partisans en France, rendit au Pardo, le 9 novembre 1718, un décret en faveur des négocians français et de tout autre individu de cette nation, en leur promettant sûreté et protection. Il en résulta que dans l'état de mécontentement qui existait en France, une foule de personnes des provinces voisines de l'Espagne, passaient les Pyrénées malgré les ordres du duc d'Orléans. Le moyen que plusieurs d'entre eux employaient était assez plaisant. Ils s'habillaient en pèlerins; et, munis

Les agens et les partisans de Philippe relevaient dans leurs rapports toutes ces circonstances : ses espérances prirent de nouvelles forces. Il quitta Madrid le 26 avril pour se mettre à la tête de l'armée qui devait lui rendre son héritage, et donner la première impulsion à ce mouvement général qu'il se proposait d'opérer en faveur de la religion catholique et des intérêts de la maison de Bourbon. Il commandait en personne la première division; la reine accompagnait la seconde; la troisième était commandée par Alberoni qui, semblable à Ximenez ou à Richelieu, avait la prétention de réunir aux vertus d'un ecclésiastique les talens d'un général d'armée. Ce n'était pourtant pas dans la force seule que Philippe mettait sa confiance; il se flattait qu'aucun soldat français n'oserait tourner ses armes contre le premier prince du sang. Il s'était si fort attaché à cette idée, qu'il désigna d'avance les régimens où devaient être placés ceux qui abandonneraient les

de lettres de leurs évêques, ils disaient que leur voyage avait pour objet de visiter les reliques de Saint-Jacques de Compostelle. Ce déguisement appela l'attention du gouvernement, qui fit publier de fortes peines contre ceux qui faisaient ces pieux pèlerinages, sans en excepter même les étrangers; car beaucoup d'Allemands et de Hollandais qui étaient en route pour se rendre en Espagne, reçurent l'ordre de rétrograder. BELANDO, *Historia civil de España*, vol. III, page 221.

drapeaux du régent. Dans cet espoir il adressa une proclamation aux militaires français. Après avoir parlé des avantages réciproques que la France et l'Espagne devaient recueillir de leur union ; après avoir blâmé l'attachement du régent pour l'Angleterre, comme devant troubler cette heureuse harmonie, et placer les deux nations dans une honteuse dépendance, il engageait les soldats à joindre ses drapeaux et à prêter leur assistance pour régénérer la nation et lui rendre son énergie. « Si les troupes françaises, disait la proclamation, prêtent leur aide à ce noble dessein, leur jeune roi, lorsqu'il entrera dans sa majorité, reconnaîtra ce service, et s'empressera de récompenser tous ceux qui auront contribué à lui assurer la couronne et la vie. Par cette union nécessaire, nous remplirons tous les devoirs qui nous sont imposés, moi, ceux de la naissance et de la régence *qui m'appartient*, les Français ceux de sujets généreux et braves qui se sont élevés eux-mêmes au-dessus de vaines appréhensions déguisées sous le masque de l'obéissance, et extorquées violemment par le *prétendu régent*. » Le roi terminait en promettant de conserver les bataillons qui passeraient de son côté avec leurs officiers, et de leur accorder les honneurs et les récompenses qu'ils seraient en droit d'espérer d'après l'importance de leurs services et en vertu de sa parole sacrée. Il avait une si grande confiance

dans l'impression favorable que cette proclamation devait faire sur l'esprit de l'armée, qu'il eut l'idée de s'avancer seulement avec une petite escorte vers les rangs français, et de se fier entièrement à la loyauté et à l'attachement des soldats. Alberoni fit avorter ce projet romanesque en faisant ralentir la marche de l'escorte commandée, au moyen d'un contre-ordre supposé.

D'aussi belles espérances s'évanouirent bientôt, et il fallut quitter les idées flatteuses de dévouement dont on s'était bercé. Quoique Villars eût refusé le commandement, un général non moins aimé et respecté que lui, le maréchal de Berwick, consentit à s'en charger. Malgré la secrète disposition de l'armée pour Philippe, elle fut contenue dans les bornes d'une discipline sévère. Son chef sut se faire entendre; elle obéit sans murmurer à ses ordres. La fidélité de l'armée entraîna celle des provinces, et le gouvernement, tel qu'il était, fut respecté. La déclaration de Philippe fut flétrie avec les marques du sceau du déshonneur et du mépris public. Le régent employa le nom du roi pour justifier les mesures qu'il prenait; il s'en prit encore une fois à Alberoni, qu'il traduisit comme l'objet de l'indignation générale, et annonça qu'il était résolu à ne jamais conclure la paix tant que ce mortel ennemi des deux royaumes resterait à la tête du cabinet espagnol. (1)

(1) Les divers écrits et documens auxquels on s'est rap-

Ce fut au milieu de cette guerre diplomatique et de plume que commencèrent les véritables hostilités. Les Français ouvrirent la campagne par des succès qui firent évanouir les espérances de Philippe, et renversèrent les plans de son ministre. Vers le commencement de mars, Berwick passa les Pyrénées avec une armée de plus de trente mille hommes, entra dans la Biscaye, détruisit l'arsenal du port du Passage où il y avait six vaisseaux de ligne sur le chantier et des magasins de munitions navales. Avant le mois de mai il avait déjà investi Fontarabie. L'armée espagnole, affaiblie par les garnisons qu'on en avait détachées, et qui n'allait pas au-delà de quinze mille hommes, se concentra sur Pampelune; mais elle se trouvait trop faible pour songer à délivrer la place. Philippe voulait, à la vérité, venger l'honneur de sa couronne et soutenir celui de ses armes en attaquant l'armée assiégeante; mais les représentations et les prières de son ministre le détournèrent de ce dessein. « Jusqu'ici, disait Alberoni, on m'a accusé d'être l'auteur de la guerre; je me suis attiré la haine universelle; c'est un sacrifice auquel je me suis dévoué, et que je me sens disposé à accepter s'il le faut: mais je ne saurais voir de sang froid Votre Majesté essayer de faire lever le siège

porté dans ce texte, peuvent être consultés dans ROUSSET, tome I. *Historical register and Political state for 1718-1719*, et autres collections de papiers officiels.

de Fontarabie à la tête d'une poignée d'hommes. La place est assiégée par une armée nombreuse; elle est située avantageusement; ce serait courir à une perte certaine, et vous exposer à la plus terrible catastrophe. On met sur mon compte tout ce qui arrive de malheureux : l'échec qui résulterait d'une tentative de cette nature justifierait encore plus ce que l'on dit généralement, que mes projets extravagans ne peuvent autrement finir, et qu'on ne peut espérer rien de bon en suivant les conseils d'un lunatique. » (1)

Philippe, sans rien écouter, employa tous les moyens qui étaient en son pouvoir dans sa position pour débusquer l'ennemi et lui faire lever le siège; il eut la douleur d'être témoin de la reddition de Fontarabie (18 juin). Dans le même temps San Antonio fut pris avec l'assistance d'une escadre anglaise; on détruisit les effets maritimes qui existaient dans les magasins; les vaisseaux qui étaient en construction furent brûlés sur le chantier. On attaqua ensuite Saint-Sebastien, et après un blocus de six semaines, la place se rendit à la suite d'un bombardement : on termina la campagne de ce côté-là. Les États de Biscaye, Alava et Guipuscoa furent assemblés; ils offrirent de se soumettre à la domination de la France, pourvu que leurs anciens privilèges fussent maintenus; mais cette proposition ne fut pas goûtée par le régent, qui voulut faire voir qu'il n'était pas guidé

(1) *Storia del cardinale Alberoni*, part. II, page 117.

par des vues d'agrandissement, ni par aucun ressentiment contre Philippe.

Pampelune était une place trop forte pour être attaquée sans de grands préparatifs; elle renfermait une garnison nombreuse. On aurait eu à combattre au dehors une armée espagnole inférieure en nombre, il est vrai, à l'armée française, mais elle était commandée par un souverain déterminé à venger son honneur et celui de son peuple. Berwick aima donc mieux se retirer en France, et dirigea sa marche vers le nord des Pyrénées pour pénétrer en Catalogne. Philippe ordonna à l'armée de suivre son mouvement. Ce prince humilié attendit les événemens, et, dans sa douleur et son indignation, il crut devoir rentrer à Madrid. Les Français s'emparèrent d'Urgel, et mirent le siège devant Roses; mais les opérations du siège, dans un pays si montueux, furent contrariées par le mauvais temps et des pluies continuelles, surtout par le voisinage de l'armée espagnole. Ces obstacles réunis furent cause que les Français, après avoir tenté une attaque difficile, renoncèrent à pousser le siège; et voulant prendre, ainsi qu'ils en avaient le projet, leurs cantonnemens au-delà des Pyrénées, ils se retirèrent dans le Roussillon. (1) (*)

(1) *Mémoires de Berwick*, tome II, pages 196, 322. SAINT-PHILIPPE, tome III, pages 353, 402. ORTIZ, tome VII, page 344.

(*) Macanaz instruisit Philippe de l'état déplorable où se

Cette campagne où l'on s'était promis un succès assuré, et qui berçait Philippe de si brillantes espérances au moment où la guerre commença, cette campagne, dis-je, avait été des plus malheureuses; mais les événemens qui se passaient hors de l'Espagne donnèrent au roi bien d'autres sujets d'affliction. Charles XII, dont le courage héroïque faisait tout l'espoir d'Alberoni pour une invasion en Angleterre, venait de succomber, victime de son opiniâtreté, devant une petite forteresse de la Norwège (30 novembre). Avec lui s'évanouirent les espérances de la coopération de la Suède et de la Russie. Ulrica sa sœur, qui devait lui succéder, avait à cœur de rétablir la paix dans un pays épuisé par une longue suite de guerres. Quant à la Russie, l'apparition d'une escadre anglaise dans la Baltique suffit pour la forcer à la neutralité.

Cependant Alberoni ne perdit pas courage : électrisé de plus en plus par les revers, indomptrouvait l'armée qui repassa les Pyrénées après le siège de Roses. Mais le gouvernement français, qui connaissait le dévouement de Macanaz à son souverain, lui intima l'ordre de s'éloigner de la frontière d'Espagne; il se fixa à Bordeaux, et entretenit dans cette ville, pendant toute la durée de la guerre, une correspondance suivie avec Philippe. Le père Belando prétend avoir rédigé plusieurs chapitres de son *Histoire civile* concernant cette époque, d'après les notes et les lettres originales de Macanaz, conservées dans la secrétairerie du ministère d'état à Madrid.

table sous les traits de la mauvaise fortune, il ne songeait qu'à frapper un grand coup; il semblait vouloir appeler toute l'attention et toutes les forces de l'Angleterre à sa propre défense; il était encouragé par les clameurs de l'opposition et des partisans qui renchérisaient encore sur le langage des manifestes espagnols, au sujet de cette guerre impolitique contre un allié naturel de l'Angleterre, et qui représentaient l'attaque de l'escadre par l'amiral Byng comme une violation éclatante de la foi publique, et comme une honte pour l'honneur national. Ces vociférations lui paraissant l'expression véritable de l'opinion publique, il s'imagina que la moindre perspective de secours extérieurs serait le signal d'une nouvelle révolution qui rétablirait la famille des Stuarts sur le trône. Dans cette persuasion, il arma à Cadix une escadre de six vaisseaux de ligne avec six mille hommes et des armes pour trente mille autres, sous prétexte de renforcer l'armée de Sicile. Lorsque l'escadre fut prête à mettre à la voile, on invita le prétendant, qui était alors à Rome, à entrer dans le projet et à tirer parti des événemens qui se préparaient. L'expédition, sous les ordres du duc d'Ormond exilé, appareilla pour les côtes de l'Écosse, le 10 mars 1719; mais le même malheur qui avait poursuivi les précédentes tentatives pour rétablir les Stuarts accompagna cette entreprise. On doit

la considérer comme un coup désespéré de cet audacieux ministre, qui jouait le tout pour le tout. Une tempête horrible assaillit l'expédition au Cap de Finistère, et presque toute l'escadre fut anéantie ou dispersée; deux frégates seulement atteignirent Kintail, lieu du rendez-vous, ayant à bord les comtes de Marshal et de Seaforth, le marquis de Tullibardine, quelques officiers de terre, trois cents hommes et des armes pour deux mille. Alberoni, qui s'était trompé sur les effets de l'opinion publique en France, où se trouvait pourtant un parti nombreux qui souhaitait un changement dans l'administration, se trompa bien plus grossièrement encore en comptant sur la lutte des partis opposés en Angleterre, surtout en prêtant l'oreille à ce que lui disait le comte de Monteléon, que les Whigs, les Torys et les Jacobites tomberaient d'accord pour rétablir sur le trône le prince exilé, et pour affranchir leur gouvernement de ce qu'on appelait le joug honteux d'un gouvernement allemand. En épousant la cause du prétendant, Alberoni toucha une corde dont la vibration se fit sentir en Angleterre dans tous les membres du corps politique; les partis opposés oublièrent leurs haines mutuelles pour se rallier autour du trône, tandis que d'un autre côté, les Jacobites, humiliés de leur dernière défaite, furent encore plus découragés par cette

explosion universelle de loyauté et d'attachement à la famille régnante.

Avec autant de chances favorables, il fut aisé au gouvernement anglais de repousser toutes les attaques qu'on tramait contre lui. Deux mille Hollandais débarquèrent en Angleterre; trois mille impériaux arrivèrent des Pays-Bas; une forte escadre fut destinée à garder les côtes d'Écosse; on rassembla sur-le-champ une armée dans les comtés du nord de l'Angleterre. Le parlement soutint le roi avec zèle, le régent lui offrit en outre un secours de dix mille hommes; mais la rébellion, si toutefois on peut lui donner ce nom, était déjà étouffée; deux mille montagnards, qui avaient pris les armes à la première approche des forces ennemies, furent attaqués par les troupes du roi cantonnées à Inverness, et rejetés dans leurs montagnes; les Espagnols mirent bas les armes, et les chefs des rebelles se retirèrent dans les îles d'occident, d'où ils passèrent sur le continent. (1)

Cette agression ne resta pas impunie : le gouvernement anglais fit une attaque sur les côtes d'Espagne; l'escadre qui avait favorisé les opérations de l'armée française dans la Biscaye,

(1) TINDAL, vol. XIX, pag. 234, 253. Ouvrages périodiques, surtout l'*Historical register* et *Political state*. SAINT-PHILIPPE, tome III, page 358.

s'empara de Vigo avec sa citadelle et de Pontevedra, dévasta les pays environnans, détruisit les vaisseaux, les chantiers et les magasins; puis parcourant la côte de la Galice, elle fit les mêmes ravages à Rivadeo. On prépara dans les ports d'Angleterre des expéditions maritimes d'une force considérable, pour porter la guerre jusque dans les colonies d'Amérique, qui se trouvaient alors dans l'impossibilité presque absolue de résister à une agression quelconque.

Alberoni, tant de fois contrarié, ne se laissa pas abattre. Il fit tous les efforts imaginables pour réunir et équiper de nouveau l'expédition qui avait été dispersée par la tempête au cap Finistère; son dessein était de la diriger contre les côtes de la Bretagne, et de tromper par là l'attention du régent. Mais il ne fut pas plus heureux dans ce nouveau projet que dans le débarquement qu'il avait tenté sur les côtes de l'Écosse; l'incertitude ou la mésintelligence entre les chefs firent différer le départ. Avant que la flotte eût cinglé vers la côte, une armée de vingt mille hommes avait déjà été rassemblée par le gouvernement. On effraya les mécontents; tout espoir d'exciter des troubles fut perdu. (1)

Les Espagnols éprouvèrent aussi les plus fâcheux revers en Sicile. Leurs premiers succès les avaient enorgueillis; ils se flattaient, dans l'ivresse

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 364.

de leur joie, que l'occupation de Messine et de Palerme serait suivie de la reddition de Syracuse, Trapani et Melazzo, les seules places qui restaient à l'ennemi; mais les circonstances étaient changées. A peine Victor-Amédée s'aperçut-il du changement survenu dans le système politique de l'Europe, qu'il adhéra aussitôt à la quadruple alliance. Il reconnut l'empereur comme roi de Sicile, et donna l'ordre aux gouverneurs des places occupées encore par ses troupes d'y recevoir des garnisons autrichiennes. L'empereur, délivré de la guerre avec les Turcs, par la paix de Passarowitz qui amena aussi la soumission des mécontents de la Hongrie, se trouva en état d'envoyer une armée en Italie; et il lui fut facile, avec la protection de l'escadre anglaise, de faire passer continuellement des renforts en Sicile. D'un autre côté, le gouvernement espagnol, épuisé par des expéditions malheureuses et des revers inattendus, cherchait en vain à soutenir l'armée par des renforts et des approvisionnemens hasardés sur des vaisseaux isolés, ou sur des bâtimens légers, partis des côtes et des îles de la Méditerranée. L'armée espagnole avait chaque jour à surmonter des obstacles sans cesse renaissans, et soutenait la lutte avec cette fermeté qui caractérise la nation. Plusieurs combats eurent lieu, dans lesquels les deux partis déployèrent le même courage et la même habileté; mais chaque engagement, quelque

heureux qu'en fût le résultat, devenait funeste à une armée qui ne pouvait réparer ses pertes; au lieu que l'ennemi, grâce aux secours qu'il recevait constamment du rivage opposé, tirait de chaque défaite un véritable avantage. Ainsi, malgré la fidélité du peuple, malgré la défense la plus courageuse et la plus opiniâtre, les Espagnols se virent chassés sur tous les points; ils ne purent tenir la campagne, et furent forcés de se renfermer dans les places. (1)

Pendant ce temps-là, la négociation commencée avec les Hollandais échoua tout-à-fait, ce qui ne fit qu'augmenter les embarras et les suites funestes de tant d'entreprises malheureuses. Jusque-là les Hollandais avaient différé, sous diverses prétextes, d'accéder à la quadruple alliance; et leur neutralité avait été récompensée par un commerce avantageux avec l'Espagne et les colonies, sous l'approbation de la cour. L'attrait d'un commerce lucratif l'avait emporté chez eux sur les vives instances de la France et de l'Angleterre, et le ministre espagnol, pour prix de son indulgence à leur égard, avait obtenu une semblable connivence de la part du gouvernement hollandais. Il trouva dans les magasins bien approvisionnés de la république un fonds inépuisable de munitions navales et militaires. Le port d'Ams-

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, pages 329, 116. ORTIZ, lib. XXIII, chap. VII.

terdam, ainsi que ceux de la Zélande, étaient constamment remplis de vaisseaux de toute grandeur, chargés d'effets pour l'Espagne et pour la Sicile.

Mais, après un certain temps, les désastres des armées espagnoles, et le crédit chancelant d'Alberoni, diminuèrent le nombre des partisans de l'Espagne et du ministre en Hollande : la cause de la France et de l'Angleterre reprit le dessus, quoique le gouvernement hollandais, pour s'en faire un mérite auprès de l'Espagne, fit les plus vives instances pour parvenir à un arrangement. Alberoni saisit avec beaucoup d'adresse cette occasion pour entretenir une relation secrète avec les États, et leur demander leur médiation. Il envoya, à cet effet, le marquis de Scotti, agent du duc de Parme, à La Haye, avec des instructions pour M. Beretti-Landi, en lui ordonnant de passer par Paris, et de faire au régent une communication formelle de la proposition.

Cette démarche, dont le but était de gagner du temps, et de rendre les États arbitres de la négociation, blessa l'orgueil de la cour de France ; sans rejeter entièrement l'ouverture, le régent différa sa résolution, sous le prétexte de consulter l'empereur et le roi d'Angleterre. Scotti fut forcé de s'arrêter à Paris, où il devint l'instrument d'une contre-attaque envers celui qui l'avait employé.

Le parti espagnol faiblissait chaque jour dans les États-Généraux. Après quelque hésitation de la part de la Zélande et d'Utrecht, la Hollande accéda à la quadruple alliance; les autres provinces ne tardèrent pas à suivre cet exemple; seulement l'accession renfermait la réserve que l'on accorderait à l'Espagne un délai de trois mois pour accepter les conditions proposées. Alberoni fut alors forcé de céder aux circonstances. Il communiqua aux États un plan pour servir de base à la pacification. Les conditions étaient la cession de Gibraltar et de Minorque par l'Angleterre, la restitution des conquêtes récemment faites par la France, la réversion de la Toscane et de Parme à don Carlos, comme succession héréditaire, indépendante de l'empire; le transfert de la Sicile à la maison d'Autriche avec le droit de réversion à l'Espagne; la restitution de Castro et Ronciglione, ravés à la famille de Farnèse par les papes; enfin le rétablissement du commerce de l'Espagne et des Indes occidentales, selon les conditions du traité d'Utrecht. Un ministre fut envoyé en même temps avec une proposition semblable pour la cour d'Angleterre⁽¹⁾; mais il était trop tard pour éviter, au moyen de cette négociation, un danger qu'on avait essayé en vain d'écarter par la force.

(1) TINDAL, vol. XIX, page 313.

CHAPITRE XXX.

1719 — 1720.

Décadence du crédit d'Alberoni. — Cabales et machinations pour obtenir sa disgrâce. — Intervention des cabinets anglais et français. — Il perd la faveur de la reine. — Sa démission et son départ d'Espagne. — Ce qui lui arriva en traversant les États de Gènes. — Il est arrêté et remis aussitôt en liberté. — Persécutions qu'il éprouve. — Son Apologie, et répliques auxquelles elle donna lieu. — Il reparait à Rome; aventures dont son retour fut suivi. — Esprit de son administration, et améliorations dont on lui est redevable en Espagne. — Sa personne et son caractère. — Fin de sa vie.

PHILIPPE ne put voir sans un grand déplaisir, s'évanouir les magnifiques espérances qu'il avait conçues, et le malheur qui suivait partout ses armées. Pendant la durée de la campagne il témoigna souvent du mécontentement à son ministre; mais ce qui l'ulcéra davantage, ce fut l'opposition qu'Alberoni mit à son projet romanesque d'exposer sa personne, et de compromettre le salut de l'armée pour délivrer Fontarabie. La reine parvint cependant à contenir, ou du moins à calmer son ressentiment et son impatience; et tout donna à croire qu'au moindre retour de la

fortune, la faveur de cette princesse rétablirait le ministre dans le pouvoir dont il avait joui précédemment. Mais les puissances unies contre l'Espagne s'empressèrent de profiter des revers qu'avait essayés Philippe pour hâter la chute d'un homme que ses talens et son expérience leur avaient rendu redoutable. Aussitôt que l'on aperçut le premier symptôme du déclin de son crédit, la cour d'Angleterre fit des démarches pour obtenir l'assistance du régent, dans des termes qui prouvent la haute importance qu'elle attachait à la disgrâce d'Alberoni.

(22 août 1719.) « Nous aurons tort, écrivait lord Stanhope au cardinal Dubois, si nous n'affermissons pas la paix en renversant un ministre qui aime la guerre; et comme il ne consentira jamais à faire la paix que lorsqu'il se verra perdu, il faut que nous fassions de sa disgrâce une des conditions indispensables pour la paix. La guerre n'ayant eu lieu qu'à cause de lui seul, qui l'entreprit en violant les engagemens les plus solennels, et au mépris des promesses les plus sacrées, s'il se voit forcé de consentir à la paix, ce ne sera qu'afin de se tirer d'affaire pour le moment, et dans la résolution de profiter de la première occasion pour se venger. On ne doit pas s'attendre à ce qu'il perde de vue ses vastes projets, ni qu'il renonce à l'idée de tenter encore la fortune, pour les mettre à exécution, dès qu'il aura réparé

ses pertes et que l'insouciance des alliés pourra lui donner l'espoir d'un meilleur succès. Il est versé dans toutes les négociations qui peuvent assurer l'accomplissement de ses desseins; il aura soin d'entretenir ses relations, et il les emploiera dans l'occasion d'autant plus dangereusement pour votre nation et la nôtre, que ses imprudences passées le rendront plus circonspect, et ses revers encore plus ardent que par le passé. C'est lui qui nous a appris le danger d'une paix trompeuse; et il est incapable de consentir à une paix d'une autre nature. Il pense qu'il est permis de faire tout ce que l'on peut; et nous devons rendre grâce au ciel de ce qu'il n'ait pas mieux calculé ses entreprises, et qu'il ait osé au-delà de ce qu'il pouvait. Puisqu'il est maintenant aux abois, ne le laissons plus relever; demandons à Philippe qu'il le renvoie hors de l'Espagne; nous ne pouvons stipuler une condition qui soit plus avantageuse à lui et à son peuple. Donnons cet exemple à l'Europe, pour qu'il puisse servir d'une leçon salutaire à tout ministre remuant et ambitieux, qui serait tenté de violer les engagements les plus solennels, et de compromettre les souverains d'une manière aussi scandaleuse.

« Le cardinal Alberoni une fois hors d'Espagne, les naturels ne permettront jamais qu'il rentre dans l'administration. Leurs Majestés Catholiques elles-mêmes se sont trop mal trouvées

de ses conseils pernicieux pour jamais désirer son retour. En un mot, une paix signée par le cardinal ne sera qu'un armistice de courte durée; et nous ne pourrons jamais compter sur aucun traité, tant que nous n'aurons point affaire à un ministre espagnol dont le système soit tout-à-fait contraire à celui du cardinal, à l'égard de la France en particulier, et de l'Europe en général. » (1)

Les cours de France et d'Angleterre arrêterent en conséquence, pour renverser Alberoni, un plan dont l'exécution fut laissée au régent, très versé lui-même dans l'art de l'intrigue, et qui avait tous les moyens de réussir auprès de la cour d'Espagne. Il sut bientôt mettre dans ses intérêts le père Daubenton, qui haïssait Alberoni parce qu'il avait voulu le faire supplanter par un italien, l'un de ses affidés, nommé le père Castro. Le confesseur indisposa le roi contre la personne et la conduite du ministre; il représenta ses plans comme extravagans et contraires aux intérêts de l'Espagne; il s'étendit sur les désordres de toutes les branches de l'administration, désordres introduits seulement pour tenir le souverain dans la dépendance, en lui laissant ignorer la situation réelle des affaires. Cette attaque fut secondée par les représentations particulières de Platania et de

(1) *Lord Stanhope au cardinal Dubois*, Hanovre, 22 août 1719. *Papiers d'Hardwicke*.

Caraccioli, deux abbés siciliens de bonne famille, que Philippe honorait de sa confiance, et enfin par les mémoires de Riperdà qui, après avoir changé de religion et de patrie pour s'établir en Espagne, était parvenu à obtenir une trop grande part de la faveur royale, pour ne pas exciter la jalousie et le chagrin du ministre.

Ce concours de représentations fit une vive impression sur l'esprit d'un souverain jaloux de son autorité; mais ce fut la reine, jusque-là protectrice d'Alberoni, qui porta le coup décisif à son pouvoir. Pour gagner l'esprit de cette princesse, lord Peterborough, sous prétexte d'un voyage en Italie, ouvrit une négociation avec le duc de Parme. Il ne fut pas difficile d'obtenir le consentement et la coopération d'un prince dont la situation l'exposait à des insultes de la part des puissances, que les progrès des impériaux inquiétaient, et qui était blessé de l'orgueil de celui qui avait été autrefois son sujet. On se servit de lui pour décider sa nièce, qui conservait toujours un vif attachement pour sa famille et son pays natal. Le marquis de Scotti fut donc renvoyé à Madrid avec d'amples instructions de son souverain, du régent et du roi d'Angleterre; et pour ranimer son zèle, on lui fit un riche présent de 50 mille écus. (*)

(*) Notice sur Riperdà par les abbés siciliens. *Papiers de Walpole.*

Mais les privilèges mêmes de Scotti, en sa qualité de conseiller intime et de ministre de confiance, auraient à peine suffi pour tromper la vigilance ou empêcher la vengeance de son rusé compatriote, si cette intrigue compliquée n'eût été favorisée par un agent plus important que célèbre, par Laura Piscatori, qui avait été nourrice de la reine, et remplissait alors auprès d'elle la place d'*azafata* (*), c'est-à-dire de première femme de chambre. Cette femme, par l'empire des premières habitudes, avait, sinon toute la confiance de son auguste maîtresse, du moins son affection particulière. Née dans la même paroisse qu'Alberoni, et d'une extraction aussi obscure, elle avait cette vanité ridicule qui distingue ordinairement les parvenus. Son amour-propre bourgeois était blessé de l'ostentation de son compatriote parvenu comme elle. Elle se plaisait à chanter et à répéter à la reine les nombreux couplets que l'esprit satirique et fécond des Espagnols publiait chaque jour contre son administration. Elle frayait ainsi sourdement le chemin à une attaque plus sérieuse. Il est bon d'ajouter

(*) *Azafata*, dit le Dictionnaire de l'Académie espagnole, femme de chambre de la reine, qui lui présente ses vêtemens et les bijoux qu'elle doit porter, et qui les reçoit lorsqu'elle se déshabille. *Nobilis matrona Reginae cubicularia*. Elle tire son nom d'*azafate*, petite corbeille.

qu'on s'était attaché à tourner en ridicule la personne et le caractère du ministre, bien avant que son habileté et ses services n'eussent cessé d'inspirer les égards et le respect qu'il pouvait mériter. (1)

Scotti parvint à obtenir un entretien particulier avec la reine, par les soins de doña Laura, dans lequel il développa les maux qui étaient le résultat des projets d'Alberoni. Il promit à cette princesse, de la part des gouvernemens anglais et français, des avantages bien plus sûrs et plus importans pour elle et sa famille, qu'elle n'aurait pu en attendre même après les plus heureux efforts. La seule condition qu'on y mettait, c'était de contribuer à renverser le ministre. Malgré la reconnaissance qu'elle avait pour ses services, et l'estime qu'elle portait à ses talens, elle était trop découragée par ses propres revers passés pour résister à la tentation de profiter de l'offre qu'on lui faisait. Les ennemis d'Alberoni eurent donc sujet de se réjouir, en voyant la voix décisive de la reine se joindre aux intrigues déjà employées contre le pouvoir chancelant du ministre.

L'attaque fut conduite avec le plus grand secret, et sans qu'Alberoni lui-même s'aperçût d'aucun affaiblissement de la faveur souveraine à son égard. En effet, le 4 décembre au soir, dernier jour de

(1) DUCLOS, tome II, page 61.

sa vie politique, il travailla avec le roi, et eut une longue conférence avec Scotti; mais le lendemain, le roi partit pour le Pardo, et comme s'il eût voulu donner plus de publicité à sa disgrâce, au lieu d'une lettre d'usage pour lui annoncer son renvoi, il laissa un décret royal pour être communiqué au marquis de Tolosa, l'un des secrétaires d'État, déclarant que le cardinal eût à quitter le ministère, et lui intimant l'ordre de sortir de Madrid sous huit jours, et de l'Espagne avant trois semaines. (1)

Alberoni, frappé comme d'un coup de foudre à la lecture de cet ordre, demanda en vain une audience du roi. On lui accorda seulement la permission d'écrire au monarque; mais sa lettre, si toutefois elle arriva à sa destination, ne produisit aucun adoucissement à son sort. On lui enjoignit, au contraire, d'obéir sur-le-champ. Il employa le peu de temps qui lui restait à tout disposer pour son départ, et à rendre compte de sa gestion.

A peine avait-il quitté la scène politique, que l'on vit s'opérer dans l'esprit public un changement dont il y a peu d'exemples dans l'histoire des ministres disgraciés. Alberoni, détesté comme étranger et comme parvenu, chargé de la haine nationale pendant qu'il tenait en main le pouvoir,

(1) SAINT-PHILIPPE, tome III, page 429.

obtint, au moment de sa disgrâce, un triomphe aussi flatteur qu'inespéré. La nation revint à des sentimens magnanimes et chevaleresques, oublia les erreurs, les fautes et les revers du ministre, pour ne se souvenir que de ses talens supérieurs et de ses importans services. La dernière fois qu'il put recevoir société chez lui, il y eut une foule si nombreuse de grands et de nobles, de la bourgeoisie et du clergé, qui accoururent lui rendre leur dernier hommage, et lui exprimer leur condoléance sur sa disgrâce, que jamais il n'avait eu une si grande cour quand il était au faite de la faveur et de la puissance. Le roi parut alarmé et offensé de ce libre témoignage de la publique estime; Alberoni reçut l'ordre de partir un jour avant le terme qui lui avait été assigné. (*)

En exécution de cet ordre royal, il partit le 12, et prit la route de Barcelonne comme la plus directe et la plus commode pour se rendre en Italie.

(*) Au sujet d'un incident de ce genre, nous aurions eu peu d'égard aux assertions d'Alberoni et de ses partisans, si nous n'avions pas trouvé le fait tacitement avoué par son adversaire, qui l'attribue à la curiosité et à la compassion. Il lui échappe même l'aveu que tous les Espagnols qui résidaient alors en Italie parlaient du ministre renvoyé avec respect.

Voyez son Apologie et la réponse dans la *Storia del cardinale Alberoni*, part. II, et un extrait dans le *Reg. hist.* 1722, pages 209 et 298.

Il fut atteint, à Lérída, par un officier porteur d'un ordre du secrétaire d'état pour examiner les papiers qu'il emportait. (*)

Quelques documens furent trouvés dans ses équipages. Il mit lui-même en pièces une lettre de change de vingt-cinq mille écus, en présence des commissaires. On lui permit de continuer son voyage; mais, hélas! à peine eût-il dépassé Barcelonne, qu'il fut attaqué par un parti de miquelets qui tuèrent un de ses domestiques et un soldat de l'escorte. Ses effets furent pillés; ce ne fut pas sans beaucoup de difficultés qu'il parvint à gagner Gironne à pied, à la faveur d'un déguisement. Il traversa le Languedoc et la Provence avec la permission du gouvernement français, quoique

(*) Les papiers emportés par Alberoni se rattachaient à sa propre justification. Quelques uns furent repris; mais les plus importans échappèrent à la recherche des personnes chargées de leur examen, ainsi qu'Alberoni lui-même l'affirme dans son *Apologie*. On les avait déjà envoyés hors d'Espagne, par la route d'Alicante, avec ses équipages. Quelques écrivains ont prétendu qu'un des papiers repris était le testament de Charles II, par lequel Alberoni espérait se réconcilier avec l'empereur; mais il n'y a pas de preuve authentique de cette assertion. Saint-Philippe doute de ce fait. La *réponse à l'Apologie* n'en fait pas mention. On ne voit pas d'ailleurs de quelle utilité aurait été pour l'empereur ce document dans la situation où se trouvaient les affaires. SAINT-PHILIPPE, tome III, page 433. ORTIZ, tome VII, page 447. DUGLOS, tome II, page 62.

toujours surveillé et accompagné du chevalier de Massieu, chargé, par le régent, de capter son amitié, et de tirer des révélations qu'on croyait aisé d'obtenir d'un homme dont l'esprit devait être agité et troublé. Le rusé diplomate sentit le piège, et amusa l'émissaire avec quelques prétendus secrets d'importance. Mais il crut au-dessous de lui de cacher ses sentimens à l'égard de sa disgrâce non méritée. Il jeta sur son souverain tout le blâme de la continuation de la guerre; il alla même jusqu'à reprocher au roi et à la reine la plus criante ingratitude, dépeignit le monarque comme un mari débonnaire mené par sa femme, qui disait d'abord d'un ton très bas : Je veux être obéi; puis, le moment d'après, finissait par obéir; il signala la reine comme un esprit diabolique, un vrai boute-feu, qui, pour ses intérêts particuliers, embraserait le monde entier avec les torches de la guerre. (*)

Il s'embarqua à Antibes à bord d'une frégate envoyée par le gouvernement de Gènes; on le

(*) Nous trouvons beaucoup d'erreurs dans les détails de Saint-Simon et de Duclos, entre autres l'offre qu'ils supposent avoir été faite par Alberoni au régent de lui découvrir ses relations avec les mécontents de France. Cette assertion est d'autant moins fondée qu'elle est contraire au caractère d'Alberoni. Saint-Philippe, qui était peu disposé en faveur de l'ex-ministre, doute de ce fait, et aucun témoignage positif ne le confirme.

débarqua à Sestri di Levante, d'où il se proposait d'aller à Rome. Mais là il reçut une lettre du cardinal Paolucci, secrétaire d'état du pape, par laquelle on lui défendait d'entrer dans les États ecclésiastiques sous peine d'emprisonnement. Cette lettre fut suivie d'une seconde où on le menaçait des censures de l'Église s'il prétendait prendre possession de son évêché de Malaga. Ne pouvant obtenir un asile dans le territoire de la république, il passa dans un canot de Sestri à Spezzia, et prenant la route des Apennins, il se déroba à ses persécuteurs et au monde.

Autant les circonstances de la chute de ce ministre furent honorables pour lui, autant elles tournèrent à la honte du roi et de la reine. A peine Philippe et sa femme l'avaient-ils renvoyé, qu'ils jetaient déjà tout le blâme de la guerre sur son esprit remuant : ils déploraient avec aussi peu de grandeur que de dignité l'ascendant qu'ils lui avaient laissé prendre sur eux, le chargeaient d'accusations injustes, et se plaisaient maladroitement à noircir, en son absence, un ministre dont tout le crime avait été le zèle et la fidélité avec lesquelles il avait travaillé à exécuter leurs vastes desseins. Dans la seconde audience qu'ils accordèrent à l'ambassadeur anglais, ils déclarèrent qu'Alberoni les avait constamment trompés, qu'il avait compromis leurs noms augustes, que ses importunités avaient nui au bien public et particu-

lier ; qu'il se servait d'un secrétaire extrêmement habile à contrefaire toutes sortes d'écritures, et qu'il leur avait fait voir des lettres fausses, tendantes à perdre auprès d'eux et à éloigner ceux qui lui étaient suspects ; que ses soupçons se portaient communément sur des personnes de haut rang, et qu'il n'y avait aucun crime dont il ne fût capable, sans en excepter l'empoisonnement et l'assassinat. Par ces motifs calomnieux, ils priaient le roi d'Angleterre d'engager le régent et l'empereur à obtenir du pape qu'il lui retirât la pourpre romaine, en le confinant pour toujours dans une forteresse (1). Ces reproches injustes et cruels furent suivis des plus atroces persécutions. L'Espagne même se ligua avec les puissances alliées pour poursuivre Alberoni avec une ardeur et un raffinement de vengeance dont les temps modernes ont rarement présenté un pareil exemple à l'égard d'un ministre contre lequel on ne peut articuler aucun crime spécial et déshonorant.

On s'intéresse vivement à ces hommes extraordinaires que la fortune se plaît à mettre aux plus rudes épreuves ; on les voit avec admiration rester inébranlables au milieu des situations les plus épineuses, tels qu'un rocher battu des flots d'une

(1) *Dépêche de sir Luke Schaub au comte de Stanhope (Madrid, 17 février 1720). Papiers de Hardwicke.*

mer orageuse. Heureusement aussi l'intérêt que l'on montre généralement pour connaître le caractère et les autres circonstances de la vie d'Alberoni nous permet de satisfaire à cet égard la curiosité des lecteurs. Éloigné du choc tumultueux des passions opposées qui s'agitaient après la consommation de sa disgrâce, le ministre exilé chercha et trouva de la consolation dans un livre sublime, fait pour prouver la vanité des choses d'ici-bas et inspirer le mépris des grandeurs dont l'éclat trompe si souvent l'aveugle ambition. On conserve à Parme, dans la bibliothèque du duc, un exemplaire de *l'Imitation de Jésus-Christ, de Thomas A Kempis*, avec des notes marginales de la propre main d'Alberoni. Elles rappellent les événemens de son voyage et d'autres circonstances qui prouvent que ce livre avait été son compagnon de tous les jours (1). Cependant, à peine le vent cruel de l'adversité eut-il cessé de souffler, qu'il se livra aux lettres dans le silence du cabinet. Plusieurs anecdotes que l'on raconte sur ses dernières conversations, font voir que pendant les intervalles d'une vie si agitée, il avait donné quelque temps à l'étude de la littérature classique, et qu'en lisant les plus belles pages de Tacite et de Tite-Live, il songeait souvent à son élévation et à ses entreprises passées.

On a jugé trop sévèrement Alberoni en lui

(1) POGGIALI.

appliquant la maxime exagérée d'un ministre aussi heureux que puissant (1) : *Le malheur est synonyme d'imprudence*. Pendant que ses amis n'ont rien épargné pour atténuer ses fautes, ses ennemis l'ont désigné comme un homme à projets hasardeux, sans but, sans autre motif qu'une ambition inquiète et démesurée. Les historiens eux-mêmes n'ont pas craint d'emprunter à son égard les expressions dont on se servait à l'époque où ce ministre tomba victime des haines particulières et politiques qui se plaisaient à le noircir : il est pourtant certain que le caractère de ce grand homme d'état a été transmis à la postérité sous les couleurs d'une diffamation non méritée.

Quant à la nature des négociations dont il fut chargé, et à ce qui regarde son administration militaire, le lecteur pourra en juger d'après les témoignages authentiques de ses rivaux et de ses contemporains, recueillis avec soin dans les pages précédentes; et relativement à la question de savoir s'il connut ou négligea le gouvernement intérieur, s'il agit enfin avec imprudence ou habileté dans l'exécution de ses projets pour l'amélioration de l'État, il suffit de jeter un coup d'œil sur les mesures adoptées pendant son ministère, en remarquant toutefois que son pouvoir a duré trop peu pour qu'elles fussent efficaces et pour qu'il pût les conduire à maturité.

(1) RICHELIEU.

Nous ne dirons rien des mesures qu'il prit pour se procurer des subsides au commencement de la guerre, attendu qu'on ne doit les considérer que comme des expédiens provisoires propres à le tirer d'affaire dans une occasion qu'il ne pouvait laisser échapper ni ajourner. Mais plus prévoyant pour l'avenir qu'inquiet du présent, il se proposa d'améliorer d'une manière successive et permanente tout le système de la monarchie espagnole. Il détruisit l'immense commerce interlope, qui se faisait en vertu du privilège dont jouissait le peuple de la Biscaye d'introduire les objets manufacturés et les productions de cette province sans assujettissement aux droits. Il fit un nouveau tarif de douanes, diminua par ce moyen l'importation des objets de fabriques étrangères, qui avaient jusque-là encombré les marchés, au grand préjudice des manufactures espagnoles. Il abolit plusieurs privilèges onéreux, créa des surintendans dans les différens ports pour prévenir les abus, détruisit celui de l'ancienne division en royaumes séparés, établit des douanes sur la frontière, et rétablit dans leur liberté pleine et entière toutes les communications intérieures du commerce. Des considérations particulières paraissent avoir empêché que ce changement n'ait eu lieu dans le royaume de Séville, où le commerce était plus considérable avec le Nouveau-Monde par le port de Cadix. C'est sur

sa proposition que les taxes municipales du royaume de Valence furent abolies. Il remplaça le monopole royal des liqueurs fortes par un droit sur la consommation intérieure du poisson. Il fit accorder la libre exportation des vins qui avait languï jusque-là, à cause des frais de transport et du peu de demandes; de nouveaux réglemens eurent lieu pour une des branches les plus lucratives de la couronne, savoir le commerce du tabac de la Havane. On prit des mesures pour empêcher le commerce interlope des Canaries avec l'Amérique; enfin un plan fut arrêté pour étendre et améliorer le commerce sur les côtes occidentales du Nouveau-Monde au moyen des vaisseaux d'Acapulco, sans faire tort aux fabriques de la mère patrie. Il est très honorable pour la fermeté du ministre de rappeler que la plupart de ces réformes et améliorations furent faites non seulement en opposition avec les intérêts privés, mais, dans plusieurs occasions, malgré les efforts coupables d'une résistance ouverte qu'il fallut vaincre.

Outre les mesures prises par Alberoni pour ouvrir d'utiles débouchés au commerce, il en fit adopter d'autres pour fonder de nouvelles manufactures (1718). On essaya d'en établir une de cristaux. On bâtit un édifice destiné à recevoir des imprimeries pour des ouvrages de religion, importés jusque-là d'*Antuerpia* (Aix-la-Cha-

pelle). Une manufacture de draps fut établie à Guadalajara, ainsi qu'une autre de toiles fines, à l'instar de celles de Hollande. Un grand nombre de familles hollandaises furent attirées à cet effet en Espagne; les matériaux et ustensiles furent pris en Angleterre. Cet établissement, encore dans l'enfance, fut encouragé par des ordres précis, communiqués aux intendans et gouverneurs des provinces, pour exciter l'achat et la consommation des objets manufacturés et autres produits du pays, pour restreindre le luxe des frivolités, source de la dépendance des nations étrangères, et pour arrêter les vagabonds et les fainéans (1718). Enfin, aussitôt que la fabrique de Guadalajara eut atteint un peu de consistance, on rendit un décret royal qui ordonnait qu'à l'avenir toutes les troupes fussent habillées avec le drap sorti des fabriques d'Espagne (1719).

Un plan fut aussi arrêté pour s'enquérir au juste de l'état des productions et des ressources du royaume, afin que ce travail pût servir de base à des améliorations ultérieures. Divers officiers de génie furent envoyés pour reconnaître les provinces, avec des instructions qui prouvent qu'aucune source de prospérité, même la plus inaperçue, n'échappait à l'attention du ministre (4 juillet 1718).

Quant aux deux moyens d'assurer la splendeur

et la dignité de la nation, nous voulons dire l'armée et la marine, les vues d'Alberoni ne furent guère moins étendues ni moins importantes que ses autres projets économiques. Il conçut le dessein de rendre Cadix un des premiers ports de l'Europe; il chercha à améliorer celui du Ferrol; et dans ces deux places maritimes, comme dans les autres d'une moindre importance, il établit des chantiers, des arsenaux, des ateliers de construction et des magasins. Pendant la durée courte, mais agitée, de son administration, quatorze vaisseaux de ligne furent lancés à la mer dans les ports de la Péninsule; un nombre presque égal était à la veille d'être terminé. On forma le projet de construire à la Havane des vaisseaux qui, par l'analogie du climat, devaient être meilleurs pour la navigation dans les mers d'Amérique, que ceux de l'Europe. Afin d'avoir en tout temps des officiers habiles et intelligens, il fonda un collège à Cadix, pour y élever cinq cents jeunes gens auxquels on devait apprendre tout ce qui concerne la théorie de la navigation et toutes les autres parties des sciences abstraites. Il chercha partout à encourager les officiers de mérite dans chaque département, soit de la guerre, soit de la marine.

Enfin il fit revivre les fonderies d'artillerie et les fabriques nationales des autres armes qui étaient tombées dans une inaction presque totale, et il réussit à affranchir le pays de la dangereuse

dépendance des puissances étrangères pour la fourniture de plusieurs articles essentiels d'équipement maritime et militaire. (1)

Si l'on en croit les renseignemens donnés par les contemporains, Alberoni était petit de stature, plutôt gros que maigre; il avait le visage un peu aplati. Sa tête était trop grosse par rapport à sa taille; mais il avait le regard vif et perçant. Ses yeux peignaient son esprit ardent et ambitieux, quoique cependant ils fussent tempérés par une certaine expression de douceur et de dignité. Sa voix était flexible et mélodieuse. Lorsqu'il cherchait à plaire ou à persuader, il prenait un ton et un accent qui donnaient une force irrésistible à son langage. Quoique habitué au commerce des cours et au tumulte des camps, quoique accoutumé à vivre dans la bonne société et avec des gens instruits, et à prendre un air de dignité convenable à sa situation dans les occasions qui donnaient de l'énergie à son âme élevée, il ne put cependant jamais se défaire tout-à-fait d'une certaine grossièreté dans les manières, qui

(1) Nous avons tracé l'esquisse de ces plans importans, d'après l'examen que nous avons fait de l'excellent traité d'Ustariz, sur *la théorie et la pratique du commerce et des affaires maritimes*; et de celui d'Ulloa, sur *le rétablissement des fabriques et du commerce espagnol*, ainsi que d'après les diverses *Apologies* d'Alberoni, et les *Réponses* respectives de ses adversaires. Voyez aussi les *Mémoires de Saint-Philippe* et *Ortiz*.

provenait de sa basse extraction et des premières liaisons contractées dans l'enfance.

Quant aux qualités de l'esprit et du cœur, la nature paraît en avoir été aussi prodigue envers lui qu'elle s'était montrée avare d'avantages extérieurs. Littérateur et homme du monde à la fois, il avait beaucoup profité à l'école de l'expérience et dans les veilles studieuses. Sans compter ses connaissances en littérature classique, il était versé dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Ses conversations et sa correspondance nous le montrent aussi familiarisé avec les langues espagnole et française qu'avec la sienne propre. A une application infatigable et profonde, il joignait une mémoire prodigieuse. Il comprenait avec une facilité merveilleuse, et s'exprimait avec beaucoup de grâce. La fécondité de ses ressources commandait l'admiration. Insinuant, persuasif au suprême degré, il avait un air si naturel de sincérité, de franchise et de candeur, qu'il savait entraîner à son gré l'opinion de ses auditeurs, ou même leur donner le change si son intérêt le demandait. Irritable, impétueux, mais sachant contenir cette véhémence si dangereuse pour ceux qui sont chargés de négociations, il était tellement maître de lui-même, que, dans toutes les conférences qui nous ont toutes été exactement rapportées par les envoyés d'Angleterre et de France, nous ne trou-

vous jamais dans ses conversations, au milieu des sorties les plus vives, un seul exemple d'entraînement de sa part au-delà de ce qu'il voulait dire, ni aucun geste ou parole indiscrete qui ait laissé transpirer son impénétrable secret. Tempérant par habitude, sobre dans sa manière de vivre, il se vantait, sans jamais avoir été contredit par ses adversaires, d'avoir toujours, au milieu de tant de distractions d'un poste élevé, mené une vie régulière, et rempli avec exactitude les devoirs de sa profession ecclésiastique.

Doux et affable avec ses inférieurs, il était opiniâtre, fier et tranchant avec ses égaux ou ses supérieurs. La plus petite contradiction lui était insupportable, à moins qu'il n'en vît clairement la justesse. A peine contenait-il son esprit altier devant ses souverains. Ses amis eux-mêmes avouent qu'il avait éminemment l'esprit vindicatif qu'on attribue à ses compatriotes; mais il savait encore mieux dissimuler, défaut qu'on leur reproche également. Son ambition était ardente et extrême: il était en général peu délicat sur les moyens, pourvu qu'ils le menassent au but. Plus d'une fois il lui arriva d'échouer dans ses desseins gigantesques, par la manière de les exécuter. En un mot, c'était un de ces caractères romanesques qui, réunissant de rares qualités à des défauts extraordinaires, n'ont nulle analogie avec les autres hommes ni dans le succès ni dans le malheur, et offrent des différences

notables dans la puissance comme dans l'adversité.

Les esprits, tant en France qu'en Angleterre, ont été fortement et long-temps prévenus contre Alberoni. Il est vrai que, lorsqu'il s'agit d'examiner tant d'intérêts généraux ou particuliers, il n'est guère possible de juger, d'une manière tout-à-fait impartiale, les opérations de son ministère. Pour bien apprécier le mérite d'un ministre en Espagne, il faut être Espagnol; et d'ailleurs les témoignages de l'opinion publique sont trop faibles et trop incertains dans un pays où la presse éprouve tant d'entraves, pour qu'on puisse former un tableau vrai de ce qui s'est passé à une époque déjà loin de nous. Cependant on a une multitude de preuves qu'au moment même où Alberoni tomba dans la disgrâce, un nombre considérable de personnes de tout rang et de toute condition se firent un devoir de reconnaître qu'il avait rendu d'immenses services à leur pays. Ortiz, le plus moderne des historiens espagnols, a dernièrement rendu une justice éclatante à sa mémoire, et n'a pas hésité à le placer à côté de Richelieu et de Mazarin.

Philippe, affectant de respecter la pourpre romaine dans Alberoni, ne voulut point le faire arrêter, et lui accorda la permission de quitter l'Espagne; mais voulant rendre le pape l'instrument de sa vengeance, il lui communiqua les

chefs d'accusation contre l'ex-ministre, accompagnés de documens et de pièces à l'appui. Il se servit de toute l'influence de la couronne d'Espagne pour obtenir son arrestation, son procès et sa condamnation. En conséquence, aussitôt qu'Alberoni eut mis le pied sur le territoire génois, le pape, par l'entremise de son ministre le cardinal Imperiali, obtint du sénat un ordre pour le mettre en arrestation comme coupable envers la sainte foi catholique, et soutint cette accusation en communiquant les articles fournis par l'Espagne. Ces articles portaient :

1°. Qu'il avait employé l'argent tiré de la *Cruzada* et d'autres contributions ecclésiastiques à faire la guerre contre les princes catholiques ; 2°. qu'il avait entrepris la guerre contre l'empereur au moment où il était engagé dans une querelle avec les Turcs, au grand préjudice de l'Italie et de l'Europe ; 3°. que, par des motifs d'un intérêt personnel, il avait défendu aux sujets de l'Espagne de demander des bulles pour les bénéfices à la nomination du pape.

Après une vive discussion, le sénat de Gênes déclara que les articles de l'accusation contre Alberoni ne lui paraissaient ni assez graves, ni assez prouvés, pour violer le droit des gens et pour trahir l'hospitalité qu'il demandait. Il refusa noblement de satisfaire la haine et le ressentiment du pape, du roi d'Espagne et des alliés. Alberoni fut donc mis en liberté ; mais la république ne se

souciant pas d'irriter les souverains les plus puissans de l'Europe, elle lui ordonna de quitter son territoire. (*)

Pendant le peu de temps qu'Alberoni séjourna dans les États de Gènes, il publia plusieurs lettres

(*) La conduite noble et généreuse de la république de Gènes, envers Alberoni, contraste singulièrement avec l'acharnement de Philippe V, de la cour de Rome, du régent de France, et même du gouvernement d'Angleterre contre ce ministre. Voici quelques détails puisés dans les *Commentaires* du marquis de Saint-Philippe, qui était alors ministre d'Espagne près le gouvernement génois, sur les vives instances de différentes cours, pour qu'on livrât la personne du cardinal, et sur le noble refus du sénat de Gènes.

Les cours d'Espagne et de Rome ne voulaient pas qu'il eût l'évêché de Malaga auquel il avait été nommé, et il n'y avait d'autre moyen de l'empêcher, que de le déclarer coupable de grands crimes, par suite d'un procès instruit formellement. Le pape fit écrire une lettre au sénat, par le canal du cardinal Joseph-René Imperiali, parent et ami du doge, dans laquelle il disait que l'Église, le Saint-Siège, et le sacré collège étaient intéressés à ce qu'Alberoni fût arrêté et envoyé sous bonne escorte au château Saint-Ange. Le sénat se contenta d'ordonner qu'Alberoni fût gardé dans sa propre maison à Sestri, jusqu'à ce que la cour de Rome eût présenté les motifs sur lesquels elle demandait qu'on le lui livrât. Ces motifs ne furent pas trouvés valables. Dans une lettre très respectueuse, adressée au pape, le sénat disait qu'il n'y avait pas lieu à agir contre le droit des gens, et qu'on ne pouvait priver le cardinal de la liberté à laquelle il avait des droits sacrés, dès qu'il avait cherché un asile dans les États de la république; qu'enfin on devait lui accorder l'hospitalité, ne fût-ce que pour

et documens en réponse aux accusations intentées contre lui. Il rejeta le blâme de la guerre, ainsi que la violation de la promesse faite au pape, sur le roi d'Espagne, et il mit à découvert les intrigues

les égards dus à sa dignité. Cette réponse offensa à la fois le pape et le roi catholique. Celui-ci avait fait de son côté, par son ministre, des démarches pour que le cardinal fût détenu; il avait demandé la remise de tous les papiers relatifs à son ministère. Loin de faire droit à ses demandes, on rendit à Alberoni sa liberté; mais les gouvernemens français et anglais prenant part à cette affaire pour le roi d'Espagne, et la république n'étant pas en état de soutenir une guerre contre toute l'Europe, le gouvernement génois fit entendre à ce ministre qu'il ferait bien de quitter les États de Gènes. Alberoni alors se sauva en Suisse. Le roi d'Espagne ne voulut point permettre l'entrée de ses États à M. Balbi, nommé envoyé extraordinaire par la république, pour lui témoigner ses regrets de n'avoir pu entrer dans ses vues dans l'affaire de l'arrestation d'Alberoni. Le pape refusa également de recevoir un envoyé dans un but semblable.

Alberoni, avant de quitter Sestri, adressa une lettre très mesurée au cardinal Paolucci, le 20 mars, et une autre au doyen du sacré collège, dans lesquelles il témoignait la plus profonde vénération pour le pape, et se justifiait des charges élevées contre lui. Dans ces lettres, dit Saint-Philippe, dont le témoignage n'est pas suspect, il prouvait presque d'une *manière évidente* qu'il n'avait pas été l'auteur de la guerre d'Italie, et qu'au contraire il s'y était opposé; il y expliquait les raisons qui avaient déterminé le roi catholique à rendre quelques décrets contre la chancellerie de Rome, auxquels il n'avait eu aucune part. Il invoquait, à ce sujet, le témoignage de plusieurs

et les projets ambitieux de la reine. Son premier écrit est daté de Sestri, le 11 février ; c'était une réponse à la défense du pape d'entrer dans les États de l'Église : le second également daté de Sestri, le

ministres du roi d'Espagne et du confesseur Daubenton.

Une des accusations contre Alberoni était, qu'il avait envoyé un ministre près de la Porte, le colonel Bancari Boissiniene, qu'il avait adressé à Ragotzi. Le marquis de Saint-Philippe, qui accueillit ce colonel au retour de sa mission avec la plus grande bienveillance, pour obtenir de lui la communication de ses papiers, et qui l'envoya à Madrid, accompagné d'un officier de confiance, affirme que les papiers de Boissiniene ne contenaient que la dépêche de sa mission auprès de Ragotzi, et une instruction dans les règles pour offrir à ce prince de l'argent, afin de l'aider à reconquérir la Transylvanie sur l'empereur, et encourager les rebelles de la Hongrie. Alberoni se justifiait d'ailleurs d'avoir agi en faveur des Turcs par l'exemple de Grégoire IX, qui avait donné l'ordre aux Templiers, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et aux prélats de l'Orient, de ne pas obéir à l'empereur Ferdinand II, lorsqu'il allait faire la conquête de Jérusalem, parce que ce pape était brouillé avec lui ; il l'excommunia même, et lui fit la guerre dans la Pouille pendant qu'il était aux prises dans la Syrie avec Saladin, faisant ainsi échouer une entreprise si chère aux catholiques, au moment où l'infidèle venait de s'emparer du saint-sépulcre.

Le marquis de Saint-Philippe parle de beaucoup d'autres accusations sur des crimes secrets qu'on attribuait à Alberoni, bien plus graves que celles rendues publiques ; mais il ne rapporte que des *on dit*, sans oser rien garantir.

Ce qu'il affirme comme certain, c'est que le pape chargea spécialement l'évêque de Barcelonne don Diegue d'Astorga,

20 mars, renferme sa fameuse apologie. Un troisième écrit qui ne porte point de date, était accompagné de deux lettres de lui, l'une pour le roi, l'autre pour le duc de Popoli; enfin le quatrième, du 5 mai, a pour but de défendre son administration. (1)

Les dures vérités contenues dans ces écrits courageux offensèrent bien plus encore la cour de Madrid. On redoubla les instances pour sa dégradation; mais les membres du sacré collège eux-mêmes s'opposèrent ouvertement cette fois aux demandes de l'Espagne, sentant fort bien que ce serait un précédent dangereux pour le corps tout entier : on se borna donc à nommer une commission de quatre cardinaux pour juger les charges élevées contre lui.

Alberoni, forcé de quitter les États de la république, demanda à son souverain, le duc de Parme, un asile dans son pays natal; et il paraît que, ne recevant pas de réponse, il s'adressa à

lorsqu'il fut nommé grand-inquisiteur, d'instruire le procès contre Alberoni. On est fondé à croire que cette instruction n'eut pas de suite; car l'historien de l'*Inquisition d'Espagne*, M. Llorente, n'aurait pas manqué d'en rendre compte avec son exactitude ordinaire, Alberoni ayant été un personnage célèbre, et son procès se rattachant si intimement à l'histoire religieuse et politique de la Péninsule.

(1) Notes marginales écrites par Alberoni, dans sa copie de *Thomas A Kempis*. POGGIALI.

quelques cantons de la Suisse, où sa demande fut accueillie. En conséquence, après un séjour de quelque temps à Sestri, il fit voile pour Spezzia, traversa les Apennins près de l'État de Modène; et, au quatrième jour de son voyage, on n'entendit plus parler de lui; il semblait avoir disparu du monde. (1)

La route qu'il avait prise et l'endroit qu'il choisit pour sa retraite étaient encore inconnus, lorsque nous avons appris qu'il fixa sa résidence à Lugano, un des bailliages italiens. Il y fut protégé par le gouvernement; car son biographe observe que des tentatives pour s'emparer de sa personne ayant eu lieu, la régence de Coire le fit passer dans un charmant château situé dans une vallée des Alpes, et envoya des ordres positifs pour qu'il fût à l'abri de toute surprise. (2)

Il avait passé un an dans cette agréable solitude, lorsque la mort de Clément XIII vint lui offrir une perspective plus favorable, et faire diversion à son isolement. A cette occasion la cour de Madrid employa tous ses efforts pour qu'il fût exclu du conclave, sous prétexte que des accusations graves pesaient encore sur lui, sans qu'il fût justifié; mais les intérêts du sacré collège étaient en sa faveur. Non seulement il eut

(1) *Storia del card. Alberoni*, part. II, pages 128 et 146.

(2) *Ibid.* part. II, page 146.

un passe-port pour voyager, mais on afficha sur les portes de la cathédrale de Gênes une citation dans les règles, qui l'appelait à faire partie du conclave. La même formalité eut lieu dans Sestri, où il avait résidé avant sa disparition. Grâce au zèle d'un noble Génois, l'abbé Vielato, il en fut informé à propos; alors il quitta sa retraite avec le même secret qui avait fait jadis échouer les projets de ses persécuteurs, et il apparut tout-à-coup dans la maison d'un de ses amis à Bologne; de là il se rendit à Rome pour assister et concourir à l'élection du nouveau pape. (')

Un écrivain contemporain décrit ainsi sa réception dans cette ville : « Il est impossible d'exprimer l'extrême impatience des Romains pour voir le cardinal au moment de son entrée; mais comme on ne savait pas l'heure de son arrivée, les habitans, pendant six ou huit jours de suite, affluaient aux portes pour voir cet homme extraordinaire. Ce n'est pas une exagération que de dire, qu'à la différence près de la population, il y eut un plus grand concours de spectateurs que dans les processions triomphales des anciens empereurs dans la capitale du monde. Il n'y avait pas une seule personne, grande ou petite, de tout état, qui ne se rendit à la porte de la ville pour le voir arriver. Ce con-

(') POGGIALI, SAINT-PHILIPPE, tome IV, page 70.



cours extraordinaire continua tous les jours, et à toutes les heures, lorsqu'enfin il parut; on eût dit alors que les habitans de Rome avaient oublié leurs propres affaires pour ne s'occuper que du cardinal qui, en traversant seulement les rues de la ville dans son carrosse, charma toute la population par son affabilité, son maintien et sa complaisance à se faire voir; il alla même jusqu'à ralentir le pas des chevaux. Le peuple n'était pas rassasié de l'avoir vu deux ou trois fois. Sa voiture prenait-elle une autre rue, la même foule s'y trouvait, et se rendait dans celle où l'on savait qu'il devait passer; il fut ainsi accompagné jusqu'à son hôtel par des acclamations et des applaudissemens sans nombre. Sa réception ne fut pas de même au conclave; plusieurs cardinaux s'opposèrent d'abord à son admission, sous prétexte qu'il n'avait pas rempli les formalités requises pour avoir le droit de voter; le plus grand nombre évita d'avoir des communications avec lui.» (1)

Peu à peu ses manières insinuantes et la dignité de sa conduite surmontèrent les préventions qui existaient contre lui. Il lui fut permis de prendre part aux actes du conclave. Le nouveau pape Innocent XIII se trouva disposé en sa faveur; mais pour satisfaire aux instances de Philippe et de la France, il nomma une commission

(1) *Voyage historique d'Italie*, tome II, page 436.

de cardinaux pour instruire son procès, et prononcer un jugement.

Alberoni non seulement se défendit lui-même en présence de ses juges avec courage et assurance, mais il publia une apologie de sa conduite, encore plus énergique et plus concluante que ses précédens écrits; elle était sous le titre supposé de : *Lettre d'un Gentilhomme romain à un de ses amis* (*). Cette production eut un si grand succès que le parti espagnol se crut obligé de publier une réplique dans laquelle la vérité perça d'elle-même à travers les invectives les plus amères; ces diverses pièces servirent à éclairer plusieurs particularités sur sa vie et son administration, qui, sans cela, seraient restées inconnues.

L'impression produite par sa défense fut telle, que la commission conclut à ce qu'il fût condamné à se retirer dans un couvent pendant trois ans; mais le pape commua les trois années en une. Enfin son persécuteur le plus acharné, le duc d'Orléans, vint à mourir; l'indignation du roi et de la reine d'Espagne se calma, Innocent XIII finit par l'absoudre de toutes les censures, et lui conféra le chapeau de cardinal avec toutes les cérémonies d'usage. A la mort d'Innocent il contribua à l'élévation de Benoît XIII, et

(*) STORIA, part. II, et Appendix.

le nouveau pape à son tour le consacra évêque de Malaga, en lui accordant la pension ordinaire dont jouissent les cardinaux.

Les ennemis d'Alberoni ont avancé qu'il avait amassé des richesses immenses en Espagne, et qu'il les dépensait à Rome dans toutes les jouissances d'un grand luxe. Le contraire résulte clairement du témoignage du cardinal de Polignac, ambassadeur de France à Rome, qui le représente comme étant sinon dans la détresse, au moins très loin de cette opulence que la malveillance lui supposait.

Le cardinal de Polignac fit tout ce qu'il put pour faire obtenir à son collègue quelque compensation pour la persécution qu'il avait éprouvée de la part du gouvernement français. Il obtint d'abord pour lui un don de dix mille écus, et plus tard une pension de dix-sept mille livres. Il rend un témoignage honorable de son désintéressement, et de l'élévation de son âme; il loue sa magnanimité d'avoir oublié le traitement indigne qu'il avait reçu de la cour d'Espagne, et rejeté toutes les ouvertures de l'empereur. Polignac essaya même de le réconcilier avec son ancien souverain; il chercha à obtenir pour lui le poste d'ambassadeur d'Espagne à Rome, vacant par le décès du cardinal Aquaviva; plus tard il employa le crédit du maréchal de Tessé, alors en mission près la cour de Madrid, pour ob-

tenir un honoraire de quatorze mille écus affecté à cette charge, en compensation de la perte de sa pension sur l'évêché de Malaga; le pape lui-même appuya ces démarches. (1)

De si vives instances en faveur d'Alberoni semblèrent porter ombrage au cabinet britannique, qui craignait de voir rentrer dans le maniement des affaires un ministre qu'il avait offensé sans espoir de réconciliation, et il chercha à neutraliser de tout son pouvoir l'effet des démarches que l'on faisait pour lui.

« Sa Majesté, écrivait le duc de Newcastle à Horace Walpole, alors ministre à Paris, le 25 janvier 1725, se repose sur vos soins au sujet de l'avis que vous transmettez, relativement au cardinal Alberoni; elle compte que si vous avez quelque occasion d'agir, vous vous arrangerez de manière à obtenir de la cour de France qu'elle prenne intérêt, avec l'Espagne, à contrarier ses vues ainsi que celles du cardinal Gualfieri. Il serait convenable d'en instruire aussi M. Stanhope, afin qu'il cherche, par tous les moyens possibles, à empêcher qu'il ne soit employé par la cour de Madrid. On a écrit au duc de Parme de la part des ministres, il y a quelque temps, sur le bruit qui circulait qu'Alberoni aurait la permission de

(1) *Mémoires du cardinal de Polignac*, tome II, pages 218 et 462.

rentrer en Espagne. Cette cour a constamment rejeté les instances réitérées du pape en sa faveur, tendantes à ce qu'il pût être réinstallé dans son évêché de Malaga, dont il avait été obligé de se démettre; cependant aucune précaution ne doit être oubliée pour éloigner de toute intervention dans les affaires un homme aussi dangereux, surtout si l'on considère combien cet événement devrait paraître étrange aujourd'hui. » (1)

Ces instances et les préventions déjà existantes contre Alberoni, firent évanouir toutes les espérances d'obtenir la plus petite faveur de la cour de Madrid. La reine, sur la demande positive du ministre anglais, s'empessa de répondre : « Je me garderai bien de relever un ministre qui ne me juge pas capable de gouverner même mon ménage. » (1) (*)

(1) *Le duc de Newcastle à H. Walpole, 25 janvier 1725. Papiers de Walpole.*

(2) *Dépêche de M. Keene.* Cette remarque est le meilleur éloge de la fermeté, et de l'économie de ce ministre.

(*) C'est cette ligue des potentats de l'Europe contre le fils d'un paysan obscur, qui a singulièrement contribué à la renommée et à la gloire d'Alberoni. Elle est d'autant plus digne de remarque, que ce ministre était loin d'avoir mérité la haine qu'on lui montrait, comme auteur des troubles de l'Europe. Ce ne fut point lui qui voulut l'expédition contre la Sardaigne, ni celle dirigée contre la Sicile, ainsi que nous l'avons déjà dit. D'un côté, Philippe,

En 1732, Alberoni fut très bien reçu par l'infant don Carlos, qui avait alors pris possession des duchés de Parme et de Plaisance; il eut la permission de fixer sa résidence dans sa ville natale, où il fonda et dota un séminaire à grands frais.

Pendant la campagne de 1746 en Italie, son séminaire fut occupé par les troupes allemandes pour favoriser leurs attaques sur Plaisance. Il se réfugia dans la ville. Sa situation est décrite de

entraîné par son caractère contre son compétiteur, devenu empereur d'Allemagne; d'un autre côté, l'ambition d'Élisabeth Farnèse, qui avait des vues sur les États d'Italie pour l'établissement de ses enfans, amenèrent les entreprises hardies et malheureuses auxquelles Alberoni travailla avec tout le zèle d'un ministre fidèle et dévoué à ses souverains.

Aussi parmi les persécutions auxquelles Alberoni se trouva en butte, celle qui venait du roi et de la reine d'Espagne est sans contredit la moins excusable. Philippe et Elisabeth crurent peut-être la disgrâce d'Alberoni convenable pour se rapprocher des puissances étrangères, et obtenir d'elles des conditions avantageuses dans les arrangements qui se préparaient: cela se conçoit aisément; mais en tout cas il était fort peu honorable pour des souverains, qu'Alberoni avait servis avec tant de zèle et de fidélité, d'accabler d'amertumes et de persécutions un homme d'état habile, qui n'avait, ils le savaient mieux que personne, excité la colère des autres cabinets que pour avoir travaillé à remplir leurs intentions. La politique pouvait rendre son renvoi nécessaire, mais non pas l'acharnement avec lequel on se conduisit envers lui.

la manière suivante par un officier français qui se trouvait alors avec l'armée combinée des Bourbons, et qui le voyait assez souvent : « Son logement se composait d'une seule chambre, dont les meubles étaient un lit, une table et quatre chaises. Ne pouvant se procurer du bois, il abattit un abricotier qui était dans la cour de la maison où il demeurait; il allumait du feu et préparait son petit dîner de ses propres mains. Il avait alors quatre-vingts ans, et il était très fort pour son âge; ses manières étaient faciles et enjouées; il aimait surtout à conter; il le faisait avec la *garrulité* du vieil âge, et avec un esprit qui s'était beaucoup enrichi dans les diverses et importantes fonctions qu'il avait exercées. Il parlait tour à tour français, espagnol et italien, selon les matières ou les personnes qui faisaient le sujet de son discours; il s'exprimait dans ces trois langues avec une égale énergie et mêlait de temps en temps ses réflexions de citations de Tacite dans la langue originale. Les campagnes de Vendôme, sa propre administration en Espagne, les affaires de l'Europe à cette époque étaient les sujets de conversation qu'il aimait de préférence; il s'arrêtait surtout avec une singulière complaisance sur son plan pour rétablir le prétendant sur le trône de la Grande-Bretagne. Les troupes espagnoles qui défendirent Plaisance traitèrent le cardinal Alberoni avec la plus grande

vénération; elles rappelaient avec enthousiasme combien l'Espagne était redevable à son administration; elles rendaient hommage à l'énergie de son gouvernement qui avait excité la jalousie des principales puissances de l'Europe contre un homme devenu redoutable par la force de son génie, l'étendue de ses projets et la profondeur de ses conceptions. » (1)

Sous le pontificat de Benoît XIV, Alberoni fut nommé vice-légat de la Romagne, et il y donna encore une preuve de son esprit remuant et de son amour pour l'intrigue, en faisant des démarches pour mettre la petite république de San-Marino sous la domination du Saint Siège; mais la destinée de cet homme singulier fut d'être malheureux dans les petites comme dans les grandes entreprises. Il échoua au moment même où il se croyait sûr du succès, par suite d'un éclat soudain d'enthousiasme populaire en faveur de la liberté, pendant qu'on célébrait l'office de la messe. Ce dernier acte de son ambition, appelé avec raison une parodie comique de ses exploits en Espagne, excita l'indignation et le mécontentement qu'il méritait; le désaveu que le pape en fit le couvrit de confusion. (*)

(1) *Observations sur l'Italie, par Grosely, tome I, page 183.*

(*) Benoît XIV disait à cette occasion qu'Alberoni res-

Ce ne fut pourtant pas seulement par de petites intrigues qu'Alberoni se signala dans sa vice-légation de la Romagne : il combla les marais des environs de Ravenne ; renferma les torrens Ronco et Moncone qui tous les ans sortaient de leur lit, et creusa une suite de canaux pour recueillir les eaux superflues, afin qu'elles se portassent dans l'Adriatique : « Ce grand ouvrage, digne des anciens Romains, ajoute l'auteur à qui nous empruntons cette relation, tracé, exécuté aux dépens du Saint Siège, et achevé sous sa surintendance, passera à la postérité comme un beau monument de l'habileté et des talens d'Alberoni. » (*)

Il survécut à sa chute à peu près trente ans, et mourut à Rome le 26 juin 1752, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge. Il était né à Fiorenzuola, village du Parmesan, le 30 mars 1664.

semblait à un gourmand, qui, après avoir bien diné, aurait envie d'un morceau de pain bis.

(*) Pour tracer l'histoire de l'administration entière et du caractère d'Alberoni, nous avons consulté et comparé, outre les histoires générales de Saint-Philippe, Désormeaux et Ortiz, la *Vie d'Alberoni*, que l'on attribue à Rousset, *Storia del cardinale Alberoni*, dont la première partie est ou originale, ou traduite du français, et la seconde une espèce de supplément renfermant l'histoire de la suite de ses aventures ; cette partie a été évidemment écrite par une personne qui ignorait complètement son apologie, et les

autres documens curieux que nous avons rapportés. Nous avons aussi consulté une esquisse intéressante de sa vie, par Poggiali, dans ses *Mémoires historiques de Plaisance*, les Mémoires de Noailles, de Polignac et de Villars, documens et papiers dans l'*État politique* et dans le *Registre historique*, *Correspondance* de ministres et envoyés anglais, et une moderne et spirituelle dissertation sur la vie d'Alberoni, par G. Moore.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME.

CHAPITRE XVII. — 1710.

Les malheurs de la France vont toujours en augmentant, et Louis XIV se trouve dans la nécessité de renouer les négociations. — Principes, progrès et rupture des conférences de Gertruydenberg..... Page 1

CHAPITRE XVIII. — 1710.

Campagne de 1710. — Défaites éprouvées par l'armée de Philippe à Almenara et à Saragosse. — La Cour et les tribunaux se retirent à Valladolid. — Mission de Noailles. — Le duc de Vendôme nommé pour commander l'armée — Enthousiasme des Castellans pour la cause de Philippe. — L'archiduc marche sur Madrid. — Imprudence et revers des alliés. — Les troupes espagnoles reprennent leur ascendant. — Succès de Noailles en Catalogne. — Les alliés quittent Madrid. — Retour de Charles à Barcelonne. — Stanhope et ses Anglais faits prisonniers à Brihuega. — Bataille de Villaviciosa. — Retraite de Staremberg en Catalogne. — Philippe entre à Saragosse..... 28

CHAPITRE XIX. — 1711.

La France se trouve dans la détresse. — L'Angleterre séparée de la grande alliance. — Négociations secrètes entre le ministère anglais et la France. — Situation de l'Espagne.

— Santé chancelante de la reine d'Espagne. — Contestations et froideur momentanée entre les Cours de Versailles et de Madrid. — Mémoire de Noailles sur la situation de la cour et de la nation. — Ses intrigues contre la princesse des Ursins. — Son rappel. — Disgrâce d'Aguilar. — Mission et instructions du nouvel envoyé Bonnac. — Opposition de Philippe et de ses ministres aux sacrifices demandés par Louis XIV, comme prix de la paix. — La princesse des Ursins réussit à les mettre d'accord. — Philippe donne des pleins pouvoirs à Louis XIV pour continuer la négociation en son nom. — Mort de l'empereur Joseph. — Charles quitte la Catalogne. — Il est élu empereur d'Allemagne. — Rupture entre les Cours de Londres et de Vienne. — Ouverture du Congrès d'Utrecht. — Avantages obtenus par Louis XIV. — Disgrâce de Marlborough. — Campagne de 1711 en Catalogne..... Page 68

CHAPITRE XX. — 1712-1714.

Mort du nouveau dauphin et de son fils aîné. — Espoir de Philippe d'être appelé à la Couronne de France. — Négociation pour empêcher l'union des deux Couronnes. — Correspondance entre Louis et Philippe. — Philippe consent à renoncer à ses prétentions au trône de France. — Progrès de l'arrangement entre la France et l'Angleterre. — L'Angleterre se sépare des alliés, et consent à une suspension d'armes. — Succès des Français dans les Pays-Bas. — Philippe fait solennellement sa renonciation. — Établissement de la nouvelle colonie française de la Louisiane. — Les Hollandais forcés d'accepter la médiation de l'Angleterre. — Les ministres de Philippe admis au Congrès. — Conclusion des négociations pour la paix. — Traités d'Utrecht, Rastadt et Baden..... 119

CHAPITRE XXI. — 1712-1714.

Départ des troupes anglaises de la Catalogne. — Situa-

tion fâcheuse des Catalans. — Leur résolution courageuse. — Traité pour l'évacuation de la Catalogne conclu par l'empereur. — Négociation entre l'Angleterre et l'Espagne, relative à la constitution catalane, et aux privilèges de cette province. — L'Angleterre abandonne sa cause. — Les Catalans rejettent l'offre du gouvernement de Castille, et se préparent à une défense obstinée. — Opérations militaires dans la Catalogne. — Marche de l'armée française; siège, défense et assaut de Barcelonne. — La constitution catalane abrogée. — Majorque se rend. — Lettre de l'empereur au général Stanhope sur le sort des Catalans. Page 162

CHAPITRE XXII. — 1714.

La princesse des Ursins met des obstacles à la conclusion de la paix, afin d'obtenir une principauté dans les Pays-Bas. — Mort de Marie-Louise, reine d'Espagne. — Désespoir de Philippe, et influence de madame des Ursins. — Administration et mesures financières d'Orri. — Vaine tentative pour réformer les abus de l'Église. — Disputes et réconciliation de madame des Ursins avec la Cour de Versailles. — Ses négociations et ses intrigues pour remarier Philippe. — On se décide pour Élisabeth Farnèse, princesse de Parme. — Arrivée de la nouvelle reine d'Espagne. — Disgrâce et exil de la princesse des Ursins. — Remarques sur cet événement singulier. — Ses aventures ultérieures. — Changement dans le gouvernement espagnol. 188

CHAPITRE XXIII. — 1715-1716.

Mort de Louis XIV. — Changement de politique dans le cabinet de Madrid. — Rivalité entre Philippe et le Régent duc d'Orléans. — Son animosité contre l'empereur. — Caractère de la nouvelle reine Élisabeth Farnèse. — Élévation, influence et desseins d'Alberoni. 232

CHAPITRE XXIV. — 1716-1717.

État de l'Europe. — Contestations politiques et commerciales entre l'Espagne et l'Angleterre, et vues de Philippe sur le trône France. — Alberoni travaille pour opérer une rupture avec la France, et en faveur de l'union avec l'Angleterre. — Conclusion d'un traité de commerce. — Philippe se déclare contre le prétendant. — Correspondance de M. Dodington, ministre d'Angleterre à Madrid; ses rapports avec Alberoni. — Propositions faites à l'Angleterre pour une alliance contre l'Empereur. — Elles ne sont pas agréées. — Traité qui prépara la conclusion de la triple alliance. Page 254

CHAPITRE XXV. — 1716-1717.

Indignation de Philippe en apprenant les traités entre l'Angleterre, l'Empereur et la France. — Conduite artificieuse d'Alberoni. — Ses efforts pour amener l'Angleterre à une alliance avec l'Espagne. — Conférences d'Alberoni avec l'envoyé d'Angleterre. — Extraits de la correspondance de M. Dodington, relative à la situation et aux vues d'Alberoni. 275

CHAPITRE XXVI. — 1717.

Les Hollandais montrent de l'hésitation pour entrer dans la triple alliance. — Propositions d'accommodement faites à l'Espagne et à l'Empereur. — Conférence du ministre d'Angleterre relative à l'offre de Parme, Plaisance et Toscane. — Arrestation du grand-inquisiteur d'Espagne par le gouverneur autrichien de Milan. — Indignation de Philippe sur les démarches vaines d'Alberoni pour éviter une rupture. — Lettre au duc de Popoli. — Il obtient la sanction du conseil d'état pour le commencement des hostilités. 321

CHAPITRE XXVII. — 1717.

Armemens dans les ports de l'Est de l'Espagne. — Alberoni élevé à la pourpre romaine. — Départ de l'expédition espagnole contre la Sardaigne. — Démarches d'Alberoni pour donner le change aux cours d'Angleterre et de France. — Invasion et conquête de la Sardaigne. — L'Espagne cherche à se justifier. — Alarmes et préparatifs de l'Angleterre et de la France. — Ouvertures pour un accommodement faites à l'Espagne. — Préparatifs pour une nouvelle expédition. — Mission de Stanhope à Madrid, pour faire des ouvertures pour un accommodement. — L'Angleterre parvient enfin à vaincre la tiédeur de la Hollande et de la France. — Conférence du ministre anglais avec Alberoni, au sujet des ouvertures. — La cour d'Espagne paraît disposée à accepter les conditions proposées. — Maladie et rétablissement du roi. — Impopularité d'Alberoni; anecdote relative à sa plaisante contestation avec le duc d'Escalona. Page 338

CHAPITRE XXVIII. — 1717-1718.

Nouveaux efforts de l'Angleterre et de la France pour ménager un accommodement. — Mission du marquis de Nancré à Madrid, et cabales du régent avec les Espagnols mécontents. — L'Angleterre arme une expédition pour arrêter les agressions de l'Espagne. — Indignation de Philippe. — Alberoni s'en plaint par lettres à M. Dodington. — Ses intrigues en France et en Angleterre. — Négociation avec Victor-Amédée. — Invasion de la Sicile. — Arrivée de l'expédition anglaise sur les côtes d'Espagne, et nouvelles démarches pour un accommodement. — Conclusion du traité de la quadruple alliance. — Arrivée du comte de Stanhope à Madrid, et ses négociations. — Destruction de l'escadre espagnole par l'amiral Byng. — Indignation de la cour. —

Philippe refuse d'accepter Gibraltar, qu'on lui offrait à condition d'adhérer à la quadruple alliance. — Départ du comte de Stanhope. — Manifeste de l'Espagne, relatif à l'invasion de la Sicile..... Page 405

CHAPITRE XXIX. — 1718-1719.

Remontrances de la cour d'Espagne contre la conduite de l'Angleterre. — Intrigues d'Alberoni avec diverses puissances de l'Europe. — Arrangement avec la Suède et la Russie pour faire une descente en Angleterre. — La conspiration contre le régent de France découverte. — Papiers et manifestes publiés à cette occasion. — La France déclare la guerre. — Philippe se met à la tête de son armée. — Campagne malheureuse. — Prise des places frontières et destruction des chantiers et des arsenaux. — Mort de Charles XII, et neutralité de la Suède et de la Russie. — L'expédition en Écosse en faveur du prétendant manquée. — Vaine tentative sur la Bretagne. — Malheur des armées espagnoles en Sicile. — Accession des Hollandais à la quadruple alliance. — Manœuvres inutiles d'Alberoni pour diviser les alliés. 435

CHAPITRE XXX. — 1719-1720.

Décadence du crédit d'Alberoni. — Cabales et machinations pour obtenir sa disgrâce. — Intervention des cabinets anglais et français. — Il perd la faveur de la reine. — Sa démission et son départ d'Espagne. — Ce qui lui arriva en traversant les États de Gènes. — Il est arrêté et remis aussitôt en liberté. — Persécutions qu'il éprouve. — Son apologie, et répliques auxquelles elle donna lieu. — Il repart à Rome; aventures dont son retour fut suivi. — Esprit de son administration, et améliorations dont on lui est redevable en Espagne. — Sa personne et son caractère. — Fin de sa vie..... 470

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA

DU DEUXIÈME VOLUME.

- Page 121, ligne 10; *au lieu de*, espagnols, *lisez* : espagnoles.
Page 139, ligne 5; *au lieu de*, assemblés, *lisez* : assemblées.
Page 202, ligne 24; *au lieu de*, confesseur, *lisez* : jurisconsulte.
Page 486, dernière ligne; *au lieu de*, Aix-la-Chapelle, *lisez* :
Anvers.
-



